Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15647 – 7 F

JEUDI 18 MAI 1995

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

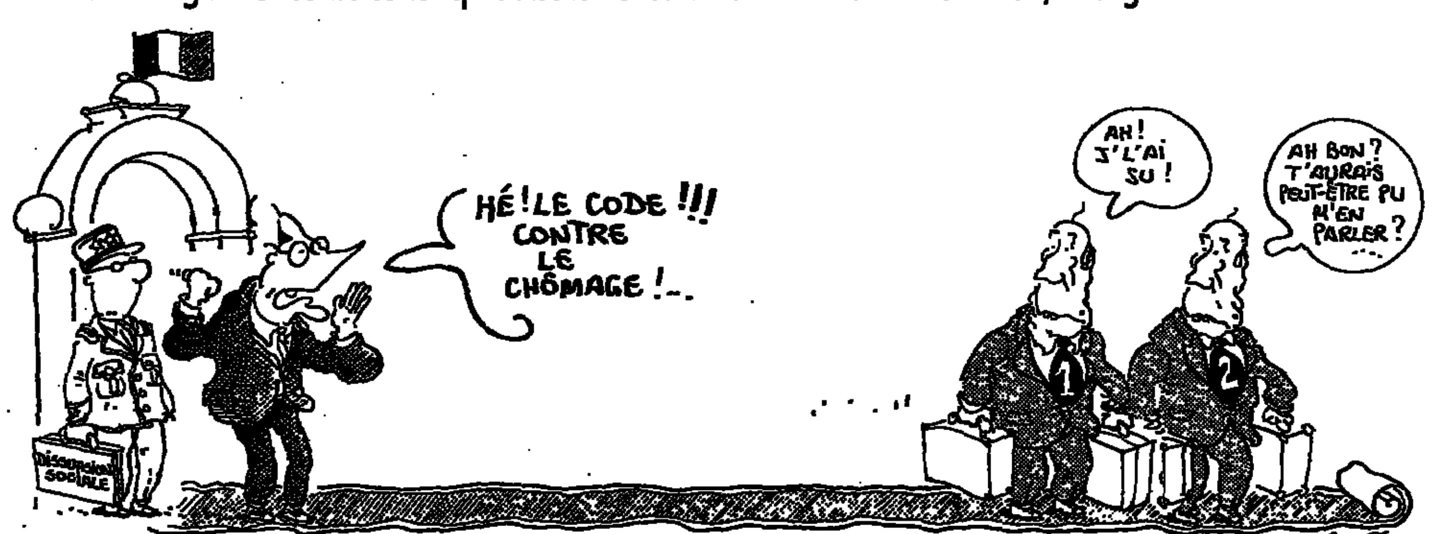
M. Chirac s'engage à « renouer le pacte républicain entre les Français » et à défendre un « Etat impartial »

Dans son discours d'investiture, le président de la République place son septennat sous le signe du « changement » et s'affirme « dépositaire d'une espérance ». Le gouvernement comporterait de nouveaux ministères sociaux, chargés notamment de la lutte contre l'exclusion

LE NOUVEAU président de la République a pris ses fonctions mercredi 17 mai au palais de l'Elysée, où il a été accueilli par son prédécesseur, François Mitterrand, avec lequel il a eu un entretien. Jacques Chirac, installé par le président du Conseil constitutionnel, Roland Dumas, a prononcé devant les représentants des corps constitués et devant ses invités – dont le futur premier ministre, Alain Juppé –, un discours dans lequel il a rendu un bref hommage à M. Mitterrand et affirmé sa volonté de placer son septennat *« sous le signe de la dignité, de la simplicité, de la fidélité aux valeurs essentielles de notre République »*.

M. Chirac a souligné son engagement pour un *« Etat impartial »* et pour un retour à la répartition des pouvoirs voulue, selon lui, par le général de Gaulle, fondateur de la Ve République : *« Le président arbitrera,* a-t-il dit, *fixera les grandes orientations, assurera l'unité de la nation, préservera son indépendance. Le gouvernement conduira la politique de la nation. Le Parlement fera la loi et contrôlera l'action gouvernementale. »* Le président de la République a insisté, en outre, sur la nécessité de *« restaurer la cohésion de la France »* et de *« renouer le pacte républicain »*. *« L'emploi,* a-t-il dit, *sera ma préoccupation de tous les instants. »* M. Juppé envisage de former un gouvernement composé de vingt-cinq à vingt-huit ministres et ministres délégués. La composition de la nouvelle équipe devait être rendue publique dans l'après-midi du jeudi 18 mai. Sa constitution a donné lieu à des discussions difficiles avec les centristes. François Bayrou, président du CDS, a dû finalement accepter les conditions imposées par le RPR. Le ministre de l'éducation nationale du gouvernement d'Edouard Balladur pourrait retrouver le même portefeuille dans celui de M. Juppé, en dépit de son hostilité au référendum sur l'école annoncé, pendant sa campagne, par M. Chirac. La structure gouvernementale pourrait comprendre des ministères aux attributions nouvelles, comme le ministère de la solidarité entre les générations ou celui de la lutte contre l'exclusion sociale.

Dès le jeudi 18 mai, le nouveau président de la République devait rencontrer, à Strasbourg, le chancelier allemand Helmut Kohl afin de passer en revue les grands dossiers intéressant les deux pays.



Lire nos informations pages 2, 8, 9 et 34, ainsi que le portrait d'Alain Juppé page 16

Parcours parallèles

QUAND François Mitterrand entre à l'Elysée, en 1981, au terme d'une « longue marche » marquée notamment par deux tentatives infructueuses, ses opposants dénoncent en lui l'aventurier sans scrupules mu par la seule ambition, l'opportuniste sans convictions qui s'est converti au socialisme, dix ans plus tôt, par pure tactique.

Les adversaires de Jacques Chirac usent volontiers des mêmes arguments à l'égard de celui qui, après deux échecs, vient enfin d'accéder à la magistrature suprême : sa volonté de changement ne serait qu'un leurre destiné à tromper les électeurs et ses idées sociales un déguisement masquant à peine le vide de sa pensée. Au moment où le représentant de la droite réunifiée succède officiellement à l'élu du « peuple de gauche », les deux hommes, qui se sont combattus sans merci pendant près de trois décennies, offriraient ainsi plus de traits communs que de dissemblances.

Au-delà de la polémique qui caricature les comportements de l'un et de l'autre, il est permis de relever d'étranges similitudes dans les parcours de l'ancien et du nouveau président. Ils ont tous deux commencé leur carrière en adoptant le profil classique de l'homme politique de leur époque. Sorti de la guerre avec une image de résistant que les révélations sur son passé vichyste n'avaient pas encore ternie, François Mitterrand, avocat lettré issu de la bourgeoisie de province, était représentatif des milieux politiques de la IVe République, dont il est vite devenu l'un des principaux acteurs. A la génération suivante, Jacques Chirac, Parisien attaché à ses racines corréziennes, entre dans la vie politique par les cabinets ministériels, *via* l'ENA et la haute fonction publique, empruntant ainsi la voie suivie au même moment par la plupart des cadets de la République.

M. Mitterrand occupe son premier poste ministériel à trente et un ans, M. Chirac entre au gouvernement à trente-cinq ans. Ils s'imposent peu à peu, chacun dans son style, comme des piliers des équipes gouvernementales qui se succèdent, sous la IVe République pour l'un, sous la Ve pour l'autre. Ils occuperont l'un et l'autre, à vingt ans d'intervalle, la fonction de ministre de l'intérieur – signe de l'autorité qu'ils ont acquise, la quarantaine venue, auprès de leurs collègues et marchepied pour de plus hautes destinées.

Les voici face à face dans les années 70 : l'un est le chef de la gauche, l'autre n'est encore que le second de la droite, derrière Valéry Giscard d'Estaing, dont il a favorisé l'élection et dont il est devenu le premier ministre.

Thomas Ferenczi

Lire la suite page 18

Pas de retraite pour l'« évêque de Rome »

A L'ÂGE de soixante-quinze ans, le jeudi 18 mai, Jean Paul II devrait démissionner. C'est précisément l'âge auquel tout évêque renonce à sa fonction selon le code de droit canon. La règle en a été fixée en 1970 par Paul VI, qui avait aussi décidé de priver les cardinaux de quatre-vingts ans et plus du droit d'entrer en conclave pour élire le pape. Le pape n'est-il pas, avant tout, l'« évêque de Rome » ? Sa charge devrait donc lui être retirée automatiquement.

Or, il n'en sera rien et le 18 mai sera, au Vatican, une journée comme les autres. Au début des années 70, Paul VI, qui connaissait bien la France et citait le général de Gaulle (*« La vieillesse est un naufrage »*), avait songé à se retirer. Il s'était même publiquement interrogé sur le cas d'un pape devenant comateux ou grabataire. Mais il n'avait osé prendre aucune disposition particulière. Et si le droit canon n'exclut pas l'hypothèse d'une *« renonciation libre »* du pape, rien n'est dit du terme de son mandat. Rien n'est même spécifiquement envisagé en cas d'incapacité de gouverner.

Un seul précédent de renonciation volontaire existe : celui du pape Célestin V, élu le 5 juillet 1294 et qui, moins de six mois plus tard, devait abdiquer. Ce contemplatif n'était pas du tout préparé à l'exercice du pouvoir pontifical et avait préféré remettre ses insignes aux cardinaux qui l'avaient élu par erreur. Cette audace lui avait valu d'être expédié dans *L'Enfer* de Dante. Paul VI, pape scrupuleux, hésitant, de santé fragile, avait de la tendresse pour ce pape démissionnaire.

Question de tempérament. Jean Paul II n'a jamais fait mystère de son intention d'aller au bout de sa mission et de préparer l'Eglise catholique au cap de l'an 2000. L'hypothèse d'une démission avait pourtant effleuré les esprits en 1994, après une série de chutes et d'opérations. On lui prête ce mot, alors qu'il était entouré des médecins de l'hôpital Gemelli, en juillet 1994 : *« Vous devez me guérir, car il n'y a pas de place dans l'Eglise pour un pape émérite. »* Pour quelles raisons le pape échappe-t-il à la règle de la démission à soixante-quinze ans ? Les uns soutiennent que le pontificat n'est pas un « mandat », ni une « fonction » comme les autres, mais une mission. Les autres affirment que le pape n'a pas de supérieur hiérarchique à qui remettre sa démission. Jean Paul II lui-même utilisa cet argument. Il n'emportera guère la conviction de ceux pour qui la papauté est l'une des dernières monarchies absolues et viagères.

Henri Tincq

La « guerre » nippo-américaine

NOMMÉ représentant américain pour le commerce en janvier 1993 par Bill Clinton, dont il a toute la confiance, Mickey Kantor est devenu l'artisan d'une politique commerciale « dure » des Etats-Unis avec ses partenaires. Son différend avec le Japon concernant l'industrie de l'automobile en est l'illustration la plus agressive.

« Avocat des pauvres » dans sa « première vie » de juriste, M. Kantor, depuis qu'il est au gouvernement, ne ménage pas ses interlocuteurs, dont beaucoup le jugent *« brutal »*. Les Européens en ont fait l'expérience, et notamment la France, dans le cadre des négociations du GATT sur le volet agricole et sur l'audiovisuel.

Au nom de la défense des intérêts de l'industrie des Etats-Unis, M. Kantor n'hésite pas à brandir l'arme législative de la « section 301 », qui permet de prendre des sanctions contre les concurrents étrangers accusés de faire subir une concurrence déloyale aux producteurs américains. C'est la menace qu'il fait planer actuellement sur les Japonais pour les obliger à ouvrir leur marché automobile quasiment imperméable aux importations étrangères, alors que les constructeurs nippons ne sont privés d'aucun débouché sur le marché américain.



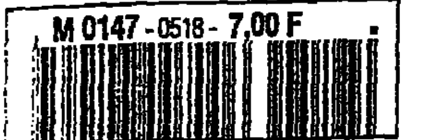
MICKEY KANTOR

Les sanctions éventuelles annoncées le mardi 16 mai, qui pourraient entrer en vigueur le 28 juin, concernent treize modèles de voitures japonaises de haut de gamme. Ces véhicules se verraient appliquer des surtaxes de 100 %.

Comme aucun des deux belligérants ne souhaite apparemment envenimer le conflit, Washington et Tokyo pourraient demander à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), héritière du GATT, d'arbitrer leur différend. La jeune institution, en place depuis le 1er mai, aurait ainsi à trancher entre les deux superpuissances économiques pour son baptême du feu. Un test délicat pour Renato Ruggiero, son président, dont les Etats-Unis avaient combattu la nomination en le jugeant insuffisamment libéral.

Lire page 20

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.


M 0147 - 0518 - 7,00 F

RENCONTRE A l'occasion de leur première rencontre au sommet, le jeudi 18 mai à Strasbourg, Jacques Chirac – qui aura pris officiellement, la veille, ses nouvelles fonctions à la présidence de la République – et le chancelier allemand Helmut Kohl passeront en revue les grands dossiers politiques et économiques intéressant les deux pays. ● **LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE** sera naturellement l'un des principaux points à l'ordre du jour, afin de préparer le Conseil européen de Cannes, qui clôturera la présidence française de l'Union, les 26 et 27 juin. ● **LA VOLONTÉ** de faire de la lutte contre le chômage une priorité a incité certains proches de Jacques Chirac à lui conseiller de faire preuve de fermeté face à Bonn sur la politique commune à mener dans les domaines économique et monétaire.

L'Allemagne veut jouer un rôle majeur dans la construction européenne

Jacques Chirac, qui s'apprête à rencontrer le chancelier Kohl pour la première fois en tant que président, devra traiter avec une Allemagne qui entend désormais s'affirmer davantage. Plusieurs nouveaux documents sur l'Europe sont en préparation à Bonn

BONN
de notre correspondant

« *L'Allemagne unifiée est le numéro un en Europe – on ne doit pas trop l'afficher publiquement, et mieux vaut en parler le moins possible, tous nos voisins le savent (...). Notre rôle dirigeant est là, non pas parce que nous le cherchons, mais parce que c'est un fait.* » Ces propos ont été tenus par le chancelier Kohl le 8 mai dernier, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale. C'était, probablement par hasard, le lendemain du jour où Jacques Chirac, tout juste élu président de la République, annonçait que la France allait redevenir un « *phare* » pour le reste du monde.

L'Allemagne n'a pas besoin de proclamer sa puissance : elle l'assied sur des atouts que lui envient de nombreux partenaires : une unification en passe de réussir, un dialogue social fructueux, une monnaie prestigieuse, des institutions démocratiques avancées... Ces avantages, elle entend les mettre au service d'une Europe renforcée. Plus que jamais, les dirigeants allemands sont convaincus que l'intégration européenne doit être accélérée, même si l'Europe doit être façonnée à leur façon : fédérale, libre-échangiste, dérégulatrice, obéissant au principe de la subsidiarité.

L'ambition prioritaire du chancelier est de parachever l'œuvre accomplie depuis le traité de Rome et d'entrer dans l'Histoire non seulement comme le chancelier de la réunification allemande, mais aussi comme le « chancelier de l'unité européenne » (il y a cent ans, Bismarck avait été celui de l'unité allemande). Il entend dès maintenant peser de tout son poids pour faire aboutir la conférence intergouvernementale de 1996, chargée de réviser le traité de Maastricht. La rencontre avec le président Chirac, jeudi 18 mai à Strasbourg, sera l'occasion d'un premier échange de vues : les dirigeants allemands répètent à l'envi que la France, quelle que soit l'équipe au pouvoir, restera le partenaire privilégié de l'Allemagne.

Or, à l'approche de 1996, les dirigeants allemands développent leurs idées de manière approfondie. Ils affichent, pour l'avenir de l'Europe, des ambitions généralement beaucoup plus grandes que leurs partenaires. A Bonn, où les réflexions portent depuis longtemps sur un plus large recours au vote à la majorité au Conseil européen, on est avant tout guidé par la volonté d'améliorer l'efficacité des prises de décision européennes.

D'après un document interministériel encore confidentiel (récemment cité par le *Wall Street Journal*), Bonn prévoit d'appliquer le principe de la majorité – qui suppose la suppression du droit de veto – au domaine très sensible de la politique étrangère et de sécurité commune. Un pays ne devrait plus avoir la possibilité de bloquer aucune décision en la matière : la Grèce, par exemple, ne pourrait plus s'opposer à la reconnaissance de la Macédoine par l'Union. La liberté de décision des Etats membres pourrait être préservée grâce à une « option de sortie » (*opting out*) qui permettrait à chaque pays de ne pas s'engager auprès de ses partenaires sans pour autant bloquer leur action (notamment en cas d'engagement de moyens militaires).

Toujours selon ce document, le secrétaire général du conseil européen serait doté d'une « unité de travail » comparable à un centre d'analyse et de prévisions. Le secrétariat général agirait comme une courroie de transmission entre le Conseil européen et la Commission de Bruxelles, et pourrait, à terme, être réuni avec le secrétariat général de l'UEO, elle-même fondue avec l'Union européenne.

« TROISIÈME PILIER »

Ces propositions devraient être officialisées au cours d'un conseil des ministres à Bonn, le 13 juin prochain, et constituer une première base de négociation pour la conférence de 1996. Elles prévoient d'autres avancées ambitieuses : renforcement du vote à la majorité en ce qui concerne le « troisième pilier » de l'Union (justice et affaire intérieures), mise en commun de la politique des visas, mais aussi renforcement du droit d'initiative du Parlement européen. Le ministère des finances allemand serait tenté de son côté d'introduire, dès 1996, une base juridique qui permettrait à l'Allemagne de limiter ses contributions nettes au budget européen.

Ces idées étaient, en partie, déjà contenues dans le texte du groupe parlementaire de la CDU/CSU, qui avait rencontré un très large écho dans tous les pays de l'Union après sa publication en septembre dernier (le document « Schauble-Lamers »). Or le groupe parlementaire CDU/CSU du Bundestag s'apprête à publier, à nouveau, un ou plusieurs documents de réflexions sur les grands thèmes d'avenir de l'Europe : politique étrangère et de défense commune, justice et affaires intérieures, et sans doute Union monétaire.

Ces nouvelles réflexions seront connues à l'issue d'une large discussion qui aura lieu lors d'une réunion de travail du groupe parlementaire à Berlin, les 12 et 13 juin prochain. Contrairement au document du mois de septembre, il ne sera plus question d'un « noyau dur » européen : les députés de la CDU estiment qu'il s'agit désormais d'un « *acquis* ». Le chancelier Kohl, par ailleurs, devrait être associé de beaucoup plus près à la rédaction de ces nouveaux documents – ce qui n'avait pas été le cas au mois de septembre.

Reprenant l'idée d'un président du Conseil européen, avancée par Jacques Chirac lors de son discours du 16 mars dernier, les députés de la CDU envisagent de confier au secrétaire général du Conseil une mission de « *proposition, de surveillance, d'exécution* », mais aussi de représentation de l'Union européenne à l'extérieur. Ils veulent cependant éviter de renforcer le pouvoir du Conseil aux dépens de celui de la Commission européenne, qui est, selon eux, « *gardienne de l'intérêt général* ». Aussi le secrétariat général devrait-il être doté d'une cellule de planification à la disposition du Conseil, de la Commission, et de l'UEO. Selon Karl Lamers, l'inspirateur de ces propositions, « *il s'agit de créer une décision politique cohérente en Europe* ».

Lucas Delattre

D'un tandem à l'autre

JACQUES CHIRAC et le chancelier Kohl vont inaugurer jeudi, autour d'une des bonnes tables dont l'Alsace a le secret, et qu'ils sauront l'un et l'autre apprécier, un nouveau couple franco-allemand. Charles de Gaulle et Konrad Adenauer, Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt, François Mitterrand et Helmut Kohl, ont incarné tour à tour cette volonté de faire de la France et de l'Allemagne les moteurs d'une Europe unie, seule capable à leurs yeux d'oublier les tragédies du passé pour permettre à leurs citoyens de construire ensemble leur avenir.

Du traité franco-allemand de l'Elysée, en 1963, au défilé sur les Champs Elysées des unités allemandes de l'Eurocorps, en 1994, en passant par la création du système monétaire européen, chacun de ces trois couples aura marqué de façon décisive son époque, témoignant chacun à leur manière que du respect mutuel pouvaient naître des amitiés profondes. Georges Pompidou et Willy Brandt auront fait exception, le premier se préoccupant davantage de l'amarrage de la Grande-Bretagne à l'Europe, le second de sa politique à l'Est. Rien ne portait à croire que François Mitterrand et Helmut Kohl, arrivé au pouvoir en octobre 1982, un peu plus d'un an après le président français, sauraient si bien se comprendre. Entre l'intellectuel parisien et un chancelier empêtré à ses débuts dans une gaucherie qui lui valait bien des déboires, les points communs n'étaient pas évidents. Tous deux se sont retrouvés pourtant dans une même conception de l'histoire de leur continent. En apportant son soutien au chancelier, en janvier 1983, lors de la crise des missiles, face à Moscou et aux pacifistes allemands, François Mitterrand inaugurait une complicité qui ne s'est que rarement démentie avec le chancelier.

Helmut Kohl, l'aîné, saura-t-il trouver en lui les ressources pour poursuivre avec un autre président français cette relation privilégiée ? Peu de choses rapprochaient le chancelier d'Edouard Balladur. Les rares rencontres entre les deux hommes n'ont guère été chaleureuses. En pleine campagne électorale, la visite effectuée par le chancelier Kohl à Chamonix était surtout là pour témoigner que la relation franco-allemande dépassait les hommes.

Fidèle en amitié, Helmut Kohl aura toujours eu du mal à gérer les deux périodes de cohabitation en France. Jacques Chirac l'a senti à ses dépens, lui qui espérait peut-être, en 1986, qu'appartenir au même bord politique que le chancelier lui apporterait des attentions particulières. Mais les deux hommes s'estiment. De par leurs expériences, leur façon d'être en politique, ils ont des similitudes. En l'absence de François Mitterrand, ils pourront désormais s'expliquer sans fard.

H. de B.

L'autre scénario monétaire

Certains experts chiraquiens recommandent une « refondation » du SME

LE VOYAGE à Strasbourg de Jacques Chirac est aussi le premier acte de politique économique du nouveau président français. M. Chirac peut naturellement considérer que sa rencontre avec le chancelier Helmut Kohl doit d'abord marquer la continuité de l'amitié franco-allemande au plus haut sommet de l'Etat et ne doit donc pas être perturbée par de viles considérations économiques et monétaires. Il pourrait cependant aussi saisir cette occasion pour engager avec les Allemands la « mise à plat » annoncée pendant la campagne électorale. Philippe Séguin suivra avec attention ce premier test.



ANALYSE

Que faire ? Certains partisans de Jacques Chirac ont leur idée. Sans brusquer M. Kohl, le nouveau chef de l'Etat français devrait, selon eux, lui proposer le lancement rapide d'une initiative politique franco-allemande en vue de « refonder » rapidement le système monétaire européen (SME). En reconstituant, autour de l'ECU, un nouveau SME que rejoindraient immédiatement les Britanniques et les Italiens et en redéfinissant une nouvelle grille de parités, l'Europe retrouverait les conditions d'une plus grande stabilité des changes. Elle pourrait ainsi consolider sa croissance et accélérer les créations d'emplois. Conforme aux traités de Rome et de Maastricht, une telle démarche laisserait la voie ouverte à la monnaie unique pour 1999. Ce projet répondrait tout à la fois à la volonté de changement exprimée en France (l'emploi), aux préoccupations du chancelier allemand (la stabilité) et à celles des centristes du nouveau gouvernement (l'Europe).

Si, en 1993, Edouard Balladur, premier ministre, n'avait pu procéder, pour cause de cohabitation, à une claire explication avec Bonn, la situation est aujourd'hui différente. Jacques Chirac est le président. Il est l'interlocuteur naturel du chancelier. Il sait aussi qu'Helmut Kohl l'Européen souhaite maintenir la relation privilégiée qu'il avait établie avec l'Elysée du temps de François Mitterrand. Il peut donc penser que M. Kohl serait prêt à l'aider, si nécessaire. Avant même d'évoquer son initiative franco-allemande, M. Chirac devrait raconter longuement à son « *ami Helmut* » ce qui a contribué à sa victoire le 7 mai : sa dénonciation permanente de la « *fracture sociale* » et sa volonté de retenir comme priorité absolue « *la lutte contre le chômage et l'exclusion* ». M. Chirac ne devrait pas manquer de rappeler aussi, au passage, que, pour beaucoup de Français – de nombreux RPR notamment –, l'Allemagne a une grande part de responsabilité dans la situation sociale que connaît aujourd'hui la France.

Il devrait brandir enfin, incidemment, la menace d'une « dévaluation compétitive à l'italienne ». Si l'Allemagne n'aide pas aujourd'hui le « changement raisonnable » en France (l'option Juppé), elle aura demain le « vrai changement » (l'option Séguin). Dans son rôle d'épouvantail, Philippe Séguin évoquait d'ailleurs une nouvelle fois dimanche à « 7 sur 7 » le « *dogmatisme de la Bundesbank* ». Après tout, la France de De Gaulle avait connu un long cycle « dévaluation-inflation-dévaluation ». A cette époque, la croissance avait été forte et le chômage n'avait pas explosé. L'Italie, ensuite, ne s'en sort pas si mal depuis qu'elle a laissé filer sa monnaie.

LA SURÉVALUATION DU MARK

Plus positif, le président français devrait ensuite proposer son projet à M. Kohl. L'emploi est l'objectif commun des deux hommes. L'un et l'autre peuvent donc travailler à un pacte franco-allemand pour l'emploi. Mais pour qu'il y ait création d'emplois, en Allemagne comme en France, il faut qu'il y ait croissance. La stabilité des changes et des parités monétaires réalistes sont à cet égard essentiels. Or, depuis les crises de l'automne 1992, il n'y a plus en Europe de véritable stabilité des changes. Le SME a éclaté. Avec la chute du dollar, les parités actuelles n'ont plus aucun rapport avec la réalité. Le niveau actuel du mark en particulier menace la croissance allemande, au dire même des industriels d'outre-Rhin. Même la Bundesbank reconnaît la surévaluation du mark.

Pour rétablir la stabilité des changes sur le Vieux Continent, pour reconstruire l'Europe monétaire des quinze et pour retrouver des parités plus raisonnables, la France et l'Allemagne pourraient donc proposer à leurs partenaires cette véritable « refondation du SME », précédemment évoquée, sur la base d'une nouvelle grille des parités organisée autour de l'écu et de la réintégration de la lire et de la livre dans le mécanisme de change du SME. Les pays concernés s'engageraient simultanément à une coordination accrue de leurs politiques monétaires et budgétaires. Pour convaincre l'Allemagne de sa bonne foi, la France s'engagerait à réduire rapidement, et d'une manière brutale, ses déficits publics et sociaux.

Ce n'est naturellement pas à Strasbourg qu'une telle stratégie franco-allemande pourrait être arrêtée. Si Jacques Chirac décidait de s'engager dans cette voie, il veillerait à ce que rien n'en soit su jeudi. A l'issue de leur rencontre, les deux dirigeants confieraient à leurs ministres le dossier. Et ils s'en tiendraient à une déclaration marquant leur détermination à parvenir à « *une plus grande stabilité des changes en Europe* ».

Les partisans d'un tel projet craignent – et c'est le plus probable – que le nouveau chef de l'Etat français ne les néglige et prenne, dès son installation à l'Elysée, les habits du président sortant, devenant, « dans la minute », un chaud partisan de l'Europe de Maastricht et du franc fort. A Strasbourg, Jacques Chirac se félicitera alors de l'accueil favorable des marchés à son élection et de la relative bonne résistance du franc vis-à-vis du deutschemark – un franc tenu, en réalité, par de solides béquilles (des taux d'intérêt élevés). La France recommencera alors à attendre la prochaine baisse des taux par la Bundesbank. Ce jeudi... ou un autre jeudi. Et Séguin à attendre son tour.

Erik Izraelewicz

La lire italienne est poussée par un vent d'optimisme

C'EST un Lamberto Dini heureux qui s'est exprimé mardi 16 mai dans un long entretien avec le directeur de *La Repubblica*, Eugenio Scalfari. La remontée spectaculaire de la lire a en effet de quoi réjouir le président du conseil italien : « *la confiance est revenue, tout est là* », constate-t-il benoîtement.

La lire a regagné 12 % – dont 2 % dans la seule journée de lundi – par rapport au mark allemand depuis le calamiteux 17 mars, lorsque la devise allemande avait frôlé les 1300 lires. Un cambiste milanais exulte : « *La lire rentre chez elle, autour des 1000 pour un mark. Les 1280 lires pour un mark étaient une absurdité créée par les noires prophéties largement diffusées par Berlusconi et ses télévisions. A mes clients qui pleurent parce qu'ils avaient joué le mark, je dis : essayez d'envoyer la note au Cavaliere* . »

Les investisseurs étrangers reviennent en force, ce qui explique la reprise simultanée du cours de change, de la Bourse et des titres d'Etat. Les dernières émissions de bons du Trésor ont été faites avec des taux d'intérêt en baisse : « *Un point et demi sur l'emprunt à dix ans ; jusqu'à l'autre jour, nous étions euphoriques pour un déplacement de 0,20 !* », s'exclame Lamberto Dini, plus « technicien » que jamais. L'enjeu n'est pas mince : un point de taux d'intérêt en moins en année pleine correspond à 20 000 milliards de lires (65 milliards de francs) retranchés au service de la dette, soit l'équivalent de presque 1% du PIB !

Le déficit budgétaire s'annonce déjà inférieur aux 134 000 milliards de lires (445 milliards de francs) prévus pour 1995 après l'adoption du collectif Dini. Cette année, après quinze ans d'augmentation ininterrompue, le rapport entre la dette publique et le produit intérieur brut – 126 % actuellement contre 60 % au début des années 80 – devrait se stabiliser, voire commencer à baisser. Ce résultat pourra être obtenu grâce à un excédent budgétaire primaire (c'est-à-dire hors service de la dette) de 58 000 milliards de lires, soit 3,5% du PIB. L'autre bonne nouvelle, c'est l'adoption de la réforme des pensions, « *rigoureuse et équitable* » selon M. Dini, qui ne doute pas un instant de sa ratification par le Parlement et confirme qu'elle permettra d'économiser 10 000 milliards de lires par an sur la prochaine décennie. « *Les marchés avaient anticipé l'accord avec les syndicats, maintenant, ils anticipent le vote de la loi* », se félicite-t-il.

Mais les arguments technocratiques suffisent-ils à expliquer les succès actuels ? Le président du conseil avoue qu'il existe une troisième raison : le résultat des dernières élections locales. La victoire du centre gauche saluée par la haute finance ? « *Oui, car elle prolonge la vie de ce gouvernement au moins jusqu'à l'automne. Dans ces délais, plusieurs choses utiles pourront être faites et les marchés y voient un bon augure.* » Le cadre budgétaire pour 1996 sera tracé dès juin, et M. Dini annonce des projets de loi, dès la semaine prochaine, pour relancer la politique de l'emploi et l'investissement en Italie du Sud. Pour ce gouvernement, en sursis dès sa naissance, six mois paraissent un laps de temps respectable, surtout quand tout semble aller mieux.

S. Gh.

D'importants déficits dans le secteur public

en pourcentage du PIB

	1990	91	92	93	94	95*
[illegible]	10,9	10,2	9,5	9,5	9,6	8,6
ENDETTEMENT BRUT	97,9	101,3	108,4	118,6	123,7	126,8

*Prévisions faites par la Commission fin 1994. Source : 1er rapport IME

L'Italie est très loin de satisfaire aux critères fixés par le traité de Maastricht pour participer à l'Union monétaire qui imposent de ne pas dépasser 3% de déficit annuel et 60% d'endettement brut.

هكذا من الأصل

Plusieurs centaines d'obus sont tombés sur Sarajevo

La ville a connu mardi les plus fortes violences depuis février 1994

De violents combats à l'artillerie lourde et à l'arme automatique ont éclaté, mardi 16 mai, à Sarajevo et dans ses environs. A New York, le secrétaire général des Nations unies, M. Boutros-Ghali, s'est prononcé en faveur d'un redéploiement des « casques bleus » pour améliorer leur sécurité et rassurer les pays contributeurs.

SARAJEVO
de notre correspondant

En quelques minutes, les rues de la capitale bosniaque sont devenues désertes. Oubliées, les tranquilles promenades matinales. Oubliées, les longues marches à la recherche de farine et de pain. Envolées, les chaises adossées aux murs des cafés. Les échoppes sont closes, les trottoirs recouverts de gravats et d'éclats de métal brûlant. Sarajevo attendait une reprise des combats depuis plusieurs semaines. Un parfum de poudre flottait déjà sur la ville et les habitants sentaient que la guerre allait de nouveau s'emparer d'eux.

Elle n'avait pas vraiment disparu, puisque la capitale est toujours assiégée et que les forces séparatistes serbes ne manquent jamais une occasion de montrer qu'elles font la loi. Mais ces combats sont les plus violents depuis février 1994, depuis qu'un obus de mortier a tué soixante-huit personnes sur le marché de Markale et que l'OTAN a lancé un ultimatum aux Serbes. Officiellement, les armes lourdes avaient, à cette époque, été reculées d'un périmètre de vingt kilomètres autour de la capitale. Le pilonnage de mardi 16 mai a rétabli une vérité que la Forpronu évitait de reconnaître : les artilleurs sont à leurs postes autour de la ville et ont les moyens de la bombarder quand ils le désirent.

BALLET AÉRIEN DE L'OTAN

L'attaque a, selon la Forpronu, été déclenchée par l'armée bosniaque, qui a lancé quatre obus de mortier sur la caserne serbe de Lukavica, près de l'aéroport. Très vite, au nord et au sud, les fronts se sont embrasés, les explosions succédant au feu nourri des mitrailleuses lourdes. Sur les collines, des maisons brûlent. Chaque camp a, en fait, mené son offensive : les Bosniaques tentaient de couper la route stratégique serbe Lukavica-Pale. Les Serbes essayaient d'avancer au-delà du quartier de Grbavica qu'ils contrôlent au centre-ville. Mardi soir, les positions ne paraissaient pas avoir notablement évolué. L'extrême violence des tirs a incité les milliers de Sarajeéiens qui déambulaient dans les rues à se mettre immédiatement à l'abri. Les passants qui persistaient à rester dehors ont dû rejoindre les abris, sous la pression de policiers nerveux.

Les premières victimes de ces combats furent une fillette de dix ans, Azra, et son frère Nedim, âgé de quinze ans. En dépit du danger, les enfants voulaient apporter de la nourriture à leur chien, à l'extérieur de la maison. Azra est morte, criblée d'éclats d'obus. Leur mère hurlait dans les couloirs de l'hôpital, tandis que les brancardiers amenaient d'autres blessés, des civils, des soldats, et un journaliste bosniaque. Le bilan provisoire est de six morts et de vingt-quatre blessés. Deux « casques bleus », un Français et un Russe, ont également été blessés par des éclats d'obus.

La Forpronu, dès les premiers combats, a précisé qu'elle demeurerait *« neutre »*. Serbes et Bosniaques sont *« responsables du regain de l'activité militaire autour de Sarajevo »*, déclarait un porte-parole. L'aviation de l'OTAN a été invitée à manifester sa présence dans le ciel bosniaque, mais il ne fut jamais question d'effectuer des frappes aériennes. Des Sarajéviens s'estimaient choqués par ce ballet aérien, d'autres reprochaient à la Forpronu de ne pas utiliser ses moyens terrestres afin de protéger la population. Durant plusieurs heures, les « casques bleus » se sont terrés dans leurs abris, s'isolant de la fureur et des cris. De rares automobilistes servaient de chauffeurs de taxi à des vieillards piégés par les bombardements, pendant que des blindés de l'ONU fonçaient à travers la ville sans prendre garde aux gens paniqués.

ARRIVÉE DE RENFORTS

Le président bosniaque Alija Izetbegovic a fortement critiqué l'attitude de la Forpronu, se félicitant toutefois que les troupes gouvernementales *« se défendent bien »*. Depuis plusieurs semaines, M. Izetbegovic a évoqué l'éventualité que l'armée bosniaque tente de briser seule le siège de Sarajevo, en l'absence de résultats diplomatiques. Il a promis aux Sarajéviens, dans ses discours télévisés, que la situation évoluerait avant l'hiver prochain. Cependant, les experts militaires estiment que l'armée bosniaque ne possède pas encore une puissance de feu, ni un savoir-faire, nécessaires à la réalisation de cet objectif.

Les forces serbes, postées dans les montagnes, tiennent les tranchées bosniaques à portée de leurs canons et ne peuvent être surprises par des soldats lancés à l'assaut des collines. A l'ouest de l'aéroport, une autre bataille a toutefois lieu depuis plusieurs jours. Mardi, des troupes fraîches ont, selon des sources militaires, rejoint la zone des combats, amenant d'importants chargements d'armes et de munitions.

Sarajevo attend désormais de savoir si ces combats furent un acte isolé, ou s'ils sont le signe annonciateur d'une violente bataille. Malgré le choc, malgré le sentiment de profonde injustice, tous les habitants de la capitale n'étaient pas, mardi, effondrés à l'idée que les combats continuent. *« L'armée doit réagir,* dit une femme. *Nous ne pouvons vivre éternellement encerclés par des assassins. Personne ne nous libérera. »* Certains commentaires étaient parfois enthousiastes, et des hommes promettaient de rejoindre les rangs de l'armée pour la *« bataille finale »*. Cette excitation, cette ivresse de la guerre, furent toutefois de courte durée. Les sentiments ont changé, le soir venu, lorsque la télévision a diffusé les images sanglantes du corps de la petite Azra. *« Plutôt la défaite et la paix que ces atrocités »*, dit une jeune femme. Déchirée entre l'envie de combattre et le besoin de répit, Sarajevo retient son souffle.

Rémy Ourdan

■ **Le « casque bleu » français** de vingt-trois ans, blessé à la tête jeudi 11 mai par un tireur embusqué à Sarajevo, est décédé, lundi soir, à l'hôpital militaire Sainte-Anne de Toulon, a annoncé le ministère de la défense. La mort du caporal Houldef El Hadj, du 21e régiment d'infanterie de marine de Fréjus, porte à trente-sept le nombre de soldats du contingent français tués en trois ans dans l'ex-Yougoslavie. – *(AFP.)*

M. Boutros-Ghali présente à l'ONU différentes « options » sur l'avenir des « casques bleus »

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, a remis en cause, mardi 16 mai, la viabilité et le concept même des « zones de sécurité » décrétées par l'ONU en Bosnie. Alors que les pays fournisseurs de troupes s'inquiètent de la dégradation de la situation sur le terrain, le secrétaire général a présenté quatre options possibles aux membres du Conseil de sécurité : retrait de la Forpronu, maintien du *statu quo*, réponse militaire plus robuste des contingents, ou réduction et redéploiement des forces avec une modification de leur mandat. Selon des diplomates, le secrétaire général aurait personnellement privilégié la dernière de ces options. Un rapport écrit et détaillé doit être présenté au Conseil par les responsables militaires de la Forpronu à la fin de la semaine.

Les quatre options de M. Boutros Ghali sont restées assez vagues pour donner lieu à des interprétations très variées. Selon certaines délégations, dans le souci de mieux assurer la sécurité des soldats de l'ONU, le secrétaire général propose dans les faits l'*« abandon »* des zones de sécurité. A ce propos, un diplomate estime que *« l'option préférée »* de M. Boutros-Ghali assurerait peut-être la sécurité des soldats mais *« certainement pas la sécurité de ces zones »*. Le secrétaire général a paru écarter l'hypothèse d'une attitude plus *« musclée »* de la Forpronu avec recours à des frappes aériennes, mais il a souligné qu'il appartenait aux pays membres du Conseil de décider.

A la fin de la longue journée de mardi, consacrée presque entièrement à la question bosniaque, un diplomate anglo-saxon disait aux journalistes : *« Faites toutes les analyses que vous voulez des propos de M. Boutros-Ghali, mais n'oubliez pas qu'au bout du compte l'option qui l'emportera se trouve à Paris. »*

Dans la conférence de presse qu'il a donnée à la suite de la réunion avec les membres du Conseil, M. Boutros-Ghali a expliqué que son objectif est de faire *« tout ce qui est nécessaire »* pour maintenir les « casques bleus » en Bosnie. Il a rappelé que, depuis trois ans, 162 soldats de la Forpronu, dont 37 français, sont morts et que 1 420 ont été blessés.

« La situation en Bosnie a changé et le rôle de l'ONU doit aussi changer », a dit M. Boutros-Ghali, en ajoutant que pour éviter *« le syndrome somalien »*, à savoir le départ des troupes à la suite de pertes, l'ONU pourrait envisager la réduction et la reconfiguration des ses forces en Bosnie. Evitant à plusieurs reprises des questions sur les zones de sécurité, le secrétaire général a tout de même noté que le Conseil n'avait toujours pas répondu à ses demandes sur la redéfinition de ces zones : *« Le concept des zones de sécurité n'est pas clair et l'ONU n'a pas les moyens de les protéger. J'ai dit cela à deux reprises au Conseil de sécurité. »*

En somme, si la sécurité des soldats de la Forpronu semblait être à la base des réflexions de M. Boutros-Ghali, ainsi que de la plupart des membres du Conseil, alors que Sarajevo subissait ce mardi 16 mai des combats féroces, la vulnérabilité de la population civile en Bosnie ne semblait pas être à l'ordre du jour à New York.

Pour le représentant de la Bosnie-Herzégovine, les options de M. Boutros-Ghali restent *« extrêmement suspectes »*. *« Si la réduction du nombre des soldats dans les zones de sécurité veut dire que le gouvernement bosniaque sera doté des moyens de les défendre lui-même, à savoir la levée de l'embargo sur les armes, nous nous en félicitons,* déclarait l'ambassadeur Mohamed Sacirbey. *Mais si l'ONU a décidé de réduire le nombre des soldats sans nous donner quoi que ce soit en échange, c'est inacceptable. »*

Afsané Bassir Pour

■ **LA HAYE : le Tribunal pénal international** (TPI) chargé de juger les crimes commis dans l'ex-Yougoslavie a annoncé, mardi 16 mai à La Haye, sa décision de reprendre l'enquête menée par les autorités de Sarajevo sur les leaders politique et militaire serbes bosniaques, Radovan Karadzic et Ratko Mladic, ainsi que sur l'ancien chef de leur police spéciale, Mico Stanisic. Cités le mois dernier comme suspects de *« crimes de guerre et crimes contre l'humanité »*, les trois hommes pourraient faire l'objet *« d'ici à la fin de l'année »* d'une mise en accusation. Faisant explicitement référence aux procès de Nuremberg et de Tokyo, le juge a insisté, lors d'une audience publique, sur *« la responsabilité individuelle des personnes en position d'autorité »*. – *(AFP.)*

Les partis « réformateurs » russes tentent de se regrouper face à M. Eltsine

Alors que le président souhaite créer deux blocs centristes pour dominer la Douma, Choix de la Russie, de l'ancien premier ministre Egor Gaïdar, et Iabloko, de l'opposant Grigori Iavlinski, tardent à s'entendre

MOSCOU
de notre correspondante

Dans la foulée du « parti du pouvoir », les opposants réformateurs russes se sont publiquement lancés, lundi 15 mai, dans les manœuvres préélectorales. Six mois de guerre en Tchétchénie, que la population désapprouve toujours dans sa majorité, n'ont pas servi de catalyseur à un regroupement anti-guerre. Les réformateurs ont, en revanche, frémi quand Boris Eltsine a annoncé, lors du sommet russo-américain, sa décision de créer deux grands blocs centristes pour dominer la future Douma.

Les opposants démocrates ne peuvent plus se retrancher derrière leurs craintes – par ailleurs fondées – que les occupants du Kremlin, au plus bas dans les sondages, cherchent à reporter les *élections législatives de décembre* prochain et la présidentielle de juin 1996. Dès le 12 mai, en effet, l'un des deux blocs « eltsiniens » tenait son congrès constitutif en prévision des élections à la Douma. Son nom officiel – « Notre maison la Russie » – a immédiatement été éclipsé au profit de « parti du pouvoir », que ses promoteurs ne désavouent pas. Et pour cause : *la majorité des ministres en* place et une bonne moitié des gouverneurs régionaux ont été sommés d'y participer. Le président n'est autre que Viktor Tchernomyrdine, le chef du gouvernement, qui a aussi la haute main sur les principales richesses du pays : le secteur énergétique et les banques qui s'en nourrissent. Des banquiers et chefs d'entreprise – ceux-là mêmes qui, il y a quelques semaines, annonçaient qu'ils aimeraient soutenir des partis prônant le report des élections – étaient d'ailleurs présents au congrès de ce premier bloc électoral. Ce parti de M. Tchernomyrdine n'a donc aucun souci à se faire pour le financement. Les voix des innombrables victimes de la politique de « stabilisation monétaire » n'étant pas négligeables, un deuxième bloc *« eltsinien »* était prévu : regroupé autour du président de la Douma, Ivan Rybkine, il devait entraîner les agrariens et autres partis de centre-gauche, dont les Femmes de Russie, pour faire contrepoids au Parti communiste et aux ultra-nationalistes. Mais les « agrariens » comme les Femmes refusent de se fondre dans un bloc patronné par le pouvoir.

MARCHE ARRIÈRE

La même logique est partiellement à l'œuvre dans le « camp démocrate ». Comme lors des élections de décembre 1993, *il s'agit* principalement de deux partis : Choix de la Russie d'Egor Gaïdar et Iabloko de Grigori Iavlinski. Le premier souffre d'avoir été le parti au pouvoir en 1992 – au temps de la brutale libération des prix – et d'avoir approuvé l'assaut contre le Parlement en octobre 1993. Le second ne porte pas ces tares et bénéficie de la relative popularité de son chef, le seul à pouvoir espérer, dans le camp réformateur, un succès lors d'une présidentielle. Ce qui explique en partie pourquoi ils n'arrivent pas à s'entendre malgré, semble-t-il, une forte attente dans la population.

Un pas a cependant été fait, dimanche dernier, lors de l'émission télévisée « Itogui » : sur le plateau, MM. Gaïdar et Iavlinski ont échangé de bonnes paroles, le premier n'excluant pas de soutenir le second lors de la présidentielle. Le lendemain, M. Gaïdar annonçait avoir reçu mandat de son parti pour engager des négociations avec Iabloko en vue d'une alliance électorale. Mais M. Iavlinski faisait aussitôt marche arrière : son état-major, dit-on, estime que le nom de M. Gaïdar accolé au sien lui ferait perdre des voix.

Pour autant, les prises de position publiques sont en passe de s'ajouter aux jeux de coulisses, *« à treize mois de l'élection présidentielle »*, comme l'a souligné Grigori Iavlinski, pour bien marquer que seule cette dernière compte vraiment. Boris Eltsine n'aurait pas d'autre choix que d'accepter des élections à la Douma, dont le poids dans la conduite des affaires est pratiquement nul, comme l'a démontré la guerre en Tchétchénie. C'était aussi, pour le Kremlin, le seul moyen de connaître l'état réel du pays pour ajuster son action en vue de la présidentielle. Avec, de plus, une Cour constitutionnelle qui lui est favorable, les ambitions du « parti du pouvoir » sont loin d'être désespérées. C'est pourquoi Grigori Iavlinski a souligné, lorsqu'il fut reçu avec une poignée d'autres chefs de file de l'opposition par Bill Clinton à Moscou, que l'avenir de la démocratie en Russie tient moins à la tenue des élections aux dates prévues qu'à la façon dont elles se dérouleront. Le parti Iabloko n'étant pas le seul à douter de leur honnêteté.

Ce qui ne dispense pas les hommes politiques d'énoncer des programmes, et c'est là qu'Egor Gaïdar cherche à gagner des points. Alors que Grigori Iavlinski se borne à cultiver l'image d'un opposant irréductible, le chef de *Choix de la Russie* a énuméré les points fondamentaux de divergence qui l'empêchent de participer au bloc électoral de « centre-droit » créé par le Kremlin : la Tchétchénie, la militarisation du pays (où la réforme de l'armée est remplacée par un allongement du service militaire) et les privilèges toujours accordés, dit-il, aux secteurs énergético-mafieux et aux lobbies agricoles.

En revanche, affirme Egor Gaïdar, son parti soutient la politique économique menée au Kremlin *par un de ses membres*, le premier vice-premier ministre, Anatoli Tchoubaïs, le « père des privatisations ». Mais ce dernier, également sollicité par le « parti du pouvoir », a annoncé, lundi, qu'il suspendait sa participation aux deux mouvements *« pour se concentrer sur ses responsabilités économiques »*. C'est ce qui avait valu son succès, il y a un an et demi, à Viktor Tchernomyrdine. Et la retenue que manifeste à son tour M. Tchoubaïs paraît assez raisonnable pour un homme qui a de l'ambition dans la Russie d'aujourd'hui.

Sophie Shihab

L'OPPOSITION CHERCHE À PRENDRE LE POUVOIR !
EN DÉMOCRATIE, L'OPPOSITION EST TOUJOURS DANS L'OPPOSITION !
PANCHO

■ **ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE : M. Gorbatchev envisagerait d'être candidat** à l'élection présidentielle de 1996, a indiqué, mardi 16 mai, le journal autrichien *Der Standard*, qui se réfère à une conversation entre un de ses collaborateurs et l'ancien président de l'URSS, en marge d'un colloque organisé à Saint-Pétersbourg. – *(AFP.)*

Virulente campagne électorale en Espagne

Les polémiques se multiplient entre le gouvernement et l'opposition conservatrice à l'approche des municipales

MADRID
de notre correspondant

José Maria Aznar, chef de l'opposition au pouvoir socialiste n'est pas encore président du gouvernement, mais c'est comme s'il l'était. *« Même avant d'arriver au gouvernement de l'Espagne, nous assumons les responsabilités de ceux qui ont la charge de gouverner. Nous ne les rejetons pas, nous prenons des engagements et nous faisons des propositions concrètes pour l'avenir du pays »*, s'est exclamé le 16 mai le président du Parti populaire (PP, droite), lors d'un meeting placé dans le cadre de la campagne pour les élections municipales et régionales du 28 mai. C'est pour cette raison que M. Aznar ne veut pas répondre aux attaques des socialistes. *« J'ai déjà reçu trop d'insultes, trop de critiques : qu'ils se consacrent à cela, nous autres nous nous consacrons à la tâche de gouverner »*, a indiqué, serein et hautain, celui qui a effectivement de bonnes chances de devenir le prochain responsable de l'exécutif. D'ici là, il faudra malgré tout gagner le scrutin à venir mais surtout les élections législatives qui, en principe, ne devront avoir lieu qu'au printemps de 1997.

RÉFORME FISCALE

L'échéance du 28 mai ne s'annonce pas, il est vrai, trop difficile pour la principale formation d'opposition. Mais si l'on en juge par les premières passes d'armes, dès l'ouverture de la campagne à la fin de la semaine dernière, la bataille sera à couteaux tirés. Une violente polémique a surgi entre le gouvernement et le parti conservateur sur la réforme fiscale proposée par le PP, qui a refusé de répondre clairement aux contradictions soulevées par les modifications de la baisse de l'impôt sur le revenu. Francisco Alvarez Casco, numéro deux du PP, a même affirmé sans rire que les détails de la réforme ne seraient connus que quand son parti serait au pouvoir. Ce que Pedro Solbes, ministre de l'économie et des finances, a qualifié de *« chèque en blanc »*.

Pour le moment, le PP pratique l'esquive et brandit son tout nouveau programme après s'être fait tant reprocher de ne pas en avoir. Le parti au pouvoir tente d'en débusquer les lacunes afin d'amener son rival à se découvrir un peu plus. Mais le PP reste de marbre face aux attaques violentes du numéro deux du PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol), Alfonso Guerra, qui n'hésite pas à lancer que José Maria Aznar a plus ou moins flirté avec les phalanges dans sa jeunesse ou à l'accuser de *« parler avec ceux de l'Opus Dei »*. Face à ce durcissement des socialistes, qui font campagne sur le thème *« justement maintenant »* (il faut voter socialiste), le PP oppose le mot d'ordre *« solutions »*, car, pour José Maria Aznar, le 28 mai va indiquer au PSOE *« la porte de sortie »*.

LA BOURSE REMONTE

En attendant, le régime menacé du président Felipe Gonzalez a sorti toute l'artillerie pour tenter de limiter les dégâts dans les municipalités et à la tête des administrations régionales. L'amélioration des indices économiques, à l'exception de l'inflation (5,2 % sur un an), vient à point nommé pour démontrer le bien-fondé d'une politique économique rigoureuse. La croissance devrait dépasser les 3 % cette année et M. Solbes parie que, en 1996, l'Espagne aura l'indice européen le plus élevé. Le chômage – dont le taux est le plus fort d'Europe – est en baisse pour le troisième mois consécutif. Sur un an, la baisse est de 237 000 personnes pour se situer désormais à 2,5 millions de chômeurs selon les chiffres de l'INEM, équivalent de l'ANPE. L'objectif de création d'une moyenne de mille emplois par jour est pour le moment tenu.

Autre bonne nouvelle, qui réconforte les socialistes, la nette remontée de la Bourse et l'amélioration de la peseta qui, au cours des deux dernières semaines, ont pratiquement récupéré les pertes des cinq derniers mois. La dévaluation de 7 % du 5 mars est effacée, ce qui fait dire au gouvernement que ce quatrième réajustement de la monnaie espagnole n'était pas aussi dramatique que les prophètes de malheur le disaient. On est passé d'une situation *« trop pessimiste à une autre trop optimiste »*, tempèrent les analystes.

Dans ces conditions, Felipe Gonzalez espère bien amortir la probable défaite du 28 mai pour ensuite profiter de la relance économique qui s'annonce ferme et utiliser le tremplin de la présidence européenne du deuxième semestre afin de magnifier l'action de son gouvernement. Ces deux facteurs placeraient les socialistes dans une position meilleure au début de l'an prochain au cas où il faudrait anticiper les élections générales, ce que le président Gonzalez refuse actuellement, arguant du soutien des nationalistes catalans qui lui confère une majorité absolue.

GRÈVE DES MÉDECINS

Dans l'immédiat toutefois, le pouvoir est aux prises avec un conflit social qui, depuis le début de la semaine dernière, ne cesse de prendre de l'ampleur. Les deux tiers des hôpitaux du secteur public sont affectés par une grève des médecins qui réclament une augmentation de salaires de 100 000 pesetas (4 000 francs), alors que l'administration n'offre que 30 000 pesetas. Toutes les tentatives de négociations ont pour l'instant échoué et le mouvement continue de s'étendre. Ce conflit dur a d'importantes répercussions sur le système sanitaire déjà déficient en raison de l'inadaptation de l'offre par rapport à la demande. S'il s'éternise, il risque de déborder sur la campagne électorale déjà passablement crispée.

Michel Bole-Richard

L'attentat d'Oklahoma City ranime la controverse sur le droit de porter des armes

Aux Etats-Unis, le travail d'influence exercé par la National Rifle Association est critiqué

Une circulaire que la NRA, le groupe de pression américain sur les armes à feu, a adressée à ses millions adhérents fait scandale : on y compare les agents du FBI à des « *nazis* ». C'est ce type de rhétorique qui alimente la mouvance d'extrême droite dont sont issus les deux suspects inculpés dans l'attentat d'Oklahoma City. Incidemment, le débat sur l'interprétation du « *droit* » des Américains à posséder des armes est rouvert.

WASHINGTON
de notre correspondante

Le lobby américain des armes à feu, la toute-puissante National Rifle Association (NRA), a perdu l'un de ses trois millions quatre cent mille membres. Pas de quoi, *a priori*, semer le trouble dans l'imposant immeuble de verre bleu qui abrite, en Virginie, le siège de l'organisation. Pourtant, dans l'onde de choc de l'attentat d'Oklahoma City, cette défection-là ébranle la NRA, grande pourvoyeuse de fonds électoraux : le transfuge n'est autre que l'ancien président George Bush, qui a fait connaître les raisons de sa démission.

Chasseur invétéré, George Bush a voulu, par ce geste, protester contre le contenu d'une lettre de la NRA à ses adhérents peu avant l'attentat à la bombe qui a causé, le 19 avril, la mort de 167 personnes dans un bâtiment fédéral d'Oklahoma City. En comparant les agents fédéraux des forces de l'ordre à des *« nazis »*, en les qualifiant de *« bandits »* prêts à *« tuer les citoyens respectueux de la loi »*, cette circulaire, a déclaré M. Bush, *« offense profondément* [son] *sens de la décence et de l'honneur »*. Tandis que le président Clinton enfonçait le clou, lundi 15 mai, en rendant hommage à *« la belle lettre »* de son prédécesseur républicain, la NRA, sur la défensive, achetait, le même jour, une page entière de publicité dans une demi-douzaine de journaux, dont le *New York Times* et le *Washington Post*, afin de répondre à George Bush.

Bien que commis à l'explosif et non à l'arme à feu, l'attentat d'Oklahoma City a remis la NRA sur la sellette. Sa rhétorique, sous couvert de défendre le droit à porter des armes, alimente la mouvance d'extrême droite dont sont issus les deux suspects jusqu'ici inculpés, Timothy McVeigh et Terry Nichols, mouvance hostile aux agents de l'autorité fédérale. Cette rhétorique s'appuie essentiellement sur une interprétation de la Constitution que la plupart des juristes estiment erronée : le deuxième amendement, affirment les partisans des armes à feu, consacre *« le droit inviolable des gens à porter et détenir une arme »*, sorte de spécificité du folklore américain. L'équivalent, pour eux, du sacro-saint premier amendement qui proclame, lui, la liberté d'expression, de réunion et de religion.

Les Américains croient peu aux mesures de limitation

Selon un sondage publié dans la dernière édition de l'hebdomadaire *US News and World Report*, 52 % des Américains estiment que les mesures visant à contrôler les ventes d'armes à feu ne sont pas un moyen efficace de freiner leur utilisation criminelle. 41 % des personnes interrogées pensent le contraire. Par ailleurs, le Texas, qui était l'un des onze Etats américains interdisant le port d'armes dans la plupart des circonstances, a changé son fusil d'épaule, mardi 16 mai. La Chambre des représentants de l'Etat a autorisé les Texans de plus de vingt et un ans à porter une arme « *non apparente* ». Les candidats devront suivre une formation d'une dizaine d'heures et payer 140 dollars avant d'obtenir un permis obligatoire.

C'est, proteste Dennis Henigan, conseiller juridique au Center to Prevent Handgun Violence à Washington, *« une illusion constitutionnelle »*. Car la NRA omet de citer l'intégralité du deuxième amendement : *« Une milice bien ordonnée étant nécessaire à la sécurité d'un Etat libre, le droit du peuple à porter et détenir des armes ne pourra être enfreint »*. On le voit, la première partie de la phrase limite la seconde, puisque cet amendement avait été écrit en 1791 dans un contexte historique bien précis : dans le débat de l'époque entre fédéralistes et antifédéralistes, ces derniers, soucieux de se prémunir contre la « tyrannie » d'un gouvernement national, avaient eu à cœur d'ajouter à la Constitution une Déclaration des droits (Bill of Rights) de dix amendements, dont le deuxième prévoyait l'existence de milices de citoyens susceptibles de défendre chaque Etat. Ces milices ont aujourd'hui été remplacées par la National Guard, corps armé placé sous l'autorité des Etats.

La jurisprudence est à cet égard assez claire. Chaque fois que la Cour suprême a eu à se prononcer sur le deuxième amendement, elle l'a fait dans un sens restrictif, en évitant de reconnaître un droit individuel à la possession d'armes : le *« but évident »* de l'expression du droit de porter et détenir des armes était, dans l'esprit des pères fondateurs, d'*« assurer la continuation et l'efficacité »* des milices d'Etat, a estimé la Cour dans un arrêt-clé de 1939, *United States versus Miller*. Plus récemment, la justice américaine n'a rien trouvé à redire lorsqu'une ville de la grande banlieue de Chicago, Morton Grove, a décidé d'interdire les armes de poing sur le territoire de la commune : *« Le deuxième amendement ne garantit pas le droit de porter et de détenir des armes »*, a jugé une cour d'appel fédérale ; la Cour suprême a, en 1983, approuvé ce jugement.

Au fil des années, le lobby des armes à feu a pourtant réussi à semer le doute sur ces interprétations des plus hautes instances judiciaires, et les revues spécialisées des amateurs d'armes réclament régulièrement *« un vrai débat national sur le second amendement »*. L'idée a si bien fait son chemin qu'en 1991, année du bicentenaire du Bill of Rights, 62 % des Américains étaient convaincus que la Constitution garantissait le droit individuel à porter une arme, selon un sondage. *« La NRA a fait un travail de désinformation absolument remarquable »*, relevait alors le juge Warren Burger, qui siégea à la Cour suprême de 1969 à 1986.

DISPUTES DE JURISTES

Le président des Etats-Unis lui-même se serait-il laissé abuser ? Il a en tout cas étonné les experts lorsque, quelques jours après l'attentat d'Oklahoma City, il a déclaré : *« On a le droit de croire ce que l'on veut, on a le droit de dire ce que l'on veut, on a le droit de porter et de détenir des armes, on a le droit de mettre un uniforme pour sortir le week-end. Mais on n'a pas le droit de tuer des Américains innocents. »* Dans les colonnes du courrier des lecteurs du *New York Times*, les juristes ont recommencé à s'affronter : *« Avec la disparition des milices d'Etat, l'entière substance du deuxième amendement est devenue obsolète*, écrit un professeur de droit de Columbia University ; *le président n'a pas à s'en préoccuper »*. Faux, rétorquent trois de ses collègues d'autres universités, c'est là *« une vision discréditée du deuxième amendement »*.

La tragédie d'Oklahoma City a, au moins provisoirement, brisé l'élan des républicains et du lobby des armes à feu pour repousser la législation sur le contrôle des armes ; il s'agit essentiellement de deux lois, votées en 1993 et en 1994 sous l'impulsion de Bill Clinton, l'une instituant une période d'attente de cinq jours avant l'achat d'une arme pour vérifier les antécédents judicaires du client, l'autre interdisant dix-neuf types d'armes d'assaut. L'abrogation de cette dernière par le Congrès était inscrite à l'ordre du jour pour la mi-mai : les dirigeants républicains viennent d'en reporter la discussion à l'automne.

Par une étrange coïncidence, c'est dans ce climat peu propice à la libre circulation des armes que la Cour suprême a invalidé, le 26 avril, par cinq voix contre quatre, une loi fédérale de 1990 interdisant la possession d'armes à feu dans un rayon de 300 mètres autour des écoles. Le président Clinton s'est dit *« terriblement déçu »* par cette décision, qu'il a promis d'essayer de contourner par de nouvelles approches. En réalité, cette décision ne traduit pas une hostilité de principe au contrôle des armes à feu, mais une volonté de freiner une dérive « fédéraliste » du Congrès qui, depuis un arrêt historique de 1937, a tendance à légiférer dans des domaines relevant théoriquement de la compétence des autorités locales ou des Etats, comme la sûreté publique ; quarante des cinquante Etats américains ont d'ailleurs leurs propres lois interdisant les armes à feu à l'école. Les partisans de la limitation des armes à feu ont néanmoins pris la décision de la Cour suprême comme un avertissement : pour le sénateur démocrate Herb Kohl, *« c'est une invitation à attaquer en justice d'autres lois fédérales sur les armes, sur la drogue, sur les droits civiques ou sur l'environnement »*. Une brèche est-elle ouverte ? L'ironie serait que, à défaut de parvenir à ses fins politiquement au Congrès, le lobby des armes à feu obtienne, par ce biais juridique, gain de cause devant la Cour suprême.

Sylvie Kauffmann

Les habits neufs du président argentin

A peine réélu, Carlos Menem s'attache à modifier son image

BUENOS AIRES
de notre envoyé spécial

Décidément, Carlos Saul Menem est un homme déroutant, à plus d'un titre. Certes, il n'a jamais cessé de l'être, mais il persiste à surprendre son monde avec une singulière application. Alors qu'il vient d'être réélu à la présidence – ce qui est on ne peut plus remarquable en Argentine – et bien réélu, puisqu'il dispose désormais d'une majorité absolue au Parlement, M. Menem reste insatisfait.

Dimanche soir, pour sa première apparition publique, juste après l'annonce de sa victoire, un journaliste vedette de la télévision s'est étonné ouvertement de ne pas le voir « triomphant ». M. Menem a eu une excuse immédiate : il ne pouvait se réjouir outre mesure, puisqu'il portait toujours le deuil pour la mort de son fils *« Carlito »*, tué dans un accident d'hélicoptère deux mois plus tôt.

Lundi soir, M. Menem a rejoué avec constance cette scène du triomphe très modeste. Devant un groupe de journalistes européens, il s'est évertué à compléter sa nouvelle image. Coiffé court et avec soin, vêtu d'un costume bleu marine très strict, il a parlé avec une courtoisie appuyée, sur un ton un peu las. Et cependant, il ne s'est pas privé de dénoncer l'image *« déplorable »* que continue de véhiculer à son endroit la presse, étrangère notamment.

Qu'on se le dise : son parti et son pays ont *« changé »* ; sous-entendu : Carlos Menem aussi. Que ceux qui l'avaient connu au moment de sa conquête du pouvoir oublient l'image qu'il s'était soigneusement construite alors, celle d'un fils d'immigrants proche-orientaux, qui avait poussé le sens de l'intégration jusqu'à se donner l'allure d'un *« gaucho »* aux cheveux longs. Et entendait résolument reprendre le flambeau vénéré du péronisme.

PÉRONISME « MODERNISÉ »

Quel *« changement »* ! – mot qui revient sans cesse dans sa conversation. Peron avait nationalisé, Menem a privatisé. Le très populaire général Peron était considéré comme anti-américain, au point d'être fustigé pour son *« neutralisme »* quasi *« nazi »* durant la deuxième guerre mondiale. M. Menem s'est rabiboché avec les Etats-Unis, comme il a trouvé un *modus vivendi* avec la Grande-Bretagne, en souhaitant parvenir à *un gentleman agreement* sur la souveraineté des Malouines.

L'Argentine a oublié son nationalisme pour se lancer avec détermination dans l'expérience du Mercosur, le marché commun de l'Amérique australe, et s'est replacée dans la communauté internationale jusqu'à fournir ses contingents de « casques bleus » ici ou là.

Pour les prochaines années de son nouveau mandat, M. Menem n'a qu'un sobre mot d'ordre : *« Continuer à réformer »*, c'est-à-dire libéraliser davantage et tous azimuts. Quand on lui dit qu'il a contredit le péronisme, il répond que si des portraits du général Peron et de sa *« sainte »* femme *« Evita »* sont au mur de sa salle d'audience, cela ne peut surprendre dans un pays où son prédécesseur radical, Raul Alfonsin, avait pris la décision de baptiser deux artères de Buenos Aires des noms de ce couple toujours béni par la plupart des Argentins.

Mais quand le chef de l'Etat soigne sa nouvelle image, son *« ami »* Eduardo Duhalde, gouverneur de la province de Buenos Aires, se veut plus direct. Il dit que le parti péroniste est *« davantage un mouvement, un outil électoral, en permanente évolution, qui n'a jamais eu de véritable doctrine »*. Dans ces conditions, comment s'étonner que le péronisme se soit *« modernisé »*, comme le déclare M. Menem, et que ce dernier ait oublié ses frasques et ses éclats, ses promesses présomptueuses, pour se présenter comme un chef d'Etat *« comme les autres »*.

Francis Cornu

Des « amis » français de l'Irak organisent un colloque à Paris

Ce forum vise à relancer la coopération avec Bagdad

Munie de *visas délivrés par le Quai d'Orsay*, une délégation de hauts fonctionnaires irakiens, parmi lesquels un diplomate déclaré *persona nongrata* en 1990, tente de sortir de son isolement international le régime de Saddam Hussein. Ce dernier vient d'envoyer un chaleureux télégramme de félicitations au président Chirac.

IL FAUT VOUER à l'Irak une indéfectible « amitié » pour organiser, mercredi 17 mai – jour de la passation de pouvoirs entre François Mitterrand et Jacques Chirac –, un colloque sur les *« perspectives de coopération avec l'Irak »*. L'Association pour le développement des relations arabo-françaises (Adraf) n'a pas hésité à le faire. Une délégation irakienne de sept membres, conduite par Salah el Moukhtar, président de l'Organisation pour la paix, l'amitié et la solidarité assistera à ce forum, qui aura lieu à l'Assemblée nationale.

Créée en 1991, l'Adraf est une association privée. Son président, Ahmed Chaker, qui a maille à partir avec la justice française, a ses entrées en Irak, où il pilote les hommes d'affaires étrangers. Mais sont annoncées, lors du colloque, des *« interventions »* de deux députés de la « majorité », Yves Bonnet – ancien directeur de la DST sous la gauche, député UDF-RPR de la Manche –, et Jacques Féron – député CNI, app. RPR à Paris, adjoint au maire. M. Bonnet a été contacté dans le cadre des consultations visant à former un nouveau gouvernement (*Le Monde* des 14-15 mai). Deux sénateurs – Serge Mathieu et Jean-Jacques Robert – devraient, eux aussi, prendre la parole.

La délégation irakienne, dont les membres sont de hauts fonctionnaires des ministères de l'industrie, de l'agriculture, de la santé, du commerce et des affaires étrangères, doit séjourner une semaine à Paris, et y rencontrer des représentants de sociétés françaises. Oudaï el Tayi, ancien attaché de presse à l'ambassade d'Irak en France, aujourd'hui vice-président de l'association Irak-France et directeur de l'agence irakienne de presse, fait partie du voyage. Il n'y aurait rien à y redire, si, comme d'autres diplomates irakiens, M. el Tayi n'avait pas été déclaré *persona non grata* en France, en septembre 1990 – après l'invasion du Koweït – pour activités d'espionnage et de renseignements. Aurait-il donc été « blanchi » ?

LA LEVÉE DE L'EMBARGO

Cette délégation est munie de visas délivrés par le Quai d'Orsay, contrairement à ce qui s'était passé en octobre 1994, lorsque le ministère des affaires étrangères avait été mis devant le fait accompli de l'arrivée imminente d'une délégation irakienne, à laquelle le ministère de l'intérieur s'était chargé d'accorder les autorisations d'entrée (*Le Monde* du 31 octobre 1994).

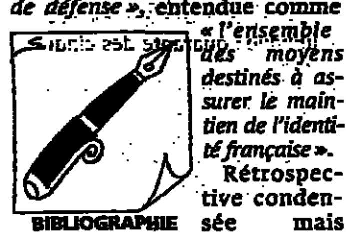
Tout en demeurant extrêmement prudents – la France, disent-ils, quel que soit son président, est liée par les résolutions du Conseil de sécurité vis-à-vis de l'Irak –, les « amis » de Bagdad, toutes tendances politiques confondues, espèrent que, sous la présidence de M. Chirac, les choses bougeront. *Les Amitiés franco-irakiennes* – qui viennent d'élire un nouveau président en la personne de l'ambassadeur Marc Bonnefous, ancien directeur d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient au Quai d'Orsay et ancien conseiller diplomatique du gouvernement de M. Chirac – ont lancé un nouvel appel pour la levée de l'embargo contre l'Irak, qui a déjà recueilli une cinquantaine de signatures d'intellectuels.

Dans une lettre adressée au président élu, Saddam Hussein a appelé de ses vœux une amélioration des relations avec Paris, *« Je souhaite vous rappeler l'action commune que nous avons menée il y a vingt ans pour construire des relations privilégiées entre l'Irak et la France »*, écrit-il. Et d'ajouter : *« Après votre accession à la présidence de la France, nous espérons que les relations entre nos deux pays reprendront leur cours, sur les mêmes bases et avec la même vitalité, dans l'intérêt mutuel et celui de la paix, de la sécurité, du développement et de la justice, dans notre région et dans le monde. »*

Mouna Naïm

L'avenir des relations entre la France et le monde arabe

JACQUES FRÉMEAUX a choisi de traiter les relations de la France avec *« le monde arabe »*, depuis 1958, sous l'angle de *« la politique de défense »*, entendue comme *« l'ensemble des moyens destinés à assurer le maintien de l'identité française »*.



BIBLIOGRAPHIE

Rétrospective condensée mais complète tant pour ce qui concerne les relations bilatérales que les événements ou thèmes-clés de cette région. Spécialiste d'histoire coloniale des XIX[e] et XX[e] siècles et de l'histoire du monde arabe contemporain, l'auteur est professeur d'histoire contemporaine à l'université de Paris-IV (Sorbonne). De la guerre d'Algérie à celle du Golfe, en passant par les ventes d'armes, la guerre du Liban, la menace terroriste, l'islamisme et l'immigration, son ouvrage déborde sur les voisins du monde arabe, l'Iran et Israël, mais aussi sur la sécurité en Méditerranée et en Europe.

Sans jamais contester le devoir de *« vigilance »*, voire la nécessité de construire *« un solide système de défense, de nature à dissuader les aventuriers de tous ordres »*, Jacques Frémeaux n'en relativise pas moins les menaces. Il ne faut pas, dit-il, que les Français voient *« de nouveaux Hitler dans les Saddam* (Hussein), *les Khomeiny et leurs épigones »*. Rien ne prouve à son avis que *« les islamistes soient animés d'une idéologie plus dangereuse pour la paix mondiale que des régimes nationalistes, comme l'exemple irakien l'a amplement montré »*. L'auteur met aussi en garde contre la tentation d'*« amplifier »* le terrorisme. La France, estime-t-il, doit se construire un système de défense qui ne soit pas contredit par les exportations d'armement, et se doter d'une politique qui contribue à la stabilité économique et sociale de cette région.

Dans *Paris, capitale arabe*, Nicolas Beau, journaliste à *L'Expansion*, évoque, à travers les réseaux qui se sont faits et défaits à Paris, le dépérissement progressif des relations entre la France et les Etats arabes. *« Ni histoire diplomatique, ni étude sociologique, encore moins analyse politique internationale »*, l'ouvrage est une enquête sur les relations avec quatre pays : Irak, Libye, Algérie et Maroc. Bilan négatif si l'on exclut les soutiens que le royaume chérifien s'est assuré. Plus grouillant d'anecdotes est le récit des tentatives avortées de créer des groupes de pression et du foisonnement éphémère de la presse *« sous influence »*. Un chapitre sur l'Institut du monde arabe (IMA) en dit long sur les grenouillages en tous genres et les influences exercées par les régimes arabes sur son président Edgard Pisani. D'où la paralysie de l'IMA, censé être une *« oasis de liberté »*, mais devenu un centre culturel *« sans âme, sans impulsion, sans actualité »*.

Un long développement est consacré aux immigrés et à la montée de l'islamisme. L'auteur mise sur le *« sang neuf »* de l'immigration et souhaite que Paris se focalise sur ces *« solides anticorps »* à la *« dérive islamiste »* qui se constituent au sein des communautés d'origine étrangère. Paris pourrait aussi devenir, selon lui, *« la capitale d'une théologie musulmane moderniste, d'une presse arabe vivante, d'échanges universitaires au long cours, de transferts technologiques fructueux »*.

M. Na.

★ ***Le Monde arabe et la Sécurité de la France depuis 1958***, **par Jacques Frémeaux, Presses universitaires de France, 327 p., 198 F.**
★ ***Paris, capitale arabe***, **par Nicolas Beau, Le Seuil, 319 p., 130 F.**

Les « étudiants en religion » afghans vont de défaite en défaite

Le camp de l'ex-président Rabbani conforte sa position politique

Dirigées par le *commandant Massoud*, les forces de l'ancien président Rabbani – installé à Kaboul depuis fin 1992 et toujours en place malgré ses *promesses de départ* – marquent des *points* sur le terrain face à ces *talibans* qui avaient défrayé la chronique cet hiver. Le « camp présidentiel » *cherche aussi à reprendre l'initiative politique,* renouant le dialogue avec un homme-clé du pays : le général ouzbek Rashid Dostom.

DÉJÀ DUREMENT refoulés de Kaboul, début mars, par les forces loyales à l'ancien président Rabbani *sous le commandement* d'Ahmed Shah Massoud, et désormais harcelés sur une nouvelle ligne de résistance *située* à une quarantaine de kilomètres au sud-ouest de la capitale afghane, les *talibans* sont en train de subir une autre défaite *dans l'ouest du pays, annonce* l'AFP.

Les « étudiants en religion » *avaient entrepris,* au printemps, de tourner leur effort stratégique contre le principal allié de l'ex-chef de l'Etat : Ismaïl Khan, un Tadjik *qui, après avoir tenu en respect* l'armée rouge dans les années 80, a été nommé *« émir de l'Ouest »* par les notables d'une demi-douzaine de provinces centrées sur Hérat. Or, après une poussée qui les avait menés, en avril, à 65 kilomètres au *sud de cette métropole* de l'Afghanistan occidental, ils se font, depuis le début mai, repousser vers leur propre « camp de base » : Kandahar – principale ville du sud de l'Afghanistan et capitale de l'ethnie majoritaire pashtoune – *dont ils s'étaient emparés* sans coup férir, début novembre 1994.

Après avoir essuyé une défaite *devant la base aérienne* ex-soviétique de Shindand et avoir ainsi perdu la province de Farah, ils ont livré de durs combats à Zaranj, *chef-lieu de la province de* Nimrouz. Là, l'aviation et l'artillerie des « présidentiels » (les soldats d'Ismaïl Khan ont été rejoints par deux *mille hommes envoyés en* renfort par Kaboul) ont bombardé leurs positions pendant deux jours avant de réussir, selon une source iranienne, à les chasser, le mardi 16 mai. *« Un grand nombre »* de *talibans* auraient été tués, selon l'agence iranienne Irna. Les « étudiants-soldats » ont été, en outre, vivement « accrochés », mardi, au*tour de Delaran, à 200 kilomètres* à l'ouest de Kandahar. Leurs adversaires auraient déjà pris des positions *dans l'Helmand, province li*mitrophe de Kandahar.



Entrés dans le *« grand jeu »* afghan à l'automne 1994, les *talibans* – *de jeunes guerriers aux convictions intégristes qui s'étaient* d'abord réunis autour d'écoles coraniques, notamment dans les camps de réfugiés du Pakistan – avaient rapidement accumulé les succès, jusqu'à dominer, à la fin de l'hiver, *une douzaine de provinces* du sud de l'Afghanistan, la seule partie du pays qui, à ce jour, demeurait sans structure politique après la chute, *en avril 1992,* du communisme.

« TUTEUR » DES CHIITES

Si ces succès se confirmaient, ils renforceraient la main de M. Rabbani, qui n'évoque plus l'hypothèse de son retrait du devant de la scène politique. Il est vrai que nul ne le lui demande plus avec insis*tance depuis que le secrétaire gé*néral des Nations unies, prenant acte des échecs successifs de son organisation *en* Afghanistan – en dernier lieu de celui, cet hiver, de l'ancien ministre des affaires étrangères tunisien Mahmoud *Mestiri – a renoncé à avoir un re*présentant personnel dans ce pays.

Devenu « *tuteur* » de fait des nombreux *chiites* de Kaboul depuis qu'il a infligé une rude défaite à leur organisation (Wahdat) au début de mars dans le sud de la capitale, le *camp présidentiel tente* maintenant de se réconcilier avec un autre de ses anciens alliés devenu son adversaire dans ce puzzle *complexe et mouvant* : le chef des milices ouzbèkes ex-communistes Rashid Dostom, « patron » de fait d'une bonne *partie* du nord du pays autour de la grande ville de Mazar I Sharif, qui jouit de surcroît de l'appui *inconditionnel* de l'Ouzbékistan et de celui, plus nuancé, de la Russie. Le 1er janvier 1994, le général Dostom s'était, en *un nouveau retournement,* allié au chef intégriste Gulbuddin Hekmatyar, après qu'il eut aidé le commandant Massoud d'abord à renverser le régime de Najibullah *hérité de l'ex-URSS, puis à confor*ter à Kaboul son pouvoir face aux autres factions islamiques.

Le camp présidentiel a reconnu pour la première fois le 15 mai, indique l'AFP, qu'un *« contact »* a été pris avec Rashid Dostom, contre *lequel M. Rabbani avait* pourtant lancé une déclaration de *« djihad »* (guerre sainte) en 1994. Abdur *Rahman,* ministre de l'aviation et bras droit politique d'Ahmed Shah Massoud, a déclaré avoir récemment rencontré le général Dostom à *Moscou. Les contacts portent* notamment sur la réouverture de la route du Salang, qui relie la capitale au nord du pays à travers l'Hindou Kouch. Les autres points en discussion, précise l'AFP, sont la fin de *« l'état de guerre »* entre les deux *factions,* la libération mutuelle de leurs prisonniers et la levée de l'ordre de « guerre sainte » lancé contre *le* Jumbish (Mouvement national islamique) de Rashid Dostom.

Cette annonce est importante. *Le retournement* du général ouzbek, début 1994, avait en effet été consécutif à des menaces formulées à son encontre par le camp Rabbani et partiellement mises en œuvre sur le terrain militaire dès l'automne de 1993. Et maint observ*ateur avait pu alors noter que* l'échec du commandant Massoud avait été son incapacité – à lui, Tadjik, membre d'une minorité – à concevoir et mettre en œuvre une politique reconnaissant les autres minorités, qu'il s'agisse des Ouzbeks *ou des Hazaras chiites. Le* contact ainsi repris avec le chef de l'une des principales ethnies d'Afghanistan augure peut-être, de la part de l'homme fort de Kaboul, d'une approche nouvelle, moins « jacobine », et donc plus afghane.

Jean-Pierre Clerc

Une épidémie due au virus Ebola sévit chez des primates de Côte-d'Ivoire

SANS L'ACTUELLE épidémie zaïroise, l'information serait sans doute restée confinée au cénacle des réunions et des revues spécialisées de biologie et de médecine tropicale. Elle sera détaillée dans les colonnes de l'édition du 20 mai *de l'hebdomadaire britannique The Lancet.* Il est acquis qu'une épidémie due à une nouvelle souche du virus Ebola sévit, depuis plusieurs *mois,* chez des singes primates de Côte-d'Ivoire. Le fait a été confirmé à l'institut Pasteur de *Paris par le docteur Bernard* Le Guenno et l'équipe du Centre national de référence des fièvres hé*morragiques, qu'il dirige avec le* docteur Marie-Alice Camprasse.

L'isolement de ce virus a pu être récemment fait chez une éthologue suisse qui a participé, il y a quelques mois, à une mission scientifique en Côte-d'Ivoire. En *novembre 1994, lors de l'autopsie* d'un singe contaminé, cette femme s'est infectée après avoir manipulé du sang de cet animal. L'apparition de symptômes infectieux inquiétants devait conduire à son hospitalisation à Abidjan puis à *son rapatriement* dans un établissement helvétique. Les différentes investigations biologiques *ne devaient pas permettre de* conclure. Le diagnostic de dengue hémorragique initialement évoqué n'a pu être confirmé.

Grâce aux investigations du docteur Pierre Formenty, médecin vétérinaire et spécialiste d'épidémio*logie en poste en Côte-d'Ivoire,* le sérum de la malade suisse devait être adressé, en décembre 1994, au docteur Le Guenno qui, après une mise en culture, réussit, pour la première fois, à identifier une nou*velle souche de virus Ebola,* différente des trois (Zaïre, Reston et Soudan) déjà connues. Cette nouvelle souche semble très meurtrière chez les primates ivoiriens. *« Il faut préciser que les animaux malades se cachent pour mourir,* précise ce médecin. *On ne les retrouve que dans un état de putréfaction avancée, ce qui nous a encore interdit de procéder à des recherches virologiques plus précises. »*

Ces nouvelles données devraient rapidement permettre de compléter *la cartographie mouvante,* biologique et internationale des virus de fièvres hémorragiques. C'est en *effet la première fois que l'on* réussit à observer un cycle sauvage – naturel – de diffusion de l'un de *ces virus. « Le phénomène survient aux confins d'un parc naturel qui, pour des raisons agricoles et économiques, a subi de profonds bouleversements dans ses équilibres écologiques traditionnels »,* *indique-t-on de bonne source.* De prochaines investigations pourraient permettre d'en apprendre davantage sur *les* mécanismes de diffusion du virus Ebola au sein des espèces vivantes. Pour l'heure, avant la fin d'une campagne de *vulgarisation auprès des popula*tions concernées, les autorités sanitaires ivoiriennes souhaitent que le minimum d'informations soient fournies sur cette épidémie. Compte tenu de la médiatisation de l'actuelle *contamination* zaïroise, elles peuvent en effet craindre les conséquences sani*taires et diplomatiques de la révé*lation trop réductrice d'un tel phénomène.

Faut-il voir autre chose qu'une coïncidence entre l'épidémie animale ivoirienne et celle qui, depuis plusieurs semaines, s'est déclarée dans la région zaïroise de Kikwit ? Rien ne permet d'affirmer le contraire. *Déjà,* en 1976, on avait assisté à l'émergence contemporaine de deux épidémies humaines *de virus Ebola au sud du Soudan* et au nord du Zaïre. Aucun lien épidémiologique n'avait pu être éta*bli, les biologistes concluant* ensuite aux différences structurales entre les deux souches virales qui *avaient été identifiées. Dans l'at*tente d'une lecture scientifique plus détaillée, les mystères ivoirien et zaïrois demeurent.

Jean-Yves Nau

86 morts au Zaïre

L'épidémie de fièvre hémorragique due au virus *Ebola* a fait 86 morts pour 93 cas recensés à Kikwit, à 400 kilomètres à l'est de la capi*tale zaïroise Kinshasa, et dans la région environnante,* selon un nouveau bilan publié, mardi 16 mai, par les autorités locales. Le chiffre ne paraît pas démesuré sept semaines après le déclenchement de l'épidémie pour une ville d'un demi-million d'habitants. *Dans le centre du* Mali, une épidémie de choléra a tué 40 personnes en quelques jours. Mais la spécificité du virus Ebola – plus de 80 % de décès parmi les malades – continue d'effrayer, y compris à l'étranger, où une dizaine *de pays, dont le Japon et la Turquie, imposent des mesures prophylac*tiques à l'arrivée des avions en provenance de Kinshasa.

L'Ukraine propose de fermer Tchernobyl d'ici à 1999

KIEV. Le gouvernement ukrainien a présenté un calendrier de fermeture de la centrale de Tchernobyl, lors d'une rencontre, mardi 16 mai à Kiev, avec une délégation du G 7. D'après ces *propositions, l'Ukraine prévoit l'arrêt du premier réacteur* en 1997 et du troisième en 1999. Le second réacteur, à l'arrêt après un incendie en 1991, sera définitivement mis hors service en 1996. Les désaccords persistent, en revanche, sur l'évaluation *du coût global de* la fermeture de Tchernobyl. Les occidentaux estiment que le chiffre de 4 milliards de dollars avancé par l'Ukraine est trop élevé. – *(AFP.)*

Manifestation d'exilés cubains à Miami

MIAMI. Plus de 10 000 *exilés cubains vivant en Floride ont manifesté,* mardi 16 mai à Miami, contre les mesures annoncées au début du mois par le président Clinton, visant à refouler presque automatiquement les *boat people* cubains, auparavant systématiquement reçus comme réfugiés politiques. La Fondation cubano-américaine, principale organisation anticastriste d'exilés cubains, avait initialement prévu d'organiser une grève d'une journée ; elle s'est contentée de de*mander la fermeture des bureaux et commerces pendant deux heures,* avant le défilé. – *(AP.)*

EUROPE

■ **SLOVAQUIE : environ 15 000 personnes ont manifesté,** mardi 16 mai à Bratislava, pour soutenir le président Michal Kovac que le gouvernement de Vladimir Meciar tente de faire démissionner. Dans *une lettre ouverte lue à la manifestation, le président Kovac a dénoncé* le risque d'une *« dégénération de la démocratie slovaque, fragile et parfois désarmée, en un totalitarisme ouvert ou masqué ».* – *(AFP.)*

■ **HONGRIE : le Parlement a rejeté** à une écrasante majorité (251 voix contre 45), mardi 16 mai, un projet de loi sur l'élection du président de la République au suffrage universel. Le Parti des petits propriétaires, à l'origine de ce projet, avait recueilli une pétition de *200 000 signatures pour demander un référendum sur cette question.* – *(AP.)*

■ **ALLEMAGNE : la police a trop souvent brutalisé** et même *« torturé »* les étrangers dans les commissariats, affirme Amnesty international *dans un rapport publié, mardi 16 mai.* Amnesty a recensé plus de 70 cas de mauvais traitements infligés dans les commissariats allemands depuis janvier 1992. Dans deux cas, les coups et les humiliations étaient *« assimilables à des tortures ».* Le ministre de l'intérieur a estimé que ces accusations étaient *« démesurées ».* – *(AFP.)*

ASIE

■ ***JAPON* : un paquet piégé a explosé,** *mardi 16 mai,* entre les *mains* du secrétaire du maire de Tokyo qui a dû être emputé de plusieurs doigts. Cette agression a eu lieu quelques heures après l'arrestation du chef de la secte Aum Shinri-kyo. *La* mairie a, en effet, entamé la procédure visant à la dissolution de la secte, qui doit être prononcée par un tribunal. – *(Corresp.)*

AFRIQUE

■ **MAROC : la sécheresse qui frappe le pays** cette année est une catastrophe nationale et, pour y faire face, *« le pays a besoin de 3,7 milliards de dirhams* [2,5 milliards de francs] *»,* a estimé le roi Hassan II dans une allocution diffusée mardi 16 mai. *« La moitié de cette somme est disponible mais les* [1,2 milliard de francs restants] *doivent provenir du public »,* a ajouté le souverain, avant de préciser que la récolte céréalière *ne dépasserait* pas 1,6 million de tonnes cette année, soit le quart d'une récolte moyenne. – *(Reuter.)*

■ **ALGÉRIE : le procès de l'assassin présumé du président Boudiaf,** le sous-lieutenant Lembarek Boumâarafi, reprendra mercredi 17 mai. Le tribunal criminel d'Alger, après délibération, a estimé illégal le retrait des quatre avocats commis d'office et leur a ordonné de continuer à assurer la défense de l'accusé qui s'est retranché derrière un farouche *mutisme. M. Boumâarafi promettait de faire des « révélations »* à condition de pouvoir choisir ses défenseurs. – *(AFP)*

PROCHE-ORIENT

■ **Les experts de 31 pays et de l'OLP** ont entamé, mardi 16 mai au Caire, une réunion sur les institutions de financement du développement au Proche-Orient. *« Notre but n'est pas d'annoncer la création d'une banque* [de développement] *mais d'assurer qu'elle soit viable, efficace et capable de mobiliser les ressources privées et publiques »,* a indiqué un haut responsable égyptien, Saad el-Farargui. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **SALVADOR : l'archevêché de San Salvador** a accusé, mardi 16 mai, les autorités salvadoriennes de *« laisser faire »* une organisa*tion clandestine nommée* « l'Ombre *noire* », qui a revendiqué une trentaine d'assassinats de présumés délinquants et menacé de mort plusieurs juges. La manière d'opérer des groupes clandestins montre qu'ils sont formés *« par les mêmes structures qui dans un passé récent ont organisé les escadrons de la mort »,* ajoute l'archevêché. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS : la fortune personnelle de la famille Clinton** est estimée entre 760 015 et 1,775 million de dollars (entre 3,8 et 8,87 millions de francs), a fait savoir la Maison Blanche, mardi 16 mai. Cependant, le président américain a accumulé entre un et deux millions de dollars de dettes auprès de cabinets d'avocats, en raison de frais de justice engagés, notamment dans le cadre de l'affaire de trafic d'influence Whitewater. – *(AFP, Reuter).*

ÉCONOMIE

■ **ÉTATS-UNIS : le président de la Réserve fédérale,** Alan Greenspan, a plaidé mardi 16 mai pour la stabilité des prix et la réduction du *déficit budgétaire. « Il est essentiel d'accélérer le mouvement vers une réduction, voire une élimination, du déficit »,* a-t-il déclaré. La déficience de l'épargne intérieure oblige les Etats-Unis à emprunter à l'étranger pour financer le déficit. Il est *« peu vraisemblable que nous puissions dépendre indéfiniment des sources étrangères de capital (...). Ce pourrait bien être exactement là le message des marchés de capitaux étrangers ».* – *(AFP.)*

■ **La production industrielle américaine** a baissé de 0,4 % *en avril* par rapport au mois précédent. Ce recul, qui est dû pour une bonne part *à la chute de la production automobile* (– 4,4 %), survient après la baisse de 0,3 % enregistrée en mars par rapport à *février. Sur un an,* la progression est de 3,8 %. La Réserve fédérale a indiqué que les capacités de production étaient utilisées à 84,1 % en avril.

■ **UNION EUROPÉENNE : la croissance économique** devrait atteindre 3,1 % en 1995 et 2,9 % en 1996, selon la prévision adoptée, mardi 16 mai, par la Commission européenne. Cette croissance du PIB des Quinze a été revue à la hausse pour 1995 et à la baisse pour 1996, puisque, à l'automne 1994, la Commission prévoyait des taux de 2,9 % *pour 1995 et de 3,2 %* pour 1996. – *(AFP.)*

■ **MEXIQUE : les investisseurs étrangers** ont davantage confiance, cinq mois après la crise financière qui avait provoqué le retrait de *nombreux capitaux, a estimé,* mardi 16 mai, le secrétaire américain au Trésor, Robert Rubin. Celui-ci s'est cependant déclaré inquiet *« de la fragilité »* du secteur bancaire. Par ailleurs, la dette extérieure publique du pays a atteint *87,5 milliards de dollars* (435 milliards de francs) au premier trimestre, selon le ministère de l'économie. – *(AFP).*



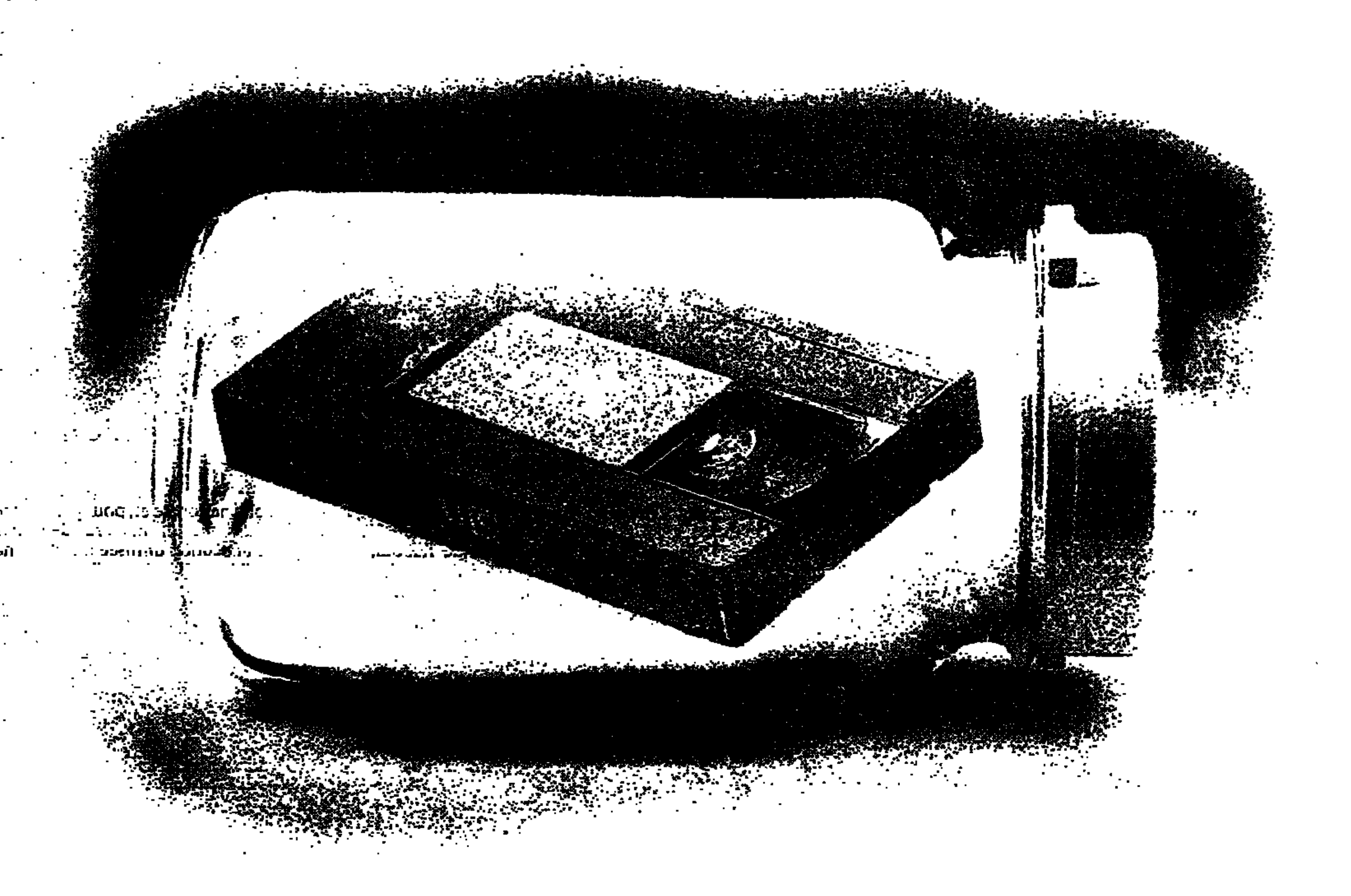


هكذا من الأصل

…ropose de fermer d'ici à 1999

…s à Miami

Monsieur le Président, ne laissez pas l'Etat réduire l'industrie vidéo en compote !



Monsieur le Président,

Les sollicitations de toutes parts ne manquent pas…

Il faut cependant que vous sachiez que l'industrie vidéo, c'est aujourd'hui :

Des milliers d'emplois directs et indirects dans des secteurs de pointe en pleine mutation technologique.

Des milliers de programmes, films, documentaires, fictions, films d'animation, reflets d'une production hexagonale riche et d'une production internationale enrichissante.

Plus de 30 millions de vidéos, vendues ou louées, auprès des 15 millions de foyers possesseurs de magnétoscopes.

Un marché de plus de 6 milliards de chiffre d'affaires.

La vidéo, c'est aussi et surtout un formidable espace de liberté qui donne à tous, grâce à une large répartition géographique de sa distribution, accès *à des programmes audiovisuels et cinématographiques de toutes natures…*

Or aujourd'hui, une règlementation passéiste bloque cette industrie et limite le choix et l'accès de tous à un produit culturel reconnu et populaire.

La chronologie des médias retarde les sorties vidéo et constitue un handicap sérieux pour bon nombre de vidéogrammes.

La taxe vidéo *créée récemment* pénalise le consommateur et ne favorise en rien la nouvelle production hexagonale.

Monsieur le Président,

Permettez aux Français de découvrir en *vidéo les films 6 mois après leur sortie* en salles, comme c'est le cas dans tous les pays où la création cinématographique est dynamique.

Supprimez la taxe qui a pour seul *effet d'handicaper une industrie jeune* qui a su enthousiasmer et conquérir les consommateurs.

Alignez la TVA des produits culturels sur le plus faible taux européen.

Pour cela, et pour tout le reste, soyez, Monsieur le Président, par avance remercié.



SYNDICAT DE L'ÉDITION VIDÉO
24, rue Marbeuf 75 008 Paris.

ARSENIC

CHANGEMENTS **Après l'investiture officielle du nouveau président de la République, Jacques Chirac, ce dernier devait procéder, mercredi 17 mai dans la soirée, à la nomination du premier ministre, qui sera, comme prévu, Alain Juppé. Le futur gouvernement comprendra de vingt-cinq à vingt-huit ministres, dont Alain Madelin (économie, finances et budget), Jean-Louis Debré (intérieur) et Jacques Toubon (justice). L'équipe comptera aussi une dizaine de secrétaires d'Etat. ● L'ARRIVÉE à Bercy de M. Madelin annonce des changements dans le fonctionnement de ce ministère, après ses multiples attaques récentes contre la politique monétaire française. ● LE NOUVEAU gouvernement devrait procéder à une réorganisation des structures de l'Etat. Il pourrait s'inspirer du rapport que Jean Picq a récemment rédigé, à la demande d'Edouard Balladur.**

Le gouvernement comportera des ministères aux attributions nouvelles

L'équipe dirigée par Alain Juppé serait notamment marquée par la création d'un ministère de la solidarité entre les générations et d'un ministère de la lutte contre l'exclusion sociale

JACQUES CHIRAC a été officiellement investi, mercredi 17 mai, au Palais de l'Elysée, dans ses fonctions de vingt-deuxième président de la République française depuis Louis-Napoléon Bonaparte, premier président de la IIe République. M. Chirac devient ainsi le cinquième président de la Ve République après le général de Gaulle (1959-1969), Georges Pompidou (1969-1974), Valéry Giscard d'Estaing (1974-1981) et François Mitterrand (1981-1995). Avant de se rendre à l'Elysée, son premier geste a été de rendre hommage à Charles de Gaulle, à Colombey-les-deux-Eglises (Haute-Marne). Cette référence au père du gaullisme, M. Chirac a tenu, également, à la faire dans la courte allocution prononcée à l'Elysée *(lire page 34)*.

La veille, Philippe Séguin a reçu M. Juppé à déjeuner. La journée de mardi avait été consacrée, une fois de plus, aux spéculations entourant la formation du gouvernement qui sera dirigé par Alain Juppé. Celui-ci devait être nommé dans la soirée du 17 mai ou dans la matinée du 18 mai. Le gouvernement comportera de vingt-cinq à vingt-huit ministres pleins et ministres délégués secondés par une dizaine de secrétaire d'Etat. De nouvelles dénominations ministérielles devraient faire leur apparition comme un ministère du travail, du dialogue social et de la participation, un ministère de la lutte contre l'exclusion sociale où l'on parle de Xavier Emmanuelli, fondateur du Samu social de Paris, et un ministère de la solidarité entre les générations qui pourrait être confié à Colette Codaccioni, député (RPR) du Nord.

Si Alain Juppé, nouveau premier ministre, perd son directeur de cabinet du Quai d'Orsay, Dominique de Villepin, qui va prendre le secrétariat général de l'Elysée, il gardera son directeur adjoint, Maurice Gourdault-Montagne, qui deviendra directeur du cabinet à l'hôtel Matignon. Ce dernier aura deux adjoints : Patrick Stéfanini en charge des affaires régaliennes et Pierre-Mathieu Duhamel responsable des affaires économiques, sociales et financières. Deux chargés de mission compléteront cette équipe rapprochée : Yves Cabana (réforme de l'Etat et Nouvelle-Calédonie) et Bruno Racine (question stratégiques). Chacun des deux directeurs adjoints du cabinet de M. Juppé aura trois conseillers à sa disposition.

La présence d'un trio composé du vice-président du PR et actuel ministre des entreprises, Alain Madelin (pour l'économie, les finances et le budget), du premier secrétaire général adjoint du RPR, Jean-Louis Debré (pour l'intérieur), du maire (RPR) du treizième arrondissement de Paris et actuel ministre de la culture, Jacques Toubon (justice) semblait acquise dans les allées du nouveau pouvoir, la majorité des autres noms restant tributaire d'équilibres compliqués.

LA RÉSISTANCE DE M. BAYROU

C'est particulièrement vrai pour la mosaïque compliquée de l'UDF, divisée entre « balladuriens » et « chiraquiens », et éclatée en six familles d'importance inégales. La composition du gouvernement permettra en tout cas de mesurer l'influence réelle des nouveaux hommes forts de la confédération libérale, en dehors de M. Madelin. Il s'agit, notamment, de Hervé de Charette, délégué général des Clubs Perspectives et Réalités, de Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF, particulièrement ménagé par M. Chirac et, dans une moindre mesure, de François Bayrou, président du CDS.

Premier en effectifs – il revendique la moitié des 215 députés du groupe UDF de l'Assemblée nationale –, le PR sera le plus richement doté. A son importance numérique s'ajoute, en effet, le choix tactique et finalement payant d'une forte escouade de ses personnalités, M. Madelin, Charles Millon, M. de Charette, Philippe Vasseur et Jean-Pierre Raffarin, entre autres, qui ont soutenu M. Chirac. Il n'en a pas été de même au CDS, tout entier acquis à M. Balladur, à l'exception notable de Claude Goasguen, député de Paris et proche de M. Chirac. Ministre de l'éducation nationale dans l'équipe de M. Balladur, le président du CDS s'est opposé vivement au projet de référendum dans ce secteur proposé par M. Chirac au cours de la campagne.

Désireux de quitter ses fonctions actuelles, M. Bayrou, qui revendiquait un grand ministère, a dû composer avec la volonté du RPR de le faire passer sous de ses fourches caudines. Le président du CDS s'est efforcé d'y résister en mettant, un instant, en balance la participation toute entière de sa formation au gouvernement, avant de se raviser. La composition du gouvernement aura évidemment de multiples retombées et notamment à l'Assemblée nationale, où le poste de président du groupe UDF devrait être libéré par M. Millon, appelé au gouvernement.

Olivier Biffaud et Gilles Paris

Alain Madelin, un hérétique dans la citadelle de la « pensée unique »

L'UNE DES GRANDES SURPRISES que devrait réserver la composition du gouvernement d'Alain Juppé est la place qu'y occupera Alain Madelin. A la différence de nombreux autres dirigeants de l'UDF, il n'a pas attendu que Jacques Chirac fasse figure de favori dans la compétition présidentielle pour lui apporter son soutien ; il en sera remercié en recevant un portefeuille stratégique englobant l'économie, les finances avec tutelle sur le ministre délégué (ou secrétaire d'Etat) au budget.

Sa nomination à la tête de la citadelle de Bercy est inattendue, cependant, pour une double raison : d'abord parce que sa personnalité tranche avec celle de tous ses prédécesseurs ; ensuite, parce que son arrivée ira de pair avec une réorganisation du ministère qui devrait conférer à celui-ci des pouvoirs renforcés.

Tous les anciens ministres des finances le savent : le pouvoir de cette fonction, c'est d'abord celui du verbe. A l'affût devant leurs écrans Reuter, les opérateurs sur les marchés financiers soupèsent en permanence le moindre propos des grands argentiers du monde entier. A ce poste, mieux vaut pratiquer la langue de bois que de s'exposer à un faux pas. Or M. Madelin, lui, n'a jamais eu sa langue dans sa poche. Théoricien invétéré du libéralisme, il a sur tous les grands dossiers économiques des points de vue arrêtés. L'ouvrage qu'il a publié cet hiver (*Chers compatriotes... Programme pour un président*, Editions J.-C. Lattès) en porte la trace. S'il a fortement inspiré M. Chirac pour l'élaboration de son programme présidentiel, il comprend, aussi, des pistes de réflexion iconoclastes, comme *« l'ouverture à la concurrence de nombreux secteurs abrités »* comme *« l'énergie, les télécommunications, les transports, dans certains secteurs de la protection sociale »*.

Sur la politique monétaire, dont il aura la responsabilité, en cogestion avec la Banque de France, M. Madelin a tenu dans un passé récent des propos encore plus sulfureux. Alors que le franc est pris dans des turbulences, il fait une première sortie, le 10 décembre 1992, dans *Le Figaro* : *« L'Allemagne est sortie durablement des critères de convergence de Maastricht. Un système de parité franc-mark est intenable. Il ne pourra donc être tenu. »* Le 18 décembre 1992, il affirme dans *La Tribune-Desfossés* que ce décrochage *« doit être négocié avec nos partenaires »*, et le 21 décembre suivant, au micro d'Europe 1, il critique Valéry Giscard d'Estaing, solidaire de la politique monétaire du gouvernement socialiste, en estimant qu'il est *« imprudent de jouer sa crédibilité économique de façon aussi péremptoire »*. Enfin, devenu ministre des entreprises, il essaie, au printemps 1993, de convaincre Edouard Balladur, à qui il adresse plusieurs notes confidentielles, de la nécessité d'une sortie du deutschemark du système monétaire européen (SME).

Ces prises de position ne sont, certes, pas rédhibitoires pour devenir ministre des finances. En d'autres temps, Pierre Bérégovoy avait fait partie du clan des *« Albanais »*, comme on appelait ironiquement ceux qui recommandaient à François Mitterrand, à la veille des municipales de 1983, de mettre le franc en congé du SME. Cela ne l'avait pas empêché, par la suite, d'être reconnu par les marchés financiers comme le garant de la politique du franc fort.

Des propos récents et sulfureux sur la politique monétaire

Pour remplir les obligations de sa charge, M. Madelin, qui avait hérité en 1993 d'un tout petit ministère pour cause d'hérésie monétaire, devra-t-il faire de même ? En fait, depuis plusieurs mois, il ne cesse de répéter que la « fenêtre de tir » dont la France disposait pour infléchir sa politique monétaire est maintenant refermée et que le débat ne se pose plus en 1995 dans les mêmes termes qu'en 1993. De plus, dans le domaine des finances publiques, il est partisan d'une réduction sensible des dépenses, ce qui devrait calmer l'inquiétude des marchés financiers.

Il est tellement convaincu de cette priorité qu'il a même défendu dans son dernier ouvrage un point de vue qui s'écarte du plan antichômage esquissé par M. Chirac durant la campagne présidentielle. Alors que le gouvernement de M. Juppé, pour diminuer le coût du travail, devrait baisser les charges sociales d'environ 50 milliards de francs et relever d'autant la TVA, M. Madelin faisait dans son livre la recommandation suivante : *« Une augmentation de la TVA, sauf à amputer le pouvoir d'achat des consommateurs, se réajuste automatiquement, tôt ou tard, par une hausse des salaires, sans influer de façon déterminante sur le coût du travail. [...] Bien sûr, une diminution des charges sociales – et donc des prélèvements sur le travail – est sans doute souhaitable, mais attention, pour être efficace, elle doit provenir d'une diminution des dépenses publiques. Sinon, il y a tromperie. »*

Malgré ces propos rigoureux, les marchés financiers, qui n'ont pas la mémoire courte, risquent fort de placer sous surveillance, au moins pour un temps, le turbulent ministre des finances, d'autant plus, qu'il va disposer de prérogatives considérablement renforcées. Au cours de ces dernières années, Bercy aura en fait connu deux systèmes de fonctionnement radicalement opposés. A l'époque de Pierre Bérégovoy, ce dernier avait des fonctions quasi équivalentes à celles d'un vice-premier ministre en ayant la tutelle sur une pléthore de ministres délégués ou de secrétaires d'Etat (industrie, commerce extérieur, consommation, poste et télécommunications, budget).

Devenu premier ministre, M. Bérégovoy a voulu casser la citadelle qu'il avait construite et n'a laissé à son successeur, Michel Sapin, qu'un mini-ministère. Il en a été de même avec M. Alphandéry quand M. Balladur est arrivé à Matignon. M. Madelin, lui, bénéficierait d'une organisation intermédiaire. Ce n'est pas le retour au « super-Bercy » d'autrefois, mais ce n'est pas, non plus, le ministère peau de chagrin d'aujourd'hui. En réalité, la vraie surprise réside dans le fait que le nouveau ministre obtiendrait aussi la tutelle sur le budget, d'ordinaire dévolu à un homme issu directement du sérail présidentiel. Même si M. Juppé ne l'a visiblement pas accepté de gaieté de cœur, M. Madelin, qui rêvait depuis des années de ce grand portefeuille, aurait obtenu gain de cause.

Laurent Mauduit

Le « rapport Picq », guide de la réorganisation gouvernementale

Mis sous le boisseau par Edouard Balladur, ce document inspire le chef de l'Etat et son futur premier ministre

LES HAUTS FONCTIONNAIRES en font des cauchemars ; les postulants à un portefeuille ministériel le feuillettent avec inquiétude : le « rapport Picq » est la base de réflexion de Jacques Chirac et d'Alain Juppé dans leur recherche de structures gouvernementales conformes à leur volonté de changement. Ils bénéficient, ainsi, d'un travail commandé par Edouard Balladur, mais que celui-ci avait soigneusement rangé au fond d'un tiroir.

En novembre 1993, le premier ministre avait confié à une commission composée de membres de la haute fonction publique ayant l'expérience du secteur privé et présidée par Jean Picq, conseiller-maître à la Cour des comptes et ancien membre du cabinet de M. Chirac sous la première cohabitation, le soin de réfléchir *« aux responsabilités que doit exercer l'État et de proposer les voies et les moyens d'assurer une meilleure adéquation des structures des administrations centrales et des services extérieurs à leur mission »*. Après un long travail de réflexion et d'audition, cette commission avait remis son rapport à M. Balladur au début de l'été, mais, n'en approuvant pas le résultat, celui-ci l'avait condamné à une diffusion restreinte (*Le Monde* du 27 août 1994). L'intérêt suscité, malgré cela, par ce texte a conduit le gouvernement à le publier à la Documentation française. MM. Chirac et Juppé n'avaient pas attendu cela pour le lire, ni pour dire tout le bien qu'ils en pensaient. D'où la certitude de beaucoup qu'aujourd'hui ils s'en inspirent.

Ce rapport commence par exposer une très haute vision de l'Etat, en expliquant que *« nous avons besoin de cette forme spirituelle d'unité qui fait qu'un peuple traverse l'histoire, et, conformément à notre tradition particulière, nous l'attendons d'abord de l'État »*. Il ajoute que l'Etat ne dispose plus d'*« une idée claire de ses missions »*. Dans celles-ci, il distingue les *« responsabilités de souveraineté »* et les *« responsabilités partagées »*. Au rang des premières figurent la justice, la sécurité et la promotion des *« intérêts de la France dans le monde »*. Pour cette dernière mission, il souhaite un rapprochement des services du ministère de la coopération et du ministère des affaires étrangères.

LE PRIVÉ EN MODÈLE

Dans les domaines de ce qu'il appelle les *« responsabilités partagées »*, le rapport Picq explique que l'Etat est parfois un simple *« régulateur »*, parfois en même temps *« régulateur et opérateur »*, et il souhaite qu'il s'inspire dans son organisation des méthodes ayant fait leurs preuves dans le secteur privé. Pour l'éducation et la formation, il propose que l'Etat *« se limite à fixer les principaux objectifs d'éducation »* en laissant aux enseignants le *« choix des méthodes d'enseignement »* et aux responsables des établissements *« une grande liberté d'utilisation de leurs moyens de fonctionnement »*. Il suggère la création d'un ministère *« compétent pour l'ensemble des réseaux de communication, qu'ils concernent le transport des hommes, des marchandises ou des informations »*.

Fort critique sur le fonctionnement des administrations sociales, il propose la création d'une *« direction générale de la population et de la solidarité »*, regroupant, notamment, les directions de la sécurité sociale, des rapatriés, des anciens combattants, les délégations à la ville, à l'insertion sociale, au RMI, le secrétariat général à l'intégration. Il estime, aussi, qu'il faut *« s'interroger sur l'utilisation du paritarisme dans la gestion des régimes sociaux »*. En revanche, partisan d'un rapprochement des organismes ayant actuellement en charge *« le recensement et le placement des chômeurs* [ANPE], *l'indemnisation du chômage* [Unedic] *et la délivrance des aides directes à l'emploi »*, il recommande *« plutôt d'en confier la responsabilité aux partenaires sociaux »*.

Le rapport Picq préconise une recomposition de l'administration économique qui se traduirait par un éclatement de l'actuelle direction du Trésor. Une direction aurait en charge la gestion de la trésorerie de l'Etat, le financement public, la monnaie, les marchés financiers et le financement de l'économie. Une autre *« aurait à connaître des problèmes horizontaux des entreprises [...] et des problèmes plus spécifiques à chaque secteur »*. *« Elle assurerait*, indique-t-il, *s'il subsiste, un rôle d'assistance exceptionnelle aux entreprises en difficulté. Elle représenterait l'Etat actionnaire. »*

Serait aussi créée au ministère de l'économie *« une direction des affaires internationales »*. Favorable à la séparation du ministère de l'économie et de celui du budget, il déconseille le rattachement de ce dernier à Matignon. Les pouvoirs de la direction du budget seraient fortement réduits, puisqu'il est préconisé que, *« dans l'enveloppe de progression ou de réduction arrêtée collectivement par grandes catégories de dépenses pour son ministère, chaque ministre établisse librement son budget dans le respect des orientations arrêtées par le gouvernement »*.

QUINZE MINISTÈRES

De toutes ces propositions découle une organisation gouvernementale à structure réduite et fixe, le rapport souhaitant qu'elle soit inscrite dans la loi. Il propose ainsi quinze ministères et sept ministères délégués, dont deux auprès du premier ministre pour le service public et les relations avec le Parlement : justice, défense (avec un délégué), intérieur et territoire (avec un délégué), affaires étrangères (avec deux délégués), budget, économie (avec un délégué), population et solidarité, travail et emploi, santé, éducation, culture, recherche et technologie, monde rural et maritime, environnement et urbanisme, transports et communications.

Le souci de responsabiliser l'administration se retrouve à tous les étages de la fonction publique. Ainsi, le rapport demande que la gestion des établissements publics s'inspire des « agences » mises en place en Grande-Bretagne par Margaret Thatcher. Il souhaite même qu'il en soit créé de nouvelles, par exemple pour le contrôle de la sécurité, des installations classées, de la qualité des produits, pour la délivrance des documents administratifs. Avec un tel programme, la conclusion du rapport Picq vient d'elle-même : « [Ces] *recommandations ne pourront être mises en œuvre sans une volonté politique durable au sommet de l'Etat, la mobilisation de tous les fonctionnaires et une compréhension active des citoyens.* »

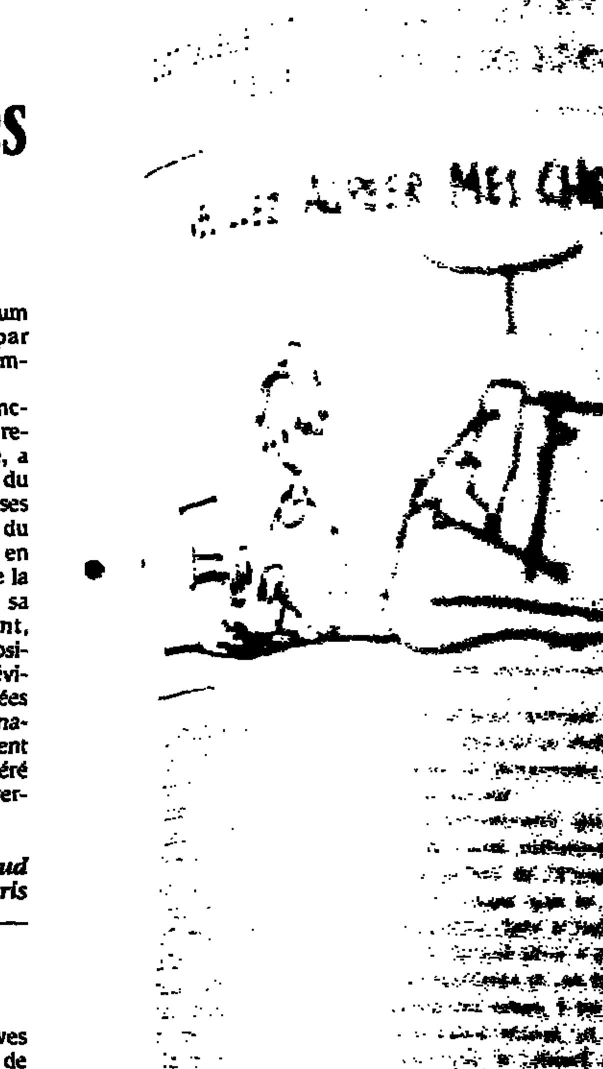
Thierry Bréhier

★ ***L'État en France : servir une nation ouverte sur le monde.*** **Rapport au premier ministre, La Documentation française, 218 p., 95 F.**

Des cabinets restreints

Le rapport de la commission animée par Jean Picq recommande que les ministres se dotent de cabinets fort restreints, puisqu'ils ne comprendraient plus de directeur de cabinet, mais seulement un secrétariat particulier, un chef de cabinet, un conseiller politique et un attaché de presse. Il leur est demandé de travailler avec les directeurs de leurs administrations centrales, réunis au sein d'un *« comité de direction »* présidé par le ministre.

Afin que *« les services administratifs puissent travailler dans une atmosphère de liberté intellectuelle complète »*, leurs directeurs doivent devenir leurs *« patrons véritables »*, responsables de *« la mise en œuvre des orientations essentiellement stratégiques, c'est-à-dire formulées en termes généraux,* [définies] *par le ministre »*. Pour *« disposer des meilleurs talents »*, l'Etat, indique le rapport, doit *« réduire l'écart qui prévaut, aujourd'hui, pour la rémunération des cadres supérieurs, entre les entreprises privées et la fonction publique »*.



M. Mitterrand adresse aux Français ses « vœux de bonheur »

Le président sortant, qui a souhaité à son successeur de « conduire la France dans la paix et la justice », n'a pas voulu faire ses adieux à la télévision

VEUILLEZ AGRÉER, MES CHERS COMPATRIOTES...

PESSIN

LA DERNIÈRE JOURNÉE de François Mitterrand à l'Elysée, mardi 16 mai, a été occupée par l'audience qu'il a accordée au président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, venu lui faire *« une visite de courtoisie »*, comme il l'avait annoncé dimanche 14 mai sur TF 1. Après le déjeuner, le chef de l'Etat est allé se promener à pied dans le quartier de l'Ecole militaire, où sont installés les bureaux qu'il occupera à partir du 17 mai.

Dans l'après-midi, M. Mitterrand a donné une petite réception en l'honneur de Robert Badinter, ancien président du Conseil constitutionnel, qui avait été le premier garde des sceaux de la gauche au pouvoir, de 1981 à 1986, et l'auteur du projet de loi abolissant la peine de mort, en septembre 1981. Roland Dumas, successeur de M. Badinter à la présidence du Conseil constitutionnel et ancien ministre des affaires étrangères, participait à cette réception.

Avant de quitter le palais, mardi soir, le président sortant a eu la surprise de recevoir la visite d'une soixantaine de personnes venues lui dire leur amitié.

Danielle Mitterrand, qui était à l'origine de cette initiative, a fait ouvrir les portes de l'Elysée pour cette petite troupe, que M. Mitterrand a accueillie dans le hall. Se disant surpris de voir ainsi *« surgir du pavé »* ces hommes et ces femmes, brandissant des roses, il les entraînés vers le salon Murat, où se réunit, le mercredi, le conseil des ministres. Il a serré les mains qui se tendaient, se montrant touché de l'hommage qu'avaient tenu à lui rendre, notamment, le président de SOS-Racisme, Fodé Sylla, la journaliste Kathleen Evin et d'anciens collaborateurs de l'Elysée.

Assis à l'écart, sur un canapé, avec le porte-parole de la présidence, Jean Musitelli, M. Mitterrand a rédigé le message aux Français par lequel il entendait prendre congé des Français : *« Mes chers compatriotes, demain matin, à 11 heures, je remettrai la haute charge que vous m'avez confiée au président de la République, M. Jacques Chirac,* indique ce texte. *Je souhaite à ce dernier de conduire la France dans la paix et la justice. Je vous dis ma gratitude pour tout ce que je vous dois et je forme des vœux pour le bonheur de chacune et chacun d'entre vous. »*

Contrairement à son prédécesseur, Valéry Giscard d'Estaing, M. Mitterrand a estimé ne pas devoir faire ses adieux aux Français dans une déclaration télévisée, n'ayant, a-t-il confié aux journalistes, *« pas de goût pour les adieux de théâtre »*. Certains de ses collaborateurs, toutefois, ont participé à des émissions spéciales sur la fin de sa présidence.

Sur France 2, Hubert Védrine, secrétaire général de l'Elysée jusqu'au 17 mai, et Michel Charasse, conseiller auprès de M. Mitterrand, ont évoqué les instructions données par le président sortant sur la transmission des pouvoirs. M. Védrine a souligné, notamment, que la transition se faisait dans des conditions très différentes de celles de 1981, l'alternance au pouvoir étant rentrée dans les mœurs. Il a indiqué que les contacts étaient établis avec l'équipe de M. Chirac depuis le 8 mai et que l'organisation du passage d'une présidence à l'autre était assurée en étroite concertation.

Mercredi, après la passation des pouvoirs à M. Chirac, M. Mitterrand devait se rendre rue de Solferino, au siège du Parti socialiste, qui organisait une *« manifestation d'amitié, de respect et de fidélité »* envers son ancien dirigeant. La direction du PS a convié tous ceux qui le souhaitent à *« se porter sur le trajet* [qu'il] *empruntera »*.

P. J.

CORRESPONDANCE

Une lettre d'Edmond Alphandéry

À LA SUITE de notre article intitulé « Le ministère de l'économie serait profondément transformé » et du document qui l'accompagnait – une lettre d'Edmond Alphandéry à Edouard Balladur en date du 27 janvier 1994 – dans Le Monde *daté 14-15 mai, le ministre de l'économie nous a adressé, au titre du droit de réponse, la lettre suivante :*

« Le vendredi 5 mai dernier, votre journal m'a informé qu'il détenait le double d'une lettre confidentielle que j'avais adressée au premier ministre le 27 janvier 1994. Depuis lors, vous avez publié ce document dans votre édition datée 14-15 mai.

» De la part de la personne qui vous l'a communiquée, il s'agit là d'un manquement très grave. C'est pourquoi j'ai diligenté une enquête administrative au sein de mes services. En outre, le 14 mai, j'ai suggéré au premier ministre d'ordonner lui-même une enquête à son niveau, celui de chef de l'administration.

» S'il ne me revient pas d'apprécier qu'un journal disposant d'une telle information la publie, je tiens en revanche pour une faute exceptionnelle qu'un document de cette nature ait pu être détourné. La banalisation de ce genre de pratique affecte gravement le fonctionnement de l'Etat. La correspondance entre un ministre et le chef du gouvernement doit être protégée par le secret le plus absolu.

» A titre personnel, je déplore d'autant plus ce manquement à la déontologie que je suis solidaire et fier du bilan du gouvernement d'Edouard Balladur.

» Quant à l'appréciation que vous faites de mon apport personnel à la politique économique, permettez-moi une simple question : pourquoi n'avoir évoqué aucun des grands dossiers qui ont marqué mon action ? Je pense à l'indépendance de la Banque de France, à la poursuite de l'Union économique et monétaire, au diagnostic porté avec beaucoup – dès 1993 – sur la reprise, au soutien ciblé à l'activité, en particulier en faveur de l'automobile, à la politique de la consolidation de l'épargne, aux privatisations, réussies en dépit du mauvais climat boursier, dans une parfaite transparence. »

[Nous donnons volontiers acte à M. Alphandéry que ce n'est pas auprès de lui que nous avons obtenu les informations ainsi que le document que nous avons publiés. – L. M.]

Le CNPF fait une ouverture sur le temps de travail

Les syndicats se montrent réservés

Mardi 16 mai, le CNPF a timidement levé son veto à toute discussion sur la réduction de la durée du travail. Pressés d'agir, alors que le nouveau gouvernement va se mettre en place, les partenaires sociaux ont parlé d'heures supplémentaires et de temps de travail. Mais les négociations demeurent lentes et difficiles.

POUR LEUR TROISIÈME réunion de travail, mardi 16 mai, le CNPF a présenté aux cinq centrales syndicales un texte d'accord. Cette initiative vise à effacer en partie la mauvaise impression laissée par la précédente rencontre, les discussions s'étant enlisées sur les heures supplémentaires. Le résultat avait paru bien maigre au vu des objectifs assignés. Se sentant sous la pression des pouvoirs publics, avant même la mise en place du nouveau gouvernement, les partenaires sociaux estiment que tout échec rejaillirait sur leur crédibilité. Avant la rencontre du 16 mai, Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, avait fait monter la pression d'un cran, craignant que *« la réunion ne se passe pas très bien »*. La CGT a annoncé son intention de se joindre à la CFDT, qui organise le 14 juin, jour fixé pour la réunion-bilan au sommet entre les syndicats et le patronat, une journée nationale d'action sur la réduction du temps de travail. A FO, la décision de se joindre ou non à cette journée est entre les mains de Marc Blondel.

Or c'est sur le temps de travail que la position du CNPF a le plus bougé. Il y a deux mois, le sujet était encore tabou, Arnaud Leenhardt, président de la commission sociale du CNPF, déclarant même qu'*« il ne serait jamais question de réduction du temps de travail dans cette maison »*. Le texte soumis mardi aux syndicats admet que *« la réduction de la durée du travail constitue un élément de la lutte contre le chômage, à chaque fois que tout ou partie des gains de productivité résultant de la mise en place de nouvelles formes d'aménagement peut être consacré à des réductions d'horaires permettant le maintien ou la création d'emplois »*. Cette avancée sur les principes a été saluée par la CFDT, la CFTC et la CGC. FO et la CGT sont restées plus critiques.

Le texte du CNPF comporte trois séries de mesures. La première, dans le prolongement de la précédente discussion, porte sur les heures supplémentaires : au-delà d'un contingent annuel de 100 heures, les entreprises seraient obligées de payer les heures supplémentaires en repos compensateur et non plus en salaires. En second lieu, le patronat propose une nouvelle forme de modulation du temps de travail ouverte à toutes les entreprises. Dans ce cadre, les entreprises disposeraient d'un volume annuel de 50 heures n'ouvrant droit ni au repos compensateur ni à une majoration de salaire mais compensées par *« un nombre égal d'heures non travaillées dans l'année »*. En aucun cas la durée hebdomadaire de travail ne pourrait dépasser 44 heures. Enfin, la troisième proposition prévoit une rencontre avant le 1er avril 1996 puis *« suivant une périodicité régulière, dans chaque branche professionnelle, pour aborder l'ensemble des questions liées au temps de travail »*.

Les critiques syndicales ont surtout porté sur les deuxième et troisième points. Au premier chef, les syndicats ne se sont pas montrés convaincus qu'en termes d'emploi et de lutte contre le chômage ces mesures aient un effet positif. Ils reprochent aussi au patronat de ne pas tenir compte de leurs propres propositions. Pour *« établir un dialogue, il faut être deux ; cela se passe à sens unique »*, a expliqué Paulette Hofman (FO). Sur le fond, ils ont opposé un front commun sur la création d'un quatrième type de modulation, alors qu'avec la loi quinquennale sur l'emploi il en existe déjà trois. Ils ont préconisé une simplification des dispositifs déjà existants. Jean-René Masson (CFDT) s'est aussi opposé à l'accès direct à l'entreprise que sous-tend le dispositif patronal.

Arnaud Leenhardt a mal compris les résistances syndicales sur un accord interprofessionnel qui ouvre la voie à des négociations dans les branches et les entreprises, et a jugé les propositions syndicales *« loin de l'épure »*. M. Leenhardt est favorable à une nouvelle rencontre avant le 14 juin, cette date n'étant pas considérée comme un butoir pour obtenir un accord.

Alain Beuve-Méry

Réforme difficile dans les services

La question des salaires est *« le principal facteur de blocage de la réduction du temps de travail dans les services et la distribution »*, note une étude du ministère du travail réalisée dans vingt entreprises de ce secteur. Les effets d'une baisse en deçà de 39 heures dépendraient de trois facteurs : les modes de rémunération, les gains de productivité potentiels et les stratégies des acteurs en entreprise. Le *« rendement »* en emplois ne serait maximum (+ 10 % pour un passage aux 35 heures) que *« sous plusieurs hypothèses restrictives »* : extension du travail en équipe pour accroître la durée d'utilisation des équipements, acceptation par les salariés de baisses de salaires et d'horaires atypiques, faible coût pour les entreprises des réorganisations nécessaires. Une forte individualisation des horaires existant dans les services, il est *« difficile d'anticiper l'effet »* d'une telle réforme sur *« la durée réelle du travail et*, a fortiori, *sur l'emploi »*.

Des économistes et des chefs d'entreprise prônent un « compromis historique » pour l'emploi

LES ADEPTES de la *« pensée unique »*, dénoncée par Jacques Chirac, les fatalistes qui pensent que la France vivra durablement avec 3 millions de chômeurs et les chefs d'entreprise obnubilés par la baisse des charges et la flexibilité seront sidérés par tant d'audace. Dans un rapport au président de la République et aux partenaires sociaux, un groupe d'économistes, de sociologues, d'enseignants, de chefs d'entreprise, de cadres et de chômeurs, regroupés au sein de l'association Un travail pour chacun, animée notamment par Jacques Nikonoff et François Lecointe, estime que *« notre pays a les moyens financiers d'organiser une société de pleine activité »* et que *« la création de 3,9 millions de vrais emplois ne coûterait que 90 milliards par an »*.

Cette conclusion iconoclaste intervient au terme d'une longue analyse de la situation française. Le chômage n'est plus un mal passager auquel un système d'assurance – l'Unedic – permettrait de remédier. Or aucune politique, aujourd'hui, centrée sur la baisse du coût du travail ou la réduction de sa durée, ne pourra *« remettre au travail »* 3,3 millions de chômeurs, près de un million de RMIstes et les 700 000 bénéficiaires de contrats emploi-solidarité. *« N'est-il pas temps de passer d'une société d'indemnisation, d'allocations, de subventions, à une société d'activité, de responsabilité, d'initiative ? »*, s'interroge ce groupe de travail.

UN « STATUT DE L'ACTIF »

On croit lire du Jacques Chirac ou du Alain Madelin ! On en est pourtant fort éloigné. C'est un *« compromis historique »* entre l'Etat, le patronat et les syndicats que proposent les auteurs du rapport. Ce compromis négocié par les partenaires sociaux, estiment-ils, passe notamment par la création d'un *« statut de l'actif »* qui, sans remplacer le contrat de travail, assurerait à chacun *« une continuité dans l'exercice de l'activité et la perception d'un revenu »*. Par exemple, un même individu pourrait être *« ouvrier d'usine à mi-temps, maçon chez un entrepreneur individuel et dirigeant du club de football de sa commune »*. Cela suppose un maillage sur tout le territoire de *« bassins d'emploi et de vie »* ayant une cohérence économique, sociale et culturelle. Ils offriraient un ensemble d'emplois et d'activités complémentaires dans le secteur marchand et non marchand (services à la personne, habitat, sécurité, environnement, etc.). Un *« conseil »* regroupant chefs d'entreprise, élus, Etat, monde agricole, associations et syndicats permettrait de dépasser les clivages habituels pour développer des projets économiques. Les auteurs du rapport voient dans cette instance un nouvel *« espace démocratique »*.

Cette instance *« stimulerait l'innovation, la reconquête du marché intérieur, la constitution de réseaux de PME (des centrales de services seraient mises à leurs dispositions), le développement d'une culture entrepreneuriale »*. Les syndicats n'auraient plus une approche par branche professionnelle, mais par territoire. Les services de l'Etat seraient davantage décloisonnés. Les ANPE et les Assedic auraient une *« obligation de coopération »*. C'est dans ce cadre que l'activation des dépenses d'indemnisation du chômage prendrait tout son sens.

Les auteurs livrent le mécanisme d'une tranformation des dépenses passives (indemnisation) en dépenses actives (rémunération). Prenant comme base de calcul le salaire moyen d'un ouvrier qualifié (8 134 francs brut par mois en 1992), l'embauche de 3,9 millions de personnes coûterait, selon eux, 380 milliards de francs par an. Ce coût serait pour l'essentiel couvert par des fonds d'indemnisation du chômage, du RMI et des contrats emploi-solidarité (151 milliards). Ces nouveaux salariés généreraient 138 milliards de rentrées d'impôts et de cotisations salariales. Au total, le coût net serait de 90 milliards. On voit les limites d'un tel exercice, mais, à sa manière utopique, il répond à la question sur laquelle la plupart des candidats à l'Elysée n'ont apporté que des réponses convenues : *« Avons-nous le droit de tirer un trait sur des millions de personnes ? »*

Jean-Michel Bezat

Richard Cazenave conduira une liste RPR-UDF à Grenoble

RICHARD CAZENAVE, député (RPR) de l'Isère, a annoncé, mardi 16 mai, qu'il conduira une liste UDF-RPR aux élections municipales à Grenoble. Alain Carignon, remis en liberté après 203 jours de détention provisoire dans le cadre de l'affaire « *Dauphiné News* », avait annoncé (*Le Monde* du 17 mai) qu'il soutiendrait cette liste sur laquelle, a précisé M. Cazenave, il ne figurera pas. Le député a précisé qu'il ferait connaître « *dans le courant de la semaine prochaine* » la composition de sa liste qui comprendra, a-t-il indiqué, « *deux tiers de personnalités de la société civile pour un tiers de membres de l'actuelle majorité* ».

M. Cazenave a d'autre part indiqué que, s'il était élu, il organiserait « *dès octobre 1995* » un référendum sur un éventuel retour à une gestion directe du service de distribution d'eau de la ville, privatisé par Alain Carignon dans des conditions controversées par la justice.

■ **CANNES.** *Pierre Lellouche, député (RPR) du Val-d'Oise et candidat à la mairie de Cannes, a dénoncé, mardi 16 mai, les méthodes du maire sortant (UDF-PR), Michel Mouillot.* « *Ce n'est pas à moi de condamner l'action du maire sortant, la justice s'en est déjà occupée* », a lancé M. Lellouche, rappelant la condamnation à quinze mois de prison avec sursis et cinq ans d'inéligibilité prononcée contre M. Mouillot dans le cadre de l'affaire Botton. Et d'ajouter : « *D'autres affaires sont également en cours et notamment une procédure auprès de la Commision des opérations de Bourse concernant des opérations immobilières.* »

■ **LYON.** Michel Noir, maire de Lyon, qui devrait figurer en position éligible sur la liste conduite par un de ses adjoints, Henry Chabert, a demandé à son rival, Raymond Barre, de « *s'engager à être sur le terrain six jours sur sept* », faute de quoi, a-t-il affirmé, l'ancien premier ministre sera « *un demi-maire de Lyon* ». M. Noir a décidé de ne pas briguer lui-même sa succession en raison de sa condamnation en première instance dans l'affaire Botton.

■ **NIORT.** Il y aura deux listes de gauche à Niort aux élections municipales (*Le Monde* du 16 mai). Ségolène Royal et Bernard Bellec, le maire sortant, tous les deux socialistes, ne sont pas parvenus à un accord pour fusionner leurs deux listes. M. Bellec a considéré que les comptes de campagne n'étaient pas fusionnables, sauf à prendre le risque de ne pas respecter la loi sur le financement des campagnes électorales.

■ **MEYZIEU.** Jean Poperen (PS), ancien ministre, maire de Meyzieu (Rhône) depuis 1977, a annoncé officiellement, mardi 16 mai, qu'il se représentait dans sa ville, à la tête d'une liste d'union de la gauche. La liste de M. Poperen s'est donné pour objectif de « *gagner au premier tour* », afin de ne pas laisser arbitrer le Front national. Une liste dissidente est en préparation à gauche.

■ **FORT-DE-FRANCE.** *Aimé Césaire, 82 ans, maire (Parti progressiste martiniquais) de Fort-de-France (Martinique), a fait savoir, lundi 15 mai, qu'il conduirait à nouveau une liste aux élections municipales.*

DÉPÊCHES

■ **GOUVERNEMENT : Philippe de Villiers,** fondateur du Mouvement pour la France (MPF), a annoncé, mardi 16 mai, qu'il ne participera pas au gouvernement, selon le souhait de M. Chirac et de M. Juppé. Il a ajouté qu'il serait *incohérent de sa part de participer à un gouvernement qui choisirait et mettrait en œuvre une politique différente de celle qu'il a préconisée* » pendant sa campagne présidentielle, principalement sur l'Europe. Le MPF tiendra un conseil national fin juin, puis une université d'été, et son premier congrès à l'automne. Composante de la majorité, le MPF participera à ce titre aux listes municipales du RPR et de l'UDF. M. de Villiers a assuré que la souscription qu'il avait lancé pour couvrir le déficit de son compte de campagne lui avait rapporté à ce jour 9 millions de francs, alors qu'il avait besoin de 9,7 millions.

■ **PARTI SOCIALISTE : Claude Allègre estime que M. Jospin « a vocation à être un rassembleur ».** Claude Allègre, ami et conseiller de Lionel Jospin, estime, dans *Infomatin* du mercredi 17 mai, que celui-ci ne pourra pas « *rester inactif* » dans les prochaines semaines. « *Il a soulevé un espoir*, explique-t-il. *Il a des devoirs. Il faudra qu'il les assume. Mais s'il redevient le chef du PS, ce sera dans le cadre d'une large majorité de rassemblement. Jospin a vocation à être un rassembleur. Il ne peut risquer d'être un facteur de division ou le représentant d'une composante de la gauche parmi d'autres.* »

■ **SOUTIEN : le groupe de l'Alliance radicale européenne (ARE)**, *présidé par Catherine Lalumière, a exprimé, mardi 16 mai, son « soutien » et sa « sympathie » à Bernard Tapie, député européen, condamné à un an de prison ferme, en estimant que ce jugement est « d'une sévérité disproportionnée ».* Le groupe ARE compte 19 membres, en majorité élus sur la liste de M. Tapie aux élections européennes de juin 1994.

■ **RADICAL : François Doubin,** ancien président du Mouvement des radicaux de gauche, et Jean-Francis Dauriac, veulent réunir les militants, mardi 23 mai à Paris, pour « *fermer définitivement la parenthèse de Radical* », présidé par Jean-François Hory, et « *refonder* » le MRG.

Jacques Chirac a fait ses adieux à l'Hôtel de Ville de Paris

L'ancien maire avait invité l'opposition, mais pas les journalistes

Après avoir démissionné de son poste de maire de la capitale, mardi 16 mai, Jacques Chirac a fait ses adieux, à l'Hôtel de Ville, à ses proches collaborateurs puis aux conseillers de Paris, majorité et opposition confondues. En prévision de l'élection d'un successeur, lundi 22 mai, Jean Tiberi, premier adjoint, essaie de rallier à sa candidature le groupe UDF mené par Jacques Dominati, lui-même candidat.

LE DÉPART du maire de Paris pour l'Elysée se déroule sans véritable surprise, mais s'accompagne d'une légère confusion, et surtout d'une miniguerre de succession. Mardi 16 mai dans la matinée, Jacques Chirac a fait porter au préfet de Paris, Joël Thoraval, une lettre de démission. Il y renonce à son poste de premier magistrat, mais pas à son titre de conseiller de Paris, élu depuis dix-huit ans dans le cinquième arrondissement, son quartier natal.

Puis, accompagné de son épouse, le nouveau président s'est rendu dans la grande salle des fêtes de l'Hôtel de Ville pour adresser ses adieux à ses plus proches collaborateurs. Il y avait là les membres du cabinet, ceux de la direction de la communication, les hommes du service de protection, les fonctionnaires de la questure, et les directeurs de services de l'administration, au total, un bon millier d'hommes et de femmes. A l'exception de deux journalistes qui ont leur bureau à l'Hôtel de Ville, la presse accréditée n'avait pas été informée et n'était pas conviée à cette réunion, ce qui a provoqué un vif mécontentement.

Jacques Chirac a remercié ses employés et dressé un bref tableau, fort élogieux, de ses trois mandats. Des équipements publics « *sans équivalent en Europe* », un rééquilibrage à l'est réussi, la priorité au logement social, l'embellissement de la ville, un urbanisme plus respectueux du patrimoine, tels sont, selon lui, les points forts du bilan. S'étant décerné ce satisfecit, l'ancien maire a recommandé à « *ses successeurs* » de maintenir l'attrait unique de la capitale, qui résulte de l'équilibre entre l'habitat et l'emploi, de la variété des types de logements, de la diversité des quartiers et des bonnes relations entre Paris et sa région.

Passant dans le salon voisin des Caryatides, M. Chirac a retrouvé ceux des élus qui avaient pu être contactés depuis la veille au soir, puisque leur réunion paraît avoir été quelque peu improvisée. Au milieu de leurs amis de la majorité, les quatre premiers adjoints, Jean Tiberi, Alain Juppé, Jacques Dominati et Roger Romani, étaient présents. Les chefs de l'opposition – Henri Malberg pour les communistes, Georges Sarre pour le Mouvement des citoyens, et Bertrand Delanoë pour les socialistes – avaient tenu à répondre à l'invitation. Après avoir salué individuellement chacun, le chef de l'Etat leur a tenu des propos fort courtois et consensuels, poussant l'amabilité jusqu'à remercier l'opposition de l'« *enrichissement* » qu'elle avait apporté à l'action municipale.

UNE SÉANCE « HISTORIQUE »

Depuis cette matinée des adieux, c'est Jean Tiberi, premier adjoint, qui gère la capitale. Il n'a toujours pas fait publiquement acte de candidature, réservant cette « surprise » à ses collègues qui doivent se réunir lundi pour une séance programmée depuis longtemps. Au maigre ordre du jour, on a donc ajouté in extremis l'élection du nouvel occupant de ce qui restera « le palais Chirac ». L'historique séance sera présidée par le doyen Jacques Féron, ancien maire RPR du dix-neuvième arrondissement, et le secrétariat sera assuré par le benjamin, le très écologique et impertinent Jean-François Segard. « *Retenu par d'autres obligations* », Jacques Chirac ne sera pas là, et on se demande si son ex-rival et ami Edouard Balladur, élu du 15e arrondissement, sera à son banc.

Une fois le nouveau maire désigné – mathématiquement ce ne peut être que Jean Tiberi qui, avec le groupe Rassemblement pour Paris et ses 93 membres, dispose de la majorité absolue – et le premier adjoint élu, le problème est de savoir si le conseil devra réélire aussi les 45 autres adjoints (25 adjoints sectoriels et 20 maires d'arrondissement qui ont rang d'adjoint). Auquel cas, comme le vote est personnel et secret, il faudrait sept à huit heures pour venir à bout de ce pensum. Jean Tiberi proposera probablement de laisser chacun à son poste expédier les affaires courantes, dans la perspective du renouvellement de l'assemblée municipale les 11 et 18 juin.

En attendant, Jean Tiberi a du pain sur la planche. Il essaie de convaincre son vieil allié et rival Jacques Dominati, patron de l'UDF Paris, de se rallier à lui dès le 22 mai et au-delà, lors des trois scrutins de juin (les élections des conseillers, puis la désignation du maire). A la tête de ses lieutenants – Claude Goasguen, Bernard Plasait et Yves Galland –, le chef du groupe Paris Libertés (version parisienne de l'UDF) négocie âprement cet alignement. Il veut casser le vieux pacte deux tiers-un tiers qui le lie depuis douze ans à Jacques Chirac et réclame une nouvelle clé de répartition des investitures, des élus et des postes à responsabilités, quelque chose comme 40-60, ou, mieux, 45-55.

Argument : à peu d'exceptions près, les troupes UDF ont été fidèles au candidat Chirac et leur campagne active en sa faveur l'a fait progresser de plusieurs points à Paris par rapport à 1988. En outre, Jacques Dominati souhaite que l'on rende du pouvoir aux élus par rapport aux hauts fonctionnaires municipaux. Il suffirait qu'une demi-douzaine d'adjoints importants reçoivent enfin du maire ces délégations de signature qui leur ont manqué jusqu'ici et qui font de la municipalité parisienne un cas unique en France.

Deux arguments accessoires pèsent dans la balance. Jacques Dominati pourrait maintenir sa candidature à la mairie le 22 mai et au-delà. De son côté, Jean Tiberi, qui va assumer une lourde succession, a besoin de rassembler. C'est pourquoi, avec l'appui de l'habile négociateur qu'est le questeur RPR Roger Romani, il sera sans doute obligé de lâcher du lest.

En tout cas, certains UDF montrent déjà l'exemple. L'ex-balladurien Roger Chinaud annonce qu'il conduira une liste d'union de la majorité dans le dix-neuvième arrondissement, avec, pour second, le RPR Jean-Louis Debré, qui briguera ultérieurement le siège de député d'Alain Juppé. Dans le cinquième arrondissement, en revanche, dont la mairie sera vacante si Jean Tiberi est élu à l'Hôtel de Ville, on parle de deux remplaçants possibles. Roger Romani pourrait prendre la place de son compatriote et complice. A moins qu'il n'aille finalement pantoufler dans le sixième arrondissement, provisoirement tenu par Jean-Pierre Lecoq. Dans ce cas, la mairie du cinquième reviendrait à un jeune loup du RPR, Jean-Charles Bardon, trente-huit ans, originaire de Corrèze, élu depuis 1989 dans l'arrondissement et que l'on dit sportif, avenant et bon orateur.

Marc Ambroise-Rendu

Le PCF aborde avec confiance les élections municipales

ANDRÉ LAJOINIE fait preuve d'un « *optimisme lucide* ». Il l'a confié, mardi 16 mai, en présentant son rapport sur les résultats de l'élection présidentielle et la campagne pour les municipales. Les « *quelques dizaines* » de primaires qui pourraient avoir lieu à gauche, dans les villes de plus de vingt mille habitants, ne sont pas de nature à tendre les relations entre le Parti communiste français et le Parti socialiste. On observe au PCF que les primaires devraient être moins nombreuses qu'en 1989. En marge des rencontres officielles entre les deux partis, M. Lajoinie et Claude Bartolone, secrétaire national du PS chargé des élections, s'emploient d'ailleurs à en réduire le nombre.

Lors d'une conférence de presse, l'ancien président du groupe communiste de l'Assemblée nationale a déploré, mais sans acrimonie, que plusieurs maires socialistes sortants aient « *refusé l'union* ». Il a cité les cas d'Aix-en-Provence, de Besançon, d'Orléans, de Lens, de Pau et de Quimper. « *De notre côté, il n'y a pas une seule municipalité à direction communiste qui refuse l'union dès le premier tour. Nous veillons d'ailleurs au respect des rapports de force* », a précisé M. Lajoinie, tout en reconnaissant qu'en matière de représentativité, il y avait une exception de taille, à Saint-Etienne, où les communistes revendiquent la tête de liste pour Joseph Sangedolce, l'ancien maire de la ville. « *Il faut utiliser l'atout considérable que représente l'ancien maire* », a plaidé M. Lajoinie, tout en rappelant que, depuis la modification des statuts du PCF, intervenue lors du vingt-huitième congrès, en janvier 1994, le comité national ne désigne plus les candidats.

Autre illustration du nouvel état d'esprit qui semble régner au siège du PCF, la primaire d'Argenteuil (Val-d'Oise) semble vécue sans drame. Elle opposera pourtant le maire sortant (refondateur), Robert Montdargent, ancien député, à une liste d'union de la gauche conduite par l'un des ses anciens adjoints, Roger Ouvrard. « *C'est un exemple de démocratie* », a commenté sobrement M. Lajoinie.

Enfin, le responsable des élections au PCF a estimé que d'anciennes municipalités communistes, perdues lors de précédents scrutins, pouvaient être reprises : Alès et Nîmes, dans le Gard, La Seyne-sur-Mer (Var), Vierzon (Cher) et Goussainville (Val-d'Oise).

Dans la première partie de son rapport, M. Lajoinie est aussi revenu sur les résultats de l'élection présidentielle, en jugeant que l'« *influence réelle* » du Parti communiste est supérieure aux 8,64 % de suffrages exprimés recueillis par Robert Hue.

C'est là une raison supplémentaire, pour les communistes, de refuser toute forme d'organisation commune de l'opposition de gauche. « *L'idée exprimée avec insistance autour de Lionel Jospin qu'il pourrait être désormais le leader d'une nébuleuse sociale-démocrate, et même de la gauche toute entière, ne correspond ni aux nécessités ni à la réalité de la situation*, a affirmé M. Lajoinie. *La gauche est plurielle, et elle est forte de cette pluralité (...). L'expérience a montré qu'une telle recherche d'hégémonie consistant à nier la pluralité de la gauche avait débouché sur un échec. Il n'est pas question de retomber dans les ornières du passé.* »

J.-L. S.

La succession de Robert-André Vivien à l'Assemblée provoque des remous

SI LA SUCCESSION de Robert-André Vivien – député RPR du Val-de-Marne et maire de Saint-Mandé décédé le 8 mai – à la mairie a été rapidement réglée par l'élection, mardi, de son adjoint à l'urbanisme Patrick Baudoin (RPR), il n'en va pas de même à l'Assemblée nationale : après les défections successives d'Antoine Pouillieute, son suppléant, et de Michel Giraud (RPR), président du conseil régional d'Ile-de-France et ministre du travail du gouvernement Balladur, le RPR éprouve des difficultés à trouver un candidat à la dimension de cette circonscription du Val-de-Marne.

Né en 1953, M. Baudoin, *élu mardi soir par vingt-huit voix* contre trois à Charles Jousselin (PS) et une à Daniel Léger (FN), avait déjà succédé à M. Vivien en 1988 au conseil général du Val-de-Marne, où il préside le groupe RPR. Attaché parlementaire du député gaulliste de 1978 à 1988, il avait fait son entrée au conseil municipal en 1983 et il occupait, depuis 1989, la fonction d'adjoint chargé des travaux, de l'urbanisme, de l'habitat et de l'environnement.

Evidente à Saint-Mandé, la succession de Robert-André Vivien à l'Assemblée agite, en revanche, la fédération RPR du Val-de-Marne. Logiquement, son suppléant, Antoine Pouillieute, qui était directeur du cabinet de Michel Roussin au ministère de la coopération, était le candidat tout désigné du RPR, dans une circonscription qui lui est acquise depuis toujours. Mais M. Pouillieute avait été nommé en avril directeur général de la Caisse française de développement (CFD), nomination qui avait suscité de multiples remous.

Il venait déjà, en raison de cette nouvelle fonction, de démissionner de son mandat de conseiller général du canton de Fontenay-sous-Bois Ouest. Une élection cantonale partielle sera organisée les 11 et 18 juin pour pourvoir à son remplacement. Pour la même raison d'incompatibilité entre sa nouvelle fonction et un mandat électif, M. Pouillieute n'a pas pu mener à son terme son rôle de suppléant en briguant la succession de Robert-André Vivien, député depuis 1962.

LA CONQUÊTE DE FONTENAY SACRIFIÉE

Evoquée durant quelques jours, la candidature de Michel Giraud, qui fut lui aussi député du Val-de-Marne de 1988 à 1993, après avoir siégé au Sénat de 1977 à 1988, est restée sans suite. Quelques élus du Val-de-Marne affirment que le ministre du travail, qui souhaitait retrouver un siège de député, a été barré localement en raison de son engagement derrière Édouard Balladur lors de l'élection présidentielle. L'intéressé donne une version tout à fait différente, selon laquelle, « *sollicité par quelques élus RPR de la circonscription* », il n'avait pas souhaité se porter candidat.

D'ailleurs, précise-t-il, il avait déjà fait savoir qu'il ne reprendrait pas à Gilles Carrez, son suppléant aux législatives de 1993, le siège de député qu'il lui avait laissé en devenant ministre dans le gouvernement de M. Balladur. M. Giraud confirme son souhait de siéger de nouveau au Parlement, mais en tant que sénateur. « *Je suis candidat à conduire la liste d'union de la majorité au Sénat pour le Val-de-Marne en septembre prochain. C'est la logique* », a-t-il déclaré, en rappelant qu'il avait déjà été deux fois sénateur de ce département.

Cette double défection va contraindre le RPR à choisir entre un candidat du cru, qui n'aura pas l'envergure nationale de Robert-André Vivien et Michel Giraud, ou le « parachutage » d'une personnalité, qui ne serait pas forcément bien perçu par les militants locaux, échaudés, paraît-il, par l'expérience de M. Pouillieute, qui a préféré une carrière bancaire à la politique, en sacrifiant au passage la mairie de Fontenay-sous-Bois que le RPR, en l'investissant, espérait reprendre au PC en juin.

Pascale Sauvage (avec Francis Gouge)

هكذا من الأصل

M. Devedjian, RPR anticonformiste se défend d'être le maire « bétonneur » d'Antony

L'opposition de gauche reproche au député sa politique d'urbanisme

Patrick Devedjian, député des Hauts-de-Seine, RPR balladurien, est candidat à sa propre succession à la mairie d'Antony, à l'occasion des élections municipales de juin. M. Devedjian a pris publiquement ses distances avec la politique menée dans le département par les amis de Charles Pasqua, en particulier en matière de logement social. Mais ses adversaires lui reprochent de privilégier les bureaux dans sa ville.

EN DÉPIT de l'image libérale qu'il cultive à Paris, Patrick Devedjian mènerait-il à Antony, ville qu'il a enlevée au Parti communiste en 1983, une *« politique de droite »*, *« à tendance immobilière, densitaire à outrance »* ? C'est ce que prétend son opposition, agacée de l'audience médiatique acquise par le maire RPR, grâce à des prises de position originales – sur certains des chevaux de bataille de la gauche – dans un département, les Hauts-de-Seine, où le parti néogaulliste, tendandance dure, et le PC, orthodoxe, laissent peu de champ libre au non-conformisme.

M. Devedjian, adhérent de l'Union démocratique et républicaine (UDR) depuis 1971, ne cache pas avoir été parachuté à Antony, en novembre 1977, par Charles Pasqua, président du conseil général des Hauts-de-Seine, dont il était l'avocat. Mais il affirme avoir pris ses distances avec le clan Pasqua, notamment sur le thème du logement social et de l'intégration des étrangers, au point qu'il lui est, notamment, arrivé de dénoncer dans les colonnes du *Monde*, les lacunes de l'office départemental d'HLM en matière de politique du logement.

En mars 1977, Antony, qui comptait 57 000 habitants au recensement de 1975, était gagnée par le candidat communiste, André Aubry, au détriment de Georges Suant, ancien président du conseil général de la Seine, cofondateur de l'éphémère Parti socialiste autonome (PSA) à la fin des années 50, qui, au terme d'une lente évolution, avait fini par rejoindre le RPR... six mois avant d'être battu. Un an plus tard, M. Devedjian affrontait sa première bataille électorale, celle des législatives. Une défaite honorable, marquée par un bon score sur la ville d'Antony, l'a convaincu d'y rester et d'excercer sa combativité politique contre le maire communiste.

« Lors des cantonales, à Antony-sud, j'avais acquis la certitude qu'il y avait eu fraude électorale, surtout au détriment du candidat socialiste en compétion au premier tour », se rappelle M. Devedjian, qui a formé ses militants à détecter les différents systèmes de fraude. Battu de 419 voix en mars 1983, il a plaidé lui-même son recours devant le tribunal administratif qui lui a donné raison en annulant le scrutin. En octobre, le candidat RPR enlevait la mairie, chacun des 26 bureaux de vote de la ville étant présidé par un magistrat sur décision du parquet de Nanterre.

« Antony est une ville pauvre dans un département riche », affirme le maire, réélu en 1989 avec 55,10 % des voix. Le potentiel fiscal (recette fiscale par habitant) la place au 33e rang des 36 communes du département. Alors qu'à Levallois-Perret la taxe professionnelle représente 80 % des recettes fiscales, elle plafonne à 33 %, (contre 25 % en 1983) à Antony, quatre fois plus étendue (960 hectares), pour une population équivalente. *« Mon souci est de trouver un équilibre financier pour l'avenir. Je suis certain que les villes qui n'auront pas eu cette démarche seront en faillite totale dans quelques années »*, explique-t-il, pour justifier sa politique d'urbanisme.

« Depuis qu'il est arrivé, le maire n'a construit que des immeubles de luxe et des bureaux », accuse Daniel Pompier, secrétaire de la section socialiste, qui mènera une liste de gauche avec le PC et les écologistes. *« Il persiste dans cette voie alors que les bureaux restent vides, ce qui explique que ses projets battent de l'aile »*, continue M. Pompier, en rappelant les retards accusés par deux importants projets d'urbanisme : la ZAC de la Gare et le parc Heller.

> « Depuis qu'il est arrivé, le maire n'a construit que des immeubles de luxe et des bureaux », accuse Daniel Pompier, secrétaire de la section socialiste

Le premier a été annulé par le tribunal administratif, pour cause d'étude de circulation – d'ailleurs effectuée par la direction départementale de l'équipement – insuffisante : la ville avait racheté à la RATP un terrain, affecté à une activité de triage malgré une situation exceptionnelle en centre-ville et une desserte directe par le RER et Orlyval. *« Ce terrain est idéal pour accueillir des activités tertiaires, génératrices de ressources fiscales »*, explique le maire, qui affirme *« l'avoir sauvé de la nuisance »*. Le promoteur chargé de son aménagement n'a cependant pas résisté à la crise de l'immobilier, tandis que la mairie reprenait la procédure de ZAC.

L'opposition reproche au maire d'*« entretenir une friche industrielle »*. Un rien provocateur, celui-ci répond qu'elle a raison en l'accusant de s'entêter à implanter des bureaux malgré la crise, dans l'espoir d'une embellie sur le marché immobilier, plutôt que de dilapider *« le capital foncier »* de la ville. *« Le pire qui puisse arriver est que l'opération soit plus longue et financièrement moins profitable à la ville »*, conclut-il sur ce sujet.

Deuxième sujet de polémique, le projet immobilier projeté en lisière du parc Heller, immense jardin public bordé par une usine désaffectée. La cession d'une bande de terrain à un promoteur a servi à financer la reconstruction du centre de loisirs et d'un centre d'éducation spécialisée.

En échange, une autre parcelle, occupée par des bâtiments communaux vétustes, a été rendue aux arbres : M. Devedjian se défend donc d'avoir *« amputé le parc »*, sans convaincre une opposition qui lui reproche d'avoir, encore une fois, privilégié le logement de luxe alors que, *« depuis qu'il a pris la mairie, aucun programme de logements sociaux n'est sorti de terre »*. Annulé par le tribunal administratif à la demande de l'opposition (*« en droit, elle avait raison »*, convient le maire-avocat), le projet aura pris deux ans de retard. Ces péripéties judiciaires, dont la gauche fait ses choux gras à l'approche des élections municipales, n'entament pas la détermination de M. Devedjian à poursuivre son œuvre de *« mixité urbaine »*. Sur le thème du logement, il met en avant un rapport de la caisse d'allocations familiales qui évalue à 43 % la part des *« logements sociaux de droit et de fait »* à Antony. *« C'est vrai, on a fait une pause, car j'avais comme priorités de redonner un centre à la ville et de désenclaver le grand ensemble »*.

A cheval sur Antony et sur la ville voisine de Massy, dans l'Essonne, ce quartier concentre 2 000 logements de l'office départemental d'HLM des Hauts-de-Seine et 1 600 autres de la ville de Paris, au fond d'une sorte d'impasse, desservie d'un côté par un passage à niveau, de l'autre par une rue à sens unique. *« C'est une véritable nasse »* déplore le maire, qui s'est engagé, avec le concours de Roland Castro, l'architecte emblématique du socialisme des années 80, dans une opération de désenclavement consistant à raser le grand L, une barre de 312 logements rachetée pour 20 millions de francs à l'office d'HLM des Hauts-de-Seine.

Quatre-vingts familles ont déjà quitté les lieux. M. Devedjian affirme les avoir relogées *« sans difficulté d'intégration, parce qu'elles ont été diluées dans tous les quartiers de la ville »*. *« Comment prétendre reloger les gens du Grand L, alors qu'il y a mille cinq cents demandeurs de logements à Antony ? »*, rétorque M. Pompier, qui, persuadé que *« toutes les familles ne sont pas restées dans la ville »*, accuse le maire de pratiquer *« une mixité à sens unique »*. *« Nous, on défend les gens avant les bâtiments. Il avait deux objectifs en arrivant, détruire le Grand L et la cité universitaire. Si vous appelez ça être libéral »*, proteste-t-il, regrettant l'abandon du projet de réhabilitation de la barre dès l'arrivée de la droite aux affaires.

Récemment, le maire RPR, qui a publiquement reproché à ses homologues des villes riches de ne pas prendre leur part de la construction de logements sociaux – favorisant ainsi les phénomènes de concentration des familles en difficultés ou d'origine étrangère –, a enclenché un petit programme (30 appartements) en centre-ville, *« à côté d'un programme privé, et en veillant à ce que rien ne les distingue l'un de l'autre »*. Une opération de 160 logements est prévue à la Croix-de-Berny, perçue comme un *« quartier riche »*, tandis que le Grand L devrait céder la place à un programme mixte. M. Pompier affirme que cette orientation a été prise sous la pression de l'opposition socialo-communiste. Dopée par le bon score local de Lionel Jospin, en tête avec 26 % des voix au premier tour de l'élection présidentielle, et misant sur de possibles dissensions entre chiraquiens et balladuriens au sein de l'équipe sortante, celle-ci entend bien exploiter à fond – à condition de creuser ses dossiers – les thèmes porteurs du logement et de l'exclusion... qui sont aussi les sujets de prédilection du député des Hauts-de-Seine à l'Assemblée nationale, parfois à contre-courant du discours dominant de ses collègues de l'UDF et du RPR.

Pascale Sauvage

Mme Blandin reste opposée au cumul des mandats

La présidente (Verts) du Nord - Pas-de-Calais veut devenir simple conseillère municipale à Roubaix

LILLE
de notre correspondant

Trois ans d'exercice du pouvoir à la tête de la région Nord - Pas-de-Calais n'ont pas émoussé les convictions de Marie-Christine Blandin, la seule présidente « verte » d'une grande collectivité territoriale en France, à propos du cumul des mandats. Elle sera pourtant candidate aux élections municipales à Roubaix, sa ville natale, en deuxième position sur la liste conduite par le socialiste Bernard Carton. Mais ce ne sera que pour prétendre à un simple poste de conseiller « de base ». Car les Verts s'affirment toujours hostiles, par principe, à *toute idée de cumul*.

« D'abord, plaide Marie-Christine Blandin, *on fait mal ce qu'on cumule. Ensuite, moins il y aura de gens qui cumuleront, plus nombreux seront les citoyens à participer à la vie collective. Enfin, le cumul engendre une confusion des genres ; il est, par exemple, difficile à un maire d'oublier sa casquette de localier de l'étape dans le débat d'une Assemblée régionale : la réflexion stratégique, l'intérêt global passent derrière. »* Mme Blandin n'en veut pour preuve, cette année, que la frilosité avec laquelle les conseillers régionaux ont abordé la question de l'évolution de la fiscalité : beaucoup se sont rappelé que 1995 était l'année des municipales.

SALAIRE DE 20 000 FRANCS

A la décharge des « cumulards », Mme Blandin souligne que le statut d'élu n'est pas confortable, surtout en regard de l'engagement individuel qu'il suppose (elle-même gagne 20 000 francs dans sa fonction de présidente de région, moins que certains directeurs de ses services) et que le cumul apparaît dès lors comme une façon de le rendre plus confortable... Elle note aussi, par exemple, que ce statut fait l'impasse sur le droit à la réinsertion professionnelle et à la protection sociale.

Pourtant, même le prestigieux – et impropre – titre de « député-maire », mis en avant par tous les tenants d'un cumul minimum au nom d'un enracinement de terrain pour les élus nationaux, ne trouve pas grâce à ses yeux : *« Une hérésie ! »* s'exclame-t-elle.

« On peut très bien, assure Mme Blandin, *exercer une fonction, telle celle de président de région, sans mandat local. Moi, j'ai le temps d'aller sur le terrain justement parce que je ne cumule pas. »* Et puis, elle entend préserver un espace de vie personnelle, qui garantit par ailleurs un ancrage dans la réalité : *« Je suis usagère des supermarchés, des magasins de soldes, des administrations ou des services publics... Je dois me battre comme tout le monde, par exemple avec la Caisse d'allocations familiales. Certes, c'est un choix personnel pour moi que d'avoir gardé mon mode de vie, mais j'en vérifie tous les jours l'utilité politique. »*

Il faut dire que l'exercice auquel Mme Blandin se livre depuis trois ans à la tête du conseil régional Nord - Pas-de-Calais se suffit à lui-même : il lui faut mobiliser toutes ses qualités, son opiniâtreté, sa force de caractère, sa volonté de convaincre, pour s'imposer, malgré une majorité des plus relative au sein d'une assemblée pour le moins disparate et rebelle.

« STAGE D'APPRENTISSAGE »

Pour autant, aguerrie comme elle l'est désormais, Mme Blandin aurait pu mettre son savoir-faire au service d'une nouvelle cause. Dans la perspective des élections municipales, la question s'est posée.

Ne lui a-t-on pas proposé comme sur un plateau – avec enquêtes et sondages favorables à l'appui – de conduire une liste à Roubaix, précisément ? *« C'est flatteur et ça fait plaisir »*, reconnaît-elle avant de commenter avec humour : *« Avec 7 % des voix aux régionales je me suis retrouvée présidente de région ; alors, à 40 % de popularité, le risque était grand ! »*.

Or, si elle se sent capable de donner le coup de collier nécessaire pour une campagne, la présidente de la région Nord - Pas-de-Calais se voit mal à la tête d'une ville aussi difficile que Roubaix. C'est donc non. Il n'y aura pas cumul, sauf avec un simple poste de conseiller municipal.

Et un cumul dans le temps ? la militante écologiste reconnaît qu'il peut être intéressant d'obtenir le renouvellement d'un mandat pour mettre à profit le savoir-faire acquis au cours de *« ce gigantesque stage d'apprentissage »* que constituent les premières années d'une fonction élective. *« Mais pas plus d'une fois »*, précise-t-elle, pour ne pas couper les ponts avec la réalité.

Jean-René Lore

هكذا من الاصل

2

Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER
PARIS – ILE-DE-FRANCE



VITE ET CLAIR !

L'immobilier, en crise depuis maintenant près d'un quinquennat, aura été l'un des chevaux de bataille des candidats à l'Elysée.

Dans les semaines à venir, nous serons particulièrement attentifs aux mesures qui seront prises, et rien ne serait plus dommageable pour tous ceux qui ont un problème de logement à régler, et par voie de conséquence pour l'industrie immobilière, que de rester dans l'expectative.

Après l'élection de Jacques Chirac à la présidence de la République, la reprise de l'activité passe d'une part par la mise en œuvre des promesses électorales (prime pour les primo-accédants, abaissement des droits de mutation, recherche de la neutralité fiscale quel que soit l'investissement mobilier ou immobilier,...), mais surtout par l'annonce rapide du « calendrier d'adoption de ce train de mesures ».

L'attentisme résultant de la période électorale a coûté suffisamment cher à l'économie nationale. Le Chef de l'Etat est bien placé pour savoir que « Paris ne s'est pas fait en un jour », mais, pour que les Français décident de louer, ou d'acheter, ou d'investir, ils ont avant tout besoin de clarté et de dispositions qui se perpétuent dans le long terme étant donné le cycle de l'investissement immobilier.

Jacques LAPORTE,
Président de la chambre FNAIM Paris-Ile-de-France

Ventes

5e arrondt

PLACE MAUBERT, 3 P., cuisine, bains, 52 m². 48-73-57-80

6e arrondt

VAVIN, à saisir, 2 P., ch. 30 m2, à rafr., id. pied-à-terre ou étud., faibl. ch., 660 000 F – Luxembourg anc., 4 vraies p., 80 m², ss. vis-à-vis, sol, calme park. – Luxembourg, p.d.t., 3 p. 71 m², id. prof., calme, très bon état. Tél. : 43-35-18-36.

R. BUCI 42 m2, STUDIO, 5e étage, asc., 3 m s/plafond, imm. P.d.T., 1 200 000 F. AWI : 42-67-37-37.

7e arrondt

BD DES INVALIDES APPT. PROFESSIONNEL p.d.t. 160 m², 3 250 000 F. FONCIA – 45-44-55-50.

Mo DUROC, 72 m², tt. cft., liv. 36 m², chbre., cuis., bains Tél. : 48-73-57-80.

8e arrondt

MADELEINE 60 m² tt. cft., charme, 5e étage, asc., 1 290 000 F. Tél. : 42-66-36-53.

10e arrondt

Près du Bd St-Martin, 5 p. 105 m², 4e ét., asc., park., à rafraîchir. 1 100 000 F. Tél. : 43-20-77-47.

13e arrondt

MONTSOURIS, STUDIO, 28 m², de tte beauté, 6e étage, récent, 580 000 F. Tél. : 43-20-77-47.

14e arrondt

GAIETÉ. Vrai atelier 70 m² poss. créer grande mezzanine. Prix à étudier. Tél. : 43-20-77-47.

Mo ALÉSIA, 45 m², récent tt. cft., 5e étage, séjour, 1 chbre., Tél. : 48-73-57-80.

DENFERT, bel imm. 1930, 2 p., rénové sauf peint. urgent. Denfert, p.d.t. asc., 3/4 p., 80 m², r. et jard., à rafr. Plaisance, ds. pet. H.P., 2/3 p. 45 m², dem. ét., calme, faibl. ch. Tél. : 43-35-18-36.

15e arrondt.

JAVEL/MIRABEAU gd. stand., beau 2 p. 6e ét., balc., parf. état, park., 1 060 000 F. FONCIA - 45-44-55-50.

MAISON DE VILLE SAINT-CHARLES 270 m², 4/5 chbres, terrasses, double park., sous aménageable, style contemporain, espace, soleil, calme, état neuf. Frais réduits.

FÉAU LA BOURDONNAIS Tél. : 45-05-50-36.

15e COMMERCE STUDIO 460 000 F. 22 m² tt. cft., 2e étage, clair, calme. Tél. : 42-66-36-65.

BALARD STUDIO 730 000 F. 39 m², 4e ét., asc., bel imm. récent, stand. Tél. : 47-20-17-88.

17e arrondt

RUE DE COURCELLES petit 2 p. 3e ét., cft. (angle Wagram) 530 000 F. Tél. : 43-20-77-47

MALESHERBES 2 p. 57 m², 7e étage, terrasse, 1 500 000 F. AWI 42-67-37-37.

TERNES-PÉREIRE 2 p., 57 m² + balc., 3e ét. imm. récent stand., 1 350 000 F – AWI 42-67-37-37.

Bureaux locations

ETOILE 425 m² Hôtel particulier 1 900 F. m²/an – AWI 42-67-37-37.

Locations

16e VICTOR-HUGO **4 P. 135 M², parfait état 12 600 F., h. ch., PARTENA 42-66-36-53.**

16e PTE ST-CLOUD Beau 2 p., 57 m² refait neuf, 3e ét., asc., 4 800 F. h. ch., Tél. 42-66-36-53.

16e EGLISE AUTEUIL **BEAU STUDIO** 40 m², 4e ét., asc., imm. récent. stand. 3 200 F, h. ch., Tél. : 47-20-17-82.

1er TUILERIES CONCORDE 2 p. 50 m², 4 500 F. h. ch. PARTENA 47-20-17-82.

Mo GAMBETTA Beau 4 p., 83 m², au 7e ét. avec balc., park. 7 588 F., tcc, comm., 4 689,44 F. ttc. AGIFRANCE 43-61-54-59.

Mo GAMBETTA Beau 3 p. 65 m², 4e ét., balc., park., 5 940 F. ttc. Hon. 3 198,64 F. ttc. AGIFRANCE 47-97-95-43.

FRESNES très beau 4 p., 75 m², au 2e ét., park., 4 744 F. tcc. Hon. 2 391,68 F. ttc. AGIFRANCE 47-97-95-43.

Mo CRIMEE 2 p., 50 m², 10e ét. avec balc., park., 4 086 F. ttc. Hon. 2 284,23 F ttc. AGIFRANCE 42-41-52-48.

Mo CHARONNE 4 pièces 88 m², 3e étage, balcon 7 m², parking, 8 077 F. tcc. Comm. : 4 875,17 F ttc. AGIFRANCE 43-71-48-17.

ARGENTEUIL Beau 4 p., 78 m², 5e ét., 4 531 F. tcc, hon. 2 289,21 F. ttc. AGIFRANCE 39-82-73-31.

EMBASSY SERVICE recherche appartements de grande classe, vides ou meublés. Gestion possible. **Tél. : (1) 47-20-30-05**

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER
3615 FNAIM

SPÉCIAL VENTES

appartements ventes

1er arrondt

A 2 pas PLACE DES VICTOIRES **Appt. 2 niv., dern. ét., 2 p. mansardées,** 40 m², vue dégagée, plein sud, très calme, cheminée, tomettes, poutres, escalier intérieur, bon état, Cuisine et salle d'eau équipées, imm. XVIIe ravalé. 790 000 F. Tél. : 45-08-83-95.

LOUVRE SUPERBE 2 P 85 M² poutres, cheminées. 2 490 000 F – 42-66-36-53

4e arrondt

QUAI DES CÉLESTINS 120 m², 3 chambres, 2 bains, immeuble grand-standing, 2 parking, calme. 3 450 000 F. Tél. : 45-32-76-73

60 m² pondérés séj. 2 chbres charme triple expo. calme soleil, 5e ét. 1 520 000 F – 42-84-02-86

ILE ST-LOUIS s/Seine studio 4e étage, soleil Serge Kayser 43-29-60-60

5e arrondt

RUE DE BIEVRE dans hôtel part. rénové s/cour, studio 27 m² tt. cft., 3 fenêtres, cheminée cuis. équipée, sdb., WC, 780 000 F Tél. : (16) 20-86-99-59 (ap. 19 h).

S/ARENES LUTECE Bel ancien, très beau 2 pièces, grande cuisine, bains – 1 150 000 F. FONCIA – 45-44-01-50

Mo JUSSIEU beau studio, 3e étage, terrasse, charme, soleil. Tél. : 43-59-14-05

JARDIN DES PLANTES beau 2 p. 40 m², 5e asc. calme, park, 45-32-76-73

6e arrondt

Studio-atlier 36 m² à Vavin - 800 000 F. Gérant : 43-20-77-47

VAVIN 4e asc grand 3 p. 2 080 000 F. Étude MEL - 43-25-32-56

N.-D.-CHAMPS, imm. 1980, beau 3/4 p., balc., s/rue et jard. 3 000 000. MEL - 43-25-32-56

Mo VAVIN 9 p. près Ecole alsacienne 315 m² anc. 2e sud, 6 chbres, 3 servic. LARGIER 42-65-18-83

RUE DE SEINE soleil grand 2 p. modulable calme – 43-29-97-22

PRES ST-SULPICE DUPLEX DE CHARME dernier étage, 90 m² soleil Serge Kayser 43-29-60-60

ST-GERMAIN DES PRÉS 60 m², asc., bel imm. XVIIe charme, bon état – 45-32-76-73

7e arrondt

VANEAU – RUE DE SÈVRES BEAU STUDIO 26 m² clair, calme, 650 00 F. PARTENA - 45-77-98-42

REZ-DE-CHAUSSEE calme et agréable – prox., Champ de Mars, imm. pierre de taille, dble séjour, cheminée, 3 chbres, 2 bains, gde cuisine, coin repas + 2 chbres serv. 3 150 000 F. –OUI ! VOUS AVEZ BIEN LU ! 3 150 000 F. Serge Kayser 43-29-60-60

ST-DOMINIQUE 92 m² 3e étage, soleil, charme, caractère, parfait état – 45-51-22-98

8e arrondt

LA BOETIE studio 19 m² caract., excel. état, 5e ét. et sans asc. 380 000 F. Tél. : 40-61-97-75

AV. MONTAIGNE 110 m² ÉLÉGANT 2/3 P. BALC. 4e étage, grand standing, box.

CHAMP DE MARS 160 m² P.d.t., soleil, 5 p., 2 services Tél. : 45-48-22-83 (mat/ap. 2 h00)

DUMONT-D'URVILLE, 4 p. beau plan, près place Etats-Unis – 4e étage et asc. 2 350 000 - 43-20-77-47

PLACE BLANCHE impasse calme verdure, 130 m² dont séjour 70 m², baie vitrée panoramique 2 800 000 F. 42-78-08-02 AGENCE DU MUSEE

9e arrondt

LA ROCHEFOUCAULD hôtel particulier, XVIIIe rénové 2 appartements de charme, 2e sur jardin, récept. 2 chambres, duplex, dernier étage, séjour, 3 chambres, double-exposition, grand confort. Serge Kayser 43-29-60-60

10e arrondt

Mo République, 3 p. Duplex + terrasse, neuf, dernier étage, 2 450 000 F. I.P.M. 47-46-12-12

11e arrondt

FAUBOURG ST-ANTOINE PRÈS, superbe volume, 150 m², grand liv., 3 chbres, 2 bains, cheminée, soleil sur cour, verdure. 3 250 000 F. Tél. : 47-00-77-27

BASTILLE - LOFTS 150 m² : 1 650 000 F 290 m² : 2 800 000 F investissements ou habitations. CABINET SCHMITT - 07-56-20-44

12e arrondt

BASTILLE 7 P. 3 ter. plantées, 5 ch., 3 pkg. 6 800 000 F. Part. 43-44-01-90

13e arrondt

13e ARAGO 4-5 P., 115 m², balcons 31 m², grand séjour, 3 ch., ét. élevé, soleil, vue sur Paris., résid. avec piscine., box poss. 2 850 000 F. Tél. : 45-87-33-72

AV. D'ITALIE grand stand., piscine immeuble, 3 p., 88 m², loggia, 2 chbres, 2 bains, parking. 1 680 000 F. FONCIA 45-44-55-50

Arago, stand., ss vis-à-vis, 4-5 p. 115 m² (liv. 40 m²), gd balcon, calme, sol., box. 43-35-18-36

TGB, 2 p. 40 m² + terrasse sur parc, calme, 6e ét., asc., box, part. Tél. : 45-63-71-21

14e arrondt

OBSERVATOIRE 160 m², 5 p., standing, belle récept. 4 300 000 F. Tél. : 43-25-83-81

MAIRIE SAJARDIN, récent 3 p., balc., soleil. Prix : 1 400 000 F. parking possib. 43-20-32-71

DENFERT DUPLEX 220 M² 5-6 ch., ét. élevé, soleil, box. 6 100 000 F. Tél. : 45-46-26-25

ALÉSIA DUPLEX 6e étage **5-6 P. + TERRASSE** frais réduits. Tél. : 43-20-32-71

ALÉSIA 2 P., PLEIN SUD 4e ascenseur, verdure, calme. 690 000 F. Tél. : 43-20-32-71

3 p., beau volume, dans p. d. t., à rafraîchir, près Moulin Vert, 870 000 F. 43-20-77-47

15e arrondt

Mo porte de Vanves, beau studio rénové, salle de bains, w.c., kitchenette. Prix : 400 000 F. IPM - 47-46-12-12

Mo Dupleix, excep. stand., 2 p., tt cft, 28 m², terr. 25 m², dern. ét., bel vue, sol., calme. 43-35-18-36

PASTEUR bon immeuble, ancien ravalé, 4 pièces, 3e étage, tout confort, cheminée. 1 420 000 F. 42-79-88-76

16e arrondt

Sur champ course vue unique, récept. 2 chbres, terrasse, 150 m², box/serv. 45-63-08-13.

A SAISIR TROCADÉRO 255 m², environ, bx volumes, 3 ch. + 2 services. 47-83-59-96

PASSY-TROCADÉRO 5 P. environ 140 m², moulures, cheminées. Bon plan. Etat impeccable, cossu, service. 3 150 000 F. 45-75-73-94

OCTAVE FEUILLET 227 M² triple réception + 4 ch., ét. élevé, soleil, balcon. Tél. : 43-59-14-05

TROCADÉRO sur jardins, 140 m², standing, plein soleil, vue sur Seine. 45-51-22-98

STUDIO À SAISIR AVENUE FOCH, grand standing. 1 600 000 F. 64-96-54-54

MAILLOT, 48 m², 4e ét., confort, calme, clair. Tél. : 45-48-22-83 (mat./ap. 21 h)

17e arrondt

MAILLOT 2-3 pièces, 6e ét., asc., terrasse. 1 500 000 F. VALETTE 45-61-44-37

Courcelles, p. de t., asc., 5 p., 115 m², pos. 125 m² + 2 serv. Courcelles p. de t., 5-6 p., 197 m², récept. (70 m²) à rén. + 2 serv. Px intéress. 43-35-18-36

PORTE CHAMPERRET 2 pièces, 48 m², sur jardin, 18 000 F/m². 43-59-14-05

Pour investisseurs 1 STUDETTE - 2 STUDIOS livraison 1er trimestre 96 « LES AMÉRIQUES » 103-105, r. de Tocqueville, 75017 R.I.V.P. - 40-51-27-54

18e arrondt

52 m², 630 000 F Mo M.-Dormoy, imm. standing, 2 p. + balcon, tout confort. Immo Marcadet - 42-51-51-51

Petit budget Mo Jules-Joffrin, 150 000 F, une pièce, coin cuisine. Immo Marcadet - 42-51-51-51

36 m², 450 000 F. Mo Jules-Joffrin, immeuble récent, studio + balcon, tout confort. Immo Marcadet - 42-51-51-51

CHATEAU-ROUGE idéal pour investisseur **2 P., 26 m², 280 000 F** 4e ét., pierre de t. 47-20-17-88

LAMARCK-CAULAINCOURT Montmartre, rue St-Vincent, sup. duplex, 110 m² env., 4 p. tt conf., cheminée, rare, crédit total poss., px : 1 850 000 F. CAB. SCHMITT - 42-21-31-53 ou 07-56-20-44 (ANDRÉ)

60 m², 890 000 F Mo J.-Joffrin, imm. standing. 3 p. + balcons, refait neuf. Immo Marcadet - 42-51-51-51

20e arrondt

Mo PYRÉNÉES 2 pièces, 45 m², 570 000 F, immeuble ancien, calme. Immo Marcadet - 42-51-51-51

78 Yvelines

VERSAILLES Notre-Dame 217 m², séjour, salle à manger, 5 chambres, charme emplact., exceptionnel, 3 950 000 F. Saint-Louis Immo - 39-02-38-10

VERSAILLES SAINT-LOUIS immeuble XVIIIe, 180 m², entrée, salon, salle à manger, salon de musique, 3 chambres, grenier + chambre de service, 2 caves: Prix : 3 400 000 F. Saint-Louis Immo - 39-02-38-10

VERSAILLES R. D. proximité gare, 4e étage, 93 m², 3 chambres, sud, 1 680 000 F. DANO 39-51-34-45

VERSAILLES PAROISSE face église Notre-Dame, immeuble XVIIe, ravalé, bel appartement, charme de l'ancien, 1er étage, 150 m², séjour, salle à manger, bibliothèque, 3 chbres, gde cuisine, état impeccable. Prix : 2 800 000 F. Saint-Louis Immo - 39-02-38-10

91 Essonne

Vends dans petite résidence, **VIRY-CHÂTILLON (91)** F 3, 65 m², refait à neuf, cuisine, salle de bain, équipées, salle à manger, 2 chambres, cellier, débarras, w.c., placards, parking, cave, balcon. Proche écoles et commerçants. Prix : 780 000 F. Tél. : 69-24-49-91

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY - BOIS MAILLOT-BARRÈS, face bois, plein sud, 3-4 p., 80 m², parking, 3 200 000 F. PARTENA - 42-66-36-53

maisons

Maison Corse sud, vieilles pierres, 95 m², cuisine équipée, séjour, 3 ch., terr., jard. 1 000 000 F. Tél. : 45-36-06-21

VERSAILLES GLATIGNY (78) maison anglo-normande, séj., s. à manger, 6 ch., s.-sol, gar. (appart. de serv.), s/1 800 m² de terrain, 4 500 000 F. St-Louis Immo - 39-02-38-10

LA CAMPAGNE A PARIS 20e, luxueuse maison de charme, 180 m² habit., jard. 300 m², garage 3 voit., gd séj. + 4 ch., tout confort, prestations HAUT DE GAMME, 4 500 000 F à débattre. 42-67-02-32

VERSAILLES (78) Plateau Montbauron, mais. bourgeoise 1900, séj., s. à manger, bureau, 6 ch., s.-sol, garage, jard. 570 m², excellent état. 4 950 000 F. St-Louis Immo - 39-02-38-10

villas propriétés

BOUSSY-ST-ANTOINE (91) villa contemporaine, 5 p., 90 m² + 40 m² terrasse ds parc privé 2 HECTARES, à voir, 745 000 F. F.A.I. A.I.E. (16) 38-36-56-66

LE PERREUX S/MARNE (94) ds quart. calme, belle villa, 130 m², tt cft, jard. + mais. 3 p. en dépend., belle affaire, 1 450 000 F. ag. inclus. MOBLE. (16) 38-36-56-66

domaines

Au sud des Cévennes (55 km de Nîmes ou de Montpellier)

DOMAINE DE 225 ha

Grand mas (pierres et tuiles romanes) Forêt de chênes. Ruisseaux. Panoramas superbes.

Dr Brouhon, 77, Petit Barvaux, B 6940 Durbuy (Belgique). Téléphone : 32-86-21-27-93. Fax : 32-86-21-11-26.

terrains

GARCHES MAIRIE SITE EXCEPTIONNEL, 2 terr., 980 m² et 1 020 m², Cos 0,35. RG - 47-01-42-22

locations offres

PARIS-4e ÎLE SAINT-LOUIS beau studio, 40 m², de caract., tt conf., px : 5 000 F c.c., com. : 5 000 F. ATYS - 48-05-58-12

PARIS-9e RUE DE LA BRUYÈRE studio 3 950 F c.c., 2 p. 4 600 F c.c. IP - 48-85-13-33

XVIIe Métro Rome, Studio 35 m², 3e étage, asc. av. entrée cuis., s. de bns, chauf. coll. Loyer 3 900 F c.c. 45-45-46-94

PARIS, 8, RUE DE LA PAIX MEUBLÉ 52 m², ch., s. de bains, living, cuis totalement équipée, 5e étage, ascenseur. 8 500 F. Charges et chauf. compris. Vis. gard. 8 h-13 h et 15 h 30-20 h

É.-ZOLA, 2 PCES, 60 M². Beau. Récent. 3e asc., 5 800 F h. ch. 45-77-98-42

NATION. BEAU 2 P., 50 m². Tt cft. 4 100 h. ch. 47-20-17-82

PASTEUR 3/4 P., 90 M². Balcon, parfait état, ét. élevé. Parking 8 500 h. ch. PARTENA 45-77-98-42

PRÈS MUSÉE PICASSO 52 m² à 113 m² rénovés AGENCE DU MUSÉE 42-78-08-02

CHAMBRE TOUT CONFORT (équipement studio) 2 800 F TTC. Mo Ségur, au pied de l'immeuble 7e étage avec ascenseur, immeuble bon standing câblé. Tél. : 45-66-56-65

locations demandes

Schmid & Kohlert France cherche location région Marne-la-Vallée : bureau 60 m² et dépôt entre 150 et 200 m² (8 m hauteur intérieure) Tél. : 48-14-55-47 Agences s'abstenir.

Cherche studio meublé sur Marne-la-Vallée. Env. 3 000 F. Tél. : 48-14-55-47 Agences s'abstenir.

appartements achats

Rech. URGENT 100 à 120 m². PARIS Paiement comptant chez notaire. 48-73-48-07.

IMMO MARCADET recherche appartements Paris toutes surfaces Tél. : 42-51-51-51 Fax 42-55-55-55

CABINET KESSLER 78, Champs-Elysées, 75008 recherche de toute urgence beaux appartements de standing, petites et grandes surfaces Evaluations gratuites sur demande 43-22-03-80 - 43-59-68-04

Jeune HEC rech. 100 à 150 m² ancien, clair, calme, soleil, vue. 7e, 6e, 15e nord. Travaux poss. Tél. : 47-73-11-86 ou 47-83-54-65

villégiatures

AOÛT + SEPT. NICE STUDIO s. d. bns, terrasse, park., piscine, 2 800 F/sem. Tél. : (16) 94-70-46-18

UZÈS HISTORIQUE (GARD) maison restaurée, calme, centre-ville, terrasse, jardin, 6 pers., 3 000 F/sem. Tél. : (16) 66-03-05-23

IBIZA - MAROC location villas et appartements AGENCE DU MUSÉE 42-78-08-02

immobilier étranger

Vacances en Italie : disponibles dans toute la Toscane des logements avec cuisines équipées (appartements en ville, fermes et villas à la campagne) : sélectionnés pour leur prix et qualité. Ecrire s'il vous plaît à : Vacanze Italiane, via Montale 3 52100 Arezzo, Italie, en indiquant bien vos nom, adresse et numéro de téléphone. Notre catalogue 1995 vous sera envoyé gratuitement.

APPT TRÈS HAUT STANDING **EAST SIDE MANHATTAN** 5 ch., 4 s.-d-b., 2 salons, cuisine 320 m² + 100 m² terrasse expo. sud LOCATION OU VENTE Tél. Paris : 43-21-65-98 Tél. New York : 212-996-95-37

immobilier d'entreprises

VOTRE SIÈGE SOCIAL **DOMICILIATIONS** ET TOUS SERVICES. 43-55-17-50

15 000 F/m² 7e, 300 m². 45-66-67-47

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

DEMANDES D'EMPLOI

Vous recherchez
une force de réflexion, d'action, d'élaboration, dans le marketing ou la communication ?

Je suis à votre disposition
- 15 ans d'expérience dans le marketing, la communication interne, externe et institutionnelle
- pour toute collaboration, à temps plein ou partiel.

J'attends votre appel au : 47.42.14.15
ou votre fax au : 42.66.98.36

INGÉNIEUR 10 ans d'expérience secteurs : recherche scientifique, médical, infocentre, propose : – conseil, formation, service – SAS, SQL, SGBDR – UNIX, WINDOWS, VMS. Tél. : 47-07-50-01

Excellente présentation, très fort en relations humaines et commerciales, disponible France et étranger recherche poste à responsabilité. Tél. : 45-94-22-76 (rép.)

Lectrice confirmée ferait lecture à dom auprès de malvoyants ou pers. en diff. Prix raison. pas sér. s'abst. Tél. le soir : 42-72-88-46.

J.F. 25 A. NIV. BAC + 4 BIL. PORTUGAIS RECH. emploi dans milieu culturel, audiovisuel, expérience, étudie toutes propositions. Tél. : (16) 42-12-04-45 (rép.)

CHERCHE CHALLENGE AU NIVEAU INTERNATIONAL en tant qu'assistant chef de produit ou assistant Marketing. Allemand, 24 ans, bil. all. angl. fr. Notions d'esp. Exp. pratiques : stages de longue durée. 1976-85 : Ecole Allemagne. 86-87 : Scolarité Suisse. 87-89 - lycée Angl. 89-95 : Grande Ecole de commerce-Paris. Propositions sous réf. 8891 Le Monde Publicité 133, av. des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08

DOCUMENTALISTE ET/OU RESP. FORMATION RECH. POSTE TEMPS PARTIEL Tél 39-57-24-81

J.H.-Dr Physique (lasers, fibres-opt. spectro) ch. emploi ing. tech. comm. mobilité. Tél. : (16) 20-95-33-44.

CHARGÉE COMMUNICATION JUNIOR, DIPL. EFAP communication + maîtrise angl. lt., exp. marketing, relat. presse éditions ds groupe inter. RECH. POSTE À RESPONS. répondeur 42-37-18-51

J. F. 37 ANS, cherche emploi secrétaire-comptable-facturation Tél. : 46-58-14-45

LE MONDE DES CARRIÈRES

ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS Recherche COLLABORATEURS (F/H) Bon niveau de culture générale pour poste à caractère commercial (pas de porte-à-porte). Formation assurée. Rémunération très motivante comportant un minimum garanti. Evolution de carrière rapide pour candidat de valeur. Tél. : 40-58-16-21.

Lycée privé sous contrat d'association du sud de la France Recherche pour la rentrée SEPTEMBRE 1995 **UN PROFESSEUR AGRÉGÉ DE SCIENCES PHYSIQUES** pour enseigner en CPGE mathématiques spéciales (option M) Expérience indispensable. Prière de téléphoner au 67-06-11-30.

STATION SPORTS D'HIVER SAVOIE cherche **6 COMMERCIAUX** FRANCE Vente séjour été-hiver Candid. secteurs couverts carte détenues par Fax : 79-05-82-17.

LYC. FRANÇAIS PONDICHERY RECH. DOCUMENTALISTE CERT. CV FAX 19 91 413 34265

L'AGENDA

Artisans

L'ARROSAGE AUTOMATIQUE (Devis gratuit) Comment gérer l'arrosage de son jardin ? Des professionnels sont à votre disposition pour étudier votre projet

Tél. : 60-88-92-69 Fax : 64-96-38-27 ADM Plus, 13, rue Gutenberg, 91100 Corbeil-Essonnes.

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS Le plus formidable choix. « Que des affaires exceptionnelles ! » Tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.

ACHAT - ÉCHANGE BIJOUX **PERRONO OPÉRA** Angle boulevard des Italiens 4, rue Chaussée-d'Antin Magasin à l'Etoile : 37, avenue Victor-Hugo Autre grand choix.

Cours

CADRES et DIRIGEANTS Aimeriez-vous **PARLER CHINOIS** Vite et avec plaisir ? CHINA LANGUE EXPRESS Tél. : 42-23-12-53

Stages

SÉJOURS EUROPÉENS ANGLAIS ET SPORTS A DUBLIN dans un des plus beaux collèges privés irlandais. Tennis, hockey, golf et multisports, hébergement dans le collège ou en famille d'accueil. Renseignements et brochures : Sports et vacances 10, rue Charles-Rhoné 78100 Saint-Germain-en-Laye Tél. et fax (1) 39-73-90-14

Vacances Tourisme Loisirs

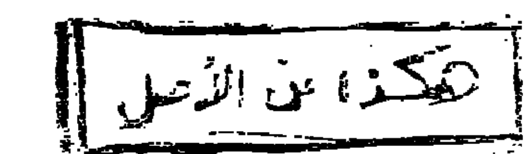
VAR (5 km FRÉJUS). Libre cet été. Particulier loue villa 8 personnes, tout confort, TV, jardin, terrasses, calme. Avec animations, piscine, club enfants, etc. Tél. le soir : (1) 64-21-05-05

Travaux Dom.

VOUS RECHERCHEZ UNE SECRÉTAIRE INDÉPENDANTE ? Equipée d'un matériel informatique performant, j'exécute tous travaux de frappe ou administratifs. Professionnalisme et confidentialité garantis. Tél. : (1) 60-08-74-95







SANTÉ Le directeur général de l'Agence du médicament, Didier Tabuteau, a décidé, au vu des résultats d'une étude pharmacologique internationale de réserver la prescription des médicaments anorexigènes (coupe-faim) aux seuls patients souffrants d'obésité majeure. ● CETTE ÉTUDE a mis en évidence une relation entre la survenue de quelques cas de maladie vasculaire pulmonaire grave et souvent mortelle et la prise prolongée de ces médicaments. En France, 22 décès imputables à la prise inconsidérée de ces produits ont été recensés. ● PARMI LES MÉDICAMENTS visés, figurent en particulier l'Isoméride et le Pondéral, deux produits très prescrits (près de 4 millions de boîtes d'anorexigènes seraient vendues chaque année en France). L'Agence du médicament précise que ces médicaments ne doivent en aucun cas être utilisés à des fins esthétiques.

Une alerte médicale est lancée sur les dangers des amaigrissants

Une étude internationale a mis en lumière les risques, rares mais mortels, liés à la consommation de produits anorexigènes (coupe-faim) généralement réservés aux traitements de l'obésité mais souvent utilisés à des fins esthétiques

AGISSANT avec une extrême célérité, le directeur général de l'Agence du médicament, Didier Tabuteau, vient d'alerter l'ensemble des médecins français en les informant des décisions prises au sujet d'une dizaine de substances amaigrissantes largement prescrites en France.

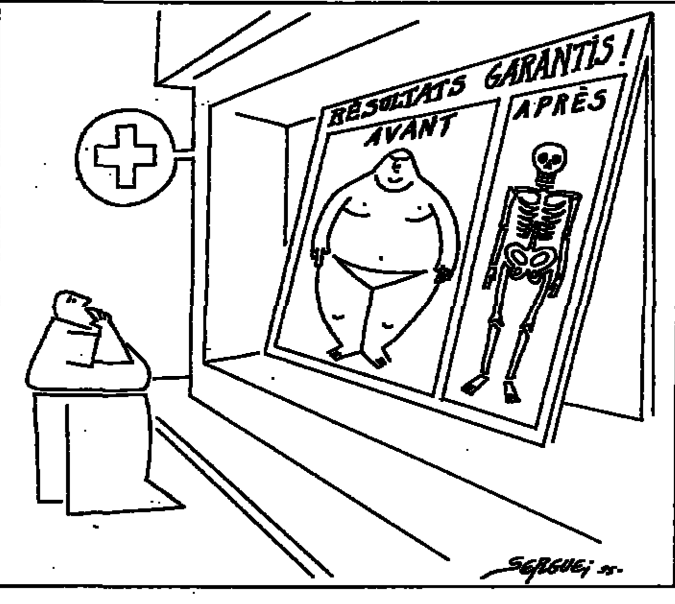
Au vu des conclusions de la réunion nationale du mercredi 3 mai de la commission de pharmacovigilance, les autorités sanitaires françaises ont en effet décidé de restreindre les indications officielles de ces médications, dont le caractère potentiellement dangereux vient d'être établi de manière statistiquement indiscutable.

Cette action vise tout particulièrement l'Isoméride (ou dexfenfluramine) des laboratoires Ardix (groupe Servier). Ce produit, mis sur le marché en 1985, a rencontré, moyennant force campagnes publicitaires, un très vif succès commercial. Il s'agit, schématiquement, d'une molécule sérotoninergique qui, explique le fabricant, *« agit sur la régulation pondérale en diminuant le niveau de réglage du pondérostat, système physiologique central qui détermine et maintient stable le poids d'un individu »*. Depuis sa commercialisation, cette molécule fait l'objet d'une surveillance des centres de pharmacovigilance.

En 1991, une équipe de l'hôpital Antoine-Béclère (Clamart) avait attiré l'attention des autorités sanitaires, après l'observation d'un certain nombre de cas d'hypertension pulmonaire primitive, diagnostiqués chez des personnes ayant consommé de l'Isoméride ou un produit voisin, le Pondéral (ou fenfluramine).

L'hypertension pulmonaire primitive est une affection grave et rare qui se caractérise par une augmentation de la pression artérielle pulmonaire et des résistances vasculaires pulmonaires. Elle est assez fréquemment mortelle quand elle n'est pas dépistée précocement ; dans d'autres cas, elle peut contraindre les médecins à pratiquer une greffe coeur-poumons. Le premier symptôme est un essoufflement anormal à l'effort qui va en s'accentuant rapidement et qui s'accompagne de troubles divers (fatigue, syncopes, angine de poitrine).

« En cas d'apparition ou d'augmentation d'un essoufflement pendant l'effort, arrêtez le traitement et consultez votre médecin », précise, au chapitre de l'Isoméride, le



Vidal du particulier, ouvrage de vulgarisation de l'information sur les médicaments destiné au grand public. Cet ouvrage ne mentionne toutefois pas de manière explicite le risque d'hypertension pulmonaire primitive. A l'inverse, le dictionnaire Vidal réservé aux médecins mentionne l'existence de *« ce risque rare mais grave »* et précise que celui-ci impose le respect de l'indication, la limitation du traitement à trois mois et le non-renouvellement de ce dernier. En décembre 1991, une enquête nationale fut mise en place sous la responsabilité du centre de pharmacovigilance de Besançon, visant à évaluer la sécurité des fenfluramines.

VINGT-DEUX DÉCÈS EN FRANCE

Compte tenu de l'inquiétude persistante de certaines équipes de pneumologues, une étude épidémiologique internationale fut alors placée sous la responsabilité du professeur Lucien Abenhaim (université McGill, Montréal). Baptisée *IPPHS (International Primary Pulmonary Hypertension Study)*, cette étude, financée notamment par les laboratoires Servier, a été conduite en France, au Royaume-Uni, en Belgique et aux Pays-Bas.

En décembre 1993, les responsables sanitaires français furent informés qu'une analyse intermédiaire de cette étude allait leur être communiquée en avril 1994. Depuis un an, ce dossier, élargi à l'ensemble des anorexigènes, était ainsi devenu hautement sensible et perçu comme un important problème de santé publique.

Bien que les résultats détaillés et définitifs de cette très importante enquête de pharmacovigilance n'aient pas encore été publiés dans la presse scientifique, Didier Tabuteau, privilégiant les impératifs de sécurité sanitaire, a fort justement décidé, dès qu'il en a connu les conclusions, d'informer en urgence les prescripteurs français.

« Cette étude visait à faire la part des facteurs de risque connus ou suspectés dans ce domaine de la pathologie, nous a expliqué le docteur Anne Castot, chef de l'unité de pharmacovigilance à l'Agence du médicament. *Elle a permis de réunir une centaine de cas qui ont été comparés à plusieurs centaines de témoins. Plus de la moitié des malades étaient consommateurs de médicaments amaigrissants.*

Les conclusions sont très claires. Elles montrent une association indiscutable entre la prise d'anorexigènes quel qu'en soit le type et le risque d'hypertension pulmonaire primitive. Le risque augmente lorsque les anorexigènes sont pris durant plus de trois mois ou encore lorsqu'on associe plusieurs anorexigènes. » Ces conclusions ont d'autre part été confirmées par l'enquête menée à l'échelon national. Celle-ci a permis de réunir 117 cas d'hypertension pulmonaire primitive dont 78 ont été retenus. Dans 22 cas, les malades sont décédés, 4 ont fait l'objet de transplantation pulmonaire et 7 personnes sont en attente de greffe. Dans 70 % des cas, la durée des traitements amaigrissants était supérieure à trois mois.

Le caractère convergent de ces observations a donc conduit les responsables de l'Agence du médicament à prendre de nouvelles mesures préventives en cherchant à réduire de manière drastique les conditions de prescription de l'ensemble des anorexigènes. L'Agence a ainsi décidé de restreindre l'indication *« traitement de seconde intention après échec d'un traitement diététique adapté, d'obésité patente avec indice de masse corporelle supérieur à trente »*. D'autre part, l'utilisation des anorexigènes ne devra pas dépasser trois mois. Enfin, toute association de substances anorexigènes est dorénavant contre-indiquée. Pour compléter cet ensemble de mesures, un arrêté du ministre chargé de la santé, publié au *Journal officiel* du 16 mai, *« interdit l'exécution et la délivrance de préparations magistrales et autres préparations à base de substances anorexigènes »*. Le Comité des spécialités pharmaceutiques de l'Agence européenne du médicament, présidé par le professeur Jean Michel Alexandre, vient d'être saisi de ce dossier.

Jean-Yves Nau

« Battage médiatique »

Depuis plusieurs années, en collaboration avec les laboratoires Ardix (groupe Servier), plusieurs médecins ont accepté, dans des revues aussi bien spécialisées que destinées au grand public, de vanter les qualités amaigrissantes de l'Isoméride. Dans d'autres cas, la firme pharmaceutique préférait « communiquer » par le biais de publicités au contenu pour le moins peu rigoureux. Ainsi, dans son numéro de juillet-août 1990, la revue médicale *Prescrire* – qui n'accepte pas de publicités pharmaceutiques – avait-elle analysé le contenu de l'une d'elles, relevant de nombreuses approximations. Alors que la publicité mentionnait *« avec Isoméride, - 3, - 7, - 10 kg... »*, *Prescrire* notait que l'étude publiée dans *The Lancet*, qui servait de support à l'encart, ne mentionnait, au bout de douze mois de traitement, qu'une différence de 2,6 kg par rapport au groupe placebo. Il n'y pas là de quoi *« remplir la une des journaux désireux de faire de l'information de qualité et non de la promotion déguisée »*, ajoutait *Prescrire*, sous le titre *« Battage médiatique »*.

Prescription « de confort » et pharmacovigilance

L'AFFAIRE de l'Isoméride et des anorexigènes pose de manière exemplaire la somme des difficultés que soulève une évaluation fine du rapport bénéfices-risques dans le champ pharmaceutique et médical dès lors que l'on doit faire face à la commercialisation, sur une très large échelle, de familles médicamenteuses dont l'usage n'est pas immédiatement vital.

Ces difficultés prennent une dimension toute particulière en France, dans la mesure où les prescriptions et la consommation de médicaments amaigrissants sont notablement plus élevées que dans les autres pays européens. Si les données commerciales sont, comme toujours en matière pharmaceutique, tenues jalousement confidentielles, les observateurs évaluent toutefois à environ quatre millions, en 1994 le nombre de boîtes consommées annuellement en France, dont près des deux tiers sont des boîtes d'Isoméride vendues 169 francs l'unité de soixante gélules, traitement pour un mois, non remboursé par la Sécurité sociale. A titre de comparaison, le marché finlandais des anorexigènes se situe autour de quatre mille boîtes. Le dossier des anorexigènes pose aussi en vraie grandeur la somme des problèmes inhérents à l'information des prescripteurs et du grand public. Molécule phare des traitements amaigrissants, l'Isoméride occupe aujourd'hui une position dominante qu'elle doit d'abord, sans doute, à ses propres vertus. *« Avec ce médicament, les choses sont relativement simples*, explique un spécialiste de pharmacovigilance. *Soit on souffre dès les premières prises de vertiges, de maux de tête ou de nausées et on ne peut le supporter, soit on l'accepte et on va perdre du poids. Cette molécule présente par ailleurs sur les amphétamines-like* [substances qui reproduisent les effets des amphétamines] *le notable avantage de ne pas entraîner de phénomène de dépendance. On ne saurait pour autant oublier les outrances de certaines opérations publicitaires plus ou moins relayées par certains spécialistes de nutrition. »*.

Les nouvelles règles fixées pour l'ensemble de la classe des anorexigènes devraient, enfin, permettre de cantonner leur usage au strict cadre de l'obésité majeure et résistante aux régimes hypocaloriques adaptés. On devrait, en d'autres termes, en finir avec les prescriptions « de confort », réponses médicales trop faciles à la demande de ceux et celles qui souhaitent perdre quelques kilogrammes sans pour autant s'imposer une modification de leur comportement alimentaire.

Les décisions prises par les responsables de l'Agence du médicament constituent une nouvelle étape dans l'indispensable réévaluation du rapport entre les bénéfices escomptés et les risques encourus. La structuration de plus en plus cohérente des systèmes de pharmacovigilance font que ces risques sont de mieux en mieux connus. D'autre part, l'évolution du rapport de forces entre les autorités sanitaires et les fabricants explique que l'industrie pharmaceutique n'a d'autre choix, aujourd'hui, que d'être un partenaire actif du travail d'investigation et de s'associer aux mesures de sécurité collective qui en découlent.

J.-Y. N.

Les médicaments à prescription réservée

● **Etude.** Une étude épidémiologique internationale ayant mis en évidence une relation entre la survenue de quelques cas de maladie vasculaire pulmonaire grave et souvent mortelle et la prise prolongée de médicaments anorexigènes (coupe-faim), le directeur général de l'Agence du médicament, Didier Tabuteau, a décidé de réserver ces produits aux seules obésités majeures, pour des durées de traitement inférieures à trois mois et uniquement après échec d'un traitement diététique adapté. L'Agence rappelle que ces produits ne doivent en aucun cas être utilisés à des fins esthétiques.

● **Médicaments.** Les produits concernés sont les suivants :
– Isoméride (laboratoires Ardix) ;
– Ponderal (laboratoires Biopharma) ;
– Moderatan Diffucap (laboratoires Theranol-Deglaude) ;
– Tenuate d'Ospan (laboratoires Marion Merel Dow) ;
– Anorex (laboratoires Crinex) ;
– Prefamone (laboratoires Dexo) ;
– Fenproponex action prolongée Deglaude (laboratoires Theranol-Deglaude) ;
– Dinintel (laboratoires Diamant) ;
– Incital (laboratoires Pierre Fabre Santé).

La coqueluche sévit toujours au sein de la population française

Une enquête démontre que, malgré la vaccination, cette infection continue de frapper les tout-petits

ON ÉTAIT ALLÉ trop vite en besogne sanitaire. Avec la généralisation de la vaccination anti-coquelucheuse, on avait imaginé, à partir des années 50, pouvoir en finir avec cette infection bactérienne due à *Bordetella pertussis* et qui se caractérise par une toux quinteuse, douloureuse et persistante, associée à des troubles respiratoires et digestifs handicapants.

On tient généralement pour acquis le fait que la coqueluche est devenue une maladie rare en France comme dans les pays qui incitent largement les parents à faire vacciner leurs jeunes enfants. Toutefois des flambées épidémiques sont observées dans ces pays. Cette résurgence de l'infection s'accompagne d'une augmentation de la fréquence des cas graves chez les plus jeunes (les nourrissons de moins de six mois) et chez les plus âgés (après dix ans).

Comment comprendre ? Une étude coordonnée par les responsables du Réseau national de santé publique, que dirige le professeur Jacques Drucker, fournit aujourd'hui une nouvelle image documentée de la situation française. Cette étude devait être publiée, mercredi 17 mai, dans le *Bulletin épidémiologique hebdomadaire* de la Direction générale de la santé.

> Une toux quinteuse, douloureuse et persistante, associée à des troubles respiratoires et digestifs

Durant les quinze mois qu'a duré cette étude, près d'un millier de cas de coqueluche ont été recensés. 560 ont été retenus, le plus souvent chez des enfants de moins d'un an (65 %) et, dans 37 % des cas, chez des enfants de moins de six mois. Deux fois sur trois, les jeunes patients ont été hospitalisés (une fois sur dix dans un service de réanimation) pour une durée moyenne de quinze jours. Ce sont les parents (34 %) et les membres de la fratrie (46 %) qui sont le plus souvent à l'origine de la contamination coquelucheuse.

Il apparaît que, deux fois sur trois, les nourrissons infectés n'avaient pas été vaccinés, le plus souvent en raison de leur jeune âge (inférieur à trois mois). La plupart des autres, toutefois, étaient théoriquement protégés par la vaccination. *« Malgré une couverture vaccinale élevée et stable depuis trente ans, la coqueluche n'a pas disparu en France : 560 cas ont été recensés en quinze mois, dont 399 en une année dans un réseau hospitalier représentant au plus 20 % de l'hospitalisation pédiatrique en France, ce qui conduit à une estimation de l'incidence de la coqueluche repérée par l'hôpital à 3,6 pour 100 000 habitants*, résument les auteurs. *Les estimations de l'efficacité vaccinale obtenues par la méthode globale sont, en France, voisines de celles obtenues en Angleterre (93 %) et aux Etats-Unis (95 %). La prépondérance des cas non vaccinés et des cas chez les nourrissons devrait inciter à renforcer la couverture vaccinale et souligner la nécessité d'une vaccination précoce des nourrissons. »*

L'âge de la primovaccination recommandé a été fixé à deux mois par le Comité technique français des vaccinations en 1990. Mais pour les auteurs de cette étude, la couverture vaccinale demeure, dans notre pays, insuffisante, notamment lors du rappel à 16-18 ans (84 % de couverture). L'émergence de cas chez de très jeunes nourrissons que la vaccination ne peut protéger est plus difficile à régler.

Il faut, selon les auteurs, *« s'efforcer de réduire la circulation de* Bordetella pertussis *dans la population au contact des jeunes enfants, à la fois par l'amélioration de la couverture vaccinale et par l'instauration d'un rappel à l'adolescence afin de diminuer le réservoir d'adultes susceptibles de transmettre la coqueluche. »*

Il est, selon eux, également nécessaire de traiter le plus précocement possible, et pour une durée suffisante (quatorze jours) afin d'éviter des rechutes. Il faut pour cela instituer un traitement antibiotique et prophylactique dans l'entourage immédiat des malades.

On peut également espérer, concluent les auteurs, que l'amélioration de la couverture vaccinale dans les pays européens voisins – l'Italie, l'Allemagne et l'Espagne notamment – diminuera la circulation des germes. Si l'on en croit les spécialistes, les autorités sanitaires françaises s'apprêtent à réintroduire l'incitation collective à la vaccination anticoquelucheuse à l'âge de six ans, de nouveaux vaccins, dits « acellulaires » devant bientôt être disponibles.

J.-Y. N.

★ « Evaluation épidémiologique, clinique et microbiologique de la coqueluche en France en 1993-1994 ». Cette publication est signée d'un groupe de spécialistes du Réseau national de santé publique de l'hôpital Trousseau de Paris, de l'Institut Pasteur de Paris et de la Direction générale de la santé.

مكبر من الاصل

2

Bernard Tapie fait appel de sa condamnation

L'ANCIEN président de l'Olympique de Marseille a décidé de faire appel de la condamnation à deux ans de prison dont un an ferme prononcée, *lundi 15 mai, par le tribunal de Valenciennes dans l'affaire de corruption et de subornation de témoin du match OM-VA.* L'appel étant suspensif, Bernard Tapie ne sera pas incarcéré immédiatement. Le dossier sera examiné par la cour d'appel de Douai (Nord), vraisemblablement au début de l'automne.

Dans un entretien accordé à France 3, Bernard Tapie juge sa condamnation *« sévère »* et affirme que *« quand on vient d'où je viens, on fait des parcours qui sont de temps en temps un peu hasardeux ». « Symboliquement, j'incarne tout un tas de trucs. Et beaucoup ont envie de casser ce symbole pour dire que cette époque est révolue et Tapie qui l'incarne avec »*, a estimé l'ancien président de l'OM.

DÉPÊCHES

■ ***JUSTICE* : le couturier Francesco Smalto** *a été condamné à quinze mois de prison avec sursis et 600 000 francs d'amende pour proxénétisme* aggravé par le tribunal correctionnel de Paris. La justice lui reproche d'avoir, de 1990 à 1993, envoyé des call-girls au président gabonais Omar Bongo, qui lui commandait régulièrement des costumes. Lors de l'audience, la défense avait expliqué que M. Bongo, qui dépensait chaque année 2 à 3 millions de francs chez Smalto, était le seul client auquel M. Smalto accordait ce traitement. L'éventualité d'une séropositivité du président Bongo ayant été évoquée, cette affaire avait suscité une crise diplomatique entre Libreville et Paris. L'ambassadeur du Gabon à Paris avait été rappelé *« en consultation »* et la présidence gabonaise avait convoqué l'ambassadeur de France à Libreville.

■ **André Garric, professeur de mathématiques** au lycée Henri-IV de Bergerac, a été condamné, mardi 16 mai, par la cour d'assises de la Dordogne à douze ans de réclusion criminelle pour avoir violé une trentaine de fois la fille de l'un de ses collègues. *Le procureur de la République avait requis douze à quinze ans de réclusion contre l'enseignant. L'affaire, classée sans suite en raison de la prescription, a été requalifiée en « viol », ce qui a conduit Garric,soixante et un ans, devant la cour d'assises.*

■ **ENVIRONNEMENT : le canal du Midi est victime** d'une pollution d'origine naturelle par *« prolifération d'algues rouges »*, a déclaré, mardi 16 mai le président des Voies navigables de France, François Bordry. Un *« changement brutal de climat »* et, en particulier, les *« fortes chaleurs de la semaine dernière »* seraient à l'origine de cette pollution, *« limitée à une dizaine de kilomètres sur le canal »*.

Jacques Médecin est condamné à deux ans de prison ferme pour abus de confiance

L'ancien maire de Nice a été reconnu coupable de détournements de fonds de l'ex-association Nice-Opéra

Jacques Médecin a été condamné, mardi 16 mai, à deux ans de prison ferme, 200 000 francs d'amende et cinq ans de privation des droits civiques par le tribunal correctionnel de Grenoble pour abus de confiance dans l'affaire des détournements de fonds de l'ex-association paramunicipale Nice-Opéra. M. Médecin, qui a fait appel, devrait être jugé à Grenoble, du 19 au 23 juin, dans le cadre de l'affaire de la Serel.

APRÈS quatre années d'exil, *« la première explication publique depuis vingt ans »* de Jacques Médecin (selon ses mots prononcés à l'audience du 29 mars) n'a donc pas convaincu. Conformément aux réquisitions du ministère public, le tribunal a condamné l'ancien maire de Nice à deux ans de prison ferme. Seules les peines d'amende (200 000 francs) et de privation des droits civiques (cinq ans) sont inférieures à ce qu'avait réclamé le procureur adjoint, Jean-Pierre Dages-Desgranges (300 000 francs et dix ans) (*Le Monde* du 31 mars).

Les magistrats ont reconnu Jacques Médecin coupable d'avoir détourné *« à des fins personnelles »* des fonds de l'ex-association paramunicipale Nice-Opéra, dont le syndic liquidateur s'était constitué partie civile et auquel l'ensemble des condamnés de ce dossier devront verser solidairement 2 126 525 francs de dommages-intérêts. Ils soulignent que *« la violation délibérée de la loi pénale par un homme politique investi de plusieurs mandats électifs et comptable des deniers publics présente un caractère de gravité extrême »*.

Citant le compte de la société panaméenne Costa Real, sur lequel ont transité les fonds de Nice-Opéra et sur lequel l'ancien maire de Nice avait procuration, le tribunal a estimé que le prévenu ne pouvait *« sérieusement prétendre qu'il n'avait pas accès* [aux] *relevés* [de ce compte], *ni qu'il ne se préoccupait pas des sources d'alimentation d'un compte qui fonctionnait comme un compte personnel utilisé pour les dépenses de la vie courante et sur lequel lui-même déposait des fonds »*.

MINI-CONFÉRENCE DE PRESSE

Peu avant de prendre connaissance de sa condamnation, Jacques Médecin a tenu, de son box des prévenus, et sous le regard indulgent du service d'ordre et de plusieurs magistrats du palais, une mini-conférence de presse improvisée d'une dizaine de minutes au caractère un peu surréaliste. Se déclarant *« fatigué »*, l'ancien maire de Nice a réaffirmé qu'il n'était *« coupable de rien »*, sauf peut-être d'avoir été *« un peu trop confiant dans* [son] *entourage »*. Redisant n'avoir *« plus d'avenir en France »* et songeant toujours à retourner en Uruguay, il s'est réjoui du résultat de l'élection présidentielle : *« J'ai toujours été chiraquien. En 1988, il avait fait à Nice son meilleur score de France et cette année encore, j'ai demandé à tous mes amis, par écrit personnellement, sans faire de tapages, de refaire ce qu'ils avaient fait il y a sept ans. »* Il n'a pas voulu commenter les autres « affaires », se bornant à dire : *« Si j'étais au nombre des petits ou des gros poissons qui sont passés entre les mailles du filet, je me frotterais les mains de voir des hommes politiques comme moi persécutés par la justice. »*

L'avocat de M. Médecin, Me Jean-Marc Varaut, a indiqué qu'il allait faire appel. Il souhaite également déposer une demande de mise en liberté pour son client dans le cadre de l'affaire dite de la Serel, qui devrait être jugée à Grenoble du 19 au 23 juin. L'ancien secrétaire d'État y est prévenu de corruption passive et recel d'abus de biens sociaux. Selon Me Varaut, dans l'affaire Nice-Opéra et compte tenu d'éventuelles remises de peine, Jacques Médecin a déjà *« accompli intégralement sa peine »*. M. Médecin a été arrêté en Uruguay le 25 novembre 1993 et extradé le 16 novembre avant d'être incarcéré à la maison d'arrêt de Saint-Quentin-Fallavier (Isère) le 17.

Par ailleurs, Lucien Salles, directeur de Nice-Opéra, a également été condamné pour complicité à dix-huit mois de prison, dont six avec sursis, et 100 000 francs d'amende, ainsi qu'à la privation de ses droits civiques pour cinq ans. Deux autres proches de Jacques Médecin actuellement en fuite, Pierre Michau et Jean Filippi, ont été condamnés par défaut à deux ans de prison ferme, 200 000 francs d'amende, ainsi qu'à la privation des droits civiques pendant cinq ans.

Jean-Michel Dumay avec Nicole Cabret à Grenoble

La cour d'appel de Paris décide la remise en rétention de huit étrangers

La préfecture de police contestait leur libération

IL n'appartient pas au judiciaire de se mêler des conditions d'interpellation d'un étranger sans papier. Ainsi en a jugé la cour d'appel de Paris, qui vient de décider de *« remettre en rétention »* huit étrangers libérés, mercredi 10 mai, par le juge délégué Frédéric Nguyen. La préfecture de police de Paris contestait la compétence du juge dans une procédure qu'elle considérait exclusivement administrative. Bernard Peyrat, président de chambre à la cour d'appel, lui a, samedi 13 mai, donné raison.

Le juge Nguyen avait fait sensation en prononçant la libération de ces étrangers, tous démunis de titres de séjour. Certes, le juge délégué est censé contrôler les conditions de rétention des étrangers sans papiers. Il lui appartient en effet d'autoriser ou non la prolongation de la rétention, vingt-quatre heures après le début de celle-ci et pour une durée de six jours. Mais l'usage veut que les magistrats donnent sytématiquement leur aval.

Mercredi 10 mai, toutefois, Frédéric Nguyen, comme l'ensemble du Syndicat de la magistrature (SM) dont il est membre, choisit d'adopter une position tout autre. *« Moussa Dabo a été interpellé le 2 mai à 10 heures au motif qu'il aurait décelé la présence des policiers et aurait pris précipitamment la direction de la place de la Nation »*, autrement dit qu'il aurait fuit, écrit le juge Nguyen dans une des ordonnances. Par conséquent, les conditions fixées par le code de procédure pénale sur le contrôle d'identité *« ne sont en rien réunies »*, conclut-il. Le Conseil constitutionnel a en effet estimé que ces contrôles n'étaient posibles que dans *« des circonstances particulières établissant le risque d'atteinte à l'ordre public »*.

La cour d'appel n'a cependant pas voulu entrer dans ce débat. Dans son ordonnance, Bernard Peyrat souligne simplement qu'*« il n'est pas de la compétence du juge délégué, sauf voie de fait, de se prononcer sur la régularité d'une interpellation exercée par la puissance publique »*. Le juge Nguyen avait bien tenté de contrer cette position, déjà défendue en première instance par la préfecture de police, en affirmant que le code de procédure pénale ne fixe *« aucune limite »* au juge *« pour contrôler une mesure de surveillance qui met en cause la liberté individuelle »*. Il exhibait également la Convention européenne des droits de l'homme, qui, dans son article 5, *« prohibe les arrestations irrégulières d'un étranger contre lequel existe une procédure d'expulsion lato sensu »*. Mais son argumentation n'a manifestement pas résisté devant le sacro-saint principe de la séparation des pouvoirs administratif et judiciaire.

Au nom du principe de la séparation des pouvoirs administratif et judiciaire

Cette décision a provoqué la colère du Syndicat de la magistrature, qui a fait du contrôle de la législation sur les étrangers un de ses chevaux de bataille. *« A quoi sert alors le juge délégué ?*, s'interroge Jean-Claude Bouvier, son secrétaire général. *A vérifer qu'il n'y a pas voie de fait, autrement dit pas de rétention sans titre ? C'est totalement réducteur. Nous refusons de renvoyer les gens dans un centre de rétention s'ils risquent d'être l'objet de traitements inhumains et dégradants. De même, nous devons pouvoir contrôler que les conditions d'interpellation sont conformes. Sinon qui va le faire ? Le juge administratif ? Lorsqu'il se prononce, l'étranger a déjà été reconduit dans son pays. »*

N.H.

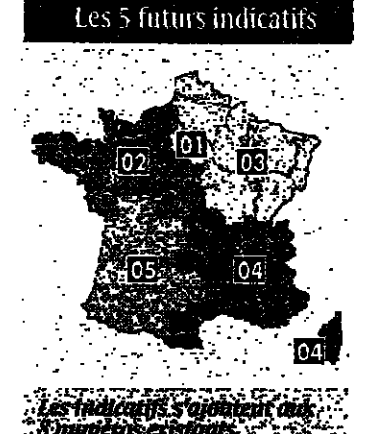
Le numéro de téléphone à dix chiffres est prévu pour octobre 1996

France Télécom veut préparer les abonnés à une procédure d'appel plus simple

Le 18 octobre 1996, France Télécom introduira une numérotation à dix chiffres (quel que soit le lieu d'appel), contre huit à onze chiffres aujourd'hui. La France sera divisée en cinq zones géographiques dotées d'un indicatif à deux chiffres (01 à 05). Malgré les contraintes qu'il introduit, ce changement, rendu nécessaire par la demande de lignes téléphoniques, doit simplifier la procédure d'appel.

LE VENDREDI 25 octobre 1985, sur le coup de 23 heures, la *France avait retenu son souffle.* A l'heure dite, 23 millions d'abonnés avaient basculé dans l'ère de la numérotation à huit chiffres. Le vendredi 18 octobre 1996, plus de trente-trois millions d'abonnés devront de nouveau changer leurs habitudes avec une numérotation qui, désormais, comptera dix chiffres. A France Télécom, on espère que tout se passera aussi bien qu'en 1985.

Dans dix-sept mois, la France sera divisée en cinq zones géographiques dotées chacune d'un préfixe de deux chiffres (01 à 05) qui s'ajoutera aux huit numéros actuels. Ainsi, le numéro d'appel du standard du *Monde* ne sera plus le 40-65-25-25 (en composant au préalable le 16 et le 1 pour la province) mais, quel que soit la provenance de l'appel – Paris ou province – le 01-40-65-25-25. Paradoxalement, cette nouvelle numérotation, qui soumet les abonnés à une légère contrainte supplémentaire, introduit plusieurs simplifications dans la procédure d'appel. En effet, elle supprimera les homonymies (omettre de composer le 16 et le 1 aboutit à déranger un abonné de province alors que l'on tente de joindre un correspondant en Ile-de-France) et fera disparaître l'indicatif 16. Quant au 19, pour les appels internationaux et les territoires d'outre-mer, il sera remplacé par un nouvel indicatif – le 00 –, comme c'est déjà le cas dans la plupart des pays.



Les indicatifs s'ajoutent aux 8 numéros existants et remplacent le 16.

Alors qu'aujourd'hui il convient, selon les cas, de composer huit chiffres (province à province), dix chiffres (Paris vers province) ou onze chiffres (province vers Paris), la numérotation qui entrera en vigueur fin 1996 généralisera l'utilisation de dix chiffres dans tous les cas de figure. Ces modifications seront sans effet sur la tarification, ainsi que sur les numéros d'appel d'urgence ou de renseignement en deux chiffres (12, 13, 14, 15, 17, 18) et sur ceux à quatre chiffres permettant notamment d'obtenir les services Télétel (3615, 3616). En revanche, l'annuaire électronique devra être consulté en composant le 3611 au lieu du 11, alors que les numéros verts (appel gratuit) seront précédés de l'indicatif 0800 au lieu du 05. Quant aux téléphones mobiles ils commenceront par 06.

TRANQUILLES JUSQU'EN 2050

La nouvelle numérotation, a expliqué mardi 16 mai lors d'une conférence de presse Jean-Pierre Poitevin, directeur du réseau et de l'exploitation de France Télécom, était rendue indispensable par la croissance accélérée de la demande. Alors que la France compte aujourd'hui 31,6 millions de lignes téléphoniques – et un peu plus de numéros d'appel, compte tenu des standards – il faut chaque année répartir un million de numéros nouveaux en raison, notamment, du développement des télécopieurs et des téléphones portables. A ceux qui s'en étonnent, M. Poitevin répond que la numérotation à huit chiffres avait, dès son lancement, été présentée comme une étape intermédiaire. Et que plusieurs pays viennent, eux aussi, de modifier leur système de numérotation (dont le Royaume-Uni, qui a adopté les onze chiffres le mois dernier). Reste que la progression du trafic observée ces dernières années a surpris les experts et qu'en tout état de cause les abonnés vivront forcément les prochains changements comme une perturbation avant d'en saisir les avantages. A cet égard, l'Association française des usagers du téléphone et des télécommunications (Afutt) regrette que les deux numérotations n'aient pas provisoirement coexisté, comme en Grande-Bretagne. En annonçant dès maintenant la date d'entrée en vigueur des dix chiffres, France Télécom n'entend pas seulement entamer la préparation psychologique des particuliers.

Ces précautions s'adressent également aux entreprises, qui devront adapter leurs équipements (standards, systèmes de télésurveillance, de paiement électronique ou réseaux informatiques). Bien que les spécifications techniques des installations téléphoniques prévoient depuis plusieurs années le passage à dix chiffres, il ne fait aucun doute que l'obsolescence des appareils les plus anciens sera hâtée. Sans compter les divers coûts qu'engendre tout changement de numéro de téléphone. Une consolation, toutefois : France Télécom assure qu'au taux de progression actuel les dix numéros permettront de dégager suffisamment de combinaisons numériques jusqu'aux environs de 2050.

Jean-Michel Normand

Une étude pointe les difficultés grandissantes des ménages surendettés

Les plans d'apurement des dettes ne sont pas respectés

« IL NE FAUT PAS se dissimuler la situation très difficile que traversent une proportion importante de surendettés au cours de la première période du plan. » En présentant, début mai, devant le comité consultatif du Conseil national du crédit, les résultats de son évaluation du dispositif d'apurement du surendettement des ménages, le Centre de recherche sur l'épargne (CREP) s'est gardé de tout optimisme. Au terme d'une étude réalisée d'octobre 1994 à janvier 1995 auprès de 790 ménages surendettés, il apparaît qu'*« en début de plan, plus de 70 % d'entre-eux doivent rogner sur leur minimum vital pour faire face à leurs charges de remboursement, résultat des plans amiables et judiciaires »*. Dans 10 % des cas, *« les surendettés ne pourraient pas couvrir leurs charges de remboursement même en abandonnant totalement leur minimum vital »*.

Ces éléments inquiétants confirment le sombre bilan dressé, en avril, par l'Institut national de la consommation (*Le Monde* du 21 avril). Sur toute la durée du plan – dix ans en moyenne –, les efforts de remboursement demandés aux ménages représentent 26 % de leurs ressources (au lieu de 53 % avant bénéfice de la loi Neiertz). Mais, en début de plan, les échéances de remboursement représentent encore 42 % des fonds du ménage, voire même 48 % à la fin des moratoires (de trois à six mois) concédés pour résorber certaines dettes prioritaires. Conséquence : *« près d'un tiers »* des débiteurs enregistrent des incidents de paiement. 10 % de ces manquements déboucheraient au contentieux, précise le CREP.

Dans plus de la moitié des cas étudiés, les débiteurs se sont surendettés après avoir contracté divers crédits à la consommation. L'autre moitié doit faire face à un ou plusieurs prêts d'accession à la propriété, auxquels s'ajoutent divers crédits d'équipement. Parmi les causes déclarées de surendettement, le chômage est cité par 35 % des personnes interrogées, la séparation ou le divorce par 15 % d'entre eux, à égalité avec la maladie.

V. D.

Grève des étudiants de l'Ecole nationale des Chartes

L'ÉCOLE NATIONALE des Chartes, qui a traversé les décennies hors du temps, serait-elle menacée ? Parce qu'ils éprouvent de vives inquiétudes sur leur avenir et celui de leur établissement, les « chartistes », pour la quatrième fois dans l'histoire de l'institution, ont décidé de se mettre en grève. Mardi 16 et mercredi 17 mai, ils ont manifesté devant les administrations et leurs ministères de tutelle.

Fondée par une ordonnance de Louis XVIII en 1821, l'Ecole nationale des Chartes est une institution hors du commun. Selon une méthode spécifiquement française, elle forme les futurs conservateurs des archives et des bibliothèques, gardiens de la mémoire du patrimoine écrit et, depuis peu, audiovisuel du pays. Sur quatre étages, à l'étroit dans une des ailes de la Sorbonne, *le temps se mesure* à la longueur des rayonnages d'un fonds documentaire de 200 000 ouvrages rares spécialisés dans l'histoire médiévale et contemporaine. Ici, dans un décor immuable de tables et de bancs de bois, se sont succédé des générations d'étudiants et de chercheurs qui font revivre le passé. Ils ont appris à réécrire l'histoire du droit civil, canonique et des institutions. Ils se sont initiés à la paléographie et à la philologie, à des méthodes scientifiques de décryptage des textes anciens, comme aux fondements de l'archéologie et de l'histoire de l'art.

La crainte des étudiants résulte de la réforme des études et du plan de développement engagé en 1992. Jusqu'alors, *l'école recrutait des* promotions de 25 à 30 élèves dans le vivier de classes préparatoires spécialisées. L'effectif a été porté à quarante-trois dans la perspective d'éventuelles embauches à la Bibliothèque nationale de France ou dans les collectivités locales. A cet effet, la formation initiale de trois années a été prolongée par des stages d'application de dix-huit mois, dans la nouvelle Ecole nationale du patrimoine pour les musées et les monuments historiques, et dans l'Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib) de Villeurbanne.

Alors que la première promotion élargie achève son parcours d'études, les perspectives de débouchés se seraient brusquement refermées. Bien que le nombre des créations et des renouvellements de postes ne sera fixé qu'en juillet, à l'issue des derniers arbitrages budgétaires, les étudiants font état d'une diminution sensible du recrutement, tant à l'Ecole du patrimoine qu'à l'Ecole des bibliothèques. Plus d'élèves et moins d'emplois assurés : est-ce à dire que l'ANPE va devoir prendre en charge une catégorie de chômeurs particulièrement difficile à reclasser ?

UNE SITUATION PARADOXALE

Selon Yves-Marie Bercé, le directeur de l'Ecole, *« l'inquiétude des étudiants n'est pas illégitime »*. Placée sous la tutelle du ministère de l'enseignement supérieur, l'Ecole des Chartes est aussi dépendante des créations de postes du ministère de la culture, récemment victime de restrictions et de gels de crédits. Pour les étudiants, la situation se révèle paradoxale. Fonctionnaires stagiaires rémunérés (6 500 francs par mois), ils doivent à l'Etat un engagement de dix ans, à condition que celui-ci leur propose des emplois correspondants. *« Pourquoi recruter quarante-trois élèves par promotion, si guère plus d'une dizaine d'emplois sont proposés à la sortie »*, s'interroge Frédéric-Nicolas Laux, un élève qui craint des répercussions sur le recrutement dans les classes préparatoires.

Bien qu'il n'envisage pas encore de réduction des effectifs, M. Bercé n'en est pas moins inquiet. Cette situation nouvelle pourrait bien, en effet, remettre en cause le transfert envisagé et l'extension de l'Ecole dans l'actuelle Bibliothèque de France, après son installation à Tolbiac.

Michel Delberghe

مكبر من الأصل

Alain Juppé ou la preuve par la diplomatie

Le Quai d'Orsay a donné à Alain Juppé une nouvelle stature politique. Il y a conquis en deux ans une marge d'initiative plus importante qu'aucun autre ministre des affaires étrangères de la Vᵉ République avant lui

« J'AI aimé cette maison », disait récemment Alain Juppé, avec quelque nostalgie, à propos du Quai d'Orsay qu'il se préparait déjà mentalement à quitter. S'il devient aujourd'hui le premier ministre de la France, c'est, entre autres, parce que son passage par cette « Maison » a modifié son image et lui a conféré une autre stature politique. Est-ce à dire que le ministère des affaires étrangères n'aura été pour lui qu'un « tremplin » vers Matignon, sur un parcours programmé de longue date pour le hisser au sommet de l'Etat en l'an 2002 ? Qu'il songe parfois à une telle trajectoire ne fait guère de doute. Qu'à un classique appétit de pouvoir se réduisent les motivations de cet homme, fort secret sur lui-même, est en revanche peu probable.

Ce ministère, Alain Juppé l'avait revendiqué d'une façon qui pouvait laisser présager le pire. C'était en 1993, la victoire de la droite aux législatives était annoncée, et le secrétaire général du RPR avait la dent particulièrement dure contre François Mitterrand. Il déclarait que le président ferait mieux de quitter la place, contestait l'idée que la politique étrangère fût le « domaine réservé » du chef de l'Etat ; il paraissait vouloir, en bretteur du RPR, aller ferrailler sur ce terrain dont François Mitterrand était particulièrement jaloux et l'on pouvait craindre, au minimum, la réédition des chamailleries qui, au début de la première cohabitation, avaient quelque peu altéré l'image de la France à l'étranger.

S'il n'en fut rien, c'est bien sûr parce que le parti avait été pris, par François Mitterrand comme par Edouard Balladur, de rendre cette seconde cohabitation aussi harmonieuse que possible. Mais c'est aussi parce qu'Alain Juppé, troquant les habits du militant en campagne pour le rôle de chef de la diplomatie, est très rapidement apparu comme un brillant ministre. Il a su, en convainquant plutôt qu'en bagarrant, obtenir du chef de l'Etat, non seulement le droit de parole (c'est essentiellement lui qui, pendant deux ans, aura expliqué la politique extérieure aux Français), mais une marge d'initiative plus importante sans doute qu'aucun autre ministre des affaires étrangères de la Vᵉ République avant lui. Il eut à ferrailler, mais au sein de son gouvernement, pas avec l'Elysée.

IL arrivait au ministère avec – déjà – la prétention de cumuler cette fonction avec le secrétariat général du RPR et son poste à la mairie de Paris. Mais il fallut aux sceptiques très peu de temps pour constater qu'il y venait aussi avec les qualités qui allaient faire son succès : une incontestable modestie face à ce qu'il ne connaît pas, une volonté de savoir, puis d'agir, une grande rapidité intellectuelle, une méthode ; un souci de la transparence aussi, qui semble être chez lui comme une seconde nature et qui a totalement renouvelé le rôle. Habité par une haute idée du service de l'Etat, il arrivait enfin dans la « Maison » sans amis, avec des conseillers, des compagnons de travail, mais sans sectarisme ni connivences et pas en chef de clan.

Dès les premiers jours, il rétablissait les circuits d'information et de concertation dans le ministère, commandait une étude pour mettre à jour les dysfonctionnements et le malaise, engageait la réforme, convoquait tous les ambassadeurs. En quelques semaines, cette administration qui, sous son prédécesseur, avait souffert du sentiment d'être ignorée, voire discréditée, se sentit, toutes tendances politiques confondues, réhabilitée.

Dans les conflits qui l'opposeront ensuite au ministre de l'intérieur Charles Pasqua, il y aura constamment, indépendamment des antagonismes de fond et des susceptibilités légitimes, cette dimension-là : l'idée que la diplomatie est une haute fonction de l'Etat qui, si elle se conçoit bien, doit s'énoncer clairement ; l'idée que le pays a tout à perdre à la laisser tourner en dérision par ce qu'Alain Juppé appelait la *« pseudo-diplomatie des services »* ; l'idée que les *« coups »* ne paient pas, pas plus que les manœuvres d'émissaires spéciaux plus ou moins discrets. Il dit un jour, à propos des missions prétendument « secrètes » de Jean-Charles Marchiani, l'âme damnée de Charles Pasqua, que c'était le *« prendre pour un con »* que d'imaginer qu'il n'en était pas informé et que cela relevait davantage de la *« magouille publique »* que d'une *« diplomatie secrète »*.

Les « magouilles » et les « coups » du ministre de l'intérieur en direction de certains pays sensibles du monde arabe et de l'Afrique ont ponctué ces deux années, depuis les rencontres « secrètes » de M. Pasqua avec telles personnalités étrangères indésirables en France jusqu'aux mystérieuses tractations avec le Soudan pour la livraison du terroriste Carlos, pour ne citer que deux exemples.

Il y eut aussi l'épisode dramatique de la prise d'otages sur l'aéroport d'Alger que le ministre de l'intérieur voulait laisser régler sur place par ses « amis » du gouvernement algérien. En obtenant finalement de M. Balladur qu'il exige d'Alger de laisser décoller l'appareil pour la France, Alain Juppé a peut-être évité ce jour-là un bain de sang sur l'aéroport Boumediène. Le chef du gouvernement l'en avait remercié comme on sait en donnant, après le dénouement, une conférence de presse satisfaite en la seule compagnie du ministre de l'intérieur... Il y eut pour finir, dans un autre registre encore, la publicité complaisamment donnée par Charles Pasqua à l'affaire des espions de la CIA, qui amusa le chaland un moment, mais qui ne l'abusa guère plus qu'elle n'impressionna les Américains.

Alain Juppé, de toute évidence, ne croit pas à la rouerie en politique, et en ce sens il tranche sur certains ténors des générations plus anciennes qui, depuis des lustres, abreuvent la chronique française de leurs sous-entendus, de leurs grosses ficelles, de leur art de noyer le poisson et de leurs effets de manche. En ce sens, il est un homme politique moderne, plus conforme au comportement de la plupart des responsables politiques des démocraties occidentales. Si certains, comme Douglas Hurd ou d'autres, l'ont vu arriver avec soulagement dans les réunions et négociations internationales, c'est que, malgré les divergences de fond qui l'opposaient à lui, ils avaient, avec lui, le sentiment de savoir où la France voulait en venir.

> Il a défendu l'idée que la diplomatie,
> si elle se conçoit bien,
> doit s'énoncer clairement,
> l'idée que les « coups » ne paient pas,
> pas plus que les manœuvres
> d'émissaires spéciaux plus ou moins discrets

Il ne croit pas non plus à la flagornerie ni à la séduction et c'est sans doute, paradoxalement, un des aspects de sa personnalité qui ont plu à François Mitterrand. Tandis que d'autres se perdaient à rechercher, en vain, avec le dinosaure de l'Elysée quelque complicité culturelle, quelque connivence littéraire, lui faisait nettement le partage entre le respect qu'il devait à l'expérience de l'homme, à son savoir historique, à son rang, et la rigueur qu'il devait aussi à ses propres analyses et à ses convictions. François Mitterrand a apprécié cet esprit clair, non enclin aux concessions. *« Il ne demande qu'à se laisser convaincre »*, affirmait-on, à propos du président, dans l'entourage du ministre des affaires étrangères, en diverses circonstances où il parvint à infléchir sur le fond la ligne qui était jusque-là celle de l'Elysée.

CE ne fut pas fréquent car, en politique étrangère, les possibilités de changer de cap sont assez limitées. Alain Juppé était arrivé au Quai d'Orsay comme l'homme qui avait entraîné le RPR à se prononcer pour le « oui » à Maastricht, il avait l'intuition que la relation franco-allemande est la donnée fondamentale de la politique extérieure de la France et, hormis des différences de style, une approche de la construction européenne plus réaliste que lyrique, l'essentiel était avec lui préservé. Il n'avait, sur à peu près tout le reste, aucun *a priori*, sauf sur un sujet : la Bosnie.

Comme bien d'autres, lorsqu'il était dans l'opposition, il n'avait prêté à la question qu'une attention intermittente et s'en était servi comme argument de polémique intérieure. Mais il semblait, en accédant au ministère, avoir pris conscience du désastre, de ce qu'avait d'intolérable les violences et les exactions infligées aux populations de Bosnie, mais aussi de l'échec majeur dont cette crise allait durablement marquer les puissances européennes voisines, dont la France.

Il semblait faire du dénouement de ce conflit une sorte de défi à lui-même. Il y consacra pendant des mois l'essentiel de son activité de ministre. Il parlait un autre langage, désignant clairement les Serbes comme l'agresseur ; il s'efforçait, seul dans la torpeur générale, d'inventer des plans de paix et prônait davantage de fermeté de la communauté internationale. Il parvint une fois, en février 1994, à entraîner l'Elysée, les Américains et l'OTAN dans la seule véritable action de force qui fut jamais tentée en Bosnie, avec l'ultimatum imposé aux Serbes à Sarajevo. Cet épisode a calmé le jeu, desserré l'étau meurtrier qui enserrait la capitale bosniaque, mais il n'a pu être réitéré quand il aurait dû l'être et n'a pas réglé le conflit.

Alain Juppé est quelquefois sorti de ses gonds quand des intellectuels ou des commentateurs, *« le cul sur leur siège »*, lui reprochaient de mener la même politique que ses prédécesseurs, sans tenir compte du fait que l'affaire avait été très mal engagée avant lui, qu'il n'y avait plus dès lors de « bonne solution » possible et qu'il n'était seul à décider ni en France, ni à l'ONU, ni à l'OTAN. S'il supporte mal les critiques à propos de la Bosnie, c'est sans doute aussi parce que sur ce dossier qui lui tient particulièrement à cœur, la « méthode Juppé » n'a pas encore fait ses preuves de façon décisive et risque de montrer ses limites.

Cette méthode tient toute entière dans une démarche analytique, une identification claire des objectifs et une foi en la rationalité, dont le « plan de règlement international », conçu par le Quai d'Orsay et qui attend depuis des mois le bon vouloir des Serbes, est une illustration parmi d'autres. C'est un système d'une logique imparable, un montage complexe de pressions internationales exercées sur le président de Serbie Slobodan Milosevic pour que lui-même fasse pression sur les Serbes de Bosnie. Un mécanisme d'horlogerie qui devrait théoriquement enclencher la dynamique de la paix. Le problème est qu'à ce stade, cela ne fonctionne pas. Les jeux ne sont pas faits et M. Juppé, obstiné, et qui gagne aujourd'hui avec le changement de donne en France une marge de manœuvre nouvelle, n'a de toute évidence pas baissé les bras. Il ne s'en sera pas moins heurté, sur le dossier bosniaque, à l'un des cas les plus difficiles dans sa carrière de résistance du réel à son volontarisme méthodique.

> Il s'est heurté, avec le dossier bosniaque,
> à l'un des cas les plus difficiles,
> dans sa carrière, de résistance du réel
> à son volontarisme méthodique

Alain Juppé a changé au Quai d'Orsay. Il y venait avec une réputation de sécheresse, de froideur dans les contacts, avec une image de normalien-énarque qui lui collait à la peau. Il reste cet homme pudique et réservé sur lui-même, mais tous ses interlocuteurs ont pu mesurer en deux ans la réelle capacité d'écoute, la sincère curiosité qui se cachent derrière cette retenue, qu'il se soit agi de froids stratèges internationaux ou de ceux qui venaient lui parler des gens, comme cette grande petite bonne femme Rigoberta Manchu venue raconter au tout nouveau ministre le sort des Indiens guatemaltèques et qui le passionna.

Il arrivait au Quai d'Orsay mu par l'ambition, mais aussi probablement par un désir de brillant élève d'élargir son champ, de se frotter à la « vraie vie », aux réalités du monde. Ce désir n'a pas été déçu et il n'est pas non plus épuisé. Il est probable que M. Juppé souhaitera garder à Matignon un peu plus que la part qui traditionnellement revient au chef du gouvernement dans la conduite des affaires extérieures de la France.

Reste à savoir si la « méthode Juppé », cérébrale et pugnace, saura, pourra encore s'enrichir de cette dimension proprement politique qui fait les grands hommes d'Etat.

Claire Tréan

Jouer avec le feu

par Mario Vargas Llosa

Le choc provoqué, en Argentine, par les témoignages sur les crimes et tortures commis par la dictature militaire – inaugurée en 1976 par le coup d'Etat du général Videla, elle prit fin en 1983 avec l'élection d'Alfonsin – pourrait être des plus salutaire pour l'avenir de la démocratie, tant dans ce pays que dans toute l'Amérique latine. Mais seulement si l'on en élucide tous les facteurs et si la société dans son ensemble tire du débat les conclusions qui s'imposent. Mon sentiment est que rien de cela ne va se produire.

Si l'envergure des horreurs de la répression n'était un secret pour personne, ce qui a déclenché le scandale – attisé par la campagne électorale –, ce sont les précisions terrifiantes données par les militaires « repentis » sur le sadisme avec lequel cette répression s'est abattue sur ses victimes, et surtout le fait que les auteurs de ces révélations n'ont été autres que les tortionnaires en personne. A présent, la preuve est faite. La vérité ne saurait plus être remise en question ou minimisée, car les langues qui se délient pour la rendre publique sont celles des personnes qui ont elles-mêmes appliqué du courant électrique, lâché les chiens dressés à castrer à coups de dents les prisonniers ou poussé ces derniers, nus et anesthésiés, depuis des hélicoptères dans la mer.

Tout cela est, certes, atroce et nauséabond pour toute conscience moyennement morale, tout comme est parfaitement légitime l'indignation des catholiques lorsqu'ils se sentent poignardés dans le dos par leur Eglise en apprenant que les officiers ou les recrues chargés de précipiter des prisonniers politiques vivants dans l'océan recevaient, afin de ne pas souffrir par la suite de remords, le réconfort spirituel de prêtres et d'aumôniers des armées. (Il y avait des médecins et des psychologues chargés de compléter cette tâche et d'éviter ainsi que la démoralisation ne se répande parmi les membres des corps spécialisés dans la lutte antiterroriste.)

Sans que cela diminue le dégoût que m'inspire cette barbarie, je dois avouer que j'ai suivi avec un malaise croissant le débat argentin sur la question de savoir si ces nouveaux éléments d'appréciation justifiaient la levée de l'amnistie du 28 décembre 1990, la réouverture des procès et l'envoi en prison du plus grand nombre possible de complices – civils ou militaires – des tortures, assassinats et disparitions des trente mille victimes de la dictature dirigée par Videla, Viola et Galtieri. Ce serait, assurément, magnifique si tous les responsables de ces cruautés inouïes étaient jugés et sanctionnés. C'est pourtant pratiquement impossible, car cette responsabilité dépasse de beaucoup la sphère militaire et implique un large spectre de la société argentine, y compris une bonne partie de ceux qui aujourd'hui poussent des cris d'orfraie en condamnant rétroactivement une violence qu'ils ont eux aussi, d'une manière ou d'une autre, contribué à attiser. Le remplacement d'un gouvernement démocratique par un régime dictatorial ouvre (...) les portes et les fenêtres à un déchaînement imprévisible de violence, sous toutes ses formes (...). La portée de cette violence implicite dans tout régime reposant sur la force brute dépend, bien sûr, de facteurs qui varient d'un pays à l'autre, d'une époque à une autre ; mais c'est une loi qui ne souffre pas d'exception – surtout en Amérique latine – que toute dictature, fût-elle la plus « bénigne », laisse toujours derrière elle un sinistre sillage de sang et de mort, et un long catalogue de violations des droits de l'homme.

C'est pourquoi (...) les révélations des officiers Adolfo Scilingo et Hector Vergés, du gendarme Federico Talavera et du sergent Victor Ibañez (...) ne doivent aucunement engendrer la surprise, car torturer, assassiner, faire disparaître, n'est-ce pas le lot et la pratique habituelle, depuis toujours, des dictatures d'Amérique latine, comme de partout ailleurs ? Ce qui a varié, sans aucun doute, c'est la technologie, de nos jours bien plus avancée qu'aux temps artisanaux où Trujillo lançait ses adversaires aux requins non depuis un avion, mais du haut d'une médiocre falaise de la capitale dominicaine. Nous autres Latino-Américains connaissons tout cela par cœur et, pour cette raison, ceux qui se taisent ou applaudissent quand un régime démocratique est détruit par les tanks savent très bien quel projet de vie pour la communauté ceux-ci apportent entre les crocs de leurs chenilles. Dois-je rappeler que le coup d'Etat militaire contre le gouvernement d'Isabelita Peron a été allègrement salué par un très large secteur, peut-être majoritaire, de la société argentine ? Cette multitude de visages anonymes et réjouis qui poussèrent un soupir de soulagement à l'installation de la junte militaire n'est pas étrangère à l'horreur qui dévoile son visage abject ces jours-ci au sein de la vie politique argentine, tout en faisant l'objet d'un examen public grâce au régime de liberté et de légalité que connaît ce pays aujourd'hui.

S'il y a quelque hypocrisie à jouer les innocents ou les aveugles sur ce qu'une dictature signifie, il y en a tout autant à avoir la mémoire courte en éliminant du débat un fait capital : le climat d'inquiétude et d'impuissance qui régnait en Argentine dans les années 70 à cause de l'action insurrectionnelle des Montoneros et de l'Armée révolutionnaire du peuple (Ejército Revolucionario del Pueblo, ERP). Cette guerre s'est déchaînée, ne l'oublions pas, non contre une dictature militaire mais contre un régime civil issu des urnes et qui, malgré tous ses défauts – innombrables, je le sais –, préservait un certain pluralisme et laissait une vaste marge d'action à ses adversaires de droite et de gauche, ce qui veut dire qu'il aurait pu être remplacé pacifiquement, au moyen du processus électoral.

Or les *« guérilleros urbains »*, *romantiques et idéalistes*, *ne voulaient pas conserver le système démocratique, corrompu et inefficace, mais en faire table rase et édifier une tout autre société. Selon eux, le système n'était qu'une mascarade et leurs assassinats, attentats, rapts et *« expropriations »* – comme ils baptisaient leurs vols et hold-up – avaient précisément pour objet de rétablir la vérité ; autrement dit, de faire sortir les militaires des casernes pour qu'ils gouvernent, car la démocratie était-elle autre chose que le pathétique prête-nom du véritable pouvoir représenté par l'institution militaire et ses alliés, les capitalistes ? Leur stratégie réussit, et les militaires, sous les acclamations d'une bonne partie de civils étourdis et atterrés par le terrorisme, sortirent des casernes pour livrer la guerre à laquelle ils étaient appelés et, comme pour ce qui était de tuer, ils étaient mieux équipés et mieux entraînés que les guérilleros, ils tuèrent sans peine dix ou vingt personnes – voire plus – pour chacune des victimes tuées par le camp adverse, sans se soucier de ce que, parmi les victimes, tombaient un nombre considérable d'innocents.

> **Juger et sanctionner tous les responsables des cruautés inouïes perpétrées en Argentine ? Ce serait magnifique, mais c'est pratiquement impossible**

De toute évidence, la sauvagerie des uns ne constitue jamais une circonstance atténuante pour la sauvagerie des autres, et je ne crois pas du tout que l'on puisse évacuer ou mitiger la responsabilité des abus effroyables de la dictature par les crimes des Montoneros ou de l'ERP. En revanche, je soutiens que l'on ne peut dissocier la férocité de la répression de la dictature militaire de la déclaration insensée de *« guerre armée »* lancée par ces mouvements extrémistes contre une démocratie qui, si faible et si incompétente fût-elle, était cependant le plus précieux rempart du peuple argentin contre la violence. Ainsi, tous ceux qui ont contribué, d'une manière ou d'une autre, à l'effondrement de ce système et à son remplacement par une junte militaire ont jeté de l'huile sur le terrible incendie qui a ravagé le pays le plus cultivé, le plus prospère et le plus moderne d'Amérique latine en le faisant régresser vers la barbarie politique.

(...) Mon pessimisme est lié à des déclarations comme celle de l'ancien dirigeant montonero Jorge Reyna, qui, alors que des journalistes lui demandaient si lui aussi se *« repentait »* de sa contribution personnelle à la violence des années 70, a eu cette réponse : *« Moi, je suis fier, au contraire, d'avoir essayé de changer le monde. C'est la colonne vertébrale qui me maintient en vie après tout ce que j'ai enduré... »* Voilà certainement une attitude cohérente. Mais faudra-t-il alors s'étonner qu'un général, un colonel ou un capitaine y réponde, en déclarant, pour sa part, être fier d'avoir sauvé la civilisation occidentale et chrétienne de l'offensive athée et communiste ? C'est là, une fois encore, le chemin de la guerre civile ; et, si elle éclate à nouveau, les Argentins savent déjà très bien qui va gagner et quelles en seront les conséquences.

Aussi feraient-ils bien, au prix d'un effort pour surmonter leur nausée – qui se comprend – et leur épouvante, de tourner leur regard vers ces pays qui, comme l'Espagne ou le Chili, ont su rompre le cycle infernal et ont été capables d'enterrer le passé afin de pouvoir construire le futur. C'est seulement quand la démocratie s'enracine et que la culture de la légalité et de la liberté imprègne toute la vie sociale qu'un pays est armé contre les violences bestiales comme celles qu'a pu vivre l'Argentine de ces années-là et qu'il est assez fort pour sanctionner dûment ceux qui menacent l'Etat de droit. La démocratisation des institutions en Amérique latine – et, en particulier, celle des forces armées, habituées depuis la nuit des temps à agir sur le mode de la toute-puissance – est un processus lent et délicat dont dépend en grande partie le futur de la liberté sur le continent. L'exemple de ce qui s'est passé au Pérou, avec une démocratie que les Péruviens ont détournée – à cause de la violence des groupes extrémistes et de l'aveuglement et de la démagogie de certaines forces politiques – et qu'ils ont laissé tomber comme un fruit mûr dans les bras du pouvoir personnel et militaire, devrait ouvrir les yeux des imprudents justiciers qui, en Argentine, profitent de ce débat sur la répression des années 70 pour prendre une revanche, venger de vieux affronts ou poursuivre par d'autres moyens la guerre démentielle qu'ils ont déchaînée et perdue.

Mario Vargas Llosa est écrivain.

(Traduit de l'espagnol par Carmen Val Julian.)

AU COURRIER DU « MONDE »

Thomas Mann en Allemagne

Dans l'article de votre envoyé spécial sur « Sanary, havre des écrivains allemands avant-guerre », paru dans *Le Monde* du 31 mars, il est écrit à propos de Thomas Mann : *« Résidant en Suisse, l'écrivain émigrera aux Etats-Unis en 1938. Il ne revit jamais l'Allemagne »*. Permettez-moi de rectifier cette dernière affirmation. En juillet 1949, Thomas Mann rendit une visite officielle à l'Allemagne de l'Ouest et à l'Allemagne de l'Est. Il prononça un discours le 25 juillet à Francfort-sur-le-Main. Puis, il se rendit à Munich, où il parla de « Goethe et de la démocratie ». Le 30 juillet, il est à Nuremberg, puis à Bayreuth. Sa visite à Weimar fin juillet, début août, fut un *événement politique*. Il y fut très bien reçu ; il fut nommé citoyen d'honneur de la ville de Weimar, et le prix Goethe lui fut décerné. Le grand reproche qui lui fut fait par la suite, c'est qu'il ne visita pas le camp de Buchenwald.

Ces faits, simplement, pour rétablir la vérité historique.

Marie-Louise Roth,
Sarrebruck

L'an 2000

Ces années 90 nous amènent à beaucoup parler de cette fin de siècle (et de millénaire) pour le 31 décembre 1999. Mais est-ce bien exact ? Ou alors il faudrait accepter que le premier siècle n'ait que quatre-vingt-dix-neuf ans, ce qui serait anormal.En effet, la première année du premier siècle était l'an 1, la deuxième année, l'an 2..., la 99e année l'an 99. Il faut aller jusqu'à la centième année, soit jusqu'au 31 décembre 100 pour obtenir les cent ans de ce premier siècle. Il faut donc également aller jusqu'au 31 décembre 2000 pour que tous les siècles suivants aient aussi cent ans.

L'année 2000 appartient donc encore au vingtième siècle et il faudra attendre une année complète, soit le 1er janvier 2001 avant de pouvoir fêter le nouveau millénaire.

Yves Scheid,
Paris.

Le Monde

Couples franco-allemands

LA coopération franco-allemande est devenue depuis longtemps déjà un mariage de raison, que les changements de partenaires n'affectent que modérément. En 1949 déjà, de Gaulle pensait que sur ce continent en ruines naîtrait ou non l'Europe nouvelle selon que serait ou non possible « *un accord direct entre Germains et Gaulois* ». Que Jacques Chirac et Helmut Kohl aient ou n'aient pas spontanément de bonnes relations personnelles est certainement secondaire au regard de la conviction qui les anime tous les deux : rien ne peut être fait en Europe si Bonn et Paris ne prennent pas l'initiative. Et il faut ajouter, pour le nouvel hôte de l'Elysée, que la France ne peut rien entreprendre de « grand » en Europe sans le soutien de ses partenaires d'outre-Rhin.

Cependant, depuis le traité de l'Elysée en 1963, la coopération entre la France et l'Allemagne ne se serait pas développée au point de paraître aujourd'hui aller de soi et les deux pays n'auraient pas surmonté leurs divergences d'intérêts et de vues, si Charles de Gaulle ne s'était pas, pour ainsi dire, « entiché » de Konrad Adenauer ; le général hanté par la grandeur de son pays et le vieux catholique rhénan réunis dans la cathédrale de Reims ont montré la voie de la réconciliation.

Leurs successeurs ne furent pas toujours à la hauteur. Ludwig Erhard, qui remplaça le chancelier Adenauer en 1963, était soupçonné par de Gaulle d'être un atlantiste invétéré ; Georges Pompidou et Willy Brandt avaient tellement peu de choses à se dire que le chancelier allemand essayait de dérider son interlocuteur en lui racontant des histoires drôles, genre dans lequel il excellait. Il a fallu attendre l'arrivée au pouvoir de Valéry Giscard d'Estaing et de Helmut Schmidt, qui avaient eu l'occasion de s'apprécier en tant que ministres des finances, pour que le « couple » président-chancelier redevienne l'âme de la coopération bilatérale et le nerf de la construction européenne.

Au moment où François Mitterrand quitte la scène politique, force est de reconnaître qu'il a su nouer avec un homme qui, *a priori*, n'avait avec lui aucune affinité naturelle, une relation qui aura fait faire de grands pas à l'Europe. Si l'incompréhension a prévalu pendant les quelques mois qui ont précédé la réunification de l'Allemagne, cet épisode a été surmonté et il n'a pas laissé de traces. On peut en juger aujourd'hui par l'hommage que le chancelier, et les Allemands, rendent à Mitterrand.

Jacques Chirac saura-t-il inventer une nouvelle forme d'amitié avec « *Helmut* » ? L'époque n'est sans doute plus aujourd'hui aux gestes et commémorations, un peu grandiloquents, destinés à frapper l'opinion. Mais la relation franco-allemande, on l'a vu à diverses reprises, ne peut se satisfaire de la froide conciliation des intérêts nationaux. Il y faut du symbole et de la chair, faute de quoi renaissent la méfiance et les craintes de part et d'autre.

Retour au PS

DE retour rue de Solférino, après avoir transmis ses pouvoirs à Jacques Chirac à l'Elysée, François Mitterrand a voulu marquer ainsi que, comme il n'avait cessé de le rappeler, de loin en loin, au cours de ses deux septennats, socialiste il était, socialiste il est resté.

L'initiative de la direction du Parti socialiste est dans la droite ligne des rapports que l'ancien chef de l'Etat a entretenu avec ses amis politiques depuis 1981. Formellement absent des débats internes du parti qu'il avait dirigé de 1971 à 1981, M. Mitterrand n'a jamais cessé de s'y intéresser de près. La fête organisée à son départ de la présidence le confirme.

Pour la direction du PS, qui s'est souciée, bien avant le second tour de l'élection présidentielle, d'assurer son avenir face au danger que représentait pour elle la montée en puissance de Lionel Jospin, la visite de M. Mitterrand est destinée à souligner la continuité d'une histoire dans laquelle la performance électorale de l'ancien ministre de l'éducation nationale ne serait qu'une parenthèse. Le fils rebelle, qui avait refusé de s'effacer devant Laurent Fabius en 1988 et, encore, en 1990, et qui avait exprimé dès 1992 une critique de la pratique mitterrandienne du pouvoir, ne doit pas être l'héritier d'une gauche à renconstruire : *tel est le postulat* sur lequel s'entendent Henri Emmanuelli, ses *partisans* et ses alliés, au premier rang desquels M. Fabius.

L'ironie de l'histoire veut que M. Jospin, après son exploit à l'élection présidentielle, se retrouve dans une situation qui rappelle celle de M. Mitterrand dans les années 60.

Fort d'avoir mis en ballottage le général de Gaulle à l'élection de 1965, le président de la Convention des institutions républicaines avait alors vocation à devenir le chef de l'opposition de gauche, mais l'affaire était loin d'être gagnée. Il se heurtait à l'hostilité, entre autres, du Parti socialiste d'alors, la SFIO de Guy Mollet, qui voyait d'un mauvais œil la perspective de devoir céder la prééminence sur la gauche « non communiste » à cet ancien ministre de la IVe République, venu d'« ailleurs ». Ce n'est que six ans plus tard, en 1971, que M. Mitterrand était parvenu à s'imposer, à la fois, comme le « patron » d'un PS refondé et comme celui de la gauche unie.

L'ironie, toujours, fait que le même M. Mitterrand est l'objet d'une tentative d'« instrumentalisation », contre M. Jospin, par les nouveaux Guy Mollet d'aujourd'hui. S'y prête-t-il en pleine connaissance de cause ? Ou bien songe-t-il à jouer encore un rôle dans son ancien parti en favorisant, au contraire, un rassemblement novateur autour du candidat à l'élection présidentielle ? Nombre de socialistes sont conscients que leur avenir dépend de leur capacité à prendre *une distance critique* avec leur expérience du pouvoir. *Ceux-là peuvent se demander si* M. Mitterrand est le mieux placé pour les y aider.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué
Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints à la direction de la rédaction
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Alain Rollat, conseiller de la direction ;
Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994).
Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
[illegible] Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F
ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Establishment

par Carlos Nine

Parcours parallèles

Suite de la première page

Eliminant les « caciques » du socialisme, François Mitterrand s'empare à la hussarde, en 1971, de la vieille SFIO, qu'il s'attache à rénover pour en faire un instrument efficace au service de son ambition. Parallèlement, Jacques Chirac, en 1974, va prendre sans ménagement l'UDR, écartant les « barons » du gaullisme, avant de créer, deux ans plus tard, le RPR, dont il fera l'outil de la reconquête. Ils ont compris l'un et l'autre la nécessité de s'appuyer sur un parti de militants, qu'ils construisent avec patience et énergie, sillonnant la « France profonde » et affrontant les réalités de la vie quotidienne.

Ils bâtissent ainsi leur image d'hommes de terrain, au plus près des préoccupations des Français, et opposent à la compétence économique de leurs rivaux immédiats – Valéry Giscard d'Estaing et Raymond Barre d'un côté, Michel Rocard de l'autre – leur légitimité populaire, assise sur leur intuition politique, leur attention aux autres, leur aptitude à deviner et à traduire les aspirations des masses.

Leur entreprise voit alterner succès et revers. Mais l'un et l'autre manifestent, après chaque défaite, une même capacité de rebond, une même ténacité face à l'adversité, le même refus d'abandonner la partie, aussi mal engagée soit-elle. Sans jamais se décourager, alors même qu'on les croit à jamais vaincus, ils remontent la pente, obstinés, résolus, accompagnés d'un petit groupe de fidèles, comme s'ils étaient persuadés que l'avenir finirait par leur sourire.

L'HÉRITAGE DU RADICALISME

Cette volonté farouche d'aller de l'avant malgré les vents contraires est sans doute ce qui unit le plus profondément ces deux « bêtes politiques », qui ont donné, au cours de leur carrière, le spectacle de redressements quasi miraculeux. La façon dont François Mitterrand a survécu à toutes les avanies subies au fil des années, dont il a su, à force de persévérance, regagner la faveur des Français quand il était au plus bas, a marqué sa destinée politique. Jacques Chirac a montré, à plusieurs reprises, le même talent, la même opiniâtreté : sa remontée face à Edouard Balladur à l'occasion de la dernière campagne présidentielle en a administré *une nouvelle preuve.*

La fermeté entêtée qu'ont manifestée les *deux hommes face aux épreuves de leur vie po*litique contribue assurément à rapprocher leurs personnalités, au-delà des nombreuses différences qui continuent de les opposer. Mais il y a plus. Ni Jacques Chirac ni François Mitterrand ne sont des hommes de programmes, même s'ils ont dû s'astreindre à élaborer et à défendre des plates-formes électorales. Leurs idées ont varié selon les circonstances, et nul ne les a jamais vraiment crus décidés à appliquer telles quelles leurs promesses.

Pragmatiques, ils n'entendent pas se lier les mains par des engagements trop précis. Cela ne veut pas dire que *leurs projets soient inter*changeables : ils représentent deux courants *politiques et deux clientèles électorales* qu'on ne saurait tenir pour identiques. Pourtant, ils apparaissent tous les deux, avec des nuances relevant à la fois de leur tempérament personnel et de leurs choix idéologiques, comme les héritiers des valeurs de la République, dont ils sont sans doute aujourd'hui, plus que d'autres, porteurs.

On a souvent rappelé les liens de Jacques Chirac avec le radicalisme, qui fit les beaux jours de la IIIe République. On n'a pas manqué non plus de relever que François Mitterrand est resté proche de la mouvance radicale. L'un et l'autre ont eu pour mentor l'ancien président du conseil Henri Queuille, qui les a aidés à leurs débuts. Cette tradition républicaine, enracinée dans la province française, et fondée sur l'autorité de l'Etat, a trouvé dans le gaullisme de Jacques Chirac comme dans le socialisme de François Mitterrand des modes d'expression *distincts mais, quelle que soit la forme* qu'elle a revêtue, elle a laissé son empreinte sur les deux hommes.

Quatorze ans après François Mitterrand, voici donc Jacques Chirac investi, pour partie, des mêmes espoirs de changement, des mêmes attentes de mieux-être et de renouveau, alors que le pouvoir sortant, comme en 1981, paraît usé par les années, éloigné des citoyens, sans ressort et sans imagination. François Mitterrand avait su incarner le dynamisme retrouvé d'une France qui reprenait confiance en elle-même, au point de devenir, l'âge aidant, une figure à la fois adulée par ses partisans et respectée par ses adversaires. Pareille métamorphose est-elle promise à Jacques Chirac ?

Dans l'euphorie de la victoire, certains ont relu l'itinéraire de l'ancien président du RPR à la lumière de celui du président sortant : ils ont exalté sa douloureuse « traversée du désert », qui l'aurait profondément changé en l'obligeant à se mettre à l'écoute des Français ; ils ont retourné à son avantage ses défauts supposés, considérant ses variations d'opinion comme le signe de son esprit d'ouverture et son appétit de pouvoir comme la garantie de sa solidité ; ils ont découvert en lui, comme d'autres jadis en François Mitterrand, un homme nouveau, mûri, bonifié par l'âge et par sa rencontre avec le pays, transformé enfin par l'onction du suffrage universel.

Jacques Chirac saura-t-il rester fidèle à cette image « mitterrandienne » que ses amis donnent aujourd'hui de lui ? Le nouveau président de la République sera-t-il capable d'exaucer les désirs des jeunes rassemblés le 7 mai place de la Concorde, comme son prédécesseur avait su, au moins pendant une partie de son double septennat, répondre à l'élan des manifestants réunis place de la Bastille le 10 mai 1981 ? Les électeurs qui ont porté le maire de Paris à l'Elysée ne deviendront-ils pas bientôt des déçus du « chiraquisme » ? A ces questions, seul l'avenir apportera des réponses.

La première partie du parcours de Jacques Chirac s'achève par une passation des pouvoirs qui s'inscrit dans une paradoxale continuité. La deuxième partie reste à écrire.

Thomas Ferenczi

RECTIFICATIF

RESTAURANTS DU CŒUR

A la suite de l'article paru dans notre édition datée 13 mai concernant les listes que présente la gauche à Paris pour les élections municipales, « *les Restaurants du Cœur réaffirment que, conformément à leur charte des bénévoles, ils sont et tiennent à rester totalement indépendants à l'égard du politique et du religieux (...). (Ils) précisent que*

1. l'Enfoiré football-club est une association n'ayant aucun lien avec les Restos du Cœur. Elle organise uniquement de temps à autres des manifestations au profit des Restos ;

2. Christian Girard n'appartient pas à l'association des Restos du Cœur ».

AU FIL DES PAGES / Société

La famille à géométrie variable

BIZARREMENT, c'est toujours la citation d'André Gide qui vient à l'esprit quand on prononce le mot famille. Citation incomplète, dont le commun des mortels n'a retenu que les quatre premiers mots : « *Familles, je vous hais.* » L'auteur des *Nourritures terrestres* était plus explicite : « *Familles, je vous hais. Foyers clos ; portes refermées ; possessions jalouses du bonheur.* » Le cri garde toute sa force et, d'une certaine manière, toute sa vérité. Mais on ne peut pas dire qu'il reflète vraiment le climat actuel. De toutes les institutions, la famille est sans doute aujourd'hui la plus aimée et la plus cotée. On la perçoit moins comme une prison que comme un refuge. Ses portes se sont ouvertes. Elle donne même parfois l'impression de n'avoir plus de murs.

La famille moderne – dite conjugale ou nucléaire – a longtemps ressemblé à un triangle : le père, la mère, les enfants. Cette figure géométrique ne cesse de se brouiller, avec la multiplication des divorces, des séparations, des unions et des « désunions » libres. Aujourd'hui, un tiers des naissances surviennent hors mariage. Et une famille sur cinq ne correspond pas au schéma classique qui veut qu'un couple élève tous ses enfants et ses enfants seulement. Christiane Cordero, agrégée de sciences sociales, professeur au lycée de Livry-Gargan, présente l'ensemble de ces changements dans un petit livre clair et synthétique, tandis que Marie-Thérèse Meulders-Klein et Irène Théry commentent avec finesse les interventions d'une quinzaine de chercheurs de plusieurs pays sur un aspect particulier : le phénomène des « *familles recomposées* ».

En soi, la « recomposition » n'est pas nouvelle, mais ses modalités ont complètement changé. Si les veufs se remariaient jadis, avec la bénédiction de l'Eglise – et l'on se remariait beaucoup en raison d'une forte mortalité –, un soupçon pesait sur les secondes noces, symbolisées par les méchantes marâtres.

Si, par la suite, le divorce a été institué, permettant des remariages civils, la deuxième famille était censée effacer la première, comme pour réintégrer les victimes d'un accident conjugal dans la normalité. Rien de tel aujourd'hui. Les foyers successifs coexistent. Ils se superposent en quelque sorte. L'enfant doit conserver ses deux parents, quelles que soient les circonstances : le couple parental survit au couple conjugal, et cela a été inscrit dans la loi. On est passé ainsi du mariage indissoluble à la famille indissoluble.

Du mariage indissoluble on est passé à la famille indissoluble

Indissoluble, peut-être, mais éclatée. Peut-on encore qualifier de familles ces réseaux de foyers, sans unité géographique, reliés par des enfants ? Ce sont plutôt des constellations familiales, avec des parentés plurielles, qui posent des questions inédites. Qui est le vrai parent de l'enfant ? Celui qui lui a donné la vie ou celui qui l'élève aux côtés du parent gardien ? Et comment qualifier les rapports de l'enfant avec le conjoint – ou simplement le concubin – du parent auquel le juge n'a pas confié la garde ? Des figures nouvelles ont surgi que l'on ne sait pas encore nommer : aux demi-frères et aux demi-sœurs sont venus s'ajouter des quasi-frères ou des quasi-sœurs. Aucune génération n'échappe à ce bouleversement, puisque des grands-parents se retrouvent en situation de beaux-grands-parents, ce qui conduit à des drames, mais aussi à l'apprentissage de formes inédites de tolérance et de générosité.

Ces nouveaux systèmes familiaux ne sont pas aisés à construire. Faute de modèles, leurs membres doivent tout inventer. Et l'absence de statut juridique entretient chez eux une angoisse compréhensible. Mais comment légiférer dans un domaine aussi divers et aussi mouvant ? Les sociologues ont recensé... vingt-six modèles familiaux différents, selon la cause de la désunion du couple (décès, divorce ou séparation), la forme de la recomposition (mariage, remariage, concubinage), les modalités de la garde des enfants, le comportement du parent absent ou du beau-parent...

En crise, la famille ? Rien n'est moins sûr. Toutes les études, tous les sondages, en France comme dans les autres pays européens, montrent au contraire l'attachement à cette institution – ou, en tout cas, aux liens familiaux. La famille, même éclatée, reste une valeur puissante, surtout en période de difficultés sociales. Elle est le lieu de solidarité par excellence. On finit par se demander si sa solidité ne tient pas à son éclatement en plusieurs modèles : la famille résiste peut-être parce qu'elle devient plurielle.

Robert Solé

★ *La Famille*, de Christiane Cordero, Le Monde Editions-Marabout, 176 p., 37 F.
★ *Quels repères pour les familles recomposées ?*, sous la direction de Marie-Thérèse Meulders-Klein et Irène Théry, LGDG Montchrestien, 225 p., 120 F.

DISPARITIONS

Gaston Plissonnier

L'éminence grise du communisme français

GASTON PLISSONNIER, ancien secrétaire du comité central du PCF, est décédé mardi 16 mai. Il était âgé de quatre-vingt-un ans.

Né le 11 juillet 1913 à Bantanges, en Saône-et-Loire, élevé dans la famille nombreuse d'un petit artisan chaisier, il fut mis au travail dès l'âge de douze ans. En 1935, il adhéra au PCF et milita dans le canton natal de Waldeck Rochet, futur secrétaire général du PCF, dont il devint bientôt un ami intime. Il entama en Saône-et-Loire une carrière de permanent. Réformé, il entra à l'automne 1939 dans la clandestinité, chargé durant toute la guerre de tâches de confiance, comme la protection de la famille de Jacques Duclos.

A la Libération, ce Bourguignon qui roulait les « r » comme un Russe participa à la création de la confédération générale de l'agriculture, où il fit connaissance de Jean-Baptiste Doumeng, le futur « milliardaire rouge ». Puis il fut chargé des questions d'organisation avant d'être nommé secrétaire de la fédération communiste du Loir-et-Cher, qu'il dirigea de 1948 à 1953. Membre suppléant du comité central en 1950, il est chargé en 1954 de mener une enquête contre Auguste Lecoeur, secrétaire du PCF en disgrâce, bientôt exclu.

En juin 1954, Gaston Plissonnier est promu coup sur coup titulaire du comité central et secrétaire administratif du parti, où il organise le travail de la direction. Membre du secrétariat en 1956, puis suppléant au bureau politique (BP) en 1964, Il s'occupe des paysans, mais aussi des élections, des organisations de masse et surtout des cadres. Il a aussi des tâches plus délicates, comme l'infiltration de milieux communistes oppositionnels, le soutien logistique aux partis communistes illégaux (Portugal, Espagne, Grèce, Angola, Amérique latine, Iran), la récupération du financement soviétique ; depuis le milieu des années 50, avec un certain Jean Jérôme, il est étroitement mêlé à la part secrète du mouvement communiste international, en particulier avec les Tchèques, et y acquiert la confiance des Soviétiques.

En 1967, titulaire du BP, il est l'un des quatre dirigeants communistes à appartenir à la fois au secrétariat et au BP. Il se montre alors très orthodoxe, menant la lutte contre les oppositionnels maoïstes, puis en 1968 contre les gauchistes. A l'été 1968, lors de l'invasion soviétique en Tchécoslovaquie, il ne suit pas Waldeck Rochet et reste totalement fidèle à l'URSS. Le 8 février 1970, c'est lui qui avait fait entériner par le comité central la nomination de Georges Marchais comme secrétaire général adjoint, avant le secrétariat général en 1972.

Gaston Plissonnier apparaît désormais comme le numéro deux du PCF. Il contrôle le fonctionnement du parti ; il assure le contrôle soviétique sur le PCF par un contact permanent avec les plus hauts responsables du mouvement communiste international et en est récompensé, en 1973, par l'Ordre de l'amitié entre les peuples, et, en 1983, par l'Ordre de la révolution d'octobre. Fin 1990, il commence à se retirer, tout en gardant la haute main sur la question des archives du PCF.

Homme d'appareil, terne et sans imagination mais discipliné et fidèle, Gaston Plissonnier a puissamment contribué à maintenir le PCF dans l'orbite soviétique et dans la culture néostalinienne. Sa disparition offre peut-être à Robert Hue une occasion de désengager définitivement son parti du « soviétisme » et de l'orienter vers des voies plus démocratiques.

Stéphane Courtois

Lord Goodman

Un pilier de la vie politique et culturelle britannique

D'UNE CARRURE peu commune, physique comme intellectuelle, Arnold Abraham Goodman était l'une des dernières figures emblématiques de l'Angleterre d'après-guerre. Il est mort vendredi 12 mai, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Issu d'une famille juive lituanienne passée par l'Afrique du Sud, avocat brillant, il aura joué un rôle d'éminence grise dans les coulisses de la société britannique. Remarquable orateur, jamais économe de conseils ni d'amitiés, séducteur au physique d'« ours polaire » resté célibataire, il aura accumulé les charges tout en fuyant publicité et honneurs. A l'exception d'une baronnie à vie attribuée par le premier ministre travailliste Harold Wilson en 1965 et du titre de Companion of Honour décerné en 1972 par le conservateur Edward Heath. C'est comme proche conseiller de M. Wilson que celui qu'on surnommait « Mr. X. » – qui ne fut jamais travailliste – eut le plus d'influence. Négociateur hors pair, il n'avait pas son pareil pour éviter une grève ; il échoua néanmoins par deux fois *devant la crise rhodésienne. En* 1964, il rédigea le projet de loi sur le contrôle des loyers. Membre de multiples conseils d'administration, très efficace collecteur de fonds, il joua un rôle déterminant dans les arts, le théâtre et l'opéra comme président de l'Arts Council. Actif également dans le monde de la presse, il présida le conseil d'administration de l'hebdomadaire dominical *The Observer* avant de devenir master de l'University College d'Oxford. Très attaché à ses origines juives, il mit enfin sa patte dans le processus de paix au Proche-Orient en rencontrant le président égyptien Sadate en 1978. Toute sa vie il sut garder son indépendance et son franc-parler.

Patrice de Beer

Edmond Frézouls

Spécialiste de l'histoire romaine

EDMOND FRÉZOULS, professeur d'histoire romaine à l'université de Strasbourg, est mort subitement, samedi 13 mai, dans cette ville. Né en 1925, ancien élève de l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm, agrégé de lettres classiques, il devint successivement membre de l'Ecole française de Rome, pensionnaire de l'Institut archéologique de Beyrouth, conservateur du Musée du Bardo, directeur des antiquités de Tunisie et, enfin, enseignant à l'université des sciences humaines de Strasbourg. Dans cette ville, il fut d'abord chargé d'enseignement, puis professeur et, de 1976 à 1982, doyen de la faculté des sciences historiques. Il était, en outre, membre du Conseil supérieur de la recherche archéologique et membre associé de l'Institut archéologique allemand.

Sa thèse de doctorat, soutenue en 1972, avait été consacrée à des *Recherches sur les structures architecturales du théâtre romain en Italie et en Sicile*. Il avait ensuite élargi son champ d'études, à l'archéologie et à l'histoire du monde gréco-romain.

Sa bibliographie, impressionnante, est riche de quelque cent quarante articles, dont une quarantaine dans des publications savantes étrangères. Cet itinéraire, qui peut sembler « classique », a été parcouru par un homme qui ne l'était pas du tout. Edmond Frézouls associait l'humour et la fantaisie dans la vie au sérieux et à la rigueur dans le travail.

Ce méridional né à Valenciennes avait épousé une Alsacienne et était devenu Strasbourgeois d'adoption. La ville et l'université où il a si longtemps travaillé et ses nombreux amis, auxquels il était très fidèle, s'étonnent aujourd'hui douloureusement de son absence.

Jean Delumeau

Edouard Dermit

Le fils adoptif de Jean Cocteau

SEGESTE, c'est ainsi que Cocteau l'avait appelé dans son dernier film, *Le Testament d'Orphée*. Edouard Dermit, en fait, se prénommait Antoine. Pourquoi Edouard ? Sa mère préférait ce nom mais bientôt tout le monde devait le surnommer Doudou. Lorsque Doudou rencontra Jean Cocteau en 1947, il avait vingt-deux ans. Il travaillait dans des mines de fer du bassin de Briey. Cocteau avait cinquante-huit ans. Il était seul. Ce fut une belle rencontre.

Doudou devint régisseur de sa maison de Milly-la-Forêt, puis son ami, enfin son compagnon. Pour lui, Cocteau confia à Melville le tournage des *Enfants terribles* dans lequel, aux côtés de Nicole Stéphane, il laissera un souvenir tenace. Plus tard, il s'essaya à la peinture. Après la mort du poète en 1963, il se maria et eut deux fils, Jean et Stéphane. Jacqueline Picasso et Jean Marais furent la marraine et le parrain du premier. Francine Weissweiller et moi-même furent ceux du second.

Il géra l'oeuvre de Cocteau avec intelligence et fidélité. Il a succombé, lundi 15 mai, à l'âge de soixante-dix ans, à un cancer du pancréas.

Pierre Bergé

CARNET DU MONDE

Naissances

Mathilde de LA BARDONNIE,
Marc MARDER
et leur fille
Alix, Ella, Raphaëlle,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Rebecca, Douce, Michèle,

le lundi 10 avril, à Paris.

Bruno et Virginie BEUVE-MÉRY
et leur fils
Clément,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Nicolas,

le 17 mars 1995.

228, rue de la Convention,
75015 Paris.

Anniversaires de naissance

– Bon anniversaire à notre

Juliette chérie.

Papa, maman, Fabien.

Décès

– Mme Florence Benzakein,
Mlle Nicole Benzakein,
Mme Michèle Schaviss,
M. et Mme Robert Farhi,
Dr et Mme Jean-Pierre Farhi,
M. Philippe Farhi,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Marcel BENZAKEIN,

leur mari, père, frère, beau-frère et oncle,

survenu le 15 mai 1995, à Newburgh, Etats-Unis.

468 River Road,
Newburg 12550,
N.Y. – USA
65, rue Saint-Didier,
75116 Paris.

– Le président et le conseil d'administration de l'Association Guy Renard,
ont la tristesse de faire part du décès de

Michel COMBES,
administrateur,

survenu le jeudi 11 mai 1995.

– Le conseil d'administration, les délégués et les membres de la Mutuelle des affaires étrangères,
ont la douleur et la tristesse de faire part du décès de

M. Claude COPIN,
vice-président de la Mutuelle
des affaires étrangères,

1, rue de l'Abbé-Roger-Derry, 75730 Paris, Cedex 15.

– Mme Yvonne Cobbi,
sa mère,
Mme Jacqueline Cobbi,
son épouse,
Daniel, Francis et Isabelle,
ses enfants,
Camille
et sa maman Marie Bonnefond,
Samuel,
ses petits-enfants,
Les familles Thoreau, Benguigui, Cobbi, Sananès, Biquart, Proussakoff, Labesse, Monnier,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude COBBI,
ancien directeur de l'Institut
de l'environnement et du développement,
ancien directeur de l'école d'architecture
de Paris-Belleville,

survenu le 16 mai 1995, à l'âge de soixante-six ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 19 mai, à 14 h 45, au cimetière du Montparnasse.

Réunion à la porte principale.

7, rue du Général-Bertrand,
75007 Paris.

– Mme Edouard Dermit,
et ses fils Jean et Stéphane,
Mme Joséphine Dermit,
M. et Mme Attilio Dermit,
et leurs enfants Jean-Pierre, Christian, Michel,
M. et Mme François Dermit,
et leur fille Florence,
M. et Mme François Ambanelli,
et leurs filles Carole et Anne,
M. et MM. Kenneth Regan,
et leur fils Christopher,

M. Jean Marais,
M. Pierre Bergé,
Mme Carole Weisweiller,

La société des Amis de Jean Cocteau,
Et tous ses nombreux amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Edouard DERMIT,

survenu le 15 mai 1995, à l'âge de soixante-dix ans, après une longue maladie.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Notre-Dame de Milly-la-Forêt, le vendredi 19 mai, à 11 heures, suivie de l'inhumation provisoire au cimetière de Milly-la-Forêt.

L'inhumation définitive aura lieu à une date ultérieure aux côtés de Jean Cocteau, dans la chapelle Saint-Blaise-des-Simples.

(Lire ci-dessus.)

– Jaen (Espagne). Hurbache (Vosges).

La famille du peintre espagnol

Fausto OLIVARES,

a le regret de faire part du décès de leur époux et père, survenu à son domicile de Jaen en Espagne, le 14 mai 1995.

– Le président de l'Université Pierre-et-Marie-Curie et les personnels,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Florence CURY,
chargée d'enseignement,

survenu le 10 mai 1995.

Les obsèques auront lieu le 18 mai 1995, à 10 h 30, en la cathédrale Sainte-Geneviève.

Saint-Maurice, 28, rue de l'église à Nanterre (Hauts-de-Seine).

– Andrée, Olivier, Daniel Frézouls,
Michel Frézouls,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Edmond FRÉZOULS,

survenu le 14 mai 1995, dans sa soixante-dixième année.

Les obsèques religieuses seront célébrées le vendredi 19 mai, à 14 h 30, en l'église Sainte-Madeleine, rue Sainte-Madeleine, à Strasbourg.

20, rue des Mimosas,
67000 Strasbourg.

– Le président de l'université des sciences humaines de Strasbourg,
Le doyen de la falcuté des sciences historiques,
Le directeur du Centre de recherches sur le Proche-Orient et la Grèce Antique,
Les enseignants, les personnels, et les étudiants,
ont le profond regret de faire part du décès de

M. Edmond FRÉZOULS,
professeur d'histoire romaine,
doyen honoraire
de la faculté des sciences historiques,

survenu le 14 mai 1995.

– Les membres du groupe de recherche d'histoire romaine de l'université des sciences humaines de Strasbourg, URA 988 du CNRS,
ont l'immense tristesse de faire part du décès du

professeur Edmond FRÉZOULS,
membre correspondant
de l'Institut archéologique allemand,
fondateur du groupe de recherche
d'histoire romaine,
fondateur de la revue Ktèma
et du *Bulletin analytique d'histoire romaine*,

survenu le 14 mai 1995.

(Lire ci-dessus.)

– Pessi, Jeanne, Nicole et Rédith,
tiennent à redire à
Jocelyn, son époux,
et à Nathalie, sa fille,
toute leur affection et leur admiration pour

Frances KRIVINE,
femme de lumière et de combat,

qui a si vaillamment résisté à la maladie jusqu'au 6 mai 1995.

Dons possibles au CRAB,
s'adresser à Jocelyn Krivine,
54, Birch Road,
Oldbury, Warley,
West Midlands B68ONY, England.

– Jean-Piere Faugeras,
son époux,
Mme Georges Garnier,
sa mère,
Pascal et Emmanuel Perret,
ses fils,
Ses petits-enfants,
Ses sœurs et son frère,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Francine GARNIER-FAUGERAS,

survenu le 15 mai 1995.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 18 mai à 16 heures en l'église Saint-Romain de Sèvres (Hauts-de-Seine). 1, rue de l'Eglise.

Ni fleurs ni couronnes.

« Heureux celui qui peut d'une aile vigoureuse s'élancer vers les champs lumineux et sereins. »
Baudelaire

– M. François Marie,
son époux,
Matthieu, Caroline, Nicolas et Antoine,
ses enfants,
Le docteur et Mme Pierre Ferrand,
ses parents,
M. et Mme Didier Guény,
M. et Mme Jean-Claude Robert,
M. et Mme Jean-Pierre Girre,
ses sœurs, beau-frères et belle-sœur,
Anne-Laure, Hubert, Perrine, Constance, Marc-Olivier, Agnès, Jérôme, Marine et Lucie,
ses neveux et nièces,
M. et Mme Roland Marie,
ses beaux-parents,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Mme Elisabeth MARIE,
née Ferrand,

survenu à Paris, le 14 mai 1995, à l'âge de quarante-deux ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 18 mai à 9 heures, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, 82, avenue du Général-Leclerc à Paris-14e.

Une bénédiction sera donnée le même jour à 17 h 30, à Egliseneuve-d'Entraigues (Puy-de-Dôme), suivie de l'inhumation.

53, avenue Reille,
75014 Paris.
14, rue Ranchot,
18000 Bourges.

– Jean-Sylvain et Catherine Weil,
ses enfants,
Nathanaël, Corinne, Myriam, Elie-Mickaël,
ses petits-enfants,
Jérémie,
son arrière-petit-fils,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Edgard E. WEIL,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu à Paris, le 15 mai 1995 dans sa quatre-vingt-dixième année.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Belleville, le jeudi 18 mai, à 14 h 30.

– Mme Jean Ossard et Pascale,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux et père

Jean OSSARD,

survenu le 16 mai 1995, dans sa soixante-sixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 19 mai, à Bordeaux. (Le lieu et l'heure seront communiqués dans notre rubrique du 18 mai 1995.)

– Le conseil d'administration,
L'ensemble du personnel de
L'association Armines,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean OSSARD,
directeur général,

survenu le 16 mai 1995.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 19 mai, à Bordeaux. (Le lieu et l'heure seront communiqués dans notre rubrique du 18 mai 1995.)

– Le professeur Huguette Méau-Lautour, doyen de la faculté de droit de l'université René-Descartes (Paris-V),
Les membres du conseil,
Les enseignants et le personnel de la faculté,
ont la tristesse de faire part du décès du

professeur Alain SAYAG,

survenu le 10 mai 1995, à l'âge de cinquante-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 18 mai, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-des-Otages, 81, rue Haxo, Paris-20e.

– Verfeil (Haute-Garonne)
Cordes, Toulouse, Paris.

Anne Viguier Zwiebel,
son épouse,
Florence, Luce, Pierre,
ses enfants,
Et leurs conjoints,
Marc, Serge et Cloé,
Henriette Viguier,
sa mère,
Daniel et Jacqueline Viguier,
ses frère et belle-sœur,
Toute sa famille et ses proches,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Jean-Louis VIGUIER,

survenu le 2 mai 1995, à l'âge de soixante et un ans.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le jeudi 4 mai à Verfeil (Haute-Garonne).

3, chemin des Issouliers,
31590 Verfeil.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

Remerciements

– Mme Robert-André Vivien,
Et sa famille,
Le conseil municipal,
Et le personnel de la ville de Saint-Mandé,
dans l'impossibilité de répondre individuellement à tous ceux qui leur ont manifesté leur sympathie à l'occasion du décès de

Robert-André VIVIEN,

les prient de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs remerciements et de leur gratitude.

Anniversaires

– Il y a dix ans, le 18 mai 1985,

Hervé FRUCHARD

se tuait d'un saut en parachute, brisant une vie pleine de promesses.

Que ceux qui ont connu et aimé sa joie de vivre se souviennent.

– Merci de rester fidèles au souvenir de

Bernard CHARLIER,
professeur de lettres
DESS de psychologie clinique
et pathologique,

qui nous a quittés le 18 mai 1990.

Ses parents.

René BLETTERIE

nous quittait le 18 mai 1989.

On se vide de vie, on s'emplit de pardon ! La vie est réticente et la mort chaleureuse en nous défaisant.
René Char.

– Il y a un an, le 18 mai 1994,

Miss Rachel FORD

nous quittait.

Que ceux qui l'ont aimée et admirée pensent à elle !

– Le 18 mai 1994

Daniel TARTIER

nous quittait.

Ses amis se donnent rendez-vous mercredi 14 juin à partir de 18 h 30, au FIAP-Jean-Monnet, 30, rue Cabanis, Paris-14e, autour de toiles, de photos et de chansons.

Communications diverses

– Au C.B.L., 10, rue Saint-Claude, 75003 Paris, ce jeudi 18 mai 1995, à 20 h 30 : « Qui se cache derrière le président élu ? », avec J.-P. Winter : « Les hommes politiques sur le divan. »

REPRÉSAILLES L'administration américaine a rendu publique, mardi 16 mai, la liste des sanctions que les Etats-Unis imposeront au Japon si un compromis n'est pas trouvé dans le différend sur l'automobile. Treize modèles de voitures de haut de gamme sont touchées, représentant 5,9 milliards de dollars d'importations en 1994. ● LA MAISON BLANCHE a exprimé son « *inquiétude* » *de voir ce conflit affecter* l'ensemble des relations entre Washington et Tokyo. ● L'OMC (Organisation mondiale du commerce), chargée de veiller sur la libre circulation des échanges pourrait arbitrer ce différend qui serait le premier soumis à la nouvelle institution succédant au GATT. ● LE BAPTÊME DU FEU risque d'être délicat face aux deux superpuissances économiques qui se targuent chacune de libéralisme et font assaut, en l'occurrence, de protectionnisme.

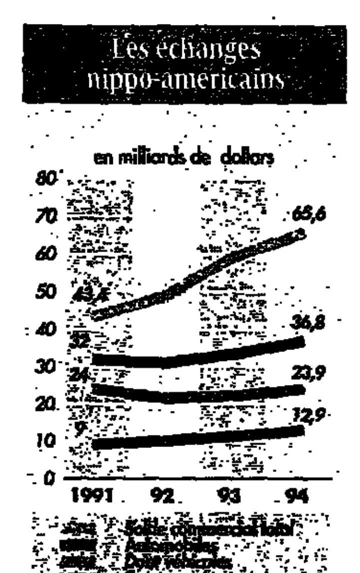
Washington annonce une liste d'éventuelles sanctions contre le Japon

De nouvelles négociations sont prévues dans les prochains jours, pour empêcher que le différend sur l'automobile n'affecte l'ensemble des relations avec l'archipel nippon

WASHINGTON
de notre correspondant

Les relations entre les Etats-Unis et le Japon sont entrées dans une phase incertaine. Si l'actuel différend sur l'automobile devait déboucher sur une véritable « guerre commerciale », il est probable que les liens historiques qui existent entre Washington et Tokyo – et qui garantissent la sécurité du Japon – en seraient affectés. Dans l'immédiat, l'épreuve de force entre les deux pays est d'ordre psychologique et tactique. C'est dans ce registre que s'inscrivent les mesures punitives annoncées, mardi 16 mai, par Mickey Kantor, le représentant américain pour le commerce.

Faute d'accord, les Etats-Unis mettront en place un mécanisme de sanctions contre les importations de certaines voitures japonaises, qui seront frappées de droits de douane allant jusqu'à 100 % (*Le Monde* des 10 et 12 mai). Treize modèles d'automobiles de luxe sont visés, dont le prix, aux Etats-Unis, s'échelonne de 25 000 à 51 000 dollars (de 112 000 à 230 000 francs). Il s'agit de deux modèles Honda (Acura Legend, Acura 3,2 TL), cinq de Toyota (Lexus LS 400, Lexus SC 400, Lexus SC 300, Lexus GS 300, Lexus ES 300), trois de Nissan (Infiniti Q 45, Infiniti J 30, Infiniti I 30), deux de Mazda (929, Millenia) et un de Mitsubishi (*Diamante, berline 4 portes*). En 1994, la valeur totale des importations de ces véhicules *haut de gamme atteignait 5,9 milliards de dollars.*



Source : OCDE et département du commerce américain

Le solde commercial se creuse en faveur du Japon.

En concentrant ses représailles *sur un nombre restreint de produits*, l'administration américaine entend signifier qu'il est vain d'espérer, *comme ce fut le cas dans le* passé, une révision à la baisse des sanctions. Avec une simple hausse de 20 % *des taxes (normalement* fixées à 2,5 %), une voiture de 50 000 dollars augmenterait de *10 000 dollars, devenant peu* concurrentielle par rapport à d'autres modèles importés. Même *si l'on peut supposer que d'autres* considérations l'ont guidée, l'administration américaine déclare avoir *choisi à dessein des voitures de* luxe pour éviter de pénaliser un grand nombre de consommateurs américains.

Les négociations bilatérales vont reprendre selon un calendrier relativement précis. *Le Japon ayant annoncé* qu'il saisirait dès mercredi l'Organisation mondiale du *commerce (OMC), des consultations* vont être organisées au cours des dix prochains jours. Si Mickey Kantor et Ryutaro Hashimoto, le *ministre japonais de l'industrie et* du commerce international, ne parviennent pas à s'entendre, *Tokyo demandera à l'OMC la constitution* d'une commission d'arbitrage, laquelle aura une vingtaine *de jours pour faire connaître son* verdict. Ce processus repousse au 28 juin la date à laquelle Washing*ton mettra, éventuellement, sa me*nace à exécution, l'augmentation des droits de douane pouvant alors *être appliquée début juillet.*

Les Américains ne souhaitent pas en arriver là. Une ultime occa*sion de parvenir à un compromis* se présentera lors de la rencontre entre Bill Clinton et Tomiichi Murayama, le *premier ministre nip*pon, à l'occasion du sommet du G 7, le mois prochain, à Halifax (Nouvelle-Ecosse). *Washington af*fiche une assurance un peu forcée quant à la décision que pourrait prendre l'OMC. L'Organisation, qui a succédé au GATT, a pour vocation d'arbitrer des conflits *commerciaux internationaux*, et l'on voit mal, dans un premier temps au moins, comment elle *pourrait ne pas condamner une dé*marche unilatérale des Etats-Unis, *a priori* contraire au principe fondateur – le multilatéralisme – de l'OMC.

Quant au conflit lui-même, il peut sembler paradoxal de voir *deux pays qui ont fait du libre*échange un dogme économique s'accuser mutuellement de protectionnisme. *L'administration améri*caine se fait fort de prouver que le marché automobile nippon empêche la *libre importation* de véhicules et de composants automobiles américains, mais elle se refuse *à prendre en compte une réalité* commerciale : la qualité des voitures américaines n'a pas toujours bonne réputation au Japon. A Washington, comme à Tokyo, les diplomates sont, par ailleurs, *préoccupés par les conséquences* possibles sur la « *relation de sécurité* » entre les Etats-Unis et le Japon.

« LE PARAPLUIE MILITAIRE »

La Maison Blanche a confirmé, *mardi, qu'il s'agissait d'un « sujet d'inquiétude »*, et Bill Clinton a souligné : « *le gouvernement japonais a reconnu que nous avons d'importants intérêts de sécurité et d'autres intérêts en commun, et que nous ne pouvons laisser toute notre relation être ruinée* [par le différend actuel]. » Jusque-là, Washington n'avait jamais clairement établi de *parallèle entre les relations* commerciales souvent difficiles entre les deux pays et le « *parapluie* » *diplomatique et militaire* des Etats-Unis. Celui-ci se manifeste, concrètement, par la présence, au *Japon, de quelque* 45 000 soldats et de navires de guerre américains.

Avec la *fin de la guerre froide*, plusieurs pays asiatiques se sont interrogés sur la détermination amé*ricaine à maintenir une forte pré*sence dissuasive dans la région. Aux Etats-Unis, la logique consis*tant à garantir la sécurité de pays* dont la stratégie économique nuit aux intérêts commerciaux de *l'Amérique est contestée. En fé*vrier dernier, une étude du Pentagone a cependant réaffirmé la né*cessité pour les Etats-Unis de* maintenir au moins 100 000 soldats en Asie. Dans quelle mesure cet *engagement pourrait-il pâtir d'une* détérioration des relations diplomatiques entre Washington et To*kyo, qui serait nourrie d'un grave* conflit commercial ? La question, en tout cas, ne semble plus tout à fait académique.

Laurent Zecchini

Le Japon souhaiterait éviter le conflit

TOKYO
de notre correspondant

A peine les sanctions américaines à l'encontre du Japon ont-elles été connues que le ministère du commerce internationale et de l'industrie (MITI) a annoncé que ces mesures « *constituaient une violation des règles du commerce international* » et que le Japon portait le différend devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

« *En tant qu'intervention dans les activités privées*, [ces mesures] *sont un défi au système du libre-échange* », a déclaré le ministre, Ryutaro Hashimoto. « *Quels que soient les progrès des négociations, le Japon poursuivra sa politique de libéralisation et de dérégulation de son système de distribution* », a-t-il ajouté. « *Nous ne pensons pas que les consultations* [dans le cadre de l'OMC] *affecteront négativement les relations globales entre les Etats-Unis et le Japon* », a estimé pour sa part Kozo Igarashi, porte-parole du gouvernement.

Quoique ferme, le ton de la réaction des autorités japonaises semble indiquer que Tokyo souhaite éviter l'affrontement. Le responsable du MITI n'a notamment *pas fait allusion à de possibles* mesures de rétorsion de la part du Japon, dont la presse s'était fait l'écho et qui consisteraient en une hausse des droits de douanes sur certains produits américains.

UN POIDS MINEUR

Tant l'administration que les milieux d'affaires semblent souhaiter « calmer le jeu ». Le président de Toyota, Shoichiro Toyoda, qui *préside également* la Fédération des organisations économiques (Keidanren), principale instance patronale, a déclaré qu'il était opposé à l'idée de représailles du Japon. Nissan a, en revanche, adopté *une position* plus dure : « *Nous n'avons aucune intention de réviser notre programme d'achats de pièces détachées sous la pression inadmissible des Etats-Unis.* »

La presse souligne les conséquences sévères que pourrait entraîner l'application de ces sanctions sur les constructeurs automobiles qui exportent près de la moitié de la production de leurs véhicules haut de gamme aux Etats-Unis (80 % dans le cas de Nissan et Honda). En dépit de *l'apparente fermeté de Tokyo* et de l'escalade tactique dans le différend avec Washington, les Japo*nais semblent penser que cette* nouvelle crispation dans les relations nippo-américaines pourra s'apaiser avant l'entrée en vigueur des sanctions annoncées. Le dossier des pièces détachées automo*biles a un poids mineur dans l'en*semble des relations nippo-américaines : il est pour *Washington un exemple sympto*matique du caractère fermé du marché japonais.

L'offensive américaine a néanmoins soulevé à Tokyo une irritation dont s'est fait l'écho, par *exemple*, le journal économique *Nihon Keizai* qui a qualifié l'attitude américaine d'« *autoritaire et hautaine* ». Dans ce nouveau « bras de fer » avec les Etats-Unis, les Japonais se sentent, en outre, quelque peu isolés bien que les Européens « *fassent preuve de compréhension pour la position japonaise* » et critiquent la méthode employée par Washington, relèvent les commentateurs.

Philippe Pons

Mickey Kantor, l'homme du GATT

WASHINGTON
de notre correspondant

Mickey Kantor a eu deux vies. Au cours de la première, il a souvent perdu. De là sans doute sa détermination : « *Je ne peux supporter de perdre. Je suis le pire perdant du monde.* » Sa seconde vie a commencé en 1992, lors de la campagne pour l'élection de Bill Clinton : c'est alors qu'il a commencé à gagner. En arrivant à la Maison Blanche, « son » candidat l'a nommé représentant américain pour le commerce. Il jouissait de la « *confiance absolue* » de l'ancien gouverneur de l'Arkansas, qui l'avait choisi comme président national de sa campagne électorale. Négociateur *en chef des Etats-Unis dans toutes* les discussions commerciales internationales, il est le plus proche conseiller du chef de l'exécutif dans ce domaine.

Depuis sa nomination en janvier 1993, Mickey Kantor a collectionné les succès dans le cadre de la nouvelle *diplomatie commerciale de l'Amérique*, dont l'actuel différend avec le Japon est la manifestation la plus agressive. Dans sa « première vie », ce *juriste originaire du Tennessee* (il est âgé de cinquante-six ans) a gagné la réputation d'être l'« *avocat des pauvres* », défendant les droits des travailleurs immigrés de Floride. L'une de ses collègues de l'Office des services juridiques s'appelait Hillary Clinton. En 1984, il décide de se consacrer pleine*ment à sa profession d'origine*. Au sein du cabinet d'avocats de Los Angeles Manatt, Phelps, Phillips & Kantor, il est connu comme « *l'homme qui peut trouver un terrain d'entente entre des parties qui ont des divergences insurmontables* ». Il est alors avocat d'affaires et lobbyiste, pour le compte de très riches clients. Avec un autre avocat de Los Angeles, Warren Christopher (le futur secrétaire d'Etat), Mickey Kantor fera partie de la commission qui enquêtera *sur le passage à tabac du Noir Rodney King par des* policiers blancs.

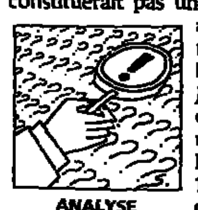
Devenu membre à part entière du gouvernement Clinton, il attache son nom à la mise en œuvre de l'Alena (Accord de libre-échange nord-américain), finalise les négociations du GATT et joue un rôle dé*terminant dans la ratification du cycle de l'Uruguay* par le Congrès, en décembre 1994. Il organise ensuite le forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC), puis prépare le sommet des Amériques de Miami.

Ce fanatique de baseball ne ménage ni son temps *ni ses partenaires. Sir Leon Brittan*, commissaire européen chargé des relations économiques extérieures, en sait quelque chose. Les deux hommes ont *longtemps eu des relations orageuses, Sir Leon* l'accusant notamment de se livrer, en 1993, à des « *brutalités unilatérales* » en menaçant les Européens de *sanctions commerciales*. Tenant la dragée haute à la France dans le cadre des négociations du GATT sur le volet agricole et l'audiovisuel, il n'hésite pas à agi*ter la menace de la* « *section 301* » de la législation commerciale américaine, laquelle permet à l'administration de défendre à l'étranger les intérêts de *producteurs américains qui s'estiment victimes* d'une concurrence déloyale. Mickey Kantor va avoir l'occasion de montrer qu'il peut trouver un « *terrain d'entente* » avec l'arbitre de l'OMC.

L. Z.

Protectionnismes et guerre économique

L'APPLICATION de sanctions de la part des Etats-Unis à l'égard de partenaires commerciaux par le biais de surtaxes à l'importation ne constituerait pas une « première »


ANALYSE

au cas où les menaces à l'encontre du Japon étaient exécutées dans un mois, après le sommet du 15 juin au cours duquel le président Clinton rencontrera le premier ministre japonais. L'un des *derniers exemples* concerne *l'acier*, matériau stratégiquement sensible dans les importations américaines et qui a fait l'objet pendant dix ans, jusqu'au 31 mars 1992, d'un accord d'autolimitation entre les Etats-Unis et le reste du monde.

A cette date, comme s'y était engagé le président Bush, les quotas d'importation tombèrent, au grand dam des sidérurgistes américains qui réagirent dès le mois suivant sous prétexte de dumping et de *subventions dans* les pays exportateurs. Les « produits longs » de la sidérurgie furent d'abord dans la ligne de mire. *Le Japon*, l'Allemagne, le *Brésil* et la France *étaient*, notamment, visés, pour dumping et subventions. Après plus d'un an d'*instruction*, le 10 *mars* 1993, le couperet tombait : la Commission internationale du commerce (ITC) décidait d'appliquer une surtaxe de 98 % à l'importation de ces produits longs. *Les frontières se fermaient*, engendrant pour Usinor-Sacilor un manque à gagner de quelque 100 *millions de francs*.

Ce n'était qu'une première étape dans l'établissement de nouvelles protections douanières pour la sidérurgie. Entre-temps, le 30 juin 1992, une deuxième plainte était déposée par les sidérurgistes américains, portant cette fois sur quatre catégories de « *produits plats* » à l'encontre de vingt et un pays. Usinor-Sacilor, au nombre des entreprises sur le banc des accusés, dut noircir des milliers de pages de do*cuments pour se justifier. Pour le* groupe français, le chiffre d'affaires en cause atteignait 1 milliard de francs. Finalement, le 30 juillet 1993, la Commission internationale du commerce *jugea* que *le* préjudice était vérifié pour un seul des quatre produits concernés, la tôle *revêtue, qui se vit appliquer une* surtaxe de 55 %. A nouveau, le *Japon*, l'Allemagne et la France furent touchés, mais aussi la Corée, les Pays-Bas...

La sanction apparut d'autant moins justifiée aux spécialistes que la fin de l'autolimitation, quinze mois plus tôt, n'avait pas déstabilisé les flux traditionnels d'importation. En outre, la sidérurgie américaine ne dispose pas de capacités suffisantes pour *alimenter ses clients* en produits finis à forte valeur ajoutée. Le marché américain n'allait pas en manquer pour autant. Les produits semi-finis ne se trouvant pas surtaxés, la sidérurgie américaine en importe maintenant massivement pour les retravailler, récupérant ain*si la valeur ajoutée dans l'élabora*tion des produits finis. L'importation de produits sidérurgiques se poursuit (28 millions de tonnes en 1994, soit 25 % de la consommation totale), mais *leur nature a changé*.

Aujourd'hui, les Etats-Unis continuent d'appliquer des surtaxes dissuasives sur les importations de produits longs, de tôle revêtue ainsi que de fils en acier inoxydable (24 % de surtaxe) utilisés en microélectronique et dans l'industrie des *composants. De leur côté*, les industriels étrangers pénalisés mènent une bataille juridique harassante pour faire tomber les barrières.

Le dossier de l'acier illustre l'attitude des Etats-Unis pour la défense de leur industrie

Il ne reste plus aux sidérurgistes pénalisés qu'à déposer des de*mandes annuelles* de révision des jugements pour obtenir de nouvelles instructions des dossiers. Pour que les dispositions protectionnistes américaines sur l'acier *soient* amendées, il est maintenant nécessaire que l'administration américaine émette, à l'occasion de ces révisions et pendant trois années consécutives, des conclusions favorables.

Cette position américaine sur le dossier de l'acier illustre l'attitude des *Etats-Unis en* « guerre économique » pour la défense de leur industrie et la protection de leur marché. Le Japon est toutefois encore *moins* ouvert aux importations. Ainsi, sur le dossier de l'automobile, s'il est vrai que les importations de voitures *ont été multipliées par sept* entre 1984 et 1994, elles n'ont pas dépassé 276 000 unités l'an dernier sur 6,5 millions d'immatriculations dans l'archipel, selon les statistiques de l'Association japonaise des importateurs automobiles (JAIA). Sur le total des importées, 91 600 voitures *provenaient des Etats-Unis*... dont 57 400 de marques japonaises fabriquées dans des usines américaines.

Mais si le Japon fit déjà figure de *mauvais élève* pour ouvrir plus largement son marché aux composants américains selon un accord conclu avec Washington, Tokyo n'oublie pas que l'automobile nippone s'est pliée une bonne dizaine d'années au principe d'autolimitation des exportations aux Etats-Unis, *principe qui fut contourné par* l'installation d'usines de production sur place. A l'époque, le yen était une monnaie sous-évaluée. Aujourd'hui, les rapports sont inversés : le dollar a pris la place du yen, devenu lui-même surévalué et l'économie nippone n'affiche plus les progressions d'antan.

Par ailleurs, les sanctions retenues par Washington se portent sur les voitures japonaises de haut de *gamme à une* époque où, précisément, l'industrie automobile américaine revivifiée par ses restructurations souhaite *réinvestir* ce créneau à forte valeur ajoutée. Tokyo n'entend donc pas céder aux menaces sans réagir.

L'installation de l'Organisation *mondiale* du commerce (OMC) le 1er mai, prenant la succession du GATT, tombe à pic pour les deux *belligérants qui peuvent* chacun prendre à témoin la nouvelle organisation chargée de veiller sur la liberté des échanges internationaux. Malheureusement pour Renato *Ruggiero*, président de la toute nouvelle institution, s'il devait arbitrer le différend, aucun des deux plaignants ne peut se targuer d'orthodoxie libérale dans ses échanges. Au nom du libéralisme, deux types de protectionnisme s'affrontent. Son baptême du feu sera des plus délicats.

Gilles Bridier

Des investisseurs étrangers critiquent les performances de la CIP, filiale de la BNP

Les actionnaires sont mécontents du cours de Bourse

Elliott Associates, un fonds d'investissement américain, mécontent de la décote boursière dont souffre la CIP, filiale de la BNP, a déposé une série de résolutions mettant en cause la stratégie boursière de la société. Il réclame une hausse du dividende, le rachat des titres des minoritaires à leur valeur réelle et une action du conseil d'administration pour supprimer la décote boursière. Le conseil s'oppose à ces résolutions.

LES INVESTISSEURS étrangers, qui détiennent le tiers de la capitalisation boursière de Paris, ont décidé de participer activement aux assemblées générales des actionnaires. Ils tiennent à faire valoir leurs droits lorsqu'ils sont mécontents des performances boursières des sociétés dans lesquelles ils ont investi (*Le Monde* du 24 février 1995). La première société directement concernée est la Compagnie d'investissement de Paris (CIP), filiale à 82 % de la Banque nationale de Paris. Introduite en Bourse en 1987, la CIP détient de multiples participations dans des sociétés cotées (Accor, Saint-Gobain, Saint Louis...), mais elle souffre en permanence d'une décote en Bourse par rapport à sa valeur réelle de l'ordre de 40 %. De plus, sa performance boursière, sur le long terme, est décevante. « *Du 31 décembre 1988 au 31 décembre 1994, le cours de l'action est passé de 127 francs à 131 francs seulement, alors que dans le même temps l'indice CAC 40 progressait de près de 20 %* », remarque Sophie L'Hélias, qui représente les intérêts de fonds d'investissement étrangers en France.

L'un de ses clients, le fonds new-yorkais Elliott Associates, présent au capital de CIP depuis plus de deux ans et qui détient aujourd'hui 450 000 actions d'une valeur de 65 millions de francs, est mécontent de la rentabilité de son investissement. Il a donc proposé des résolutions devant être soumises au vote des actionnaires de la CIP, lors de l'assemblée générale du mercredi 31 mai 1995. Elliot Associates demande notamment d'augmenter le dividende versé au titre de l'exercice 1994 de 3,30 francs à 8,30 francs, même si le bénéfice de la CIP a fondu de moitié cette année. Le fonds veut surtout réduire la décote boursière excessive et constate « *qu'à ce jour aucune action n'a été entreprise par la société pour remédier à ce problème* ». Il demande donc le rachat des actions des minoritaires « *à un prix unitaire au moins égal à 95 % de leur valeur estimative* ».

Ces propositions, qui seront votées par des fonds écossais, français, et un autre de Hongkong, n'ont pas été agréées par le conseil d'administration de la CIP, présidé par Michel Pébereau, président de la BNP, et qui regroupe, outre l'état-major de la BNP, quelques personnalités extérieures (Marc Ladreit de Lacharrière, Ernest-Antoine Seillière, Jean Dromer). « *Les actionnaires qui ont investi dans la CIP savaient qu'il y avait une décote. La CIP n'a pas changé de stratégie depuis son introduction en Bourse* », répond Georges Chodron de Courcel, vice-PDG de la CIP.

Plus curieusement, la dernière résolution proposée a aussi été refusée par le conseil. Celle-ci « *enjoint le conseil d'administration de faire tout ce qui est en son pouvoir pour remédier au problème de la décote de holding qui pèse sur l'action de la société et de fixer une stratégie cohérente pour y remédier* ». « *Une décote ne se supprime pas d'un coup de baguette magique* », précise M. Chodron de Courcel. Ce rejet surprend les gérants d'Elliott, qui rappellent que Michel Pébereau, auteur d'un rapport sur le capitalisme français au XXIe siècle, y indiquait que « *pour promouvoir la diffusion de l'actionnariat, les entreprises doivent être attentives au respect des droits de leurs actionnaires et avoir une gestion soucieuse des intérêts de ceux-ci* » et précisait dans *La Tribune Desfossés* du 28 mars 1995 : « *Les intérêts des grands actionnaires sont analogues à ceux des petits.* » Pourtant, la BNP semble se soucier assez peu de la décote de la CIP, dont sont victimes les actionnaires minoritaires. La BNP y est moins exposée, les comptes de la CIP sont consolidés à leur valeur comptable.

Arnaud Leparmentier

La difficile gestion de la participation croisée BNP-UAP

LES PARTICIPATIONS CROISÉES, système de base du capitalisme à la française né des privatisations, ne présentent pas que des avantages. La BNP est bien placée pour le savoir, qui forme avec l'UAP un tandem indissociable. La banque est le premier actionnaire de la compagnie d'assurances, qui est également son principal actionnaire. Le problème, c'est que, à l'issue de la privatisation de l'UAP, les deux groupes étaient convenus d'égaliser le niveau de leur participation dans le capital de l'autre.

La BNP devait ramener de 19,1 % à 15 % sa participation dans l'UAP de façon à ce qu'elle soit du même ordre que celle de l'UAP dans le capital de la BNP (14,30 %). Le rapport annuel 1994 de l'UAP le confirme : « *Il a été prévu que la participation du groupe de la BNP dans la compagnie devra être ramenée à 15 % dans un délai maximum de douze mois à compter de la privatisation de l'UAP, soit avant le 16 mai 1995.* » Mais la BNP ne l'a pas fait pour ne pas enregistrer une moins-value considérable sur ces actions UAP. La BNP a acquis sa participation, en 1990, *via* la Financière BNP, à un prix de revient de l'ordre de 200 francs par titre ; une société qui était détenue à l'origine à 50,01 % par la BNP et à 49,99 % par l'Etat jusqu'à la privatisation en octobre 1993 de la BNP. La banque a alors repris l'ensemble de la Financière BNP à un prix qui valorisait l'action UAP à plus de 600 francs (depuis, le titre UAP a été divisé par trois et le prix de revient ressort à un peu plus de 200 francs). En dépit d'une remontée à la fin de 1994 de l'action UAP et d'une hausse de 6 % depuis le 1er janvier, le titre ne cote aujourd'hui que 146 francs.

La cession de 4,1 % du capital de l'UAP par la BNP reviendrait pour la banque à enregistrer une perte de 650 millions de francs.

E. L.

Le franc connaît un nouvel accès de faiblesse

Entre le 7 et le 12 mai, le franc avait gagné 8 centimes face au deutschemark, il en a cédé 5 depuis le début de la semaine

L'ÉTAT DE GRÂCE qu'a connu le franc à la suite de l'élection à la présidence de la République de Jacques Chirac n'aura-t-il duré que cinq jours ? Entre le dimanche 7 mai et le vendredi 12 mai, le franc avait gagné 8 centimes face à la monnaie allemande. Il a reperdu près de 5 centimes depuis le début de la semaine. Il s'échangeait mercredi 17 mai, lors des premières transactions entre banques européennes, à 3,5405 francs pour un deutschemark. Pis, le franc se déprécie vis-à-vis de monnaies réputées faibles comme la lire italienne ou la livre sterling.

Plusieurs éléments permettent d'expliquer le soudain accès de faiblesse du franc. « *Les investisseurs ont le sentiment que toutes les bonnes nouvelles sont derrière eux* », observe le directeur de la salle des marchés d'une grande banque française. La victoire de Jacques Chirac avait soulagé les marchés en dégageant l'horizon politique. L'assurance de voir Alain Juppé, partisan de la politique du franc fort, s'installer à l'hôtel Matignon, les avait également rassurés.

INCERTITUDE

Mais la constitution du nouveau gouvernement ouvre une nouvelle zone d'incertitudes et d'inquiétudes. La nomination, probable, d'Alain Madelin au ministère de l'économie et des finances pourrait entraîner des réactions contrastées sur les places financières internationales. S'ils apprécient son libéralisme, les investisseurs étrangers se souviennent également de ses attaques répétées, à l'automne 1992 et au début de l'année 1993, contre la politique monétaire française.

En dehors de ces problèmes de personnes, le flou qui entoure le programme économique du nouveau pouvoir incite les professionnels étrangers à se tenir à l'écart du marché français. De la capacité du gouvernement à pouvoir simultanément assainir les finances publiques et lutter contre le chômage dépend la possibilité de rebond du franc. Les investisseurs internationaux sanctionnent le fait que les déficits publics et le taux de chômage soient plus élevés en France qu'en Allemagne. Les deux points noirs de l'économie française sont aussi les deux principaux facteurs de faiblesse du franc.

Or toutes les analyses des grandes banques anglo-saxonnes soulignent l'extrême difficulté qu'aura le futur gouvernement à résoudre cette équation infiniment complexe. Si les opérateurs des marchés financiers ont l'impression que la priorité est donnée à la réduction des déficits, ils s'inquiéteront immanquablement des conséquences de ce choix sur la lutte contre le chômage. A l'opposé, s'il leur semble que le gouvernement cherche avant tout à stimuler la croissance, ils jugeront que la réduction des déficits publics n'est plus qu'un objectif à moyen terme. Dans les deux cas, ils pourraient trouver de bons prétextes pour vendre du franc.

Certains analystes expliquent également le repli du franc par le manque d'audace de la Banque de France. Ils lui reprochent de ne pas avoir abaissé ses taux directeurs. Ils estiment que le maintien de taux d'intérêt élevés ne soutient pas le franc, mais au contraire l'affaiblit. Le statu quo conforte le sentiment des opérateurs selon lequel la crise n'est pas finie et accroît les risques de confit avec le nouveau pouvoir. Il est vrai que la Banque de France doit affirmer son indépendance vis-à-vis de ce dernier. Un assouplissement de sa politique monétaire au lendemain de la victoire de Jacques Chirac aurait pu être perçu comme une forme d'allégeance. Mais les investisseurs vont finir par se demander si la Banque de France, à faire montre d'une telle prudence, ne recherche pas délibérément l'affrontement avec le futur gouvernement !

P.-A. D.

Hanson Trust, un mastodonte en quête de proies

LONDRES
correspondance

La puissance ? Hanson PLC n'en a jamais manqué. C'est même un des premiers objectifs de son fondateur Lord Hanson, soixante-treize ans, raider comme on n'en fait plus, croisé du grand Monopoly industriel. Au début de l'année, ce conglomérat, neuvième entreprise britannique, formidable groupe d'industries de base, dont les activités vont du charbon aux produits chimiques en passant par le BTP et les articles de grande consommation, a annoncé le détachement des trente-quatre sociétés américaines, rassemblées dans une nouvelle firme baptisée US Industries Inc. (USI), totalement indépendante de Hanson Industries. C'est la deuxième incarnation d'un empire transatlantique, bâti au moyen de raids boursiers et d'acquisitions depuis 1964 par Lord Hanson et son compère, Gordon White.

« *L'actionnaire est la pierre angulaire du système Hanson et nous devons le protéger. Cela signifie qu'il doit profiter du dividende et du cours de la Bourse et que les responsables des compagnies qui nous appartiennent ont des comptes à rendre* », nous déclarait récemment Derek Bonham, alors président adjoint, aujourd'hui grand patron de Hanson Industries. La stratégie de Hanson, comme celle des autres géants britanniques tels que BTR ou BAT, est simple : une entreprise sous-évaluée, achetée au rabais et restructurée tambour battant, avec à la clé des réductions d'emplois, la cession par appartements des activités déficitaires et, le plus souvent, le remplacement des anciens dirigeants.

Les prédateurs se déclarent uniquement intéressés par des industries de base sur lesquelles les modes et les innovations technologiques n'ont guère de prise. « *L'imagination n'est pas le fort de ces structures, qui ne cherchent pas à explorer de nouveaux territoires mais se contentent de l'acquis. Leurs cibles ? Des industries de faible technologie, peu de recherche-développement ni de marketing. Ces mastodontes ne sont guère adaptés aux secteurs les plus dynamiques* », critique John Kay, directeur de la société de consultants, London Economics. Hanson s'est toujours montré soucieux également de maintenir un équilibre entre les activités stables, protégées des retournements conjoncturels (charbon, tabac, forêts...), qui fournissent la moitié des bénéfices, et celles soumises à des variations cycliques (comme la pétrochimie ou le BTP) ou les PME.

Le contrôle financier strict est au cœur du système du conglomérat à l'anglaise. Les équipes Hanson doivent respecter les objectifs fixés par le siège, augmenter systématiquement les parts de marché et obtenir l'accord du « centre » pour tout projet d'investissement dépassant 1 000 livres. Les hommes de terrain sont totalement libres à l'intérieur de leur budget. Ce groupe est passé maître dans l'utilisation des paradis fiscaux et le recours à des sociétés panaméennes afin de payer le moins d'impôts possible et l'emploi de méthodes comptables floues.

« L'ACTIONNAIRE D'ABORD »

Ces fervents battants du libéralisme ont su s'assurer des soutiens politiques traversant les partis. Supporteurs de longue date des tories au pouvoir, ils se sont déclarés récemment impressionnés par le nouveau Labour de Tony Blair, rénové et modernisé. Le slogan « *l'actionnaire d'abord* » plaît aux investisseurs institutionnels qui détiennent la majeure partie du capital et gardent les yeux de Chimène pour la firme de Hyde Park Corner.

Ce type d'organisation, qui a marqué les années 80, est considéré par beaucoup comme passé de mode. « *Aujourd'hui, les entreprises ont tendance à se recentrer sur leur métier de base et rachètent des entreprises qu'elles sentent complémentaires, au lieu de se diversifier loin de leur spécialité* », souligne un analyste de la maison de courtage BZW. Les agents de cotation financière et les experts des banques ont du mal à suivre une cinquantaine de secteurs différents cohabitant au sein d'un même groupe et restent d'une neutralité prudente vis-à-vis du titre.

L'endettement de l'entreprise, qui reste important malgré la création d'USI, réduit d'autant sa marge de manœuvre. Pour continuer à croître, Hanson, qui opère principalement aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, a choisi de pénétrer dans le Pacifique, une région actuellement dans une passe difficile. L'Europe continentale ? « *Notre structure n'est pas vraiment adaptée aux économies du Vieux Continent. Les prix réclamés par les vendeurs sont trop élevés et les réorganisations, un véritable casse-tête, en raison du pouvoir des* syndicats », insiste-t-on dans l'entourage de Derek Bonham.

Marc Roche

Un conglomérat transatlantique

Le conglomérat britannique Hanson PLC se porte bien. Si les résultats annoncés le 16 mai pour le semestre clos en mars affichent une diminution de 9,4 % de son bénéfice imposable avant impôts à 623 millions de livres contre 682 millions un an plus tôt, le profit d'exploitation a progressé, lui, de 58 % à 745 millions sur un chiffre d'affaires de 4,96 milliards, en hausse de 15 % sur les 4,31 millions de 1994.

Hanson va des matériaux de construction au tabac, avec Imperial Tobacco (deuxième compagnie mondiale), en passant par le charbon, le bois et la chimie. Avec 70 000 salariés, Hanson « pèse » aujourd'hui près de 12 milliards de livres en Bourse (environ 95 milliards de francs). US Industries Inc., la nouvelle société de 3 milliards de dollars (environ 15 milliards de francs) d'actifs, regroupant 34 filiales américaines du groupe (notamment bains bouillonnants, articles de cuisine, outillage, jouets, matériel de bureau), cotée à la Bourse de New York, deviendra indépendante le 31 mai. Le groupe possède un trésor de guerre de près de 7 milliards de livres qui entretient les rumeurs les plus folles d'acquisitions. Parmi les proies les plus souvent mentionnées figurent les sociétés britanniques Argyll, United Biscuits et Yorkshire Electricity ainsi que... le constructeur automobile américain Chrysler, cible déjà d'une OPA inamicale de Kirk Kerkorian.

L'accord sur le fonds de pension des assurances devant la justice

LA SIGNATURE le 2 février d'un accord créant un fonds de pension dans les assurances était apparue comme un fait social majeur (*Le Monde* du 3 février). Aujourd'hui certains syndicats tentent de le remettre en question. Les fédérations CGT, Force ouvrière et CFE-CGC de l'assurance viennent d'assigner en référé pour faire valoir leur droit d'opposition. L'affaire devrait être examinée vendredi 19 mai. Formellement, elles plaideront que l'accord ne leur a pas été notifié. Elles ne pouvaient donc pas respecter le délai de quinze jours dont les syndicats disposent pour dénoncer un texte. Ce formalisme cache plusieurs oppositions. Si la CGT et FO sont hostiles à l'accord, la CGC souhaite « *poursuivre les négociations* ». La fédération CGC de l'assurance est dans une position très délicate car, parmi les syndicats signataires, se trouvent la CFDT, la CFTC et les deux principaux syndicats nationaux de la fédération CGC, le syndicat des employés, techniciens et agents de maîtrise (SNAETAM) et celui des cadres (SNCAPA). En revanche, le syndicat des inspecteurs d'assurances (SNIA), autre pièce maîtresse de la fédération y est farouchement opposé.

L'édifice élaboré en février peut-il être remis en cause ? Le juge devra dire si le droit d'opposition peut encore être exercé ou non. Il devra également dire si les plaignants sont suffisamment nombreux pour exercer ce droit. Pour être effective, une dénonciation doit être effectuée par au moins la moitié des syndicats signataires de l'accord remis en question. Or le texte de février est juridiquement un avenant à un accord signé en 1962 par quinze syndicats dont certains ont aujourd'hui disparu. Bel imbroglio en perspective.

Il est toutefois frappant de constater que les syndicats non signataires n'ont pas organisé une seule heure de grève contre cet accord préférant une bataille de procédure incertaine à un rapport de forces *a priori* défavorable. Mais compenser de la sorte une faiblesse structurelle plutôt que chercher à y remédier ne risque-t-il pas d'accentuer le discrédit des syndicats auprès des salariés ?

Frédéric Lemaître

La Macif redresse son activité d'assurance

LA MUTUELLE D'ASSURANCE présidée par Jacques Vandier a annoncé mardi 16 mai un résultat net de 7 millions, après avoir enregistré un exercice déficitaire de 83 millions en 1993. Ce résultat témoigne du redressement des activités d'assurance de la mutuelle, le montant des cotisations acquises en 1994 ayant progressé de 11,4 % en 1994 à 11,2 milliards de francs. Il n'est cependant que le reflet partiel de la situation de la Macif qui ne présente pas de comptes consolidés et n'intègre donc pas le résultat de ses filiales qui sont pour certaines sources de difficultés. C'est le cas de Trema, filiale à 75 %, qui devrait faire l'objet d'une défaisance auprès de la Foncière Euris.

■ **COLAS : le numéro un mondial de la construction de routes** devrait racheter à son actionnaire minoritaire Royal Dutch Shell (détenteur de 8 % du capital), deux sociétés irlandaise et britannique « *d'ici au 15 juin au plus tard* », a annoncé le PDG de Colas, Alain Dupont, mardi 16 mai. Un accord de même nature devrait suivre en Allemagne. Ces rachats font suite aux accords conclus, fin 1994, avec le pétrolier et prévoyant la cession par ce dernier de ses filiales européennes portant encore le nom de Colas. La société Colas Danemark, 650 millions de francs de chiffre d'affaires, a déjà été reprise par le français qui a réalisé en 1994 un bénéfice net, part du groupe, de 342 millions de francs, en hausse de 18 %, pour un chiffre d'affaires de 17,1 milliards de francs.

■ **RAFFINAGE : après les groupes pétroliers, les pouvoirs publics s'inquiètent de la crise du raffinage** qui, tout en étant internationale, affecte particulièrement ce secteur en France. « *La marge moyenne est tombée à des niveaux misérables* », a indiqué, le 16 mai, Guy Arlette, directeur de la Dhyca, direction des hydrocarbures, lors de la présentation du bilan de l'industrie pétrolière en 1994. Au premier trimestre elle a été de 30 francs la tonne, contre 93 francs en 1994, un niveau déjà particulièrement bas sachant que le seuil d'équilibre se situe à 100 francs la tonne.

■ **FRAMATOME : le fabricant français de chaudières nucléaires** a annoncé le 16 mai être devenu l'actionnaire majoritaire (51 %) de Cezus (Compagnie européenne du zirconium), premier producteur mondial de zirconium. Cogéma détient 49 % du capital de Cezus, dont la gestion était assurée jusqu'alors par Pechiney. Cezus répond principalement aux besoins de l'industrie nucléaire, des industries aéronautiques, chimiques et mécaniques. La société exporte 60 % de sa production, dispose de quatre sites en France et emploie environ 900 personnes.

■ **GÉNÉRALE DES EAUX : Jean-Marie Messier, directeur général de la CGE,** a réclamé mardi 16 mai la transparence des comptes de... France-Télécom. Pour M. Messier, il s'agit de vérifier qu'il n'y pas de subventions abusives. « *Je demande l'individualisation des comptes de France-Télécom par métiers* », a t-il déclaré.

■ **LUFTHANSA : la compagnie aérienne allemande** a annoncé, mardi 16 mai, un bénéfice net de 284 millions de marks (près de 1 milliard de francs) en 1994 contre une perte de 111 millions de marks en 1993. Au niveau du groupe, les résultats font apparaître un résultat de 302 millions de marks contre une perte de 92 millions, l'année précédente.

■ LE GOUVERNEMENT britannique devrait relever le taux de base jusqu'à 8 % cette année, contre 6,75 % aujourd'hui, a estimé l'Oxford Economic Forecasting.

■ LE ZLOTY POLONAIS s'est apprécié de 2 % en moyenne par rapport aux principales monnaies, à la suite de l'introduction mardi de son cours flottant.

■ LA BUNDESBANK devrait laisser ses taux d'intérêt directeurs inchangés jeudi, en dépit des récentes déclarations de membres du conseil central.

■ LA MONNAIE UNIQUE européenne fonctionnera *« sans à-coups »* et favorisera la croissance, a estimé *Jean-Claude Trichet*, le gouverneur de la Banque de France.

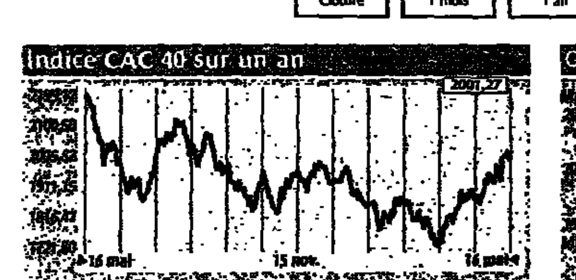
■ LE DOLLAR était coté 86,51 yens au cours des derniers échanges mercredi à Tokyo, en légère hausse par rapport aux derniers cours de la veille (86,30 yens).

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | SBF 120 ↗ 3 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN ↗ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Effritement à la Bourse de Paris


Indice CAC 40 sur un an

La Bourse de Paris s'effritait quelque peu mercredi 17 mai après *la reprise constatée* la veille et ce en dépit d'une nouvelle hausse sensible des taux d'intérêt en France notamment. En hausse de 0,02 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 *affichait une heure et quart* plus tard une perte de 0,04 %. Aux alentours de 13 heures, les valeurs *françaises affichaient en moyenne* un repli de 0,34 % à 1 994,45 points. Cet effritement se manifestait dans un marché actif, le volume des échanges sur le compartiment à règlement mensuel avoisinant 1,9 milliard de francs.

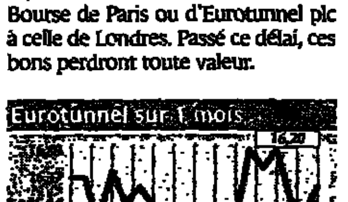
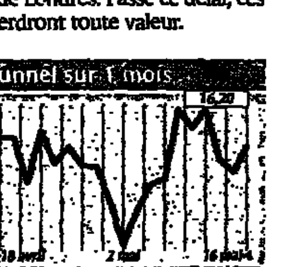
Le franc français manifestait des *signes de faiblesse face au mark* à plus de 3,53 francs pour un mark. Ce glissement du franc interroge les milieux financiers qui restent l'arme au pied en attendant la nomination du premier ministre et la formation du gouvernement après la cérémonie de passation des *pouvoirs à Jacques Chirac dans* la matinée à l'Elysée.

Du côté des valeurs, 3,2 % du capital de la Sagem avaient déjà été *traités à la suite de deux applications* portant au total sur 83 500 titres. L'action était en hausse de 1,2 %. Parmi les titres en hausse sensible, on relevait également *DMC qui progressait de 7 %, Casino*, 5,7 %, Eurotunel, 4 % et Moulinex, au plus haut de l'année avec un gain de 3,7 %.

CAC 40 5 jours

Eurotunnel, valeur du jour

***BONNE JOURNÉE** pour Eurotunnel*, mardi 16 mai, à la Bourse de Paris, où le titre a gagné 2,5 % dans un volume de 3,9 millions d'actions. Par ailleurs, la Société des Bourses françaises (SBF) a rappelé le même jour que la date limite pour la souscription des bons des actionnaires *« fondateurs », datant de* 1986, *était* le 30 juin 1995. Les titulaires de ces bons de souscription d'actions ont jusqu'à cette date pour acquérir contre un bon et un versement de 100 francs ou 9,72 livres sterling *12,56 actions d'Eurotunnel SA* à la Bourse de Paris ou d'Eurotunnel plc à celle de Londres. Passé ce délai, ces bons perdront toute valeur.

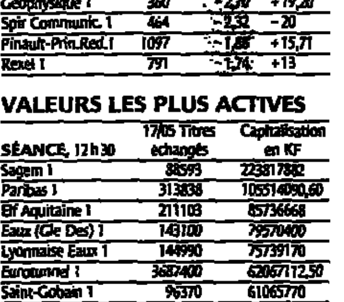


Eurotunnel sur 1 mois

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 17/05	Var. % 16/05	Var. % 31/12
Dev.R.N-P.Cal#Li 2	73,50	+9,62	+3,52
Bque Colbert C2#	85	+8,70	−20,93
DMC (Dollfus Mi)1	292	+7,75	−3,75
Casino Guichard 1	157,10	+5,79	+4,03
Casino Guich.ADP 1	124,80	+4,34	−1,73
Nordon (Ny) 2	359	+3,76	−16,70
Eurotunnel 1	16,80	+3,70	−29,85
Sligos 1	460	+3,37	+27,42
GTM-Entrepose 1	450	+2,39	+19,07
Union Assur.Fdal 1	570	+2,15	+7,34
BAISSES, 12 h 30			
Damart 1	4500	−5,66	−21,05
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	54,50	−3,70	−10,06
Sanofi 1	282,30	−2,99	+14,61
Roussel Uclaf 1	715	−2,99	+11,89
Legris indust. 1	380	−2,81	+15,67
UIS 2	198,10	−2,80	−6,99
Geophysique 1	360	−2,70	+19,20
Spir Communic. 1	464	−2,32	−20
Pinault-Prin.Red.1	1097	−1,88	+15,71
Rexel 1	791	−1,74	+13

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	17/05 Titres échangés	Capitalisation en KF
Sagem 1	88593	223817882
Paribas 1	313838	105514090,60
Elf Aquitaine 1	211103	85736668
Eaux (Gle Des) 1	143100	79570400
Lyonnaise Eaux 1	144990	75739170
Eurotunnel 1	3687400	62067112,50
Saint-Gobain 1	96370	61065770
UAP 1	408800	60301162
Alcatel Alsthom 1	111010	49090019
Suez 1	165991	44931390,40

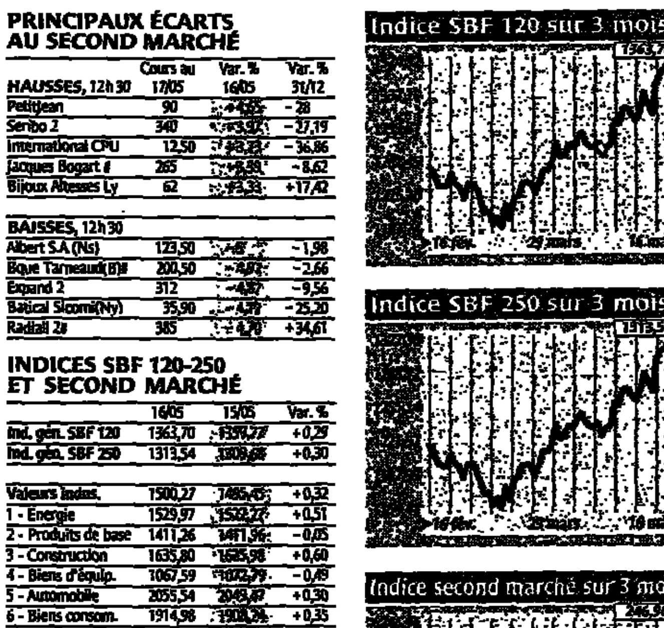


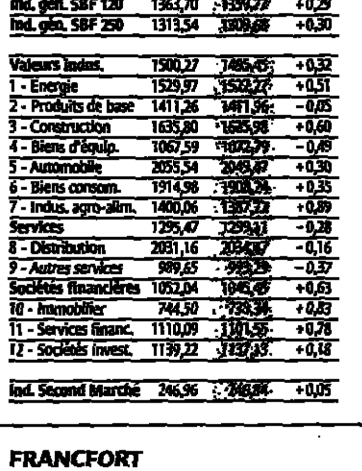
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

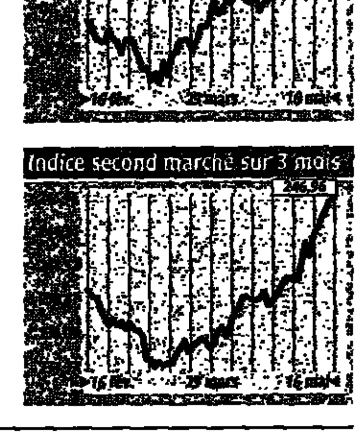
HAUSSES, 12 h 30	Cours au 17/05	Var. % 16/05	Var. % 31/12
Petitjean	90	+4,65	−28
Senbo 2	340	+3,97	−27,19
International CPU	12,50	+3,33	−36,86
Jacques Bogart #	265	+3,51	−8,62
Bijoux Altesses Ly	62	+3,33	+17,42
BAISSES, 12 h 30			
Albert S.A (Ns)	123,50	−4,87	−1,98
Bque Tarneaud(B)#	200,50	−4,03	−2,66
Expand 2	312	−4,37	−9,56
Batical Sicomi(Ny)	35,90	−4,79	−25,20
Radiall 2#	385	+4,70	+34,61

INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

	16/05	15/05	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1363,70	1359,77	+0,29
Ind. gén. SBF 250	1313,54	1309,68	+0,30
Valeurs indus.	1500,27	1495,45	+0,32
1 - Energie	1529,97	1522,27	+0,51
2 - Produits de base	1411,26	1411,96	−0,05
3 - Construction	1635,80	1625,98	+0,60
4 - Biens d'équip.	1067,59	1072,79	−0,49
5 - Automobile	2055,54	2049,47	+0,30
6 - Biens consom.	1914,98	1908,24	+0,35
7 - Indus. agro-alim.	1400,06	1387,73	+0,89
Services	1295,47	1299,11	−0,28
8 - Distribution	2031,16	2034,37	−0,16
9 - Autres services	989,65	993,29	−0,37
Sociétés financières	1052,04	1045,45	+0,63
10 - Immobilier	744,50	738,34	+0,83
11 - Services financ.	1110,09	1101,55	+0,78
12 - Sociétés invest.	1139,22	1137,33	+0,18
Ind. Second Marché	246,96	246,84	+0,05


Indice SBF 120 sur 3 mois


Indice SBF 250 sur 3 mois


Indice second marché sur 3 mois

Modeste progression à Tokyo

LA BOURSE DE TOKYO a modérément progressé mercredi 17 mai en dépit de l'annonce, la veille, des sanctions commerciales américaines contre le Japon. L'indice Nikkei a gagné 82,45 points, soit 0,50 %, à 16 471,35 points. La veille, Wall Street a marqué une pause après avoir battu lundi son *trentième record de l'année à l'issue* de six séances consécutives de hausse. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a perdu 2,42 points, soit 0,05 % à 4 435,05 points. Sur le *marché obligataire, le taux d'intérêt* sur les émissions du Trésor à 30 ans, principale référence, a chuté *à 6,87 % contre 6,94 % la veille* au soir. La tendance était également à la baisse à la Bourse de Londres où l'indice Footsie des 100 grandes valeurs a clôturé en repli de 9,9 points, soit 0,3 % à 3 300,8 points. Les opérateurs attendent maintenant les chiffres du chômage britannique mercredi, et *ceux des ventes de détail jeudi*. De bonnes nouvelles sur le front des résultats des entreprises ont en revanche profité à la Bourse de Francfort. Au terme de transactions peu étoffées, l'indice DAX a gagné 1,14 % à 2 110,52 points par rapport à la clôture de la veille.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 16/05	Cours au 15/05	Var. en %
Paris CAC 40	2001,27	1991,53	+0,49
New-York/DJ indus.	4438,86	4437,47	+0,03
Tokyo/Nikkei	16388,90	16609,70	−1,35
Londres/FT100	3300,80	3310,70	−0,30
Francfort/Dax 30	2110,52	2086,74	+1,13
Frankfort/Commer.	778,13	773,16	+0,64
Bruxelles/Bel 20	1663,92	1667,84	−0,24
Bruxelles/Général	1463,39	1466,84	−0,24
Milan/MIB 30	15669	15566	+0,66
Amsterdam/Gé. Cbs	288,30	288,30	—
Madrid/Ibex 35	295,98	296,81	−0,28
Stockholm/Affarsal	1249,81	1239,29	+0,84
Londres FT30	2510,10	2515	−0,20
Hong Kong/Hang S.	9162,32	9189,79	−0,30
Singapour/Strait t	2193,77	2179,87	+0,63

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

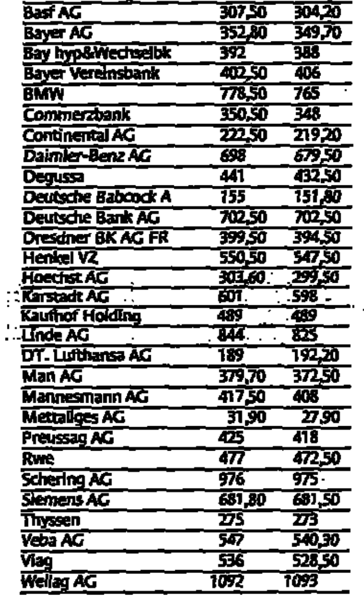
	16/05	15/05
Alcoa	47	47,50
American Express	35,75	35,37
Allied Signal	41,75	41,62
AT & T	51,25	50,87
Bethlehem	14,87	14,75
Boeing Co	55,62	54,87
Caterpillar Inc.	62,25	62,25
Chevron Corp.	49,12	48,62
Coca-Cola Co	57,25	57,87
Disney Corp.	55,25	55,12
Du Pont Nemours&Co	69,25	69
Eastman Kodak Co	60,50	60,37
Exxon Corp.	71,37	70,50
Gén. Motors Corp.H	42,62	42,25
Gén. Electric Co	57,12	57,62
Goodyear T & Rubbe	41,62	41,75
IBM	94,50	95
Intl Paper	80,75	80,87
J.P. Morgan Co	68,12	68,50
Mc Don Dougl	70,12	68,87
Merck & Co.Inc.	42,12	42,25
Minnesota Mng.&Mfg	61,50	61,37
Philip Moris	70,50	70,87
Procter & Gamble C	69,12	69,37
Sears Roebuck & Co	56,50	56,62
Texaco	68,37	68,50
Union Carb.	31,25	31,87
Utd Technol	75,62	75
Westingh. Electric	14,75	14,75
Woolworth	15,50	15,62

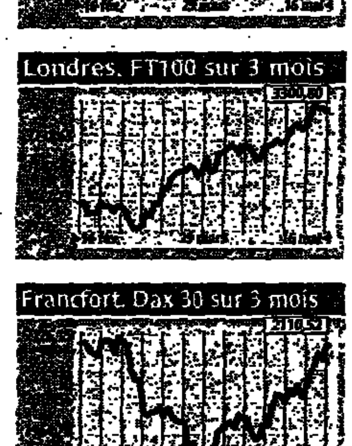
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	16/05	15/05
Allied Lyons	5,33	5,43
Barclays Bank	6,60	6,67
B.A.T. industries	4,86	4,95
British Aerospace	5,40	5,42
British Airways	4,35	4,34
British Gas	3,03	3,02
British Petroleum	4,62	4,61
British Telecom	4,02	4,04
B.T.R.	3,37	3,37
Cadbury Schweppes	4,57	4,57
Eurotunnel	2,02	1,97
Glaxo	7,22	7,39
Grand Metropolitan	3,96	3,96
Guinness	4,79	4,79
Hanson Plc	2,48	2,51
Great Ic	6,02	6
H.S.B.C.	7,94	8,01
Imperial Chemical	7,78	7,68
Lloyds Bank	6,71	6,70
Marks and Spencer	4,32	4,32
National Westminst	5,45	5,51
Peninsular Orienta	6,13	6,03
Reuters	4,74	4,78
Saatchi and Saatch	1,03	1,04
Shell Transport	7,64	7,60
Smithkline Beecham	4,86	4,98
Tate and Lyle	4,39	4,39
Univeler Ltd	11,90	11,83
Wellcome	10,70	10,80
Zeneca	8,99	9,12

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	16/05	15/05
Allianz Holding N	2625	2596
Basf AG	307,50	304,20
Bayer AG	352,80	349,70
Bay hyp&Wechselbk	392	388
Bayer Vereinsbank	402,50	406
BMW	778,50	765
Commerzbank	350,50	348
Continental AG	222,50	219,20
Daimler-Benz AG	698	679,50
Degussa	441	432,50
Deutsche Babcock A	155	151,80
Deutsche Bank AG	702,50	702,50
Dresdner BK AG FR	399,50	394,50
Henkel VZ	550,50	547,50
Hoechst AG	303,60	299,50
Karstadt AG	601	598
Kaufhof Holding	489	489
Linde AG	844	825
DT. Lufthansa AG	189	192,20
Man AG	379,70	372,50
Mannesmann AG	417,50	408
Mettallges AG	31,90	27,90
Preussag AG	425	418
Rwe	477	472,50
Schering AG	976	975
Siemens AG	681,80	681,50
Thyssen	275	273
Veba AG	547	540,30
Viag	536	528,50
Wellag AG	1092	1093


New York. Dow Jones sur 3 mois


Londres. FT100 sur 3 mois

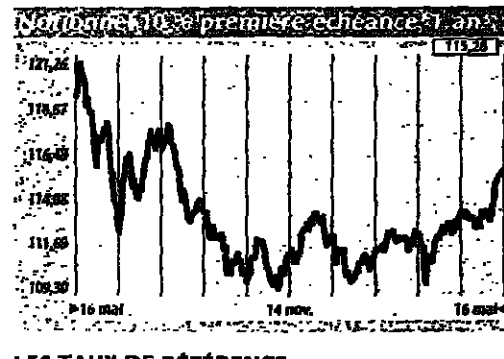
Francfort. Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT → Bunds 10 ans

Stabilité du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif - le contrat à *terme sur les obligations d'Etat françaises* - a ouvert pratiquement inchangé mercredi matin 17 mai par rapport à ses cours de clôture de la veille. L'échéance juin s'inscrivait à 115,80 après quelques minutes de transactions, soit une hausse de quatre centièmes. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 7,41 %. La veille, le marché obligataire français avait fortement progressé, dans le sillage *du marché américain soutenu par l'annonce d'une* baisse des mises en chantier de logements au mois d'avril plus forte que prévu. Le repli brutal du franc face à la monnaie allemande a mis un terme à la détente des taux d'intérêt à court terme français. Le contrat Pibor 3 *mois du Matif cédait mercredi matin 15 centièmes à* 93,23. Les taux à trois mois s'établissaient à 7,10 %.

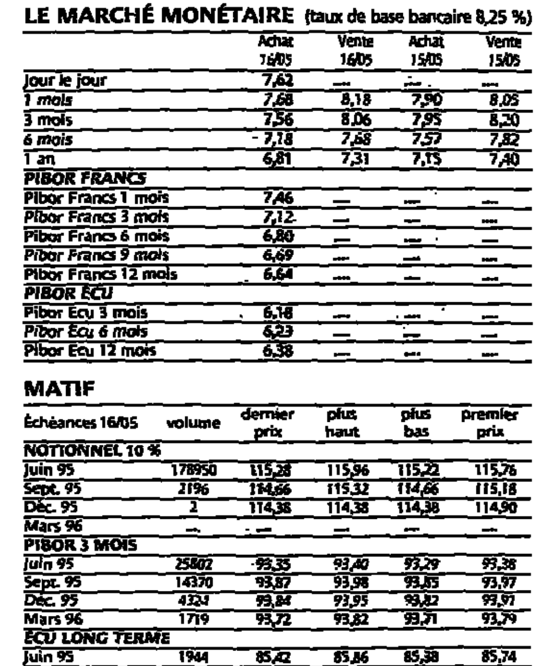

Notionnel 10 % première échéance 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 16/05	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	7,69	7,89	8,44	1,80
Allemagne	4,50	7,08	7,70	2,40
Grande-Bretagne	5,75	8,44	8,86	2,60
Italie	7,87	12,3	12,6	3,80
Japon	2,20	3,31	4,75	0,20
Etats-Unis	5,88	7,02	7,35	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 16/05	Taux au 15/05	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	7,32	7,33	101,80
Fonds d'État 5 à 7 ans	7,52	7,47	102,09
Fonds d'État 7 à 10 ans	7,81	7,79	102,67
Fonds d'État 10 à 15 ans	7,89	7,87	103,13
Fonds d'État 20 à 30 ans	8,36	8,34	102,63
Obligations françaises	8,08	8,05	102,27
Fonds d'État à TME	−0,74	−0,74	100,17
Fonds d'État à TRE	−0,42	−0,42	99,41
Obligat. franç. à TME	−0,68	−0,57	99,92
Obligat. franç. à TRE	+0,09	+0,08	100,53



LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

	Achat 16/05	Vente 16/05	Achat 15/05	Vente 15/05
Jour le jour	7,62	—	—	—
1 mois	7,68	8,18	7,90	8,05
3 mois	7,56	8,06	7,95	8,20
6 mois	7,18	7,68	7,57	7,82
1 an	6,81	7,31	7,15	7,40
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	7,46	—	—	—
Pibor Francs 3 mois	7,12	—	—	—
Pibor Francs 6 mois	6,80	—	—	—
Pibor Francs 9 mois	6,69	—	—	—
Pibor Francs 12 mois	6,64	—	—	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	6,18	—	—	—
Pibor Ecu 6 mois	6,23	—	—	—
Pibor Ecu 12 mois	6,38	—	—	—

MATIF

Échéances 16/05	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 95	178950	115,28	115,96	115,22	115,76
Sept. 95	2196	114,66	115,32	114,66	115,18
Déc. 95	2	114,38	114,38	114,38	114,90
Mars 96	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Juin 95	25802	93,35	93,40	93,29	93,38
Sept. 95	14370	93,87	93,98	93,85	93,97
Déc. 95	4324	93,84	93,95	93,82	93,91
Mars 96	1719	93,72	93,82	93,71	93,79
ÉCU LONG TERME					
Juin 95	1944	85,42	85,86	85,38	85,74
Sept. 95	—	—	—	—	85,64

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 16/05	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mai 95	26121	1998	2024	1993	2007
Juin 95	1108	1982	2006	1981	1990
Juillet 95	303	1983	2003	1983	1991
Sept. 95	600	2017,50	2024	2008	2011

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,0995 | US/DM ↗ 1,4372 | US/¥ ↗ 86,8000 | DM/F ↗ 3,5135 | £/F ↗ 7,9765

Baisse brutale du franc

LE FRANC était en net repli mercredi matin 17 mai. *Il s'échangeait à 3,54 pour un deutschemark*, soit un recul de près de 5 centimes en deux jours. Le franc cédait également du terrain face à la lire italienne et face à la livre sterling. De nombreux analystes expliquent l'accès de faiblesse du franc par l'attitude trop prudente de *la Banque de France*, qui n'a pas abaissé ses taux directeurs. Selon eux, le maintien de taux courts élevés affaiblit le franc plus qu'il ne le soutient. Il est vrai que *l'Institut d'émission doit affirmer son indépendance* vis-à-vis du nouveau pouvoir et que les hausses annoncées du SMIC et de la TVA sont de nature à justifier sa vigilance. Le dollar, pour sa part, a légèrement faibli après l'annonce détaillée des sanctions commerciales *américaines contre le Japon. Il s'inscrivait mercredi* matin à 1,4350 mark, 86,65 yens et 5,0760 francs.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 16/05	% 15/05	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	351,3500	+0,35	339	363
Ecu	6,5155	+0,42	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,0995	+0,79	4,7500	5,3500
Belgique (100 F)	17,0910	+0,35	16,5500	17,6500
Pays-Bas (100 fl)	313,6200	+0,37	—	—
Italie (1000 lir.)	3,0950	−0,16	2,7500	3,2500
Danemark (100 krd)	89,9600	+0,22	85	95
Irlande (1 iep)	8,1395	+0,96	7,7500	8,5000
Gde-Bretagne (1 L)	7,9765	+0,58	7,5500	8,4000
Grèce (100 drach.)	2,1905	+0,84	1,9500	2,4500
Suède (100 krs)	69,2400	+0,09	63	73
Suisse (100 F)	420,7500	+0,41	407	431
Norvège (100 k)	79,1700	+0,39	74	83
Autriche (100 sch)	49,9610	+0,35	48,5000	51,6000
Espagne (100 pes.)	4,0680	+0,29	3,7500	4,3500
Portugal (100 esc.	3,3550	+0,45	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	3,7475	+0,44	3,4500	4,0500
Japon (100 yens)	5,8595	+0,85	5,6000	5,9500
Finlande (mark)	114,9100	+0,05	110	121

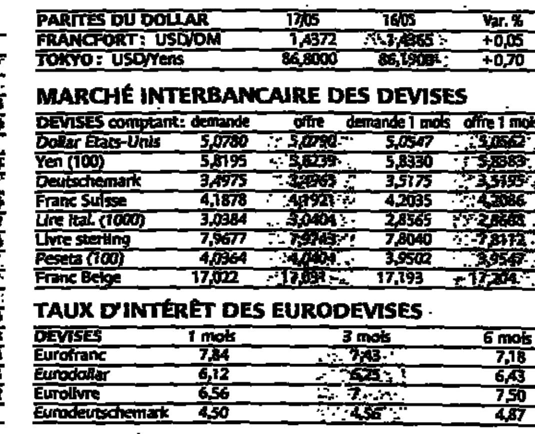
PARITÉS DU DOLLAR	17/05	16/05	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4372	1,4365	+0,05
TOKYO : USD/Yens	86,8000	86,1900	+0,70

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,0780	5,0790	5,0547	5,0562
Yen (100)	5,8195	5,8239	5,8330	5,8383
Deutschemark	3,4975	3,4965	3,5175	3,5195
Franc Suisse	4,1878	4,1921	4,2035	4,2086
Lire ital. (1000)	3,0384	3,0404	2,8565	2,8688
Livre sterling	7,9677	7,9743	7,8040	7,8112
Peseta (100)	4,0364	4,0404	3,9502	3,9547
Franc Belge	17,022	17,051	17,193	17,204

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	7,84	7,43	7,18
Eurodollar	6,12	6,25	6,43
Eurolivre	6,56	7	7,50
Eurodeutschemark	4,50	4,56	4,87

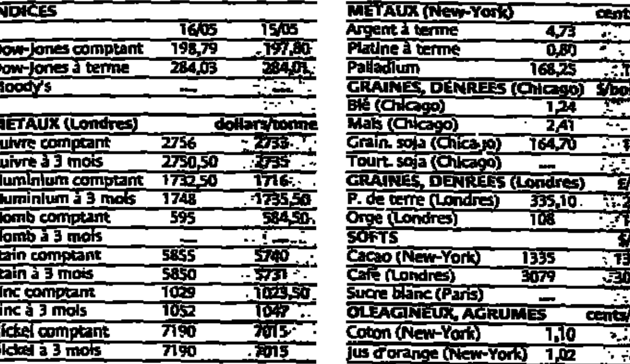
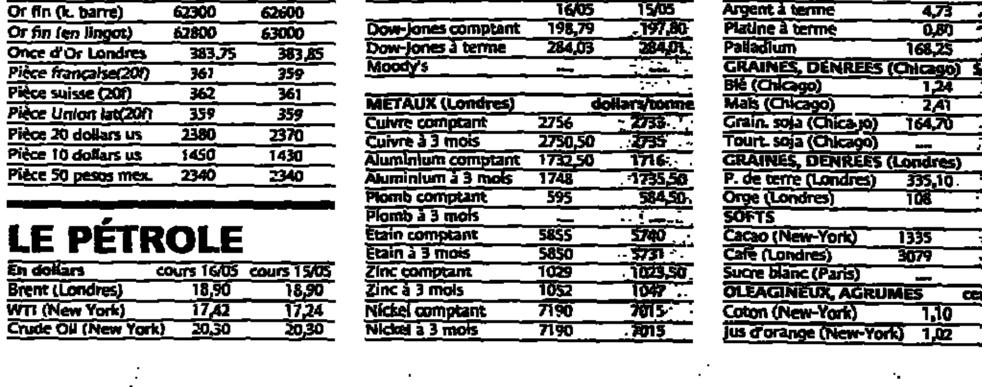


L'OR

	cours 16/05	cours 15/05
Or fin (k. barre)	62300	62600
Or fin (en lingot)	62800	63000
Once d'Or Londres	383,75	383,85
Pièce française(20f)	361	359
Pièce suisse (20f)	362	361
Pièce Union lat(20f)	359	359
Pièce 20 dollars us	2380	2370
Pièce 10 dollars us	1450	1430
Pièce 50 pesos mex.	2340	2340

LE PÉTROLE

En dollars	cours 16/05	cours 15/05
Brent (Londres)	18,90	18,90
WTI (New York)	17,42	17,24
Crude Oil (New York)	20,30	20,30

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	16/05	15/05
Dow-Jones comptant	198,79	197,80
Dow-Jones à terme	284,03	284,01
Moody's	—	—
MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2756	2733
Cuivre à 3 mois	2750,50	2735
Aluminium comptant	1732,50	1716
Aluminium à 3 mois	1748	1735,50
Plomb comptant	595	584,50
Plomb à 3 mois	—	—
Etain comptant	5855	5740
Etain à 3 mois	5850	5731
Zinc comptant	1029	1023,50
Zinc à 3 mois	1052	1047
Nickel comptant	7190	7015
Nickel à 3 mois	7190	7015

MÉTAUX (New-York)		cents/once
Argent à terme	4,73	4,73
Platine à terme	0,80	0,80
Palladium	168,25	167
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	1,24	1,24
Maïs (Chicago)	2,41	2,41
Grain. soja (Chicago)	164,70	164,20
Tourt. soja (Chicago)	—	—
GRAINES, DENRÉES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	335,10	281,80
Orge (Londres)	108	107
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1335	1315
Café (Londres)	3079	3029
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLÉAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	1,10	1,10
Jus d'orange (New-York)	1,02	1,02

هكذا من الأصل

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 17 MAI

Liquidation : 23 mai
Taux de report : 8,88
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,34 %
CAC 40 : 1994,43

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Paiement dernier coup. (1)
EDF-GDF 3%	7350	7350	—	[illegible]
B.N.P. (T.P)	990	985	− 0,40	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	865	890	+ 2,89	[illegible]
Renault (T.P.)	1948	1955	+ 0,35	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2080	2040	− 1,92	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1165	1165	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1072	1090	+ 1,67	[illegible]
Accor 1	613	618	+ 0,82	[illegible]
Air Liquide 1	794	790	− 0,50	[illegible]
Alcatel Alsthom 1	445	438,10	− 1,55	[illegible]
Alcatel Cable 1	352	352,20	+ 0,06	[illegible]
Alspi 1	367,70	365,80	− 0,52	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	184,70	187,60	+ 1,57	[illegible]
Axa 1	271,40	271,40	—	[illegible]
Bail Invest. 1	880	880	—	[illegible]
Bancaire (Cie) 1	605	600	− 0,83	[illegible]
Bque Colbert C2#	78,20	85	+ 8,70	[illegible]
Bazar Hot. Ville 2	533	540	+ 1,31	[illegible]
Bertr.Faure (EBF)1	199,60	200	+ 0,20	[illegible]
BIC 1	782	780	− 0,26	[illegible]
BIS 1	388,50	385	− 0,90	[illegible]
B.N.P. 1	257,30	256,40	− 0,35	[illegible]
Bollore Techno.1	500	496	− 0,80	[illegible]
Bongrain 1	2780	2751	− 1,04	[illegible]
Bouygues 1	630	632	+ 0,32	[illegible]
Canal + 1	734	725	− 1,23	[illegible]
Cap Gemini Sogeti1	174,90	173,60	− 0,74	[illegible]
Carnaudmetalbox 1	189,80	189	− 0,42	[illegible]
Carrefour 1	2500	2491	− 0,36	[illegible]
Casino Guichard 1	148,50	157,10	+ 5,79	[illegible]
Casino Guich.ADP 1	119,60	124,80	+ 4,34	[illegible]
Castorama Dl (Li)1	832	836	+ 0,48	[illegible]
C.C.F. 1	232,50	235,30	+ 1,20	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	56,60	54,50	− 3,71	[illegible]
Cegid (Ly) 1	479,80	475,50	− 0,90	[illegible]
CEP Communication1	500	501	+ 0,20	[illegible]
Cerus Europ.Reun 1	90,50	89,30	− 1,33	[illegible]
Cetelem 1	1200	1200	—	[illegible]
CGIP 1	1158	1152	− 0,52	[illegible]
Chargeurs 1	1072	1085	+ 1,21	[illegible]
Christian Dior 1	449,50	449,50	—	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B1	240	240,70	+ 0,29	[illegible]
Clarins 1	457	464	+ 1,53	[illegible]
Club Mediterranee1	523	520	− 0,57	[illegible]
Coflexip	288,80	289	+ 0,07	[illegible]
Colas 1	942	956	+ 1,49	[illegible]
Comptoir Entrep. 1	219	[illegible]	—	[illegible]
Comptoir Moder. 1	1527	1513	− 0,92	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Paiement dernier coup. (1)
CPR 1	367	366	− 0,27	[illegible]
Cred.Fon.France 1	640	652	+ 1,88	[illegible]
Credit Local Fce 1	449	445,50	− 0,78	[illegible]
Credit Lyonn.CIP 1	262	261,30	− 0,27	[illegible]
Credit National 1	405	407	+ 0,49	[illegible]
CS(ex.CSEE)1	352,80	348	− 1,36	[illegible]
Damart 1	4770	4500	− 5,66	[illegible]
Danone 1	813	807	− 0,74	15/05/95
Dassault-Aviation1	482	480	− 0,41	[illegible]
Dassault Electro 1	327	327	—	[illegible]
De Dietrich 1	2680	2680	—	[illegible]
Degremont 1	402	396,50	− 1,37	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal#Li 2	67,05	73,50	+ 9,62	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)1	271	292	+ 7,75	[illegible]
Docks France 1	767	770	+ 0,39	[illegible]
Dynaction 1	143	142,50	− 0,35	[illegible]
Eaux (Gle Des) 1	558	555	− 0,54	[illegible]
Ecco 1	699	702	+ 0,43	[illegible]
Eiffage 1	965	961	− 0,41	[illegible]
Elf Aquitaine 1	407,60	405,60	− 0,49	[illegible]
Eridania Beghin 1	754	761	+ 0,93	[illegible]
Essilor Intl 1	870	855	− 1,72	[illegible]
Essilor Intl ADP 1	606	609	+ 0,49	[illegible]
Esso 1	604	610	+ 0,99	[illegible]
Eurafrance 1	1670	1651	− 1,14	[illegible]
Euro Disney 1	17,95	17,70	− 1,39	[illegible]
Euro RSCG W.W 1	510	510	—	[illegible]
Europe 1 - 1	1255	1258	+ 0,24	[illegible]
Eurotunnel 1	16,20	16,80	+ 3,70	[illegible]
Filipacchi Medias1	759	757	− 0,26	[illegible]
Finextel 1	82	82	—	[illegible]
Fives-Lille 1	488	482,90	− 1,21	[illegible]
Fromageries Bel 1	4350	4390	+ 0,92	[illegible]
Galeries Lafayet.1	2088	2100	+ 0,57	[illegible]
GAN 1	189,90	189,40	− 0,26	[illegible]
Gascogne (B) 1	545	549	+ 0,73	[illegible]
Gaz et Eaux 1	1961	1975	+ 0,71	[illegible]
Geophysique 1	370	360	− 2,70	[illegible]
G.F.C. 1	398,40	398	− 0,10	[illegible]
Groupe Andre S.A.1	459	459	—	[illegible]
Groupe De La Cite1	867	870	+ 0,35	[illegible]
GTM-Entrepose 1	439,50	450	+ 2,39	[illegible]
Guilbert 1	500	495,30	− 0,94	[illegible]
Guyenne Gascogne 1	1360	1380	+ 1,47	[illegible]
Havas 1	440,30	438,60	− 0,39	[illegible]
I.D.I.A 1	137	136,10	− 0,66	[illegible]
Imetal 1	575	575	—	[illegible]
Immeubl.France 2 ●	369	369,50	+ 0,14	[illegible]
Immob.Phenix 1	68,40	67,25	− 1,68	[illegible]
Ingenico 1	85,10	86,20	+ 1,29	[illegible]
Interbail 1	365	367	+ 0,55	[illegible]
Intertechnique 1	581	581	—	[illegible]
Jean Lefebvre 1	370	370	—	[illegible]
Klepierre 1	595	601	+ 1,01	[illegible]
Labinal 1	861	856	− 0,58	[illegible]
Lafarge Coppee 1	409	407	− 0,49	[illegible]
Lagardere (MMB) 1	115,50	117	+ 1,30	[illegible]
Lapeyre 1	332,50	335	+ 0,75	[illegible]
Lebon 2	250,10	250	− 0,04	[illegible]
Legrand 1	7420	7420	—	[illegible]
Legrand ADP 1	4780	4845	+ 1,35	[illegible]
Legris indust. 1	391	380	− 2,81	[illegible]
Locindus 1	900	897	− 0,33	[illegible]
L'Oreal 1	1316	1311	− 0,38	[illegible]
LVMH Moet Vuitton1	967	965	− 0,21	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Paiement dernier coup. (1)
Lyonnaise Eaux 1	520	522	+ 0,38	22/07/94
Marine Wendel 1	394	401	+ 1,78	30/11/94
Matra-Hachette 1	113	113	—	06/07/94
Metaleurop 1	69,90	69	− 1,29	04/07/90
Métrologie Inter.1	34,20	33,80	− 1,17	—
Michelin 1	230	229,60	− 0,17	07/07/93
Moulinex 1	121,50	124	+ 2,06	14/09/92
Navigation Mixte 1	995	998	+ 0,30	08/08/94
Nord-Est 1	143	142	− 0,70	08/03/94
Nordon (Ny) 2	346	359	+ 3,76	—
NRJ # 1	472	470,90	− 0,23	18/04/95
Olipar 1	11,70	11,55	− 1,28	—
Paribas 1	334,90	337,30	+ 0,72	06/06/94
Pechiney CIP 1	322,60	324,80	+ 0,68	08/03/94
Pechiney Intl 1	133,30	133,50	+ 0,15	01/07/94
Pernod-Ricard 1	334,90	334,10	− 0,24	11/05/95
Peugeot 1	774	767	− 0,90	05/07/93
Pinault-Prin.Red.1	1118	1097	− 1,88	20/05/94
Plastic-Omn.(Ly) 1	577	581	+ 0,69	27/06/94
Pollet 1	467	468,90	+ 0,41	01/07/94
Primagaz 1	915	913	− 0,22	10/06/94
Promodes 1	1154	1162	+ 0,69	10/06/94
Publicis 1	433	435	+ 0,46	20/07/94
Radiotechnique 1	500	500	—	09/06/94
Remy Cointreau 1	167,50	169	+ 0,90	01/10/94
Renault 1	178,50	178	− 0,28	—
Rexel 1	805	791	− 1,74	04/07/94
Rhone Poulenc A 1	122,10	122,70	+ 0,49	01/07/94
Rochette (La) 1	53,70	54	+ 0,56	25/06/92
Roussel Uclaf 1	737	715	− 2,99	16/05/94
Rue Imperiale(Ly)1	3720	3670	− 1,34	08/07/94
Sade (Ny) 1	190	186,80	− 1,68	27/06/94
Sagem 1	2590	2620	+ 1,16	08/07/94
Saint-Gobain 1	643	633	− 1,56	29/07/94
Saint-Louis 1	1549	1547	− 0,13	29/06/94
Salomon (Ly) 1	2051	2055	+ 0,20	30/09/94
Salvepar (Ny) 2	441	—	—	30/09/94
Sanofi 1	291	282,30	− 2,99	27/07/94
Sat 2	2140	2130	− 0,47	08/07/94
Saupiquet (Ns) 1	1185	—	—	19/12/94
Schneider 1	389	392	+ 0,77	13/07/94
SCOR S.A 1	121	120,20	− 0,66	22/07/94
S.E.B. 1	541	544	+ 0,55	09/06/94
Sefimeg 1	317,50	320,10	+ 0,82	11/07/94
SEITA 1	148,20	148,20	—	—
Selectibanque 1	160,50	161,40	+ 0,56	12/07/94
SFIM 2	934	925	− 0,96	11/08/94
SGE 1	189	187	− 1,06	09/08/94
Sidel 1	1485	1498	+ 0,88	13/06/94
Simco 1	469,50	468	− 0,32	26/07/94
S.I.T.A 1	709	720	+ 1,55	04/07/94
Skis Rossignol 1	1275	1257	− 1,41	30/09/94
Sligos 1	445	460	+ 3,37	08/07/94
Societe Gale A 1	587	585	− 0,34	06/06/94
Sodexho 1	930	939	+ 0,97	03/03/95
Sommer-Allibert 1	1962	1930	− 1,63	28/06/94
Sophia 1	453	457	+ 0,88	30/06/94
Sovac 1	410	405	− 1,22	10/05/95
Spie Batignolles 1	232,10	232,60	+ 0,22	31/07/91
Spir Communic. 1	475	464	− 2,32	27/06/94
Strafor Facom 1	652	652	—	15/07/93
Suez 1	270,40	270,80	+ 0,15	29/07/94
Synthelabo 1	245	245	—	27/06/94
Technip S.A. 1	308,50	307,60	− 0,29	—
Thomson-CSF 1	143,40	143	− 0,28	12/07/93

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Paiement dernier coup. (1)
Total 1	327,30	326,50	− 0,24	28/07/94
UAP 1	146,20	146,10	− 0,07	05/07/94
UFB Locabail 1	389,90	383,50	− 1,64	30/03/92
UGC DA (M) 1	172,90	174	+ 0,64	20/07/94
Ugine S.A 1	371	370,80	− 0,05	01/06/94
UIC 1	96,50	96	− 0,52	05/07/93
UIF 1	495	494,50	− 0,10	29/07/94
UIS 2	203,80	198,10	− 2,80	05/07/94
Unibail 1	500	498,90	− 0,22	10/06/94
Union Assur.Fdal 1	558	570	+ 2,15	15/06/94
Valeo 1	280	275,50	− 1,61	07/02/94
Vallourec 1	263,90	260	− 1,48	16/03/92
Via Banque 1	317	316,90	− 0,03	30/01/95
Worms & Cie 1	257,20	260	+ 1,09	13/06/94
Z Gr.Zannier #Ly 1	118	118	—	09/06/94
Zodiac 1	610	619	+ 1,48	24/01/95
Elf Gabon 1	975	967	− 0,82	27/06/94

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Paiement dernier coup. (1)
ABN Amro Holding 1	190	190,30	+ 0,15	22/05/95
American Express 1	179	180,20	+ 0,67	10/05/95
Anglo American 1	282,10	279	− 1,09	14/01/98
Amgold 1	445	—	—	15/12/94
Arjo Wiggins App.1	22	21,60	− 1,81	26/05/95
A.T.T. 1	261	260	− 0,38	01/05/95
Banco Santander 1	190,90	190,10	− 0,41	30/04/95
Barrick Gold 1	120	119,70	− 0,25	15/12/94
B.A.S.F. 1	1068	1064	− 0,37	12/05/95
Bayer 1	1240	1240	—	27/04/95
Blenheim Group 1	18,20	18,20	—	15/12/94
Buffelsfontein 1	33,25	32,50	− 2,25	16/09/94
Chase Manhattan 1	232,20	239	+ 2,92	15/05/95
Cordiant PLC 1	8,20	8,20	—	—
Daimler Benz 1	2375	2375	—	19/05/94
De Beers 1	140,30	140,20	− 0,07	02/11/94
Deutsche Bank 1	2463	2463	—	20/05/94
Dresdner Bank 1	1390	1399	+ 0,64	24/05/94
Driefontein 1	67	65,60	− 2,08	08/02/95
Du Pont Nemours 1	347	350,10	+ 0,89	12/06/95
Eastman Kodak 1	308	305,70	− 0,74	03/04/95
East Rand 1	4,81	4,41	− 8,31	15/08/94
Echo Bay Mines 1	45,70	46	+ 0,65	31/12/94
Electrolux 1	244	—	—	16/05/95
Ericsson 1	354	350	− 1,12	24/05/94
Exxon Corp. 1	354,50	360,80	+ 1,77	10/06/95
Ford Motor 1	148,10	149	+ 0,60	01/06/95
Freegold 1	56,10	55,50	− 1,06	15/12/94
Gencor Limited 1	16,60	16,55	− 0,30	29/03/95
General Electric 1	290	289,10	− 0,31	25/04/95
General Motors 1	240	241,20	+ 0,50	10/06/95
Generale Belgique1	376,50	375	− 0,39	19/05/94
Grd Metropolitan 1	31	31,45	+ 1,45	10/04/95
Guinness Plc 1	38,60	38,55	− 0,12	10/11/94
Hanson Plc 1	19,90	19,55	− 1,75	06/04/95
Harmony Gold 1	40,10	40	− 0,24	28/02/92
Hewlett-Packard 1	350	350,60	+ 0,17	12/04/95
Hitachi 1	47,50	48,80	+ 2,73	—
Hoechst 1	1063	1074	+ 1,99	26/04/95
I.B.M 1	481,50	479,10	− 0,49	10/06/95
I.C.I 1	62	62	—	26/04/95
I.T.T. 1	574	573	− 0,17	01/04/95
Ito Yokado 1	257,10	261	+ 1,51	—
Matsushita 1	79,50	78,15	− 1,69	—
Mc Donald's 1	186,30	186,30	—	17/03/95
Merck and Co 1	212,40	213,50	+ 0,51	03/04/95
Minnesota Mining 1	318,60	313	− 1,75	12/03/95
Mitsubishi Corp. 1	58,50	58,50	—	—
Mobil Corporat. 1	495	503	+ 1,61	12/06/95
Morgan J.P. 1	343,70	—	—	14/04/95
Nestle SA Nom.1	4916	4980	+ 1,30	30/05/94
Nippon MeatPacker1	70	—	—	—
Norsk Hydro 1	206,60	207	+ 0,19	23/05/95
Petrofina 1	1580	1563	− 1,07	19/05/94
Philip Morris 1	359,50	356,70	− 0,77	10/04/95
Philips N.V 1	191,30	188,60	− 1,41	23/05/95
Placer Dome Inc 1	116,50	117,60	+ 0,94	27/03/95
Procter Gamble 1	348	353	+ 1,43	15/05/95
Quilmes 1	261	257,20	− 1,45	18/07/94
Randfontein 1	30	29	− 3,33	31/01/95
Rhone Poul.Rorer 1	208,90	206,50	− 1,14	31/05/95
Royal Dutch 1	628	636	+ 1,27	27/09/94
R T Z 1	65	65,50	+ 0,76	03/07/95
Sega Enterprises 1	220	220	—	—
Saint-Helena 1	45,90	44,65	− 2,72	17/03/95
Schlumberger 1	321,60	331,60	+ 3,10	07/04/95
SGS Thomson Micro.	174	177	+ 1,72	—
Shell Transport 1	61,55	61,80	+ 0,40	03/11/94
Siemens 1	2375	2380	+ 0,21	24/02/95
Sony Corporation 1	248	246,40	− 0,64	—
Sumitomo Bank 1	103,90	104,30	+ 0,38	—
T.D.K 1	217,70	217,90	+ 0,09	—
Telefonica 1	65,05	65,05	—	17/02/95
Toshiba 1	31,80	31,70	− 0,31	—
Unilever 1	618	622	+ 0,64	19/05/95
Unit.Technologie 1	378,20	385,10	+ 1,82	10/03/95
Vaal Reefs 1	301,70	296	− 1,88	17/03/95
Volkswagen A.G 1	1454	—	—	02/06/94
Volvo (act.B) 1	92	—	—	02/05/95
Western Deep 1	160	155	− 3,12	17/03/95
Yamanouchi 1	107,90	109,50	+ 1,48	—
Zambia Copper 1	3,50	3,36	− 4	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 17 MAI

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	108,30	4,284
CEPME 8,5% 88-97CA	103,01	7,452 d
CEPME 9% 89-99 CA#	106,86	6,682 d
CEPME 9% 92-06 TSR	—	7,089
CFD 9,7% 90-03 CB	112,05	2,684
CFD 8,6% 92-05 CB	106,10	2,267 d
CFF 10% 88-98 CA#	108,55	3,671
CFF 9% 88-97 CA#	104,41	5,573 o
CFF 10,25%90-01CB#	113,22	1,264
CLF 8,9% 88-00 CA#	107,10	8,622 d
CLF 9%88-93/98 CA#	105,20	2,389
CNA 9% 4/92 CB	—	0,320
CRH 8,6%92/93/94CB	105,45	7,587
CRH 8,5% 87-88 CA#	104,90	1,695
EDF 8,6% 88-89 CA#	105,78	2,144
EDF 6,6% 92 CA#	106,89	0,893 o
Em.Etat10,26%86 CA	102,80	3,830
Emp.Etat 6%7/93 CA	98,78	5,014
Finansder 9%91CB#	109,40	4,261
Finansd.8,6%92 CA#	105,81	2,592 d
Floral9,75% 90 CA#	109,23	[illegible]
OAT 8,7%5/88-95CA#	100,13	[illegible]
OAT 9,8% 1/96 CA#	102,15	[illegible]
OAT 8,50% 6/97 CA#	103,67	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	107,78	[illegible]
OAT 88-98 TME CA	—	[illegible]
OAT 9/1998 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	107,54	[illegible]
OAT TMB 01/99 CA	99,63	[illegible]
OAT 8,125% 99 CA#	104,31	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	106,38	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA	102	[illegible]
OAT 10% 5/2000 CA#	112,35	[illegible]
OAT 01 TME CA	100,30	[illegible]
OAT 8,5% 11/02 CA#	107,25	[illegible]
OAT 8,50% 2019 CA#	106,25	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	107,29	[illegible]
PTT 11,2%85-95 CB#	102,50	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	104,90	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	857	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel 2	437	425,20
Bains C.Monaco 2	690	698
B.N.P.Intercont.2	245,10	245,50
Bidermann Intl ◆	110	118
B T P (la cie) 2	15,05	15,10
Cambodge	800	792
Carbone Lorraine 2	624	620
CBC 1	269	269
Centenaire Blanzy	295	287
Ceragen Holding ◆	30	30
Champex (Ny) ◆	15,20	18,35 d
CIC Un.Euro.CIP 1	325	326
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2817	2817
Cpt Lyon Alem.2	377	381
Concorde-Ass Risq2	711	690
Gpe Valfond ex.CMP ◆	14,85	14,85
Credit Gen.Ind. ◆	25	25
Darblay ◆	445	445
Didot Bottin	630	698
Eaux Bassin Vichy ◆	2705	2705
Ecia 1	772	768
Ent.Mag. Paris ◆	4290	4298
Eridania Beghin CI	752	750
Fidei(exImmofice)2	114	111
Finalens ◆	350	350
F.I.P.P. ◆	94,50	94,50
Fonciere (Cie)	542	559
Fonciere Euris	185,10	185
Foncina #	462	462
France I.A.R.D. ◆	624	624
France S.A 1	730	738
From. Paul-Renard	2050	2050
Gaumont 1	276,50	277
Genefim	169	171
Gevelot	1222	1200
G.T.I (Transport)2	450	442
Immobail 2	257	264,50
Immobanque 2	*850*	*851*
Im.Marseillaise 2	5170	5200
Invest.(Ste Cie.)	1390	1390
Lille Bonnieres ◆	1849	1849
Locafinanciere ◆	456	456
Louvre 1	210	205
Lucia	75	71,35
Machines Bull ◆	22,10	22,10
Monoprix ◆	157	157
Metal Deploye	445,20	445
Mors 2 #	16	15,80
Navigation (Nle)	81	80,30
Origny-Desvroise ◆	1293	475,10 d
Paluel-Marmont	350	368
Pap.Clairefont(Ny)	910	910
Parfinance 2	174	174
Paris Orleans	233,10	240
Piper Heidsieck ◆	950	950
Porcher	190	198
Promodes (CI)	874	878
PSB Industries 2Ly	400	403
Rochefortaise Com	168	168
Rosario 2	206	201
Rougier #	760	755
S.A.F.I.C Alcan ◆	300	300
Saga	325	325
Salins du Midi 2	375	377
Savoisienne M. ◆	149,90	149,90
Silic 2	735	724
S.I.P.H. ◆	176,70	176,70
Sofal ◆	*300*	*300*
Soffo	391	391
Sofitam act.a reg. ◆	70,30	70,30
Sofragi	3833	3833
Soudure Autogene ◆	910	910
Sovabail	410	410
Taittinger 1	2400	2360
Tour Eiffel	295	294,10
Elyo 2	260,30	267
Vicat 2 ◆	545	545
Virax	128	128

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	1332	1294
Commerzbank AG	1200	1200
Fiat Ord	19,80	19,80
Gevaert	239,60	239,60
Gold Fields South	135	135
Kubota Corp	35	36
Montedison act.ep.	4,80	7,282 d
Olympus Optical	*45*	*45*
Ottomane(cie Fin.)	187	185,10
Robeco	330,50	335,30
Rodamco N.V.	154	150,10
Rolinco	344,20	345,10
Solvay SA	2700	2700
Wagons Lit	1650	1682

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 17 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	58,55	60,10
AFE 2 #	473,90	473
Agle 2 #	275	275
Alain Manoukian(Ly)2#	87,85	85
Albert S.A (Ns)	130	123,50
Altran Techno 1 #	574	570
Arnault Associes ◆	465	465
Axime (ex.Segin)	259,50	260
B.A.C. ◆	23,70	26,70
Bque Picardie (Li) ●	611	611
Bque Sofirec (M) ◆	440	440
Bque Tarneaud(B)#	211	200,50
Bque Vernes	644	645
Beneteau #	396	395
B I M P	80,50	80,20
Boiron (Ly) 1 #	470	470
Boisset (Ly)#	275	275
Brioche Pasq.(Ns)1	553	553
But S.A. 1	970	965
Cardif SA 1	635	610
CDA-Cie des Alpes2	133,50	135
C.E.E 2#	515	515
CEGEP #	157,10	157
Cermex 2 # (Ly)	271	270,50
CFPI ◆	257	257
Change Bourse (M)	238	239
Christ.Dalloz 2 #	855	855
Cipe France Ly 2 #	770	765
CNIM CA#	265	270
Codetour	*304*	*304*
Comp.Euro.Tele-CET	180	180
Conflandey S.A.	320	320
C.A. de la Brie 2	360	360
C.A.Gironde (B)	442	442
C.A.Haute Normand	398	398
C.A.Ille & Vilaine	325,90	325,90
C.A.Indre et Loire	302	301
C.A. Paris IDF 1	819	801
C.A.de l'Isere Ly#	365	370
C.A.Loire Atl.(Ns)	360	362
C.A.Loire/H.Loire#	815	800
C.A.du Loiret CCI#	468	468
C.A.Morbihan (Ns)	342	343
C.A.du Nord (Li)	439	439
C.A. Oise CCI	243	243
C.A.Pas de Calais	415	415
C.A. Somme CCI 2	234	233
C.A.Toulouse (B)	345	347,50
CFJPE(exGAN parts)2	84,50	82,30
Chaine et Trame #	264	264,90
C.A. Midi CCI#(Ly)	220,50	220
Credit de l'Est ◆	426	426
Creeks	110	110
Dapta-Mallinjoud 2	149	149
Damal Expansion#2	58	55,60
Dauphin OTA	268	275
Delta Prot.# C2 Ly ◆	305	305
Desquenne Giral	150,10	155
Devanlay 2	830	825
Deveaux(Ly)	*595*	*592*
Devernois (Ly)	495	491,50
Ducros Serv.Rapide ◆	65	58,70
Ecco Trav. Tempo 1	366,10	367
Elysee Inv. 1	35,05	35
Emin-Leydier# (Ly)	629	630
Eramet 1	357	357
Europ.Extinc.(Ly)#	272	270
Europ Propulsion 2	314	302,60
Expand 2	328	312
Factorem	474	479
Faiveley #2	290	290
Finabail 2	121,50	129,10
Finacor 2	175	173,50
Fininfo	445	452
Fructivie 1	599	604
Gautier France 2#	334	330
Gel 2000 2	118	119
GFI Industries #	380	380
Girodet # (Ly)	68	70
GLM S.A.	382	383
Grandoptic.Photo #	448	442
Gpe Guillin # Ly	155	157
Kindy #	171	171
Guerbet 2	319	317
Hermes Internat.1#	672	681
Hurel Dubois	350	357
ICBT Groupe # 2	210	212
I.C.C. 2	191	193
Idianova ◆	60	60
Immob.Hotel. 2 #	*99,90*	*96*
Installux (Ly)2	520	510
Int. Computer #	141	141
Invest.Paris 1	144,60	144
IPBM 2	59	59
J.Clairbois(Ly) ◆	112,10	112,10
Lambert-Riviere ◆	402	402
M6-Metropole TV 2	349,40	355
Manitou 2#	480	488
Manutan	485,10	488
Marie Brizard 2	1095	1080
Maxi-Livres/Profr.	458	453
Mecadyne	173	172,90
Mecelec 2 (Ly)	121	121
MGI Coutier 2#	534	525
Michel Thierry# 2	721	721
Monneret Jouet # ◆	87,40	87,40
Naf-Naf 1#	135	132
Norbert Dentres 2#	430	425
N.S.C Schlum.2 Ny	935	950
OGF Omn Gest.Fin.1	760	760
Onet	865	850
Paul Predault #	181	185
P.C.W. 2	71	70
Petit Boy # ◆	109	109
Pier Import	95	95
Pochet 2	1190	1190
Poujoulat Ets (Ns)	210	215
Radiall 2#	404	385
Rallye(Cathiard)Ly	148,50	150
Reydel Indust.Li 2	*1080*	*1050*
Robertet #	1150	1149
Rouleau-Guichard 2	586	586
Securidev 2 #	138,40	135,70
Sediver 2 #	215	213
Seribo 2	327	340
Siparex (Ly) #	87,50	87,40
Smoby (Ly) 2	574	574
Sofco (Ly)	135	135
Sofibus ◆	401	401
Sogepag 2 #	139	140
Sogeparc (Fin) 1	623	637
Sopra 2	330	325
Steph.Kelian #	93	93
Sylea 2	540	529
Teisseire-France ◆	215	215
TF1-1	441,50	443,20
Thermador Hold(Ly)	467	462
Trouvay Cauvin 2#	127	128
Unilog 2	355	354
Union Fin.France 1 ■	492	472
Via Credit(Banque)	227	227
Viel et Cie #	159,80	156
Vilmorin et Cie#2	367	365
Virbac	590	587

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 16 mai

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	35056,54	35056,54
Actimonétaire D	31447,80	31447,80
Agipi Ambition (Axa)	*110,66*	*105,39*
Amplia ○	109904,38	109904,38
Amplitude Monde D	694,01	673,88
Antigone Trésorerie	808802	808802
Arbitr. Court Terme	8941,27	8941,27
Asie 2000	665,12	645,75
Associa Première	35724,96	35724,96
Associc	1107,54	1107,54
Atout Amérique	110,35	107,66
Atout Asie	95,84	93,50
Atout Futur C	552,43	538,96
Atout Futur D	537,22	524,12
Aurecic	1402,35	1361,50
Avenir Alizes ◆	1848,90	1812,65
Axa Valeurs PER	151,29	146,88
Cadence 1	1043,28	1032,95
Cadence 2	1033,06	1022,83
Cadence 3	1037,89	1027,61
Capimonétaire	7628,24	7620,62
Capiseiz	7701,28	7625,03
Capital ...	1588,93	1565,45
Cicamonde	1180,04	1145,67
Conis	1627,55	1597,20
Comptavalor	2164,93	2161,69
Crédit Mutuel Capital	1537,89	1502,74
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	807,19	807,19
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap ◆	98,84	96,19
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis ◆	95,70	93,14
Créd.Mut.Ep.J	21307,05	21307,05
Créd.Mut.Ep.long.T. ◆	207,51	201,96
Créd.Mut.Ep.Monde ◆	1079,75	1060,85
Créd.Mut.Ep.Quatre	1090,42	1061,24
Dieze	1637,83	1607,29
Ecocic	1211,86	1176,56
Ecupar	122,50	118,93
Ecur. Actions futur	198,10	192,33
Ecur. Distrimonétaire ◆	10298,86	10298,86
Ecur. Expansion	300655,87	299458,04
Ecur. Géovaleurs	2745,06	2669,11
Ecur. Investissement	164,40	159,61
Ecur. Monepremière	10372,28	10372,28
Elanciel D ◆	128,08	124,36
Elicash ○	870772,08	870772,08
Emergence Poste D ◆	100,60	97,67
Eparcic ◆	4484,21	4484,21
Eparcourt-Sicav	189,77	189,30
Epargne-Unie	1447,75	1412,44
Eufi Cash capi ◆	9610,20	9610,20
Eurco Solidarité	1206,70	1194,75
Eurocic Leaders	1271,85	1234,81
Eurodyn	1454,15	1418,68
Fonsicav	17994,25	17858,98
France Garantie ◆	270,33	268,79
France Obligations	451,40	446,93
Francic ◆	523,38	508,14
Francic Pierre	116,26	112,87
Francic-Regions	1437,46	1395,59
Gestilion	18389,28	18389,28
HLM Monétaire	17273,19	17273,19
Indicia ●	1164,77	1136,15
Intensys D ◆	105,67	105,41
Interoblig	5806,81	5749,32
Intersélection Fce	546,54	535,82
Japacic	175,41	170,30
Jeunepargne	347,13	342
Latitude C	2751,57	2747,45
Lion 20000	15932,85	15932,85
Lion Association	10968,56	10968,56
Lion Institution	38008,68	37913,90
Lionplus	1242,90	1218,53
Lion Trésor	2156,68	2135,33
Livret Bourse Inv.	607,51	589,82
Livret Portefeuil.	784,54	761,69
Méditerranée	220,75	214,32
Mensuel CIC	10104,10	10004,06
Moneden ◆	84637,94	84637,94
Moné-Dis ○	10301,38	10301,38
Mone J. ○	11026,91	11026,91
Monévalor	50850,96	50850,96
Mutualité dépôts	16928,42	16894,63
Natio Court Terme	13002	13002
Natio Court Terme2	353393	353393
Natio Epargne	20955,90	20748,42
Natio Ep. Capital	13780,54	13644,10
Natio Ep. Croissance	2006,42	1967,08
Natio Ep. Obligations	201,74	197,78
Natio Epargne Retraite	134,33	131,70
Natio Epargne Trésor	9687,84	9668,50
Natio Epargne Valeur	487,86	478,29
Natio France Index	1071,80	1050,78
Natio Immobilier	1228,41	1204,32
Natio Inter	1741,13	1706,99
Natio Monétaire	5102,65	5097,55
Natio Opportunités	145,27	142,42
Natio Patrimoine	1406,33	1378,75
Natio Perspectives	1205,49	1181,65
Natio Placements	72711,34	72711,34
Natio Revenus	1028,55	1018,37
Natio Sécurité	11646,22	11646,22
Natio Valeurs	943,23	924,74
Nord Sud Dévelop.	1950,74	1946,85
Oblicic-Mondial	3096,34	3050,58
Oblicic-Régions ◆	1118,91	1102,37
Oblifutur	3498,19	3432,96
Oblig. ttes caté.	215,18	212
Obilion	1701,24	1684,40
Oblisécurité Sicav	5338,58	5338,58
Oblitys D	524,42	516,67
Oraction	1473,92	1437,97
Pervalor	617,24	605,14
Plénitude D	151,23	146,83
Poste Croissance C	3347,78	3344,44
Poste Gestion C	40879,73	40879,73
Première Oblig. C ◆	12112,17	12112,17
Première Oblig. D	10543,55	10588,28
Proficius	974,29	956,12
Rentacic	162,18	159,78
Revenus Trimestr.	5174,97	5123,73
Revenu-Vert	1145,15	1123,80
St-Honoré Pacifique	721,93	689,19
St-Honoré Réal.	18441,41	18387,94
Sécuricic	2119,67	2119,67
Sécuritaux	1702,94	1702,94
Sensivalor	32844,78	32844,78
SEVEA ◆	106,55	103,95
SFI-CNP Assur	734,53	713,14
S.G. France opport. C	1497,77	1468,40
S.G. France opport. D	1463,05	1434,36
S.G. Monde opport. C	982,39	963,13
S.G. Monde opport. D	982,39	963,13
Sicav Associations	2251,46	2251,46
Sicav 5.000	499,97	488,17
S.I. Est	1172,94	1138,78
Slivafrance	806,72	790,90
Slivam	427,05	418,68
Slivarente	224,82	220,41
Slivinter	521,15	510,93
Sogenfrance C	1396,58	1369,20
Sogenfrance D	1305,46	1279,86
Sogépargne	309,05	305,99
Sogevar	1135,92	1113,65
Soginter	1624,26	1592,41
Solstice D	2299,07	2293,34
State Street Act. Eur ◆	12455,80	12152
State Street Act. France ◆	11939,96	11648,74
State Street Act. Japon ◆	1378,81	1345,18
State Street Act. Monde ◆	983,37	959,39
State Street Activ.Asie ◆	1417,73	1369,32
State Street Alloc.Franc. ◆	1049,56	1039,17
State Street Amér.Latine ◆	680,50	657,26
State Street Emer. Mts ◆	1484,20	1433,52
State Street États-Unis ◆	1300,75	1269
State Street OAT Plus ◆	13110,78	12980,97
State Str. Oblig. Monde ◆	1012,39	1002,37
State Street Spinnaker2 ◆	1242,19	1211,89
State Street Trésorerie ◆	12738,15	12738,15
Stratégie Actions	984,20	946,35
Stratégie Rendement	1666,30	1613,85
Synthesis	13849,45	13577,89
Thésora C	819,68	811,56
Thésora D	779,09	771,38
Trésor Plus	1615,43	1599,44
Trésor Trimestriel	1010,32	1000,32
Trésoricic	162208,67	162208,67
Trilion	5162,23	5095,98
Uni-Associations ○	121,26	121,26
Uni-Foncier	1253,27	1222,70
Unifrance	613,49	598,53
Uni-Garantie C	1500,15	1472,18
Uni-Garantie D	1302,18	1277,90
Uni Régions	1436,27	1401,24
Univar ○	285,28	285,28
Univers Actions	1592,01	1553,18
Univers Obligations	2026,64	1988,85
Valorg ◆	2328,27	2325,94
Valreal	32780,86	32764,50
Winterthur St-Honoré	248,56	237,31

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SPORTS

QUALIFICATION L'équipe de France de handball s'est qualifiée, mardi 16 mai, à Akureyri (Islande), pour les quarts de finale des championnats du monde, en battant l'Espagne (23-20). Mercredi 17, elle devait rencontrer la Suisse. En cas de victoire, elle serait automatiquement qualifiée pour les Jeux olympiques qui se dérouleront en 1996 à Atlanta (Etats-Unis). ● L'EMBELLIE vient à point nommé pour la formation, qui avait fait pâle figure lors de la phase de qualification (deux défaites, contre la Roumanie et l'Allemagne, et trois victoires, face à l'Algérie, au Danemark et au Japon). Lundi, les joueurs avaient improvisé une réunion pour dissiper quelques malentendus. ● L'EUROPE domine toujours le handball mondial, avec sept nations présentes sur les huit en quarts de finale. Seule l'Egypte, qui a éliminé la Roumanie, s'est immiscée dans l'élite.

Les handballeurs français se ressaisissent aux championnats du monde

En une rencontre victorieuse contre l'Espagne, les Bleus, jusque-là décevants, ont retrouvé leur fougue et l'espoir de gagner leur billet pour les Jeux olympiques d'Atlanta

AKUREYRI (Islande)
de notre envoyée spéciale

Leurs mains se joignent. Ils se serrent et hurlent *« ensemble »*, pour se convaincre qu'ils sont toujours une équipe, l'une des meilleures. Ils se regardent en dessous et se sourient un tantinet. Ils sont comme intimidés de cette nouvelle intimité.

Les Français vont mieux, ils se sont ressaisis. La veille, ils s'étaient enfin parlé. Beaucoup ont accepté d'assumer leur part d'erreurs et de non-dits. Ce mardi soir, ils doivent gagner : c'est le chemin obligé d'une qualification pour les Jeux olympiques d'Atlanta, en 1996. Ils sont incroyablement tendus au moment d'entrer sur le terrain. Il y a de quoi. Dans les phases de qualification, ils ont été si tristes. Ils ont arraché péniblement leurs victoires. Leurs adversaires les ont vus « prenables », c'était mauvais signe. Le temps serait donc révolu des médaillés de bronze de Barcelone, et des vice-champions du monde en titre ?

Avant les championnats du monde et pendant la semaine des qualifications, Daniel Costantini, l'entraîneur de l'équipe, n'a pas mâché ses mots envers ses troupes qui n'en finissaient plus de l'exaspérer (*Le Monde* du 6 mai). Il les a mis en garde et ne leur a pas ménagé ses critiques. Souvent acerbes. Non, par exemple, ils n'avaient pas mérité de gagner contre l'Algérie. Les joueurs ne suivaient plus ses consignes de jeu et n'en faisaient qu'à leur tête. Il était en colère, Daniel Costantini. Parce qu'il en avait assez de ces garçons qui jouent sur leur passé avec cette paresse apprise dans l'ivresse d'un palmarès bien rempli.

En Islande, on avait trouvé les troupes au moral aussi bas que le thermomètre. Les proches muraient que rien n'allait plus entre Costantini et ses ouailles. En cas de défaite contre l'Espagne, celui-ci aurait promis de démissionner. L'équipe de France n'irait pas à Atlanta, et le livre de sa plus belle histoire s'achèverait sur une page bien terne. Les joueurs se sont beaucoup « engueulés », se rejetant mutuellement la responsabilité d'une faute, d'un tir raté. Après deux défaites, ils ont échoué à la troisième place qui leur infligeait un match délicat contre les ennemis de trois ans, les Espagnols.

De plus, il a fallu voyager. Partir à 500 kilomètres au nord de Reykjavik, à Akureyri, une localité qui effleure le cercle polaire. Dans cet exil, Denis Lathoud, un des anciens de la bande, s'est décidé à réagir : *« J'ai parlé avec six joueurs qui sont tombés d'accord avec moi,* raconte-t-il. *Il fallait parler. Nous avons mis tout à plat. Je leur ai dit que nous avions vingt-huit ans de moyenne d'âge. Il fallait nous qualifier pour Atlanta, car c'est là-bas qu'il nous fallait achever notre carrière. Et nous, nous étions en train de nous pourrir la vie entre nous alors que nous étions une équipe de talent. A force de nous renfermer sur nous-mêmes, nous ne nous supportions plus. Nous ne supportions plus la faute de l'autre. Et il fallait reformer le groupe que l'on avait connu. »* Combien de temps a duré le déballage ? *« Dix, quinze minutes,* répond Lathoud. *Et tout est tout de suite allé mieux. Comme une libération. »*

Dos au mur, les handballeurs français se sont trouvés très forts, mus par un instinct de survie : *« La victoire contre l'Espagne, ce soir, fait partie de ces moments où l'on retrouve le vrai bonheur de jouer »*, confesse Denis Lathoud. Mardi, devant des Espagnols tendus et vindicatifs, les Bleus ont gardé leur sang-froid opposant une impeccable et compacte défense devant un front offensif vite déboussolé.

L'attaque française est restée brouillonne, comme figée de surprise par cette camaraderie retrouvée. Les balles ont glissé, parfois. Qu'à cela ne tienne, leur cœur est tellement gros, ils sont capables de garder l'avantage au score pendant tout un match.

« Aujourd'hui, ils ont été tantôt passifs, tantôt extraordinaires, dit Daniel Costantini, si soulagé après la victoire. *Dans l'urgence, ils ont retrouvé l'orgueil et l'envie, surtout. Cela leur a donné le moral qui nous manquait. Nous avons fait un pas important pour retrouver l'essentiel : le profil d'une équipe courageuse, combattive, inspirée. »* Nostalgiques comme jamais, les Français ont fait appel aux souvenirs, tentés de retrouver leurs forces de naguère, lorsqu'ils étaient ces « barjots » tombés d'on ne sait où qui venaient troubler l'ordre planétaire du handball en raflant le bronze olympique ou l'argent mondial.

> « L'avenir devient prometteur », pour Bruno Martini, ravi du rajeunissement de la formation

Mardi, contre l'Espagne, ils ont offert un spectacle des grands jours pour se prouver que le passé n'était pas révolu. Ils se sont refait ces masques de guerriers un peu dingues d'il y a deux ans : cet œil qui roule ou ce poing serré, ces tirs insolents au-dessus d'une mêlée de défenseurs.

Masques aux couleurs délavées. En un match et sa préparation, en une semaine de guigne, ils auront aussi appris que les athlètes vieillissent plus vite que les souvenirs. Denis Lathoud, justement, aura passé une mi-temps à tâtonner, avant de retrouver la trajectoire du but. Jackson Richardson, l'ancien buteur vedette, n'aura fait qu'effleurer les barres. Dans l'équipe, la jeunesse ne serait donc plus un péché, elle qui avait été dédaignée.

En écartant de la sélection contre l'Espagne Philippe Gardent et Thierry Perreux, des héros de Barcelone et de Stockholm, Daniel Costantini a proposé l'alternance. A Christian Gaudin, il a préféré Bruno Martini, extraordinaire mur devant sa cage, mardi. *« L'avenir devient prometteur »*, dit celui-ci, ravi du rajeunissement de la formation. Dans la fièvre et le trac, les anciens réconciliés avec leurs souvenirs ont partagé leur expérience pour servir la fougue des novices. En un match décisif, l'équipe de France a pu retrouver ce que les sportifs appellent l'osmose : une sympathie dans la victoire.

Bénédicte Mathieu

La bête noire des Espagnols

De quoi en devenir fou. Face à l'équipe de France, l'Espagne a perdu les trois matches-clés des derniers rendez-vous mondiaux. En 1992, aux Jeux olympiques de Barcelone, les Bleus, futurs médaillés de bronze, créèrent une immense surprise face aux maîtres des lieux qui pensaient que la rencontre serait une formalité. Les Espagnols outragés tentèrent de prendre leur revanche aux championnats du monde, à Stockholm. Ils furent défaits lors des matches de qualification, incapables de lire le handball débridé des Français. Battus et furieux, mardi, ils ont provoqué un pugilat général à vingt secondes de la fin. Pour décrocher la dernière place dévolue aux Européens pour les Jeux olympiques d'Atlanta, les Espagnols doivent être les meilleurs non-qualifiés aux championnats d'Europe qui se disputent chez eux, en juin 1996. A moins que la France ne vienne, une fois de plus, ternir leurs espoirs.

Fiche technique

● **France** : buts de F. Volle (3), D. Lathoud (4), G. Kervadec (6), M. Anquetil (5 dont 1 pen.), F. Quintin (1), J. Richardson (1), S. Stoecklin (3). Exclusions : Mahé (13e), Richardson (51e).
● **Espagne** : buts de Masip (2 pen), Urdiales (2), Ricardo (1), Dujshebaev (6), Garralda (4), Etxaburu (1), Bolea (4). Exclusion : Ordonez (16e).

Antibes va chercher à Pau un titre de champion de France de basket

Le club azuréen a gagné (81-80) la quatrième manche de la finale

PAU
de notre envoyé spécial

Sa prière a été vaine. A genoux, au bord du terrain, Conrad Mc Rae est resté plus longtemps recueilli que d'habitude avant la mise en jeu du match entre Pau-Orthez et Antibes. Le New-Yorkais du Béarn semblait deviner que ce mardi 16 mai ne serait pas jour de fête pour Pau-Orthez.


BASKET

Déjà, quelques minutes auparavant, encore en survêtement d'échauffement, il avait offert sans pouvoir dire un mot une cravate, bien emballée dans un beau paquet, à Pierre Seillant, le président de l'Elan béarnais. Celui-ci y a vu le présage d'une consolation pour le titre de champion de France de basket-ball que ses joueurs n'allaient pas pouvoir lui donner cette année.

Deux heures plus tard, à l'ultime seconde de la quatrième manche de la finale du championnat, le dernier tir de Pau-Orthez a lentement tourné sur le bord du panier d'Antibes. En pénétrant dans le filet, le ballon aurait donné à l'Elan béarnais le droit d'aller en terre antiboise tenter de conquérir son quatrième titre. Mais, une nouvelle fois, le ballon a hésité pour retomber à côté, faisant cesser brutalement la clameur des 8 000 spectateurs du Palais des sports de Pau, qui semblaient vouloir le pousser. Pour un point, 81 à 80, Antibes devenait champion de France pour la troisième fois.

Ainsi, cette finale, la deuxième disputée selon ce système des cinq matches, se terminait par la victoire en Béarn de l'équipe azuréenne : après avoir dominé de bout en bout la saison, l'Olympique Antibes s'était pourtant fait souffler chez lui, une semaine auparavant, la première manche par des joueurs de Pau-Orthez encore survoltés d'avoir éliminé le CSP Limoges en demi-finale. Ce fut ensuite, sur la Côte d'Azur, une deuxième manche gagnée après prolongations par des Antibois, dont le numéro 9, Stéphane Ostrowski, avouait mardi soir qu'ils avaient dû, pour cela, se battre *« comme des chiffonniers »*.

Malgré un nouveau succès à Pau, les joueurs d'Antibes appréhendaient une cinquième manche à domicile. Blêmes, les joueurs de l'Elan béarnais avaient eux aussi la peur au ventre, et le public la gorge nouée à voir le rythme infernal donné au début de match par David Rivers, le meneur d'Antibes. Celui qui fut remplaçant de Magic Johnson aux Lakers de Los Angeles dans le championnat professionnel américain allait transpercer la défense paloise tout au long d'une rencontre, qu'il fut le seul des deux camps pourtant à pouvoir jouer de bout en bout.

« LE PLAISIR DE JOUER »

C'est un autre Américain, Michael Richardson, qui a permis à Antibes de prendre l'avantage décisif sur Pau-Orthez à trois secondes de la fin du match. Malgré ses quarante ans, celui qui fut l'un des tout meilleurs de la NBA dans les années 80 est l'autre élément-clé du dispositif infernal géré du banc de touche par Jacques Monclar. Car, bien qu'il s'en défende, l'entraîneur d'Antibes a bâti son équipe autour de ces deux vedettes du basket américain, qui savent intercepter les passes de leurs adversaires et distribuer le jeu à des joueurs affamés de ballons, comme Laurent Foirest, Arsène Ade-Mensah et Stéphane Ostrowski.

Véritable sémaphore, qu'une tenue noire cherche en vain à rendre plus discret sur le bord du terrain, Jacques Monclar a plus souvent que ses joueurs besoin de s'éponger pendant le match. C'est lui qui indique par des signes cabalistiques, répercutés par Rivers, les combinaisons qui vont permettre de contourner la défense adverse. Adepte de l'attaque à tout crin, cet ancien arrière de Villeurbanne, âgé de trente-sept ans, qui fut sélectionné 200 fois en équipe de France, n'a qu'une philosophie comme entraîneur : *« Entretenir le plaisir de jouer. »* Une joie qui a souvent éclairé le visage tendu des joueurs antibois au cours de cette finale, sur leurs propres actions réussies, comme sur de belles combinaisons de Pau-Orthez.

Les joueurs d'Antibes semblent alors oublier les coups de gueule de Jacques Monclar. *« Avec lui, c'est tout ou rien,* raconte Laurent Foirest. *Il n'y a plus d'amitié qui tienne sur un terrain, que ce soit en match ou pendant un entraînement. Il n'y a qu'une chose qui compte pour lui, c'est que nous soyons à notre maximum. Il peut être très dur, mais nous savons qu'il nous comprend parce que c'est un ancien joueur, et c'est grâce à cela qu'il a fait de notre équipe un bloc soudé malgré nos oppositions. »*

En enfilant ses jeans et ses santiags en peau de serpent dans les vestiaires, Jacques Monclar se réjouit encore de la qualité du match auquel il vient d'assister : *« On peut difficilement être plus heureux avec un tel final, digne d'un film d'Hitchcock. Pour faire du beau basket, il faut être deux, et nous avions devant nous une grande équipe d'Orthez. »*

Les deux finalistes du championnat de France vont se retrouver la saison prochaine. Les deux clubs ont en poche leur qualification pour le championnat d'Europe. Antibes y avait déjà sa place depuis la fin de la saison régulière. Pau-Orthez y trouvera une nouvelle occasion de conforter un impressionnant record : celui de la fidélité du public. Ils sont sept mille en moyenne à soutenir l'Elan béarnais : ce sont eux qui ont, sportivement, salué la victoire d'Antibes. Personne n'aura remarqué qu'en félicitant lui aussi les champions de France, le président de l'Elan béarnais portait une nouvelle cravate.

Christophe de Chenay

Tennis : Fabrice Santoro élimine Pete Sampras à Rome

LE FRANÇAIS Fabrice Santoro a réussi l'exploit d'éliminer en deux sets (6-4, 6-3) l'Américain Pete Sampras, tenant du titre et deuxième joueur mondial, au premier tour des Internationaux de tennis d'Italie, mardi 16 mai à Rome. Sampras, en regain de forme après son entorse à la cheville droite à Monte-Carlo le 26 avril, avait atteint les demi-finales à Hambourg. Mais mardi, à Rome, la tête de série numéro 1, bien apathique (42 fautes directes) et trahie de surcroît par son service, n'a jamais réussi à contrer un Santoro qui a joué un tennis plus offensif qu'à l'accoutumée. *« J'ai beaucoup travaillé mon service ces derniers temps et je suis souvent monté au filet, ce qui l'a désorienté »*, a analysé le Français, âgé de vingt-deux ans et 39e joueur mondial.

Le Français Thierry Guardiola, vingt-quatre ans, 178e joueur mondial et issu des qualifications, a également réussi une très belle performance en battant l'Américain Jim Courier (no 9) en trois sets 3-6, 6-3, 7-6 (7-3), après avoir réussi un match presque parfait, sans jamais se laisser intimider par la réputation de son adversaire. Seul Cédric Pioline n'est pas parvenu à se qualifier pour le deuxième tour en se faisant battre sèchement par le Sud-Africain Wayne Ferreira, 6-4, 6-1.

■ **BASKET-BALL : les deux clubs canadiens** Vancouver Grizzlies et Toronto Raptors ont versé chacun 65 millions de dollars (environ 330 millions de francs) pour être intégrés dès la saison prochaine en NBA. Ils évolueront respectivement en division Centre-Ouest et en division centrale et peuvent dès à présent commencer leur recrutement. C'est la première fois que des franchises étrangères sont intégrées au championnat professionnel américain, qui comprendra vingt-neuf clubs la saison prochaine. – *(AFP.)*

■ **JEUX OLYMPIQUES : des athlètes somaliens ont renoncé à aller** s'entraîner à Winder (Géorgie) pour préparer les Jeux d'Atlanta, en raison des objections de certains habitants de cette ville qui ont gardé en mémoire les déboires des soldats américains en Somalie. Le comté de Barrow devait accueillir dix-huit athlètes et sept entraîneurs somaliens durant trois semaines. *« S'ils ne veulent pas de nous, nous ne les forcerons pas »*, a déclaré le secrétaire général du Comité olympique somalien Ali Osman Ali. – *(AFP.)*

RÉSULTATS

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE PRO A
Finale

Pau-Orthez - Antibes	80-81

Antibes champion de France, 3 victoires à 1.

NBA
Demi-finales

Conférence Est	
Orlando - Chicago	103-95
Orlando mène 3-2.	
Conférence Ouest	
LA Lakers - San Antonio	98-96
San Antonio mène 3-2.	
Houston - Phoenix	103-97
Phoenix mène 3-2.	

CYCLISME

TOUR D'ITALIE
4e étape
Mondolfo-Loreto (192 km)
1. T. Rominger (Sui, Mapei) ; 2. M. Fondriest (Ita) à 4 s ; 3. F. Casagrande (Ita) à 6 s ; 4. C. Chiappucci (Ita) à 6 s ; 5. E. Zaina (Ita) à 6 s.

Classement général : 1. T. Rominger ; 2. M. Fondriest à 51 s ; 3. F. Casagrande à 1 min 7 s ; 4. E. Berzine (Rus) à 1 min 15 s ; 5. P. Ugrumov (Rus) à 1 min 28 s.

HANDBALL

CHAMPIONNAT DU MONDE
8e de finale

Rép. tchèque - Corée du Sud	26-25
Suisse - Cuba	27-26
Islande - Russie	12-25
Allemagne - Biélorussie	33-26
Croatie - Tunisie	29-28
Egypte - Roumanie	31-26
France - Espagne	23-20
Suède - Algérie	28-22

Quarts de finale, mercredi 17 mai : Suisse - France, Allemagne - Russie, Croatie - Egypte, Rép. tchèque - Suède.

TENNIS

INTERNATIONAUX D'ITALIE
1er tour
A. Gaudenzi (Ita) b. A. Olhovskiy (Rus) 6-2, 6-2 ; O. Gross (All) b. P. Korda (Tch) 6-4, 3-6, 6-3 ; M. Goellner (All) b. G. Schaller (Aut) 6-2, 3-6, 6-3 ; S. Bruguera (Esp, no 8) b. P. Rafter (Aus) 6-4, 7-5 ; T. Guardiola (Fra) b. J. Courier (E-U, no 9) 3-6, 6-3, 7-6 (7-3) ; F. Santoro (Fra) b. P. Sampras (E-U, no 1) 6-4, 6-3 ; R. Fromberg (Aus) b. J. Palmer (E-U) 6-2, 6-2 ; J. Eltingh (P-B) b. M. Wilander (Suè) 6-3, 6-2 ; A. Medvedev (Ukr, no 14) b. D. Vacek (Tch) 6-1, 6-1 ; M. Rios (Chi) b. E. Alvarez (Esp) 7-5, 6-2 ; B. Ulihrach (Tch) b. M. Filippini (Uru) 3-6, 6-2, 6-4 ; R. Carretero (Esp) b. G. Pozzi (Ita) 6-3, 6-3 ; G. Ivanisevic (Cro., no 3) b. O. Martinez (Esp) 7-5, 6-1 ; T. Muster (Aut, no 7) b. P. Haarhuis (P-B) 6-4, 6-4 ; W. Ferreira (AfS, no 4) b. C. Pioline (Fra) 6-4, 6-1 ; C. Brandi (Ita) b. E. Kafelnikov (Rus, no 6) 3-6, 7-5, 6-3 ; J. Bjorkman (Suè, no 16) b. D. Nestor (Can) 3-6, 6-1, 7-6 (7-4).



La prise électrique unique européenne ne verra pas le jour

Après deux ans de concertation, les industriels du secteur n'ont pu se mettre d'accord pour remplacer la vingtaine de modèles différents qui existent actuellement

A la demande de la Commission européenne, les industriels de petit matériel électrique devaient tenter de se mettre d'accord avant le début du mois de juin sur une norme de prise électrique, remplaçant à terme la vingtaine de modèles actuellement en vigueur dans les différents pays. Mais, après plus de deux ans *de rencontres, de propositions et de débats* intensifs, ils avouent n'y être pas parvenus. Pour des raisons techniques, certes, mais surtout politiques et économiques, car les intérêts industriels en jeu sont très importants. *Derrière une approbation générale de façade,* seule parmi les grands pays européens la France était initialement favorable au projet. De guerre lasse, les industriels de l'Hexagone ont fini par rejoindre le camp des opposants *et ont ainsi choisi de laisser les touristes et les* voyageurs se débrouiller avec des adaptateurs plus ou moins adéquats.

LA MONNAIE unique européenne risque d'être une réalité avant la fin du siècle. En revanche, le citoyen baladeur devra toujours emporter dans son bagage prises ou adaptateurs électriques s'il ne veut être pris au dépourvu au moment de brancher *son ordinateur* (ou tout autre équipement) dans sa chambre d'hôtel. Les représentants des pays de l'Union, élargie à la Suisse, l'Islande et la Norvège, n'ont en effet pas réussi à s'entendre pour décider d'une norme unique de prise électrique en Europe. Les 1er et 2 juin, à Vienne, en Autriche, lors de l'assemblée générale du Cenelec (Comité européen de normalisation électrotechnique), il est désormais certain que les 18 pays entérineront ce constat d'échec.

Les travaux de normalisation de prises, *périodiquement évoqués,* étaient revenus sur le devant de la scène en 1992, à la demande de la Commission européenne. Mission avait alors été donnée au Cenelec d'étudier un projet se substituant aux différentes normes nationales existantes. La nouvelle prise ne devait bien sûr privilégier personne ; elle ne pouvait donc qu'être incompatible avec tous les systèmes en vigueur. Outre la prise, il fallait aussi normaliser un adaptateur pour la période de transition.

Dans le camp des « pour » se trouvaient les consommateurs et les fabricants d'électroménager. Mais ils se sont peu manifestés dans les groupes de normalisation, laissant donc le terrain libre aux fabricants de petit matériel électrique. *« Par rapport au grand constructeur français* [NDLR : la société Legrand], *que voulez-vous que nous fassions ? »*, demande, désabusé, le représentant du Groupement interprofessionnel des fabricants d'appareils d'équipement ménager (Gifam).

GAGNER DU TEMPS

L'opérateur français EDF, *« favorable, pour le symbole »*, s'est plutôt cantonné à un rôle d'observateur. De toute façon, il était hors de question qu'il participe au financement d'une opération de changement de norme, comme cela avait été le cas lors du changement de voltage. *« C'était alors l'intérêt d'EDF, qui pouvait ainsi transporter plus de puissance sur son réseau »*, explique Robert Denoble, président du Cenelec et chargé de la normalisation à EDF.

La décision reposait donc sur les industriels de la prise, qui se disputent un marché évalué, en Europe, à 340 millions de « socles ». *Le numéro* un mondial du secteur, le français Legrand, était favorable. Mais, sur la scène européenne, il fait figure d'exception. Ses concurrents détiennent individuellement des parts de marché beaucoup plus modestes, et ils redoutent de devoir investir des sommes importantes pour adapter leur appareil de production à un nouveau système. *« Les moules nécessaires à la fabrication des prises en plastique ou les outils de décolletage du métal représentent un investissement important pour un fabricant de petite taille, qui ne peut donc l'amortir sur de grandes séries »*, explique Jean Benoit, directeur général de l'Union technique de l'électricité, bureau de normalisation de l'Afnor, et bras français du Cenelec.

Conséquence : ils cherchent à gagner du temps pour adapter leur outil industriel. C'est en particulier le cas de l'Allemagne, où une quinzaine d'entreprises se partagent à peu près équitablement le marché. Souvent divisions ou filiales de grands groupes comme Siemens ou Asea Brown Bovery (ABB), elles ont les moyens de faire pression pour faire entendre leur voix. Or la norme allemande, appelée Schuko, équipe 60 % du marché européen. On comprend qu'ils ne soient guère prêts à abandonner leur part de cet empire.

Cette attitude protectionniste s'explique aussi par la peur de la concurrence des pays asiatiques. Ces derniers ne sont guère intéressés, pour l'instant, à un marché morcelé. Ils pourraient en revanche devenir de redoutables concurrents à partir du moment où une norme européenne leur ouvrirait un réel marché de masse.

OPPOSITION TECHNIQUE

Autant de raisons auxquelles n'adhérait pas Legrand, moins vulnérable par sa taille. Sans doute aussi voyait-il en la normalisation une arme efficace pour se battre face à la norme allemande, dont il pouvait redouter qu'elle ne devienne une norme de fait.

A ces considérations politico-économiques s'ajoutait aussi une opposition technique en provenance de la Grande-Bretagne, *« la seule pertinente »*, estime Robert Denoble. Dans ce pays, le circuit électrique d'une habitation a la forme d'une boucle. A la différence des autres pays, où le cablage est fait en étoile à partir du compteur. Cette différence topographique a des conséquences majeures sur les prises. Chaque prise anglaise doit en particulier être équipée d'un fusible, ce qui n'est pas le cas ailleurs. En outre, les Anglais craignaient que la nouvelle prise ne soit dangereusement compatible avec les anciennes, ce qui aurait eu pour conséquence de faire disjoncter les installations.

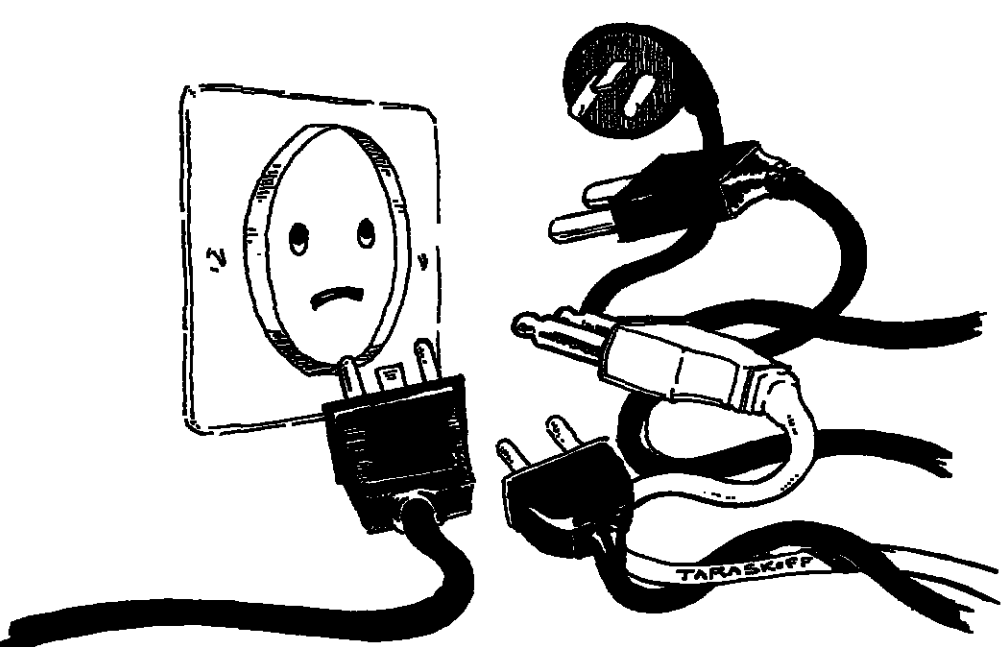
Autant d'oppositions qui ont fini par faire capoter le projet. Legrand, favorable au départ, a rejoint le camp des opposants, après que les danois eurent introduit des modifications rendant le dispositif beaucoup trop volumineux. Résultat : on ne pouvait plus mettre deux socles dans la même boîte de raccordement, ce qui devenait économiquement rédhibitoire. *« On n'est plus d'accord pour perdre de l'énergie sur ce sujet »*, explique Jean-François Le Bars, chef du service normalisation du groupe Legrand. *« On en rediscutera dans quinze ou vingt ans. »* Car la normalisation coûte cher. *« Entre octobre 1992 et décembre 1994, dix réunions ont mobilisé trente personnes pendant deux jours. Et c'est la partie émergente de l'iceberg. Car chaque réunion à Bruxelles nécessite une réunion préparatoire dans chacun des 18 pays concernés, plus des essais et des travaux de recherche chez les constructeurs »*, explique Luc Jacquemin, responsable technique de Domergie, groupement des industriels de l'appareil électrique d'installation et de ses applications domotiques, c'est-à-dire, entre autres, des fabricants de prise.

« J'ai l'impression que, compte tenu des oppositions, pas seulement techniques mais aussi industrielles et commerciales, on ne pourra avancer que s'il existe une réelle volonté politique. Mais elle ne me paraît pas exister actuellement », observe Robert Denoble. Une vingtaine de prises différentes, incompatibles entre elles, continueront de coexister. Un comble pour ce secteur, qui, comme le rappelle Alain Durand, directeur général adjoint de l'Afnor, *« fut, dès 1901, précurseur de la normalisation, rendue nécessaire par la notion même de réseau »*.

Annie Kahn

Délicate harmonisation

Une norme internationale de prise électrique existe, mais n'a *jamais été appliquée*. Appelée CEI 906-1, elle fut publiée en 1986, après *« un vote à la hussarde »*, commente Luc Jacquemin, responsable technique de Domergie, le syndicat des fabricants de petit matériel d'installation. Pour entrer en vigueur, cette mesure aurait dû ensuite être harmonisée à l'échelle européenne, sous l'égide du Comité européen de normalisation (Cenelec). A l'époque, *« la France était motrice ; mais l'Allemagne, la Belgique, la Grande-Bretagne, étaient contre »*. Or l'Allemagne assurait alors la direction du Cenelec. En conséquence, les travaux d'harmonisation ne furent pas entrepris. L'échec de la prise électrique européenne, dont les travaux avaient pris la CEI 906-1 pour base, enterre alors cette norme internationale pour la deuxième fois.



Le département des sciences pour l'ingénieur du CNRS fête ses vingt ans

*« **EN PÉRIODE** de crise, la société exige de la recherche davantage de retombées industrielles »*, explique Jean-Jacques Gagnepain, directeur du département des sciences pour l'ingénieur (SPI) du CNRS. Rien d'étonnant donc que ce département ait été créé en 1975, deux ans après le choc pétrolier. Rien d'étonnant non plus à ce qu'il donne un éclat particulier à son vingtième anniversaire.

A partir du 15 mai et jusqu'au 3 novembre vont se succéder, à travers toute la France, une série de colloques et d'expositions organisés par les laboratoires et leurs partenaires. Le premier, à Clermont-Ferrand, sera consacré à l'automobile, et plus généralement aux véhicules terrestres. Le dernier doit avoir lieu à Paris, à la Cité des Sciences et de l'Industrie de La Villette.

A la différence des autres départements du CNRS, créés en 1939 *« pour améliorer la connaissance »*, le SPI a pour objectif de mener des recherches *« pour la société »*. A la démarche linéaire des scientifiques, qui part de la recherche de base pour aboutir à d'éventuelles applications, il oppose sa méthode faite d'interactions entre le monde de l'industrie et celui des laboratoires.

Les recherches poursuivies dans ces laboratoires ont donc pour but la résolution de problèmes concrets. C'est ainsi dans ce département qu'ont été menés des travaux pour améliorer la combustion des moteurs de fusée, mais aussi le brassage du yaourt, ou le confort acoustique des automobiles.

IMPLANTATION A L'ETRANGER

Globalement, son financement, salaires compris, est assuré pour un tiers par le CNRS (ce qui représente 10 % du budget de cet organisme), pour un tiers par le ministère de l'enseignement supérieur, et pour un tiers par des contrats. Les cent soixante laboratoires de ce département sont situés pour les trois quarts en province, et l'essentiel des chercheurs qui y travaillent sont issus d'écoles d'ingénieurs.

Le SPI cherche actuellement à s'ouvrir vers des secteurs non industriels comme les banques, les compagnies d'assurances, ou les sociétés de distribution. Des théories mathématiques complexes comme la théorie du chaos peuvent par exemple aider à modéliser les systèmes économiques, explique Jean-Jacques Gagnepain. Il souhaite aussi sortir des sciences dures comme la physique, pour travailler davantage sur les sciences de la vie, de l'homme et de la société.

Ce département est également le seul du CNRS a être implanté de façon durable à l'étranger. Il a ouvert un laboratoire à l'université de Tokyo.

Cinq chercheurs, immergés dans des équipes japonaises, y travaillent sur les microsystèmes. Ils seront une douzaine en 1996. Quant à Jean-Jacques Gagnepain, il a été chargé d'une mission d'évaluation sur l'Institut des sciences pour l'ingénieur de cette même université japonaise.

A. K.

La haute technologie vole au secours des bricoleurs

Les nouveaux matériaux et outillages, présentés récemment à la Foire de Paris, sont de plus en plus « intelligents »

*« **UN ÉVÉNEMENT** : démonstration de l'homme suspendu au plafond »*, annonçait le grand magasin, organisateur, la semaine dernière à la Foire de Paris, de ce « happening » technico-commercial. Tous les téléspectateurs connaissent cette publicité pour une colle « miracle » où l'on voit un homme se balancer la tête en bas, collé par les semelles de ses chaussures. Aucun « truc » (sinon quelques précautions opératoires) derrière cet improbable exercice. Mais une évidence : la haute technologie est entrée dans l'univers du bricoleur dont les meilleurs auxiliaires ne sont plus, désormais, le fil de fer et le « bout de ficelle », mais une gamme impressionnante de produits et d'outils qui n'ont rien à envier à ceux des professionnels et que, d'ailleurs, ces derniers n'hésitent plus à utiliser le cas échéant.

Cette évolution témoigne de l'importance qu'a prise, *en vingt-cinq* ans, le marché du bricolage. Selon l'Union nationale des industries du bricolage, du jardinage et des activités de loisirs (Unibal), le chiffre d'affaires de ce secteur a atteint, en 1994, 82 milliards de francs, ce qui le place à égalité avec celui de l'électroménager et devant ceux du meuble, du sport, du livre, de la *photo ou du disque ! Les statistiques* montrent que 67 % des Français bricolent le week-end. Pour se détendre, sans doute ; pour compenser une vie professionnelle trop peu créative, peut-être ; par mesure d'économie, surtout. Nombre d'entre eux se lancent dans cette activité afin d'éviter au maximum le recours aux artisans pour l'aménagement de leur logement.

Pour faire face à cette demande très spécifique, fabricants et industriels rivalisent d'ingéniosité. C'est ainsi, par exemple, que les peintures deviennent inodores et, gélifiées, *elles ne « coulent »* plus, les rouleaux *« à réservoir et à manche pliable »* ! De quoi séduire le plus maladroit des « bricolos ».

Issues directement des secteurs les plus en pointe de l'industrie, les résines représentent sans conteste l'une des pièces maîtresses de cette nouvelle panoplie. Le super-adhésif qui fait merveille sur les semelles *des démonstrateurs sportifs – et sur « la porcelaine, le bois, les métaux, le cuir, le caoutchouc, le carton, les plastiques »* et même les doigts des maladroits – en fait évidemment partie.

DU SATELLITE AU GRENIER

Mais aussi le mastic époxy qui se travaille comme de la pâte à modeler, adhère *« sur toute surface même humide »* et devient, en séchant, *« aussi dur que l'acier »*. Les plombiers – amateurs ou non – emploient couramment ce dernier produit pour une opération autrefois hasardeuse : le raccordement sur les tuyaux d'évacuation en plomb des immeubles anciens des tubes de plastique d'une installation rénovée.

L'isolation, autre domaine de choix pour les bâtisseurs du dimanche, bénéficie désormais des retombées de la technologie spatiale. Une société propose depuis peu un matériau composite inspiré des films qui protègent les satellites des températures extrêmes régnant en orbite. Formé d'une ou de deux feuilles de polyester métallisé microperforé collées sur une mince couche de mousse, il fonctionne par *« thermoréflexion »* et peut, selon son fabricant, isoler un grenier avec la même efficacité – en version biface – que *« seize à vingt centimètres de laine de verre »*.

Ce nouvel isolant vient s'ajouter à beaucoup d'autres, tous calculés pour faciliter le travail du béotien. Certains même – composés de mousse de polystyrène prise en sandwich entre deux plaques de fibre de bois agglomérée – sont autoporteurs. Posés directement sur les poutres de la charpente, ils remplacent les chevrons et peuvent recevoir directement les tuiles. Les couvreurs professionnels les emploient de plus en plus en rénovation.

Pour mettre tout cela en œuvre, les instruments, eux aussi, se font intelligents. Depuis quelques années, une révolution a secoué l'outillage électroportatif. La bonne vieille « chignole électrique » s'est faite aussi « visseuse-dévisseuse » et n'a plus de fil à la patte. Dotée d'une batterie au cadmium-nickel, elle peut percer jusqu'à 550 trous (de diamètre 6 mm sur 21 mm dans le bois) ou serrer jusqu'à 850 vis (à bois, de 3,5 mm sur 20 mm) entre deux charges. Et les fabricants les plus en pointe ont sorti récemment des chargeurs *« à régulation floue »* qui permettent de « regonfler » les batteries en douze à quinze minutes au lieu d'une heure.

Ces perceuses-visseuses-perforatrices du troisième type ont séduit les professionnels, qui, affirme un fabricant, *« représentent 80 % de nos ventes »*. Les amateurs, eux, hésitent encore, semble-t-il, à sauter le pas : les prix ont encore trop tendance à suivre la courbe des performances...

Jean-Paul Dufour

La « logique floue » des perceuses

De l'électroménager haut de gamme aux « systèmes experts » d'aide à la décision les plus sophistiqués, la « logique floue » fait merveille. Plusieurs fabricants d'outillage électroportatif comme Bosch, Makita ou Hitachi font désormais appel à lui pour la recharge ultrarapide de leurs perceuses sans fil. Le chargeur AL 12 FC de chez Bosch analyse en permanence les paramètres critiques (température, capacité restante, vétusté), et module, plusieurs fois par seconde, la tension de charge entre 130 milliampères et 5,8 ampères (là où un chargeur « classique » applique une tension constante de 1,2 A pour une batterie de 12 volts). Outre une réduction du temps de charge (12 minutes au lieu de 1 heure), le doigté dont fait preuve l'AL 12 FC permet, affirme-t-on chez Bosch, de multiplier par trois la durée de vie de la batterie.

L'Andalousie à la mode mauresque

L'ancien Emirat de Grenade remet en honneur son passé arabe

GRENADE
de notre envoyé spécial

Le ski alpin, du moins en Espagne, conduit à tout y compris à la réhabilitation d'un héritage culturel refoulé depuis un demi-millénaire. Même si les championnats du monde de ski prévus dans la Sierra Nevada n'ont pu avoir lieu cet hiver et ont dû, faute de neige, être reportés à février 1996, la préparation de cet événement sportif a donné l'idée à la junte autonome d'Andalousie de profiter des projecteurs mondiaux qui seront pointés vers Grenade, capitale de la dernière principauté islamique d'Espagne, reconquise par les chrétiens en 1492 (*Le Monde* du 2 novembre 1991).

« Ce championnat est une chance unique pour le développement économique et culturel des terres qui constituaient le royaume de Grenade », selon Manuel Chaves Gonzalez, président de la junte. Investir dans un passé certes brillant, quoique très idéalisé, est aussi une façon d'oublier un présent assez morose fait d'immigrés maghrébins clandestins que rien ne décourage d'aborder aux côtes andalouses ; de rivalités agrumières et piscicoles de plus en plus envenimées avec le Maroc ; de la crainte de circulaires européennes menaçantes pour les vignes ou les oliviers ancestraux.

Et puis il y a la mode, tyrannique comme toutes les modes, un engouement né ces derniers lustres parmi les intellectuels madrilènes pour les huit siècles de présence arabe dans le sud de l'Espagne, engouement qui touche aujourd'hui quasiment tout le pays. Jusqu'aux vieilles pierres de Saint-Jacques-de-Compostelle, capitale de l'apôtre de la Reconquista, qui crient par leurs tags : *« Espagne musulmane ! »* Juan Carlos Ier lui-même a donné son onction rajeunissante à l'efficace « tribunal des eaux » légué à Valence par les Maures (*Le Monde* du 27 janvier 1990). En revanche, la lointaine aïeule du roi, Isabelle la Catholique, n'a pas été canonisée, au motif d'avoir fondé la nation espagnole sur le seul christianisme, en excluant judaïsme et islamisme.

Désormais, à Grenade, dans le dos même de l'énorme statue élevée jadis à la méchante reine, l'effigie en pied et en bronze de *« Judas ben Tibbon* (1120-1190), *insigne fils de Grenade, patriarche des traducteurs, médecin, philosophe, poète »* pointe vers elle un doigt accusateur. Mieux encore, sur le littoral, à Almunecar, une statue géante d'Abderrahmane Ier, futur émir syrien de Cordoue, a été dressée, tournant le dos à la Méditerranée qu'il venait de franchir pour se tailler en Europe une principauté, bientôt califat rival de celui de Bagdad.

UN DRAPEAU VERT

Faut-il, avec l'arabophile romantique Washington Irving, ambassadeur des Etats-Unis à Madrid vers 1840 et auteur des aussi immortels que sans intérêt *Contes de l'Alhambra*, croire que *« l'empire musulman ne fut guère en Espagne qu'une superbe plante exotique qui ne sut prendre racine permanente dans le sol »* et que *« les natures antagonistes et irréconciliables »* des Espagnols et des Maures ne firent du long séjour de ces derniers en Ibérie qu'une *« lutte prolongée, vaillante et chevaleresque pour se maintenir dans un territoire usurpé »* ?

De telles interrogations ne sont plus de mise dans une Andalousie qui, en 1977, lors de précédents championnats du monde dans la Sierra Nevada, se soucia comme d'une guigne de mettre en avant son patrimoine oriental mais où flotte maintenant un fanion régional vert islam et où des élus se contractent à l'idée que le drapeau rouge et or national rappellerait la trace des doigts d'un prince chrétien teintés du sang d'un guerrier arabe et passés sur une étoffe jaune... Ce *« noble sang »* versé, on aimerait l'oublier comme certains Français le *« sang impur »* de *La Marseillaise*.



A jeter un œil sur la volée de manifestations actuellement organisées, tout ou presque plaide en faveur d'une civilisation islamo-ibérique solidement et charnellement implantée, sinon dans toute la péninsule du moins en Andalousie. Il ne faut pas pour autant en faire un paradis.

Ce n'est d'ailleurs pas ce que signifie en arabe *El Andalouss*, qui serait plutôt une apocope de *Vandalish*, « les Vandales », autres maîtres des lieux, de moins flatteuse mémoire... Les Espagnols ne doivent pas tout à une Islamie évanouie, mais beaucoup de choses importantes : chimie et alchimie, algèbre et astrologie, pharmacie et médecine, sans oublier les échecs, le riz de la paella, la canne à sucre, les câpres, le safran, et bien sûr l'arc brisé de leurs monuments et peut-être même l'éventail, avatar du voile féminin, plus coquin encore grâce à sa mobilité.

LES MALHEURS DE MOHAMED XI

Fécond artistiquement et commercialement, *El Andalouss* ne fut pas pour autant – feu l'hispanisant français Charles-Emmanuel Dufourcq l'a abondamment démontré – une société de tolérance et de justice telle que la rêvent nos contemporains. Ultraminoritaire, l'aristocratie arabe, venue surtout du Levant, *« élément turbulent et agressif, répugnant aux travaux agricoles et ne s'en attribuant pas moins les meilleures terres »* selon l'*Encyclopédie de l'islam* de Spuler, dominait une multitude de soldats berbères islamisés, cantonnés en temps de paix dans les arides djebels espagnols, d'esclaves négro-africains et de *« protégés »* chrétiens ou israélites jouant les utilités et n'ayant qu'exceptionnellement voix au chapitre politique.

Par leur prospérité inégalement répartie et leur inventivité multiculturelle, *Tchbilia* (Séville) ou *Gharnatta* (Grenade), au temps d'un islam espagnol qui fut généralement très orthodoxe, durent plus ressembler – les expositions et publications du *Legado andalusi* le montrent involontairement – à l'Alger ou à la Casablanca coloniales, à l'Alexandrie faroukienne de Youssef Chahine ou à la Sarajevo ottomane ou austro-hongroise qu'à un havre de douceur et de convivialité. En 1066, dans cet ultime royaume de Grenade d'où s'exila tristement en 1492 ce jeune Mohamed XI que l'Occident surnomma presque affectueusement Boabdil, il suffit d'une rumeur attribuant une trahison à un vizir juif pour que trois mille de ses coreligionnaires de la cité fussent exterminés extemporanément. De tels faits ne peuvent certes occulter les méthodes atroces utilisées par les catholiques reconquérants, de l'expulsion du pays natal à la consommation forcée publique de porc, pour désislamiser l'Andalousie.

Comme toujours, l'art seul tire son épingle de ces jeux de souffrance et de mort. La junte andalouse a somme toute bien fait, notamment à travers une fondation et un projet de grand musée de la civilisation islamique en Espagne, de profiter de cette médiatique glissade sur neige pour mettre en lumière le miracle artistique et économique que fut, au milieu de frictions quasi permanentes, civiles, religieuses, internationales, le seul prolongement durable de la civilisation arabo-berbère en Europe occidentale. Espérons que les Maghrébins n'attendront pas un demi-millénaire pour se pencher sur cette *« Andalousie de l'Occident »*, selon l'expression du peintre algérois Jean de Maisonseul, que fut, *mutatis mutandis*, l'Afrique du Nord européenne.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Carnet de route

● **Itinéraires** : les bureaux d'*El Legado Andalusi* à Grenade (tél. : 58-22-59-95) et à Madrid (1-308-70-76) diffusent des brochures, des cartes en français et un guide, *L'Héritage d'El Andalouss*, sur l'Andalousie musulmane.

● **Beaux-arts** : les expositions, jusqu'au 5 juillet, évoquent à Grenade, Malaga, Jaen, Almeria, Algesiras-Cadix, Ronda, Séville, Almunecar, Jerez et Murcie, divers aspects de la civilisation ibéro-arabe. Cinq autres expositions sur le même sujet débuteront en septembre à Grenade, Cordoue et Huelva. Renseignements aux bureaux d'*El Legado Andalusi*.

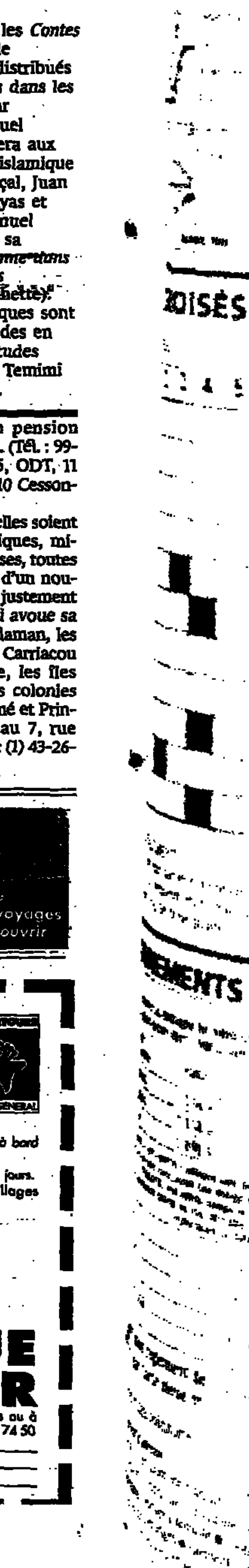
● **Littérature** : outre les *Contes de l'Alhambra* (1829) de Washington Irving, redistribués depuis peu en français dans les librairies d'Espagne par l'éditeur grenadin Miguel Sanchez, on se reportera aux travaux sur l'Espagne islamique d'Evariste Levi-Provençal, Juan Vernet, Rodrigo de Zayas et surtout Charles-Emmanuel Dufourcq, notamment sa palpitante *Vie quotidienne dans l'Europe médiévale sous domination arabe* (Hachette). Les études arabo-ibériques sont particulièrement fécondes en Tunisie, au Centre d'études morisques d'Abdeljelil Temimi (BP 50,1118-Zaghouan).

Evasion

PARTIR

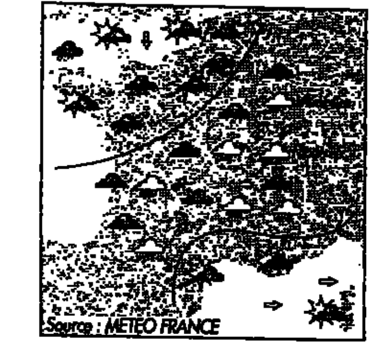
● **Tour du monde en français.** Faire le tour de la planète dans la langue de Molière, c'est possible par plusieurs voies, les cinquante pays francophones étant répartis sur les cinq continents. Alain Verdier, d'Orient Discovery Tour en propose une à partir du 2 octobre : un périple de vingt-trois jours par petits groupes de quinze personnes, en classe affaires avec guide-conférencier particulier. Les contrées visitées lors de ce premier programme seront : le Québec, la Louisiane, Bora-Bora, la Nouvelle-Calédonie, le Vietnam et le Laos. Prix par personne en pension complète : 75 000 francs. (Tél. : 99-44-48-68 ou 99-51-91-95, ODT, 11 rue des Charmilles, 35510 Cesson-Sévigné).

● **Une île ou rien.** Qu'elles soient coralliennes ou volcaniques, minuscules ou bien immenses, toutes figurent au programme d'un nouveau voyagiste baptisé justement « Iles du monde » et qui avoue sa préférence pour les Andaman, les Laquedives, les Bijagos, Carriacou (Grenadines), l'Islande, les îles d'Aran et les anciennes colonies portugaises de Sao Tomé et Principe. Renseignements au 7, rue Cochin, 75005 Paris, tél. : (1) 43-26-68-68.



Pluie et vent, peu d'éclaircies

Jeudi matin, le ciel sera couvert avec des pluies modérées de l'Aquitaine aux Pyrénées, à la région toulousaine, au Massif central, à la région Rhône-Alpes, au Centre, au Bassin parisien, aux Ardennes et au Nord-Est. Des Pays de Loire aux Charentes, la couverture nuageuse sera également très importante mais les précipitations seront faibles. Le vent de secteur sud-ouest soufflera fort de la côte atlantique au Limousin, à la Bourgogne et au Nord-Est, avec des rafales à 80 km/h dans l'intérieur des terres et aux alentours de 100 km/h le long du littoral. Près de la Méditerranée, le temps sera bien chargé avec de nombreux nuages élevés ; en Corse, le soleil brillera encore temporairement. Sur ces régions, le vent d'ouest soufflera assez fort avec des rafales à 70 km/h. Enfin, de la Bretagne, à la Normandie et au Nord, le vent tournera au nord avec de nombreux nuages qui apporteront quelques averses de temps à autre, ne laissant la place qu'à de timides éclaircies.



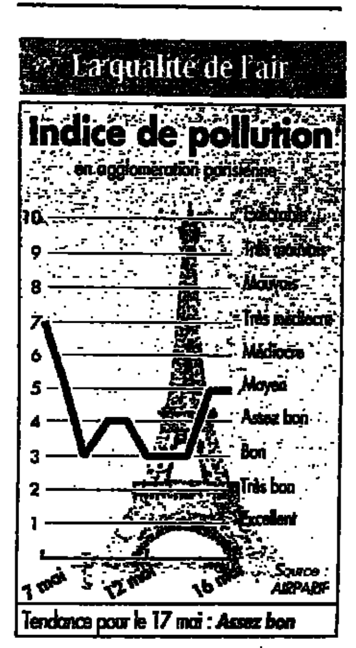
Prévisions pour le 18 mai vers 12h00

Jeudi après-midi, le corps pluvieux s'étendra des Pyrénées à l'Aquitaine, au Massif central, aux Alpes, à la Bourgogne, aux Ardennes et au Nord-Est. Les pluies seront généralement plus faibles que le matin, cependant les versants exposés des reliefs seront encore bien arrosés. Le vent de sud-ouest soufflera assez fort avant de faiblir nettement en soirée. Sur les Alpes du sud, les précipitations pourront prendre localement un caractère orageux. Le long du pourtour méditerranéen, après une amélioration à la mi-journée, la couverture nuageuse sera à nouveau très importante avec même quelques gouttes de temps à autre. Du Poitou à l'Ile-de-France, au Nord, à la Normandie et jusqu'en Bretagne, de fréquents passages nuageux alterneront avec de fugaces éclaircies. Sur ces contrées, le vent de secteur nord sera sensible et des averses se produiront au nord de la Loire.

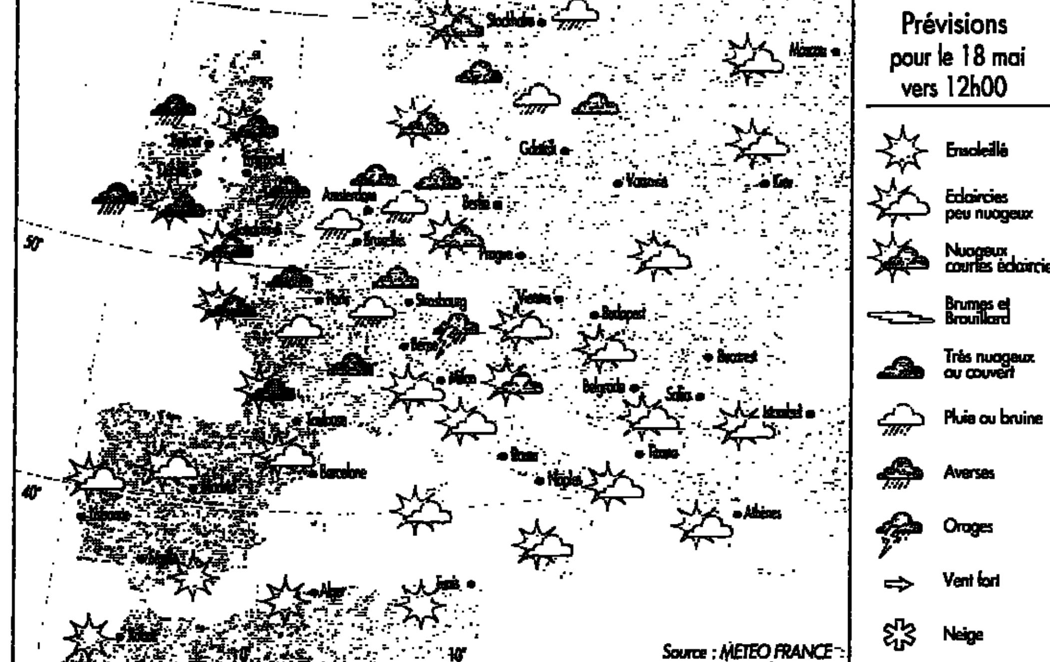
Les températures matinales seront comprises entre 5 et 9 degrés sur la moitié nord et entre 6 et 11 degrés sur la moitié sud, jusqu'à 14 degrés près de la Méditerranée. L'après-midi, le mercure aura du mal à s'élever sur la moitié nord avec seulement 10 à 13 degrés. Plus au sud, le thermomètre indiquera de 14 à 20 degrés et jusqu'à 22 degrés le long du pourtour méditerranéen et en Corse.

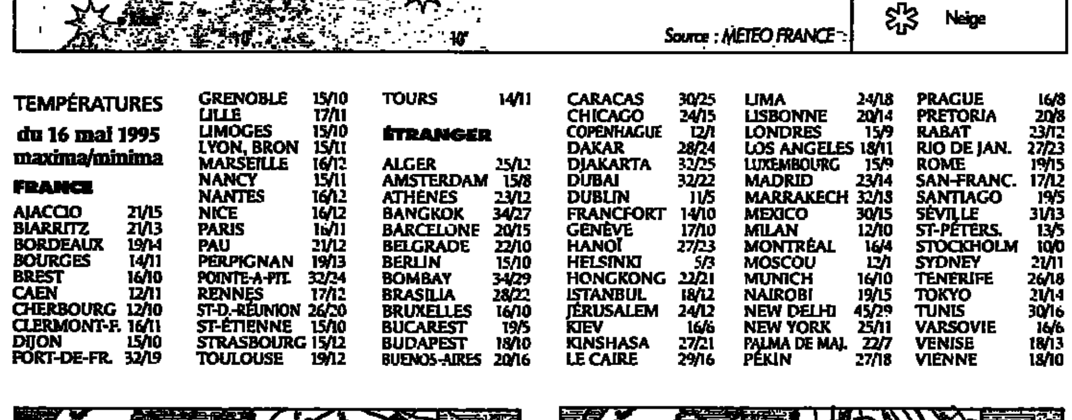
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

La qualité de l'air



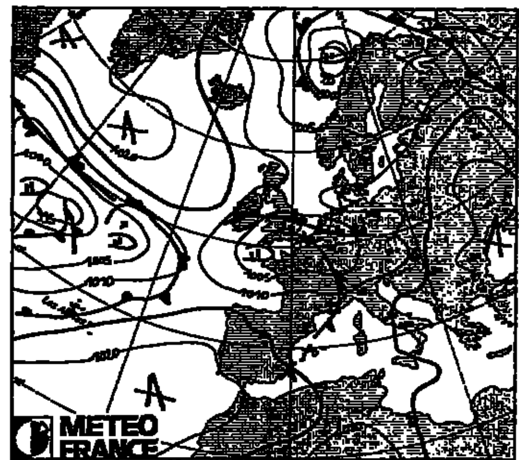
Tendance pour le 17 mai : **Assez bon**



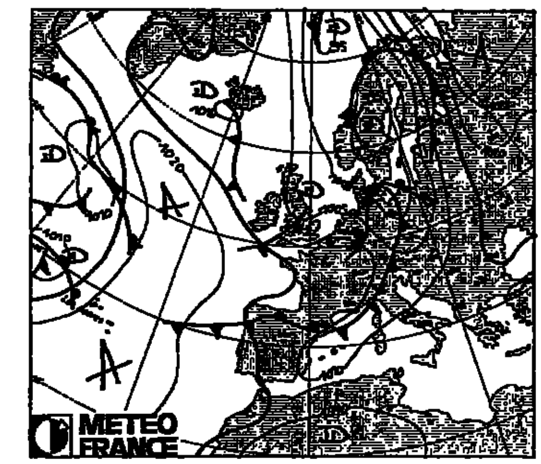


TEMPÉRATURES du 16 mai 1995 maxima/minima

Ville	Max/Min
FRANCE	
AJACCIO	21/15
BIARRITZ	21/13
BORDEAUX	19/14
BOURGES	14/11
BREST	16/10
CAEN	12/11
CHERBOURG	12/10
CLERMONT-F.	16/11
DIJON	15/10
PORT-DE-FR.	32/19
GRENOBLE	15/10
LILLE	17/11
LIMOGES	15/10
LYON, BRON	15/11
MARSEILLE	16/12
NANCY	15/11
NANTES	16/12
NICE	16/12
PARIS	16/11
PAU	21/12
PERPIGNAN	19/13
POINTE-A-PIT.	32/24
RENNES	17/12
ST-D.-RÉUNION	26/20
ST-ÉTIENNE	15/10
STRASBOURG	15/12
TOULOUSE	19/12
TOURS	14/11
ÉTRANGER	
ALGER	25/12
AMSTERDAM	15/8
ATHÈNES	23/12
BANGKOK	34/27
BARCELONE	20/15
BELGRADE	22/10
BERLIN	15/10
BOMBAY	34/29
BRASILIA	28/22
BRUXELLES	16/10
BUCAREST	19/5
BUDAPEST	18/10
BUENOS-AIRES	20/16
CARACAS	30/25
CHICAGO	24/15
COPENHAGUE	12/1
DAKAR	28/24
DJAKARTA	32/25
DUBAI	32/22
DUBLIN	11/5
FRANCFORT	14/10
GENÈVE	17/10
HANOÏ	27/23
HELSINKI	5/3
HONGKONG	22/21
ISTANBUL	18/12
JÉRUSALEM	24/12
KIEV	16/6
KINSHASA	27/21
LE CAIRE	29/16
LIMA	24/18
LISBONNE	20/14
LONDRES	15/9
LOS ANGELES	18/11
LUXEMBOURG	15/9
MADRID	23/14
MARRAKECH	32/18
MEXICO	30/15
MILAN	12/10
MONTRÉAL	16/4
MOSCOU	12/1
MUNICH	16/10
NAIROBI	19/15
NEW DELHI	45/29
NEW YORK	25/11
PALMA DE MAJ.	22/7
PÉKIN	27/18
PRAGUE	16/8
PRETORIA	20/8
RABAT	23/12
RIO DE JAN.	27/23
ROME	19/15
SAN-FRANC.	17/12
SANTIAGO	19/5
SÉVILLE	31/13
ST-PÉTERS.	13/5
STOCKHOLM	10/0
SYDNEY	21/11
TENERIFE	26/18
TOKYO	21/14
TUNIS	30/16
VARSOVIE	16/6
VENISE	18/13
VIENNE	18/10



Situation le 17 mai, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 19 mai, à 0 heure, temps universel

Il y a 50 ans dans Le Monde

Les pourrissoirs

PLUSIEURS de nos confrères se sont émus à juste titre de la lenteur des rapatriements en même temps que de la situation dans laquelle se trouvent les déportés politiques et les prisonniers dans les camps d'Allemagne. On a pu s'étonner qu'aucune distinction ne fût faite, en ce qui concerne la modalité du retour, entre les déportés politiques et les travailleurs libres, même volontaires. On s'étonne plus encore que ces derniers aient bénéficié d'un véritable traitement de faveur depuis leur libération.

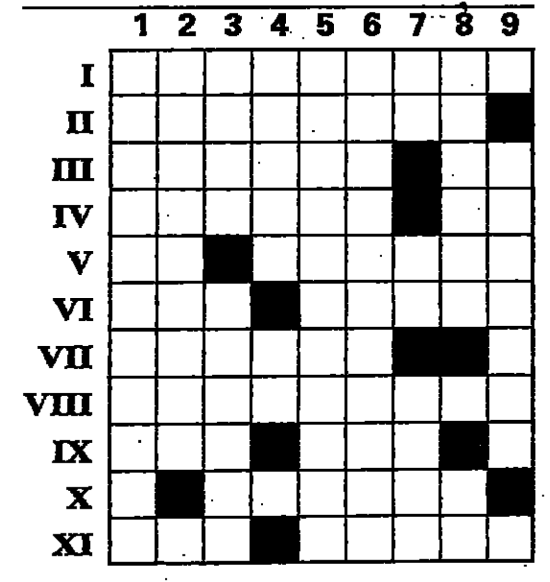
La plupart logeaient dans les villes et dans les villages. Les déportés politiques, eux, restent enfermés et entassés dans les horribles camps de concentration, avec une alimentation et une hygiène plus que défectueuses, dans la même atmosphère de bagne qu'hier sous le régime allemand. La mort, dans ces véritables pourrissoirs, frappe toujours au même rythme. On conçoit l'angoisse des familles qui ne peuvent même obtenir la moindre nouvelle des leurs, qui ne savent, plusieurs semaines après la libération des camps, si ceux qu'ils attendent sont vivants ou morts.

Serait-il impossible de dresser dans les camps de concentration les listes des survivants et des malades, de rassurer aussi bien ceux qui attendent ici que ceux qui languissent là-bas ? Serait-il enfin impossible de suivre partout, surtout en ce qui concerne les déportés politiques, l'exemple du commandement britannique, qui, après avoir rendu libres les maisons de quelques villages, y a logé des prisonniers de guerre ? Le pourcentage des survivants dans les camps de concentration est vraiment trop faible pour que l'on ne s'efforce pas, par tous les moyens, de sauver ceux qui peuvent encore être sauvés, et qui commencent à désespérer de la patrie.

Rémi Roure
(18 mai 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6563



HORIZONTALEMENT

I. Au début de leur carrière, ils se contentent parfois de flageolets. – II. Peuvent être chaussées même par un cul-de-jatte. – III. Se brise quand il y a un grand refroidissement. Symbole. – IV. Logent comme des lièvres. Symbole. – V. Pronom. Eclaire le tableau. – VI. Etendue désertique. Quand elle est chargée, il y a des bouchons. – VII. Feras du tort. – VIII. Fermes, à l'étranger. – IX. Partie de poulie. Devient cassant quand il est sec. – X. Physicien français. – XI. Première mondiale. Qui va très bien.

VERTICALEMENT

1. Peut être assimilée à la basse... cour. – 2. Très claire. – 3. Donne de la force. N'est évidemment pas une Américaine. – 4. Au pis aller. Dieu. – 5. Qui ont du chemin à faire. – 6. Les cavernes n'ont pas de secret pour lui. – 7. Quartier de Sète. Article. Ancien souverain. – 8. Passe dans plusieurs pays. Pronom. – 9. Se s'adresse pas à n'importe qui.

SOLUTION DU N° 6562

HORIZONTALEMENT

I. Maraîcher. – II. Nourrice. – III. Va ! EO. OV. – IV. Eternelle. – V. Rôt. Irait. – VI. Images. Eu. – VII. Fila. Ur. – VIII. Isatis. En. – IX. Et. Ecosse. – X. Zèle. Lu. – XI. Sisteron.

VERTICALEMENT

1. Vérifiez ! – 2. Anatomistes. – 3. Ro. Etala. Li. – 4. Auer. Gâtées. – 5. Ironie. Ic. – 6. Cr. Ers. Sole. – 7. Hi ! La. Sur. – 8. Ecolières. – 9. Revêtu. Néon.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Vendredi 19 mai

■ **SALONS ET JARDINS** de l'hôtel de Galliffet (carte d'identité, 45 F), 11 heures, 50, rue de Varenne (Didier Bouchard).
■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : chefs-d'œuvre des antiquités orientales, 11 h 30 ; *Les Esclaves*, de Michel-Ange, 12 h 30 (Musées nationaux).
■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition Chagall (25 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées de la Ville de Paris).
■ **MUSÉE GUIMET** : exposition Les ors de l'archipel indonésien (24 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées nationaux).
■ **MUSÉE D'ORSAY** : Gauguin (55 F + prix d'entrée), 13 h 30, au pied de l'éléphant (Paris et son histoire).
■ **CITÉS ARTISANALES** du faubourg Saint-Antoine (45 F), 14 h 30, 1, rue du Faubourg-Saint-Antoine (Paris pittoresque et insolite).
■ **HÔTELS DU MARAIS** (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Isabelle Hauller).
■ **LE PALAIS DE JUSTICE** et les chambres de la Cour de cassation (50 F), 14 h 30, métro Cité (Christine Merle).
■ **PASSAGES ET GALERIES MARCHANDES** du XIX[e] siècle (50 F), 14 h 30, 1, rue du Louvre (Paris autrefois).
■ **LA BIBLIOTHÈQUE FORNEY** (37 F), 15 heures, 1, rue du Figuier (Monuments historiques).
■ **LA FONDATION CARTIER** et ses expositions (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 261, boulevard Raspail (Pierre-Yves Jaslet).
■ **HÔTELS ET JARDINS DU MARAIS**, place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).
■ **MARAIS** : l'église des Blancs-Manteaux et les rues alentour (37 F), 15 heures, devant l'entrée de l'église (Monuments historiques).
■ **LE QUARTIER PASSY-CHAILLOT** (60 F), 15 heures, sortie du métro Passy (Vincent de Langlade).
■ **SALONS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL** (45 F + prix d'entrée), 15 heures, sortie du métro Sully-Morland côté rue de Sully (Didier Bouchard).
■ **LES TUILERIES** : évolution du jardin (37 F), 15 heures, sortie du métro Tuileries (Monuments historiques).
■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 15 h 30, sortie du métro Pont-Marie (Claude Marti).
■ **GRAND PALAIS** : exposition Chefs-d'œuvre du Musée de Lille (50 F + prix d'entrée), 16 heures, sous la rotonde (Tourisme culturel).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **INDE.** Treize personnes ont trouvé la mort au Rajasthan, victimes de la canicule qui sévit dans cette région depuis plusieurs jours. Dans certains endroits la température atteint 46 degrés à l'ombre, et les météorologues prévoient un été très chaud dans le nord de l'Inde, avec un thermomètre frôlant les 50 degrés. – *(Reuter.)*
■ **SUISSE.** Le percement des transversales alpines devrait être largement financé par le biais d'une hausse des prix des carburants. Le gouvernement a proposé une augmentation de 10 centimes du litre d'essence pendant quinze ans. Cette taxe permettrait de couvrir entre le quart et la moitié des coûts de la construction de tunnels à travers le Saint-Gothard et le Lötschberg. – *(AFP.)*
■ **AFRIQUE.** La modernisation des moyens de gestion de la circulation aérienne en Afrique sera au centre d'un colloque qui réunira à Dakar, le 1er et le 2 juin, les acteurs du transport aérien européen et africain. – *(AFP.)*
■ **JAPON.** L'explosion d'une bombe, qui s'est produite samedi 13 mai à l'aéroport international de Tokyo, a endommagé une partie du terminal, mais n'a fait aucun blessé. – *(AFP, Reuter.)*
■ **AUSTRALIE.** Le Conrad Treasury Casino, un complexe comprenant un hôtel de 137 chambres et un casino fonctionnant 24 heures sur 24, a ouvert ses portes, au début du mois, à Brisbane. Les deux bâtiments sont situés dans Queens Park, qui a été complètement réaménagé pour l'occasion.
■ **ÉTATS-UNIS.** La compagnie aérienne américaine Northwest Airlines a mis en route un programme de 23 millions de dollars (environ 115 millions de francs) pour améliorer ses installations sur l'aéroport de Detroit, où un nouveau terminal régional devrait entrer en service cette année.
■ **BANGLADESH.** Une épidémie de paludisme a fait plus de 150 morts en une semaine dans la région de Sunamanj, au nord-est du Bangladesh. – *(Reuter.)*

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province :	36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

CHANSON En un mois, trois albums viennent de prendre le paysage de la chanson et du rock français par surprise. *Un Brestois à l'écriture crue et âpre, Miossec, un Nantais anguleux, en perpétuelle haute tension sous des airs courtois, Dominique A, et un Rouennais lettré, Silvain Vanot, veulent redéfinir les règles du jeu.* ● SOBRES et sophistiqués, excellents gestionnaires de leurs références – Brel, Neil Young, Joy Division... –, ils règlent leurs *comptes en solitaires, insurgés* contre les faussaires, la copie musicale conforme, et donnent libre cours à leurs phantasmes sur fond de synthétiseur enfantin ou de bouffées de guitare. ● IL Y A DU BAL DANS L'AIR, des propos de Café du commerce détournés, des griffures vachardes, de la valse et des mélodies travaillées, du détachement et beaucoup de culot sur scène, où ils se produisent en ce printemps fertile.

Une nouvelle génération de chanteurs français impose son style

Auteurs-compositeurs-interprètes, Silvain Vanot, Dominique A et Miossec réinventent paroles et musiques. A l'influence du rock, ils marient une écriture peaufinée et un « minimalisme » formel

COMMENT ÊTRE français *« sans forcer sur la francité »* ? Comment éviter ce qui est déjà un piège identitaire, à peine entamé le renouveau d'un genre – l'accordéon –, tout en rénovant la mémoire d'un style, la chanson ? La trentaine, ou à peine, Christophe Miossec, Dominique A et Silvain Vanot sont partis dans les vertiges de l'exploration intra-muros, forts d'un parcours solitaire et têtu à travers la littérature, la musique érudite ou le rock anglo-saxon. Dominique A et Silvain Vanot suivent des chemins parallèles. *« Moi, je suis clavier,* dit Dominique A, *lui, il est guitare. Les affinités sont évidentes : nous voulons présenter une alternative à l'alternatif. »* Miossec, comme Vanot, a mûri à l'expérience d'une vie professionnelle avant de commencer sa « carrière » artistique. Autre ligne de démarcation : ici, on fait du rock qui n'est pas du rock, *mais qui lui emprunte* des bouffées de guitare rêche, une façon d'aborder les mots par leurs sonorités tranchantes, de les enrober d'énergie. Ceux-là sont enfin parvenus à la synthèse, produisant une musique où les traces de clonage anglo-saxon ont disparu, mais pas les influences, élégantes et positives.

Miossec, Vanot et A, trois provinciaux au détachement tenace, peaufinent l'écriture et cultivent l'économie de moyens. Ni refrain, ni couplet, ni histoire construite à l'ancienne, plutôt saynètes clandestines que romans en raccourci, mais un désir de concision dans l'écriture. Pour la musique, tous les trois prônent le retour – ou l'arrivée – à la limpidité mélodique, avec coups d'accélérateur impétueux. Osera-t-on les classer, pour toutes ces raisons, sous une étiquette commune, « les minimalistes » ? Vanot (deux albums à son actif) et A (le troisième vient de paraître) cherchent l'habillage idéal à leurs phantasmes d'étudiants solitaires. Miossec (qui étrenne avec *Boire* sa discographie) a les impulsions plus charnelles d'un garçon habitué à la convivialité des bars. Tous observent les tendances et les retrouvailles – Neil Young, Joy Division, Brel, partout cité en exemple –, portent des regards les uns sur les autres. Miossec et Dominique A partagent le même réalisateur artistique, le Belge Gilles Martin. L'occasion de susciter des rencontres.

« Dominique A est venu nous voir à Bruxelles pendant que nous enregistrions. Je pensais tomber sur un intellectuel un peu éthéré. En fait, ce mec est une petite teigne. J'ai beaucoup aimé l'autorité de son discours. » *« Miossec n'a pas l'audace musicale,* dit Dominique A, *mais sur l'écriture, il ose tout ce que je ne sais pas faire : la rage, la colère, l'expression crue, terre à terre. Quand il chante, il va droit devant, sans lyrisme excessif. »* Sans jamais tomber dans le sous-Ferré, autre travers hexagonal, avec la java-rock et l'alternatif criard.

Les affinités suscitent l'ébauche d'un réseau et parfois des créations communes. Silvain Vanot et Dominique A ont enregistré ensemble plusieurs titres dont *Seagull Woman*, une reprise de Marc Bolan figurant dans *Sur des arbres*, l'album de Vanot. Sûrs de leurs différences, personnalités à toute épreuve, ils passent leur époque au rayon froid du regard distant : *« Regarde un peu la France, c'est magnifique, non, toute cette torpeur, tous ces anciens de l'adolescence »*, écrit Miossec. Un temps végétarien, objecteur de conscience, Dominique A s'investit *« sans enjeu »*. Vanot sait que *« la vie rend modeste »*.

Stéphane Davet et Véronique Mortaigne

Dominique A, le dépouillement élégant

EN CE MOIS de mai, engoncé dans un pull à col roulé – rouge –, Dominique A est placardé sur les murs de la capitale, heureux élu de couverture des *Inrockuptibles*, hebdomadaire de rock et de culture. « La chanson française dont vous n'aurez pas honte » : en un titre un brin provocateur, le magazine remue les vieux démons du ringardisme, étiquette collée au flanc de la production française, Murat et Manset à part. Le mot chanson n'écorche pourtant guère Dominique, vingt-sept ans, Nantais à la démarche hâtive, nom d'artiste A, embryon poétique né de la rencontre d'un jeune provincial enclin à l'ennui et d'un Casio VL-Tone, un *« synthétiseur riquiqui »*.

La bête noire de Dominique A, c'est la variété. *« Écervelante. »* Le tête-à-tête instauré entre le jeune homme anguleux et poli et le Casio néotechnologique aura pourtant produit quelques rythmiques de bal populaire, un poil chics et distanciées. Pour le reste, *« j'ai pêché les éléments de l'autre côté de la Manche et de l'Atlantique »*. Dans les filets : le Velvet Underground, Daniel Johnston, chanteur excentrique et minimaliste. *« Le mot rock dans ma bouche sonne bizarrement »*, dit Dominique A, qu'une tournée en lacets a amené à la mi-mai au Divan du Monde à Paris. Le Nantais, devenu Bruxellois d'adoption l'an passé, navigue à sa guise dans ces climats interlopes, caboteur insatiable et appliqué. Clavier posé au pied, guitare en main, tricot rayé, ce dépouillé auquel la solitude sied si bien jouit des senteurs de la scène avec une délectation naguère impensable pour un roi de la bricole, de l'enregistrement en *« deux pièces-cuisine »*.

La boîte à rythmes, indispensable en concert, donnera la mécanique du rythme. Lui se chargera de faire danser les mots selon son bon plaisir : *« Si seulement nous avions/le courage des/oiseaux/qui chantent/dans le vent glacé... »* Coupes hachées, histoires en pointillés, jeux de piste à la Jacques Rivette, propos divergents à la Brigitte Fontaine : *« Il y a chez vous un avant-goût de vous pour moi... »* (*Chiqué-chiqué*). Parfois littéraire, glacé et brillant, comme on le dit du papier, Dominique A approche les autres en les vouvoyant, à la Barbara (mais son affection va à Jacques Brel et Catherine Ribeiro, *« pour le ton vachard, la démesure »*). Parfois chanteur de bar laissant les rythmes rouler des mécaniques à sa place.

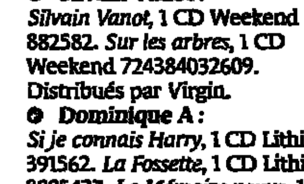
Son premier album, auto-produit et confidentiel, s'appelle *Un disque sourd*, et fournira matière au suivant, *La Fossette*, produit brut (le Casio toujours) et *leader-price*, la conscience en plus. *Si je connais Harry* admet des musiciens dans les cercles concentriques qui mènent à l'âme, ici plutôt noire et chagrine, de Monsieur A. Guitare, percussions. Troisième de la lignée, *La Mémoire neuve*, qui vient de paraître, accentue l'humour. *« Ni comique, ni désespéré. »* Dominique A explique qu'il n'aime pas les conflits, déteste l'hypocrisie, affectionne l'expression aigre-douce. Il confesse qu'il a gagné en ampleur dans *La Mémoire neuve*, et en voix, en se permettant de gracieux vibratos, révélateurs d'un gouffre d'émotions contenues, autant que de la rétention afférente.

Solitaire, mais pas narcissique, Dominique A, a revu sa façon de jouer au chanteur, en groupe. Au gré des concerts, il livre d'une voix flûtée de jolies mélodies cruelles et caressantes, avec un trio (basse, guitares, claviers, percussions), qu'il dénie par intermittences au profit des machines. Il y a aussi sa compagne, Françoiz Brrr – jeans et chemisier noirs –, présence inéluctable, appelée là *« pour son grain de voix »*, partenaire de valse, de rengaines hawaïanisantes, intense provocation au détachement. A deux, ils se convainquent sur une esquisse de mambo *« qu'il ne faut pas souhaiter la mort des gens, ça n'est jamais assez méchant, tout le fiel impeccable s'abstient de tout effort... »*, car la haine est rédemptrice, et l'humanisme nécessaire.

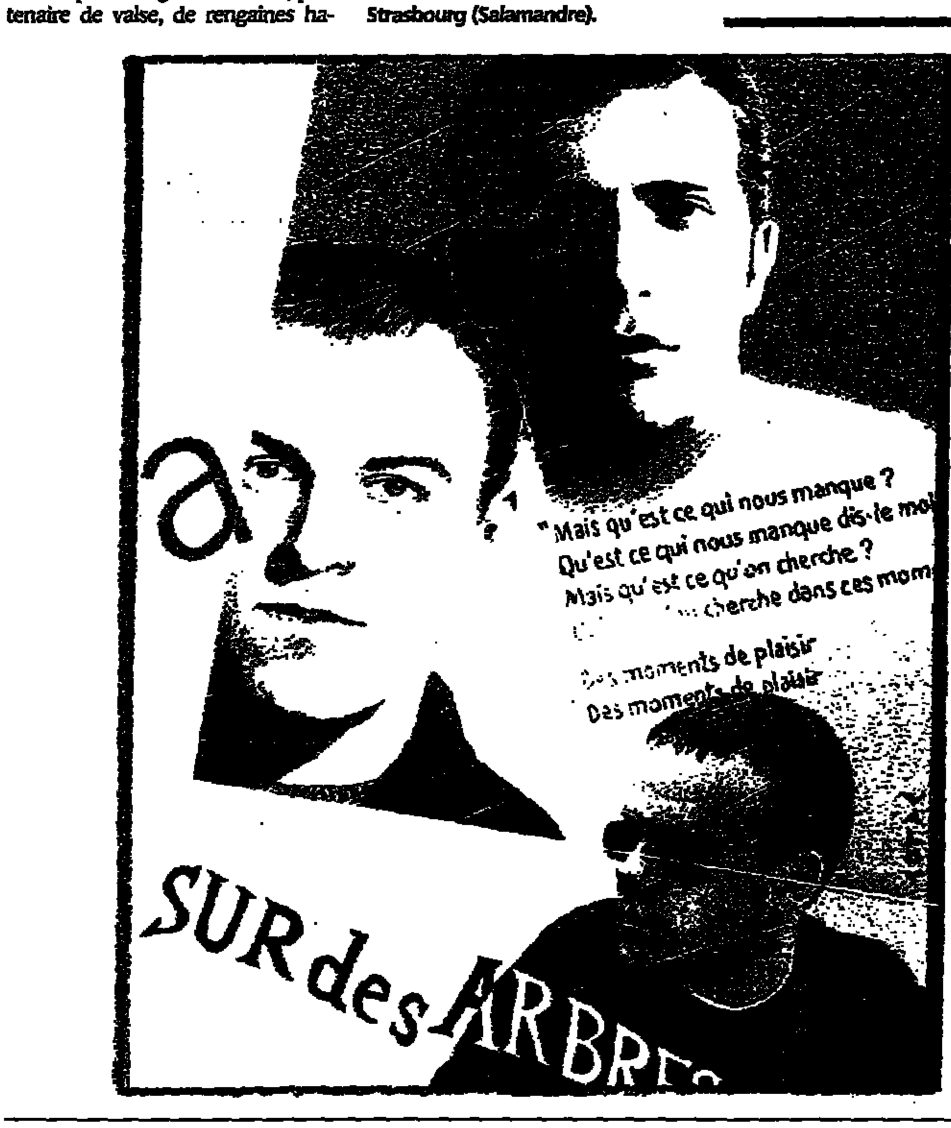
V. Mo.

★ Prochain concert : le 24 mai à Strasbourg (Salamandre).

Discographie



● **Silvain Vanot :**
Silvain Vanot, 1 CD Weekend 882582. *Sur les arbres*, 1 CD Weekend 724384032609. Distribués par Virgin.
● **Dominique A :**
Si je connais Harry, 1 CD Lithium 391562. *La Fossette*, 1 CD Lithium 8805427. *La Mémoire neuve*, 1 CD Lithium 8403782. Distribués par Virgin.
● **Miossec :**
Boire, 1 CD Play It Again Sam BIAS311CD.



Miossec, l'ivresse

CHRISTOPHE MIOSSEC a tardé pour passer à l'action. Après avoir fondé et quitté son premier groupe de rock à dix-sept ans, le Brestois s'est absenté dix ans. Accumulant les petits métiers comme autant de petits ratages. Vivant de sa plume en anonyme, nègre chez Gallimard, rédacteur d'annonces pour TF 1 (*En route pour la coupe du monde avec Mars et M&M's*, c'était lui), avant de s'en retourner en rade. Jusqu'à ce que le sentiment du gâchis soit trop fort, que le dégoût de soi rende irrépressible le besoin de laisser une trace. L'alcool et la musique furent ses bouées. A trente ans, *Boire*, le premier album de Miossec, est une bouteille jetée à la mer. Les frustrations du chanteur ont donné à ses mots le souffle rude d'un vent de Finistère. Son ivresse a inspiré l'impétueuse ironie de chansons d'amour fracturées.

Miossec reconnaît la genèse douloureuse de ces premiers textes. *« Il me fallait donner quelque chose de personnel ou j'allais vraiment péter les plombs. A trente ans, j'avais un sentiment de ratage intégral. Quand tu ne sais pas où tu vas, tu as tendance à picoler. Ces chansons ont été écrites dans ces conditions. »* Tout en commandant une quatrième demi-bouteille de rosé, le Breton modère la portée autodestructrice de son penchant pour les bars enfumés. *« A Brest, il existe une véritable culture de bistrot. Ce sont d'abord des lieux de rencontre. Je n'ai pas le numéro de téléphone des trois quarts des gens que je connais. Dans les bars, toutes les catégories sociales sont confondues. On rigole, on se tient chaud. »* Dans la vie comme sur disque, le grain de son timbre révèle la gouaille du marin fier de ses brèves de comptoir et une sensibilité à fleur de peau.

Viscérales en apparence, ces chansons ne sont pourtant pas allées de soi. Par peur du vide et par manque de confiance en sa voix, ce fils de sapeur-pompier noyait ses mots sous d'inutiles fioritures musicales jusqu'à ce que les guitares sèches de Guillaume Jouan et Bruno Leroux – deux anciens membres du groupe Les Locataires –, lui démontrent la nécessité de l'élagage. En dépouillant jusqu'à l'os acoustique ses instrumentations, le trio laisse la vedette à des paroles au charme impulsif. *« J'évite au maximum de retravailler mes textes. Sinon je deviens vite besogneux. Je déteste le style propret de la variété, les textes tirés au cordeau d'une certaine chanson française sortie tout droit des dictionnaires de rimes. »* Se dessinent là les prémices d'une ligne esthétique dont l'auteur suggère les correspondances littéraires. *« J'ai lu avec frénésie une littérature américaine (Carver, Selby, Goodis) qui me plaisait pour son absence de style. Longtemps, les Français me semblaient trop fleuris et ampoulés. Puis j'ai découvert Nimier et surtout la sécheresse, l'indécence et l'humour d'Henri Calet ».*

ÂPRE ÉNERGIE

Grands consommateurs de rock anglo-saxon, Miossec et ses hommes ont volontairement délaissé les références directes aux maîtres du genre, fuyant les naïvetés d'un rock français paralysé par le mimétisme. Contrairement à certains chanteurs de sa génération qui souffrent d'un rapport trop abstrait avec les sentiments, l'âpre énergie du Brestois, la langue teigneuse des fulgurants *Crachons veux-tu bien* ou *Regarde un peu la France* rendent tangibles ses émotions. En quête d'un *« folklore à soi »*, il s'expose et vibre d'une urgence dont le modèle n'appartient pas au panthéon rock. *« C'est sans doute Brel qui m'a décidé à chanter. Depuis que je suis gamin, j'ai toujours trouvé ce type fabuleux. Il y a quelques mois, Arte repassait le film de Frédéric Rossif où on le voit faire ses adieux à l'Olympia. J'en avais le poil hérissé. Au même moment M 6 diffusait un concert des Doors. Jim Morrison avait beau se rouler par terre et hurler, il n'arrivait pas à la cheville de ce bonhomme dix fois plus violent et intense. »*

S. D.

★ Prochains concerts : le 20 à Maurepas (Café de la Plage), le 23 à Montpellier (Mimi la Sardine), le 24 au festival Alors chante à Montauban, le 25 à Bordeaux (Les Nains de jardin).

Silvain Vanot, la rudesse sereine d'un érudit du rock

LE ROCK PEUT-IL survivre à trop de connaissances ? Peut-il se passer de cette inconscience adolescente qui séduit davantage par ses intuitions que par la réflexion ? A trente-deux ans, Silvain Vanot n'a-t-il pas trop lu de livres, trop écouté de disques ? Longtemps, ses études littéraires, puis sa vie de professeur de français l'ont tenu éloigné de la pratique musicale. Mais, consommateur encyclopédiste, le jeune Rouennais disséquera ses plaisirs, au point de faire du journalisme spécialisé son second métier. Retrouvant sa guitare des années lycéennes, il décide d'assumer finalement une passion muée en pulsion créatrice. Seul ou en groupe, il multiplie les maquettes et bombarde les maisons de disques. Sans succès. Jusqu'au jour où l'une de ses cassettes atterrit à Clermont-Ferrand dans les mains de Jean-Louis Murat. Le coup de foudre du très exigeant chanteur de charme auvergnat décidera de son premier contrat.

Le cursus de Silvain Vanot le condamnait-il pour autant à l'intellectualisme et au rock littéraire ? Soucieux de ne pas tomber dans les mêmes pièges que certains de ses aînés, cet érudit fait la part des choses. *« Je n'ai jamais cru que le rock était l'égal de la poésie. Ce type de comparaison n'est ni intéressant, ni productif. Ces rapprochements avaient cours dans les années 70. Mais comment oser comparer Patti Smith ou Jim Morrison à Rimbaud ? On peut trouver des qualités littéraires au texte d'une chanson, mais la poésie a d'autres exigences. Cela n'enlève rien à la profondeur du média rock ni à sa capacité de toucher de façon très intime et de déterminer une partie de ton existence. Il a eu pour moi cette fonction mais ne l'a jamais eue seule. Il y avait aussi la littérature, la poésie, la peinture. Ma mère était sculpteur et mon père artiste peintre. Récemment, à Londres, je suis sorti de l'exposition Odilon Redon dans le même état que si j'avais vu le concert du siècle. »*

PLAISIRS VARIÉS

Contrairement à beaucoup, son purisme rock n'avait rien d'exclusif. *« Ma passion de la musique ne s'est pas définie en réaction à la chanson française, même si, quand j'étais plus jeune, il me semblait inconcevable de composer autrement qu'en anglais. Mais l'amour de la littérature me rendait forcément sensible à quelques grands auteurs de la chanson comme Trenet ou Ferré. Je n'ai aucun complexe à affirmer ma culture rock. Cela me semble aller de soi. Je revendique cette appellation. mon goût pour la batterie, pour les guitares électriques correspond à une économie de moyens dont j'ai envie. Cela ne m'empêche pas de travailler d'autres types d'arrangements ni de rester ouvert à une immense variété de formes musicales. Sur notre nouvelle tournée, nous reprenons* I'm in Love with a Girl *de Big Star* [groupe culte du rock underground des années 70] *et* J'ai le coeur aussi grand, *une chanson de Juliette Gréco, comme si nous la jouions dans un film de David Lynch. »*

Enregistré en deux semaines, son premier album éponyme, publié en juin 1993, mettait en évidence des qualités d'écriture qui, par le dépouillement, échappaient aux écueils de la prétention poétique. Maîtrisant les mots au point de ne choisir que les plus simples, Vanot se méfiait aussi du racolage de la séduction au prix d'une certaine austérité. Une voix incommode, des guitares abrasives disaient ses fêlures comme on caresse à rebrousse-poil. Ingrat au premier abord, ce disque se méritait. *Sur les arbres*, son magnifique nouvel album, offre des plaisirs plus variés. Une voix assouplie, une instrumentation plus aérée, moins de distorsions électriques. Une certaine rudesse capable de sérénité évoque la figure tutélaire de Neil Young. Les tensions de l'impudeur côtoient des moments d'apparente légèreté. Sa langue, fine, se méfie des adjectifs. Sa retenue, son élégance se font l'écho d'une poésie médiévale pervertie par les humeurs délétères du rock. Silvain Vanot serait le troubadour d'un amour courtois, mais vénéneux.

S. D.

★ Prochain concert : le 30 au Café de la Danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris-11e. Mo Bastille. 20 h 30. Tél. : 47-00-57-59.

Tora-San, héros marginal de la famille japonaise

Première rencontre entre le public français et le personnage le plus populaire des écrans nippons

Volontiers gaffeur, source de scandales, Tora-San (M. Tigre) est un peu la brebis galeuse de la famille japonaise, que les téléspectateurs nippons ont découvert dans une série télévisée des années 60, avant de devenir, à partir de 1969, le personnage central de quarante-huit films. Le premier long métrage sort en France, où l'on découvre un personnage qui noue des relations platoniques avec les plus belles filles.

TORA-SAN, film japonais de Yoiji Yamada. Avec Kiyoshi Atsumi, Chishu Ryu, Chieko Baishe. (1 h 31.)

Le personnage le plus populaire du cinéma japonais est une création... de la télévision. Celui que tout le Japon connaît sous le nom de Tora-San (M. Tigre) fit son apparition en 1968 sur la chaîne Fuji, qui en concocte vingt-six épisodes, jusqu'à ce qu'une astuce de scénario mette fin à ses jours en mars 1969. Mais les téléspectateurs prennent très mal sa disparition. Ainsi naît, en août 1969, sous les auspices de la compagnie Shochiku et la direction du réalisateur Yoji Yamada (qui en tournera tous les épisodes, sauf deux), la première apparition cinématographique de la série, *C'est dur d'être un homme !* (celui qui sort aujourd'hui en France sous le titre générique de la série). Il bat tous les records de succès au Japon, et entre dans *Le Livre des records* comme la plus prolifique série de cinéma : quarante-huit films à ce jour, au rythme moyen de deux par an.

Avec son galurin beige, son *haramaki* (ceinture de laine traditionnelle des gens du peuple), son *o-mamori* (amulette porte-bonheur en sautoir), ses *setta* (sandales) et sa valise en cuir, l'acteur Kiyoshi Atsumi compose une silhouette aisément reconnaissable. Tora-San est aussi un « marginal », la brebis galeuse de sa famille, où chacun de ses passages engendre problèmes et scandales. Ainsi, sa conduite grossière à table ruine les espoirs de sa demi-sœur Sakura, qui prétendait à un mariage convenable malgré ses modestes origines. Et lui-même, fort en gueule, mais sympathiquement naïf, tente de courtiser en vain la jolie fille d'un vieux bonze ami de la famille (joué par Chishu Ryu, l'acteur fétiche d'Ozu). Son comportement asocial et sa maladresse chronique sèment toujours un aimable désordre.

Tora-San, orphelin depuis sa tendre enfance, est un perpétuel vagabond, camelot des rues, héritier de la tradition japonaise du *shomin-geki*, ce drame du peuple qui fut l'un des genres les plus prisés du milieu du siècle, le temps d'avant que la prospérité économique vienne tout chambouler. Tora-San devient une sorte de « bon Samaritain » à la nature trop exubérante, qui choisit la marginalité par goût de l'indépendance, tout en se réintégrant périodiquement à une famille lointaine (oncle et tante), toujours prête à l'accueillir malgré sa réputation de gaffeur. Au cours des différentes étapes de la série, il parcourt le Japon du nord au sud, rencontrant les plus belles filles, avec qui il se contente des relations platoniques qu'impose une série tout public.

Pourtant, la marginalité du personnage est toute relative. Son existence aventureuse n'est qu'un alibi pour les tenants de la famille japonaise, avec laquelle il ne rompt jamais. Tora-San représente l'aspiration inavouée d'une société sous pression, où la famille n'est pas si « éclatée » qu'on veut bien le croire.

Max Tessier

★ En marge de la sortie du film a lieu une exposition « Tora-San », du 5 au 27 mai, à l'Espace Japon, 9, rue de la Fontaine-au-Roi, Paris-11e. Tél. : 47-00-77-47.

Nader Galal dénonce l'islamisme en Egypte entre comédie grinçante et film noir

LE TERRORISTE, film égyptien de Nader Galal. Avec Adel Imam, Madiha Yousri, Salah Zulficar. (2 h 25.)

Un combattant islamiste fanatisé qui tentait d'échapper à la police après un attentat est recueilli par une famille de la bourgeoisie progressiste cairote. Dissimulé sous une fausse identité, Frère Ali va ainsi connaître l'enfer personnel de celui qui voit quotidiennement ses convictions bafouées et qui découvre, entre autres impiétés, la télévision, les poupées Barbie et l'aérobic.

On voit bien comment ce scénario pourait accoucher d'un film démonstratif, voué à la nécessaire dénonciation des dangers, certes bien réels, du fondamentalisme islamique en Egypte. Le film de Nader Galal témoigne évidemment d'un engagement virulent. S'il contient une profusion de notations appuyées sur le fléau qu'il dénonce, il échappe pourtant à tout dessèchement didactique. Son personnage central, touché par le doute au terme de son séjour « chez les athées », porte littéralement le film et acquiert une profondeur qui n'est pas seulement un surcroît d'humanité (cela relèverait de la démonstration banale), mais celle d'un authentique personnage de cinéma, construit par le déroulement même du film.

Figure proche des silhouettes inventées en ses temps glorieux par la comédie italienne, mélange d'horreur (le film débute par quelques-uns de ses méfaits), mais aussi de ridicule (il est tenaillé par une intense frustration sexuelle), il devient un corps burlesque condamné à transgresser ses propres règles, jusqu'à s'enivrer et danser le disco. Cette réussite tient pour beaucoup à l'acteur principal, Abdel Imam, immense vedette issue du cinéma populaire égyptien, et dont les mines ahuries et horrifiées préviennent tout naturalisme. Dans les dernières minutes, le film bascule dans la tragédie et le personnage, désormais chargé d'un tel poids de romanesque que tout paraît possible, trouvera la mort, assassiné par ses anciens complices, comme dans un film noir américain des années 40. *Le terroriste* parvient ainsi, avec un bonheur rare, à téléscoper le cinéma d'un Dino Risi et celui du John Berry de *Menaces dans la nuit.*

Jean-François Rauger

TOUS LES NOUVEAUX FILMS

MÉCANIQUES CÉLESTES

Film franco-belgo-hispano-vénézuélien de Fina Torres avec Ariadna Gil, Arielle Dombasle, Evelyne Didi. (1 h 25)

Fuyant avant le « oui » fatidique la cérémonie de son mariage, une jeune cantatrice vénézuélienne atterrit à Paris, où elle côtoie divers milieux avant de rencontrer le metteur en scène qui lui donnera le rôle principal de l'opéra qu'il dirige. *Mécaniques célestes* est le deuxième long métrage de la cinéaste vénézuélienne Fina Torres, qui avait obtenu la Caméra d'or à Cannes en 1985 pour *Oriana*. Fina Torres avoue avoir voulu réaliser, sur la structure d'un conte de fées moderne, une comédie qui mêlerait la satire et le goût du kitsch hérité de traditions populaires latino-américaines. *Mécaniques célestes* inspire, en fait, un sentiment partagé entre un certain agacement face aux clichés « branchés » qui constituent la texture même du film et une réelle jubilation. On hésitera ainsi entre ces deux réactions face à diverses trouvailles (Arielle Dombasle incarnant une fourbe réalisatrice de vidéo-art), des procédés permanents de distanciation (interruption du récit, inserts vidéo), des plaisanteries répétées sur la psychanalyse ou les lois Pasqua. *J.-F. R.*

MERCEDES MON AMOUR

Film franco-allemand de Bay Okan. Avec Ilyas Salman, Valérie Lemoine, Micky Sebastien, Alexandre Gittinger. (1 h 30)

Le réalisateur turc Bay Okan aime la route. Il l'a prouvé avec son premier film, *Le Bus* (1976), il le confirme avec celui-ci, qui retrace le voyage d'un ouvrier turc installé depuis trois ans à Munich et qui rentre dans son village d'Anatolie pour les vacances, au volant de l'automobile dont il vient de se rendre acquéreur. Symbole de sa réussite, objet d'une admiration sans bornes, presque amoureuse, la Mercedes par lui baptisée *« ma dorée »* (elle est, selon lui, de couleur miel, mais les autres parlent de *« caca d'oie »*) devient le personnage principal d'un film réalisé avec attention, mais sans réelle passion. La personnalité de l'acteur Ilyas Salman, qui sait rendre son personnage parfois désagréable sans cesser d'être attachant, rachète en partie le caractère languissant du scénario. Il n'empêche pas le film de paraître souvent répétitif et appliqué. *P. M.*

LE TERRORISTE

Film égyptien de Nader Galal.

Lire critique ci-contre.

TORA SAN

Film japonais de Yoiji Yamada.

Lire critique ci-contre.

LES ENTRÉES À PARIS

■ **Hausse de la fréquentation au premier trimestre.** Le Centre national du cinéma (CNC) a publié des résultats encourageants pour le premier trimestre 1995, en particulier pour les films français. La fréquentation est en hausse de 4,1 % par rapport au premier trimestre de 1994 avec 12 millions de spectateurs en janvier (+ 22,8 %), près de 14 en février (+ 12,5 %) et dix en mars (moins 19 %). Grâce à *Un indien dans la ville*, *Gazon maudit* et *Elisa*, le film français est en hausse de 62,3 % et s'adjuge une part de marché exceptionnelle de 46,2 %. Les films américains sont en recul de 28 %, avec une part de marché inférieure à celle du film français (42,6 %). Le CNC note une distorsion importante entre la province (+ 7,3 %) et Paris (en baisse de 7,2 %), due à la croissance du parc des salles en régions. – *(AFP.)*

■ **Après la catastrophe** de la semaine précédente, la fréquentation ne pouvait qu'enregistrer une remontée, même si on reste très en retrait par rapport à la période correspondante de 1994. Les (maigres) sorties se résument à un succès et trois échecs. Le succès est pour *Last Seduction*, avec 63 000 entrées : dans sa modeste combinaison, Linda Fiorentino fait manifestement de l'effet au public parisien. Les échecs frappent la grosse sortie *La Proie*, à seulement 43 500 entrées dans ses 36 salles, et les deux outsiders italiens, *Dellamorte Dellamore* et *Même heure l'année prochaine.*

■ ***Petits meurtres entre amis*** se confirme comme l'unique réussite commerciale de la saison, avec à nouveau 53 000 complices, soit un total de 243 000 entrées en quatre semaines. Et *Les Quatre Filles du docteur March* effectue une belle opération, en conservant en deuxième semaine le même score (35 000) que pour sa sortie, sans même modifier son nombre d'écrans. Derrière, c'est la débandade. *J.-M. F.*

★ **Source des chiffres :** ***Le Film français***

POLITIQUE CULTURELLE

■ **Le premier European Art Forum**, rencontre d'experts internationaux de la culture, aura lieu à Salzbourg (Autriche) du 23 au 25 mai 1996, lors du Festival lyrique de printemps. A une conférence de presse, le 9 mai à Luxembourg, Hans Katschthaler, ministre-président de la région de Salzbourg, a précisé que ce forum devrait permettre de *« faire naître de nouvelles idées pour la politique culturelle de l'Union européenne »* à la faveur des trois « clubs » de discussion : patrimoine culturel européen, nouveaux échanges culturels et festivals, conservateurs ou créateurs de tendances. L'European Art Forum est dirigé par Gérard Mortier, directeur artistique du Festival de Salzbourg, et Michael Fischer, directeur de l'Institut de philosophie juridique de l'université de Salzbourg. Rens. : European Art Forum, PO Box 527, Kapitelgasse 5, A 5010 Salzbourg, Autriche. Tél. : (19) 43-662-80-42-28-32.

MUSIQUES

■ **Une série de préavis de grève** a été déposée à l'Opéra de Paris par les syndicats CGT, CFDT et FSU (ex-FEN) des personnels techniques, qui exigent des augmentations de salaires. Ces préavis pourraient provoquer l'annulation de certains spectacles à l'Opéra-Bastille : la première de la nouvelle production des *Capulet et Montaigu* de Bellini (26 mai) et la dernière représentation de *La Flûte enchantée* de Mozart (le 20 mai). Un autre préavis de grève a été déposé par la CFDT et la FSU pour la représentation du 16 mai de *La Flûte enchantée*. La direction a décidé de la maintenir, quitte à donner l'opéra de Mozart en version de concert. Rens. : 43-43-96-96 et 44-73-13-00 ou 13-99.

■ **Le récital de la pianiste portugaise Maria Joao Pires**, prévu le 22 mai au Théâtre des Champs-Elysées à Paris, est annulé, a annoncé mardi 16 mai l'organisateur, Mme Pires étant souffrante.

■ **Le maire de Rome Francesco Rutelli (gauche)** a annoncé, lundi 15 mai, qu'il annulait la saison d'été du Théâtre de l'Opéra de la ville, dénonçant la *« guérilla »* menée par les syndicats de l'établissement qui annoncent des grèves. Le *Requiem* de Verdi, dirigé par Riccardo Muti avec l'orchestre de la Scala de Milan, programmé mercredi 17 mai, au Théâtre de l'Opéra, a été déplacé à l'auditorium de Santa Cecilia, à cause de l'annonce d'une grève du personnel du théâtre du 16 au 18 mai. *« La saison lyrique d'été coûte 10 milliards de lires* [31 millions de francs] *à la ville et aux sponsors*, a expliqué le maire, *mais n'ayant pu obtenir de garantie de la part des syndicats qu'il n'y aurait pas de grève ou de chantage, et pour éviter d'autres gaspillages et atteintes à l'image de l'Opéra »*, la saison est suspendue.

■ **Little Richard, Chuck Berry et Fats Domino**, trois légendes américaines du rock'n'roll, vont pour la première fois de leurs carrières se produire ensemble pour trois concerts en Grande-Bretagne, à Sheffield le 17 mai, à Londres le 18 mai et à Birmingham le 20 mai. Little Richard, créateur dans les années 50 de *Tutti Frutti* ou *Long Tall Sally*, est le benjamin de la troupe avec soixante-deux ans. Chuck Berry a soixante-huit ans, et Fats Domino soixante-sept ans. Aucun d'entre eux ne songe à la retraite.

MIME

■ **Le théâtre Griftheater d'Amsterdam** présente, du 17 au 21 mai, sous le titre *Galbe écorché*, un spectacle de mime dans le cadre de l'exposition que le Centre Georges-Pompidou consacre actuellement au sculpteur roumain Constantin Brancusi. Dans la grande salle du centre parisien se déploiera cette production signée Frits Vogels, professeur de mime et fondateur du Griftheater en 1975, dont la gestuelle et le style théâtral tirent leur matière de l'univers de l'artiste qui l'inspire.

De la mauvaise influence d'Eric Vigner sur la mise en scène de Jean Racine

Au Vieux-Colombier, « Bajazet » est désaxé, maquillé et... trahi

A la faveur de ses premières mises en scène, comme La Maison d'os, de Dubillard, ou La Pluie d'été, de Marguerite Duras, on s'était dit qu'Eric Vigner, trente-cinq ans, pourrait incarner un certain renouveau du théâtre. En deux spectacles, Reviens à toi (encore), de Gregory Motton, en 1994, et Bajazet, aujourd'hui, le nouveau directeur du Centre dramatique régional de Lorient a mis à mal sa jeune réputation.

BAJAZET, de Racine. Mise en scène d'Eric Vigner. Avec Bérengère Dautun, Martine Chevallier, Isabelle Gardien, Véronique Vella, Eric Ruf, Jean Dautremay, Alain Lenglet.
COMÉDIE-FRANÇAISE, THÉÂTRE DU VIEUX-COLOMBIER. 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6e. Mo Saint-Sulpice. Tél. 44-39-87-00. Les mercredi 17, vendredi 19, samedi 20, mardi 23, mercredi 24, vendredi 26, samedi 27, mardi 30, à 20 h 30 ; le jeudi 18, à 19 heures ; les dimanches 21 et 28, à 16 heures. Tél. : 44-39-87-00. Durée : 3 heures. De 60 F à 130 F. Jusqu'au 18 juin.

Racine donne *Bajazet* en 1672. Deux ans plus tôt, une ambassade ottomane à Versailles avait mis les Turcs à la mode. Molière inventa aussitôt ses « *mamamouchis* » du *Bourgeois gentilhomme* – une pure *fantaisie*. Racine, lui, préfère le réel, le sombre : en 1638, l'empereur ottoman, le soir même d'une victoire en Irak – la prise de Bagdad – se sent une envie d'avoir les mains libres, et donne l'ordre de tuer un rival éventuel, son frère Bajazet, resté à Constantinople. Racine change un peu les dates : en vérité, cet ordre fut donné en Arménie, le jour où l'armée ottomane, en 1635, s'était emparée d'Erevan (déjà, il y a trois siècles et demi, à feu et à sang).

L'auteur, pour ne pas changer, entrelace les raisons d'Etat et les passions individuelles. Bajazet, honnête jeune homme sans plus, plaît beaucoup à deux femmes : Roxane, la favorite du souverain, et la princesse Atalide. Et cette fois, Racine, sûrement par perversité, a écrit deux rôles de femmes d'une importance comparable. Celui qu'il préfère est la princesse Atalide – une étude très fine, très sensible, avec des éclairs spécifiquement raciniens. Mais l'autre femme, Roxane, est le type même du « rôle à effets sûrs » : violences, tumultes, ruptures, des largos de corde sensible : « *Tu ne saurais jamais prononcer que tu m'aimes.* » Et l'un de ces mots-coups-de-tonnerre qui déclenchent les vivats de la salle et renforcent la gloire des actrices : au lieu d'annoncer à petits pas comptés à l'homme de ses rêves qu'elle l'envoie se faire assassiner, elle lui coupe soudain la parole par un : « *Sortez !* »

UNE SALLE D'ATTENTE

Isabelle Gardien joue Atalide, et une comédienne sûre, Martine Chevallier, joue Roxane, mais son « *Sortez !* » passe presque inaperçu, un pet sur une toile cirée. Ce n'est pas la faute de Martine Chevallier, c'est celle du metteur en scène, Eric Vigner. L'un de ces metteurs en scène usurpés, à qui le public n'ose pas crier : « Otez-vous de là que j'y voie quelque chose, que j'y entende quelque chose ! »

La mise en scène enterre la pièce et empêtre les comédiens. Le décor (de Claude Chestier), un vaste et épais *champ d'humus*, est dressé à la verticale, se promenant d'une scène à l'autre, s'inclinant parfois en diagonale. C'est à la fin du dernier acte qu'il rejoindra l'horizontale, permettant aux acteurs de venir saluer, enfin les pieds par terre.

DEUX IDÉES ÉPATANTES

Les maquillages carnavalesques (de Bernard Floch) sont du plus pur style pilotes-suicides japonais. Au point que les vers en perdent leur sérieux. Mais impossible de rire parce que ces comédiens ont reçu l'ordre d'observer un très long et profond silence toutes les douze syllabes du texte. Résultat : la soirée, sur les fauteuils, se passe à bouillir d'impatience. Ce n'est plus un théâtre, c'est une salle d'attente.

Il faut toujours voir le bon côté des choses. Le metteur en scène a eu deux idées épatantes. La première est la tête qu'il a composée au vizir du sérail, joué par Jean Dautremay : c'est une grosse boule blanche d'ivoire, comme celles d'un jeu de billard, mais à moitié tartinée d'une épaisse couche de cirage noir à chaussures. Côté face, c'est la pleine lune, balafrée de giclées d'hémoglobine, et côté pile, c'est du goudron. Jean Dautremay, qui en a pourtant vu d'autres chez d'autres metteurs en scène de la grande nouba-chichi parisienne, fait carrément la gueule pendant que se traînent, entre les longs silences, les vers de Racine style « *Suspendez ou cachez l'ennui qui vous dévore...* ». C'est d'un cocasse irrésistible. Deuxième idée-force du metteur en scène : l'actrice Véronique Vella, qui interprète Zaïre, la compagne d'Atalide, serre contre elle son doudou. Le « doudou », un fragment de serviette-éponge, de chemise de pilou ou de tout autre tissu, mâchonné et déchiré, est devenu, entre les doigts des bébés, le remplaçant des poupées de chiffon d'autrefois. Les psychologues l'ont promu à l'emploi de substitut maternel. Aucun enfant n'est désormais admis à la crèche sans son doudou. Mais les examinateurs du bachot ou de l'agrégation, et aussi parfois les maires ou les curés, voient eux aussi se présenter devant eux certaines candidates aux diplômes ou au mariage triturant fiévreusement le vestige effiloché du doudou de leur berceau.

Félicitations à Eric Vigner d'avoir osé franchir le pas, autorisant pour la première fois dans l'Histoire de notre théâtre une tragédienne à venir dire sur scène, comme cette Zaïre de Racine, « *Mourir ! Quoi ? Vous auriez un destin si funeste ?* », toute crispée sur son doudou. L'inconvénient est que le spectateur éprouve pas mal d'inquiétude à voir les trois autres comédiennes prendre le risque d'interpréter ces cinq longs actes en ayant laissé leurs doudous dans leurs loges. C'est courageux, mais est-ce bien raisonnable ?

Michel Cournot

DANS LES THÉÂTRES

LES TREIZE SŒURS

D'après les frères Grimm. Mise en scène : Lukas Hemleb. Avec Caroline Chaniolleau et Hélène Lapiower. Théâtre Paris-Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, 19e. Mo Porte-de-Pantin. Tél. : 42-02-02-68. Mardi, jeudi, samedi à 21 heures. Jeudi à 19 h 30. De 65 F à 135 F. Jusqu'au 26 mai.

Présenté en octobre 1994, dans le cadre du « Théâtre Feuilleton » de l'Odéon, ce spectacle n'était alors qu'une esquisse. Il est signé de Lukas Hemleb, un Allemand qui fut assistant des plus grands (Grüber, Stein, Bondy, Ronconi) avant de faire ses propres mises en scène entre l'Allemagne, la Belgique, le Cameroun et Paris. Lukas Hemleb a préféré à la salle du Paris-Villette une grande pièce à l'étage, maquillée (par Chantal de la Coste-Messelière) en un salon décrépi, dont on mesure peu à peu l'aspect inquiétant : les jambes d'un baigneur en celluloïd sortent d'une cheminée ancienne, des billes de verre parsèment le parquet au point de Hongrie, une tête empaillée émerge d'un mur. Deux femmes habitent ce lieu reclus. L'une, allongée sur un lit, évoque une Blanche-Neige légèrement asilaire. C'est Hélène Lapiower. L'autre pourrait être une sorcière ou une marâtre. C'est Caroline Chaniolleau, tout en noir, avec des lunettes d'aveugle.

Plus que des personnages, ces deux jeunes et belles femmes sont des figures façonnées d'étrangeté. Elles se parlent mais ne s'entendent pas. Elles se disent des choses cruelles, insensées, et pourtant on ne peut que les croire, parce que leur apparent délire nous est familier : c'est celui des contes des frères Grimm, dont Lukas Hemleb donne une vision à la fois brûlante et glaciale. Ce jeune metteur en scène de talent arrive à recréer l'état de torpeur inquiétant que l'on ressent en se réveillant d'une nuit agitée par le retour des peurs d'enfant. Un spectacle fin, osé, excellemment joué par deux comédiennes qui, elles, n'ont pas peur. *B. S.*

PEER GYNT

d'Henrik Ibsen. Mise en scène : Catherine Boskowitz, Éric Da Silva, Frédéric Fachéna, Philos. Avec Guillaume Allibert, Isabelle Benkemoun, Éric Da Silva, Damien Dodane, Hervé Gaboriau, Mbembo, Béatrice Michel... Théâtre de Gennevilliers, 41, avenue des Grésillons, 92-Gennevilliers. Tél. : 41-32-26-26. Mo Gabriel Péri. Du mardi au samedi à 20 heures. Dimanche à 16 heures. 110 F et 130 F. Jusqu'au 24 mai.

Est-ce bien *Peer Gynt* que présente Éric Da Silva ? Oui, mais un *Peer Gynt* qu'il a fait sien. Il a coupé le texte, mis le langage au goût du jour et changé l'histoire. Le voyage de Peer Gynt – qui, chez Ibsen, est l'épopée de la vie d'un homme parti jeune de son pays pour y revenir, vieux, après avoir traversé le monde – devient avec Éric Da Silva un voyage intérieur. Peer Gynt est un homme dans la force de l'âge, qui ne vieillit pas. Étrange vision, qui n'est pas sans beauté ni justesse : Ibsen a fait de Peer Gynt le passeur d'une fin de siècle – le XIXe, quand s'ouvrait le monde. Éric Da Silva en fait le témoin d'une autre fin de siècle – le XXe, où le monde est clos.

On ne reprochera pas à Éric Da Silva de donner « sa » version de *Peer Gynt*. On peut en revanche regretter que le fondateur de l'Emballage Théâtre, qui joue le rôle-titre, ne sache pas, au long des trois heures quarante de spectacle, atteindre la force de persuasion qu'il dégage dans la scène où Peer Gynt relate son triomphe. Cette scène ne se joue pas dans la salle, mais dans le hall du théâtre, à la fin de l'entracte. La proximité avec le personnage est alors en parfaite adéquation avec le propos d'Éric Da Silva, qui, le reste du temps, paraît bien loin, et trop seul, sur le vaste plateau vide. *B.S.*

LA CAPITALE SECRÈTE

de Gérard Watkins. Mise en scène de l'auteur. Avec Nicolas Bonnefoy, Barbara Bouley, Michel Bézu ou Julien Bouley (en alternance), Fabien Orcier, Sylvie Orcier, Patrick Pineau, Moussa Théophile Sowie. Théâtre de Gennevilliers, 41, avenue des Grésillons, 92-Gennevilliers. Mo Gabriel-Péri. Tél. : 41-32-26-26. Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 16 heures. 110 F et 130 F. Jusqu'au 24 mai.

Comédien et metteur en scène, Gérard Watkins est également auteur – ce à quoi il tient le plus. Quatrième de ses pièces, *La Capitale secrète* a été écrite au fil d'un voyage commencé en 1986 en Turquie et achevé avec la représentation de Gennevilliers. Gérard Watkins dit que c'est « *un travail à la fois ludique et à fleur de peau : le paradis perdu, l'errance, le sacré, l'initiatique, l'échec, la régénérescence, le mythe en tant que fantôme, l'illusion, et la condition humaine en général* ». Vaste programme, que n'honore pas le résultat. Un frère, Michel, part à la recherche de sa sœur Rosa, elle-même étant partie, il y a longtemps, à la recherche d'une de ces « capitales secrètes » qu'invente l'enfance. Gérard Watkins tient là une jolie variation, qu'il ne maîtrise pas. Pour une scène ou deux réussies, dix s'enlisent dans un à-peu-près sympathique – qui serait à sa place dans le cadre de travaux d'élèves, mais ne l'est pas, malheureusement, sur une grande scène. *B. S.*

Anne Lahumière, présidente du Comité des galeries d'art

« Les institutions ont proliféré, mais l'art contemporain n'est pas mieux reconnu par le public »

Fondé en 1947, le Comité des galeries d'art comprend cent soixante galeries d'art moderne et contemporain. Cet organisme représentatif a pour mission de mieux faire connaître la profession et d'en défendre les intérêts auprès des pouvoirs publics. A l'occasion du Temps pour l'art – jusqu'au 21 mai, une centaine de galeries, à Paris et dans les régions, ouvertes pour la plupart jusqu'à 22 heures –, Anne Lahumière, présidente de ce comité, dresse un état de la profession.

« On parle régulièrement de la chute du marché de l'art depuis la guerre du Golfe. Qu'en est-il exactement ?

– En 1991, malgré le conflit du Golfe, le marché a chuté, mais les galeries ont conservé quelques bénéfices des années d'euphorie. 1992 a été relativement mauvaise, 1993 aussi. Début 1994, tout le monde a cru à une reprise, des collectionneurs sont revenus. Et puis, en septembre, nous avons connu un arrêt brutal d'activité. Dans le quartier du Marais, à Paris, on trouve cent cinquante galeries qui voyaient passer, pour les plus importantes, une cinquantaine de personnes par jour. D'un seul coup, ça s'est arrêté. Les chiffres confirment ces tendances. L'ensemble des galeries françaises représentent *grosso modo* un chiffre d'affaires de 3,5 milliards en 1989. Il est tombé à 2,4 milliards en 1993 et à 1,6 milliard en 1994. Bref, cela fait près de cinq ans que les galeries souffrent.

– Comment font-elles pour tenir ?

– Je me le demande. D'autant que les mois qui viennent ne s'annoncent pas roses. Il faut vraiment aimer ce métier, car la grande majorité des galeries ne sont pas rentables. Pour tenir, nombre de marchands ont dû puiser dans leurs biens propres, d'autres ont vendu une partie de leur collection personnelle, d'autres encore ont une seconde activité et travaillent à mi-temps le matin (banque, assurance, enseignement...). Mais partout on trouve une volonté incroyable de tenir en attendant des jours meilleurs. Il y a aussi des situations désespérées, mais les banques refusent de « lâcher » de gros clients pour que le marché ne s'enfonce pas un peu plus. Il y a enfin ceux qui ont fermé leur galerie, mais qui continuent à faire du courtage dans leur appartement. Ce n'est pas sain, car la promotion en galerie est indispensable pour les jeunes artistes.

» Avec la crise, les liens entre l'artiste et sa galerie se sont distendus. Le fameux contrat d'exclusivité, qui engage la galerie à acheter la production de l'artiste pour financer sa création, avant de la proposer aux collectionneurs, ne peut pas être pratiqué actuellement. Souvent la galerie est devenue un lieu de dépôt. Heureusement, ce lien reste fort quand le galeriste est collectionneur lui-même et qu'il achète une partie de la production de l'artiste qu'il défend.

– Mais vous en avez bien profité pendant les années d'euphorie, de 1985 à 1990 ?

– C'est faux. Les prix fous, les artistes qui ont vu leur cote multipliée par dix, c'est en salle des ventes que ces phénomènes se sont produits. Quant aux achats des institutions, qui ont fortement augmenté dans les années 80, seule une dizaine de galeries en ont profité.

– Sentez-vous la profession menacée ?

– Surtout à cause de la faiblesse du marché intérieur. A cela s'ajoute, en région par exemple, les restaurants, les banques qui organisent des expos-ventes sans contraintes. La galerie a un rôle spécifique de découverte, de formation et de conseil, très différent des autres partenaires du marché de l'art que sont les commissaires-priseurs et les antiquaires. Nous sommes les seuls à payer la Sécurité sociale de nos fournisseurs, les artistes. Avec l'ouverture européenne, nous craignons que les commissaires-priseurs ne deviennent des commerçants privilégiés qui pourraient développer le courtage d'art. Tout cela nous inquiète.

» Nous constatons, plus généralement, que la chaîne traditionnelle du marché de l'art a été cassée dans les années 80. En règle générale, l'artiste crée dans son atelier, l'œuvre est montrée *[dans une]* galerie qui en fait la promotion, le collectionneur l'achète, le centre d'art l'expose, parfois elle se retrouve en salle des ventes, le musée lui donne sa valeur patrimoniale. Or la galerie est de plus en plus souvent « squeezée » : des artistes vendent en direct à des amateurs, et surtout à des institutions (Fonds national ou régionaux d'art contemporain) ; des artistes font des carrières uniquement dans le circuit public ; des centres d'art exposent l'artiste avant la galerie et se substituent à elle. Nous savons même que des centres d'art, qui vivent de subventions, ont servi d'intermédiaires à des clients pour acheter directement à l'artiste. Une commission a été constituée pour résoudre ce problème. Elle doit remettre son rapport le 30 juin au ministère de la culture. Toutes ces pratiques ne sont pas saines, elles créent un marché artificiel, que le public sanctionne tôt ou tard.

– Mais ce foisonnement a permis de développer l'art en France.

– Les institutions ont proliféré, mais l'art contemporain n'est pas mieux reconnu par le public. La France n'a toujours que trois ou quatre artistes reconnus à l'étranger. Nombre de galeries françaises présentent dans les foires de Bâle ou Chicago une majorité d'artistes américains ou allemands. Le Comité des galeries d'art a donc obtenu une aide de 36 000 francs pour chaque galerie qui se rendra à Bâle (14-21 juin) et qui exposera au moins 50 % d'artistes français ou résidant en France. Trente et une galeries françaises ont accepté cette règle du jeu.

Autre exemple : 60 % à 90 % des collectionneurs qui achètent en galerie habitent à l'étranger. Ce rapport était plus équilibré à la fin des années 80, mais les acheteurs français étaient surtout des spéculateurs, qui achetaient avec leurs oreilles et non leurs yeux – ils ont d'ailleurs disparu. Bref, seul le développement des collections privées est garant d'un vrai développement de l'art en France.

– On reproche souvent aux galeries de mal accueillir le public...

– Les mentalités changent, il ne faut plus que l'amateur ait peur d'entrer dans une galerie ou n'ose demander un renseignement. Aller vers le public, l'informer, expliquer, fait partie du métier, et c'est l'ensemble de la profession qui en tire bénéfice. Mais les galeries sont fatiguées de supporter seules l'absence de formation du public. En Allemagne, tous les écoliers ont été en contact avec l'art contemporain. Pas en France.

– Qu'attendez-vous des pouvoirs publics ?

– La mesure qui pourrait faire redémarrer le marché serait de donner la possibilité aux professions libérales de déduire de leurs impôts, comme pour les biens d'équipement, l'achat d'œuvres d'art à hauteur de 50 000 F ou 60 000 F. Notre second cheval de bataille est la TVA. Entre 1992 et 1994, les œuvres d'art ont bénéficié d'un « taux culturel » à 5,5 %. Mais, alors que la crise est encore plus dure, nous sommes revenus, le 1er janvier, au taux de 18,6 %, car les pays de la Communauté n'ont pu s'entendre sur le « taux culturel » réduit. Nous ne pouvons répercuter ce taux élevé sur les prix, car les œuvres seraient d'un coût prohibitif. »

Propos recueillis par
Michel Guerrin

Conditions d'accès

Pour faire partie du Comité, une galerie d'art moderne ou contemporain doit avoir deux ans d'activité, ce qui permet d'éviter les nombreuses structures qui ouvrent et ferment dans l'année. Il faut être parrainé, faire la promotion des artistes présentés et respecter un code de déontologie qui a d'ailleurs été adopté au plan européen. Des galeries ont déjà été radiées, celles qui ne respectent pas ce code, qui ont eu affaire à la justice ou ne paient pas leur cotisation (calculée sur le chiffre d'affaires). Rens. : 42-66-66-62.

André Bauchant, paysan, pépiniériste et artiste-peintre

FONDATION DINA VIERNY, Musée Maillol, 59, rue de Grenelle, Paris 7e. Tél. : 42-22-59-58. Jusqu'au 30 novembre. Remarquable catalogue, textes de Dina Vierny, Michel Ragon et Alain Troadec, 79 pages, 150 francs.

L'homme est nu, ligoté à une table. Quatre bourreaux s'affairent autour de lui, qui l'écorchent vif. Scène réaliste et cruelle, peinte par un artiste qui, s'il n'a qu'une idée vague de l'anatomie humaine, sait comment se dépiaute un lapin. André Bauchant (1873-1958) était paysan, pépiniériste et artiste-peintre. On l'a dit naïf. Wilhelm Uhde, un des premiers défenseurs du Douanier Rousseau, préférait le ranger dans la catégorie des « primitifs modernes ». Dina Vierny, qui l'expose aujourd'hui dans le beau musée qu'elle a dédié à Maillol (*Le Monde* du 19 janvier), trouve qu'on « *leur rendrait plus véritablement justice en les dénommant les peintres du cœur sacré parce que, pleins d'un humour simple et modeste, ils créent d'un cœur pieux et fort leur œuvre* ».

Pieux, Bauchant l'était, qui entrait parmi les premiers, le dimanche, dans l'église de son village de Touraine. Modeste ? Pas sûr, lorsque l'on considère les sujets auxquels il s'attaque, ceux, tirés de l'histoire antique, qui sont l'apanage de la grande peinture académique. Bauchant puise son inspiration chez Poussin et dans des livres ramenés de Paris lors d'une visite à l'exposition universelle de 1900 : ce sont l'*Histoire de la Grèce ancienne*, de Duruy, ou l'*Histoire des empereurs romains*, de Royou, qui fourniront des sujets comme *Périclès justifiant l'emploi des deniers du peuple* (1925) ou *L'Incendie du Temple d'Ephèse* (1927).

Peintre populaire certes, mais peintre savant aussi. Et sans maladresse aucune : ses classes, il les a faites au front, dans les Dardanelles, où il exécute des relevés topographiques d'une précision militaire. Pourquoi ces proportions si peu orthodoxes alors ? Dans le catalogue, Michel Ragon les attribue à son enracinement populaire. Quoi qu'il en soit, Bauchant fascine Le Corbusier, qui est un de ses premiers collectionneurs, ce qui place son œuvre dans un courant des plus modernes de l'entre-deux-guerres, sans modifier pour autant ses sources : un bric-à-brac digne d'un brocanteur, collection dont il disait avec fierté : « *J'ai de l'antique, et même de l'ancien...* » ; les fleurs aussi, pour lesquelles il cultive une passion et qu'il peint comme personne ; la nature enfin, au rythme de laquelle il s'accorde. Tout cela finit par faire un peintre étrangement hors du temps, loin des modes, et bien proche des hommes.

Harry Bellet

« Trois nôs irlandais » au Petit-Odéon

La Compagnie La Chamaille de Nantes porte à la scène trois contes du poète William Butler Yeats

JOLIE CURIOSITÉ que ces *Trois nôs irlandais* (*A la source du faucon*, *Ce que rêvent les os* et *Purgatoire*) écrits par le Prix Nobel de littérature 1923, William Butler Yeats, dont on sait peu qu'il fut le fondateur de l'Abbey Theatre de Dublin et, à ce titre, l'une des figures historiques du théâtre irlandais. Ces trois contes, écrivait-il, *« ont la simplicité et l'ampleur d'imaginations antiques. Ils prennent leur inspiration dans ce fonds de légendes qui remontent par des dignités ininterrompues jusqu'au commencement du monde »*. Ils sont portés à la scène par Claudine Humault, directrice d'une compagnie de talent créée à Nantes en 1974, le Théâtre La Chamaille.

★ Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. MºOdéon, RER Luxembourg. A partir du 17 mai. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, dimanche, lundi, à 18 h 30. Tél. : 44-41-36-36. Durée : 1 h 20. De 50 F à 70 F. Jusqu'au 18 juin.

UNE SOIRÉE A PARIS

Jean-Claude Gallotta : Prémonitions
Il est toujours intéressant d'aller voir la création d'un chef de file, très à l'aise parmi ses nouveaux danseurs, certes tous excellents mais cherchant encore à tâtons ce « je ne sais quoi » qui fait l'esprit et le charme gallottiens. Une production du Centre chorégraphique national de Grenoble.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. 20 h 30, les 17, 18, 19, 20, 23, 24, 25, 26 et 27 ; 15 heures, le 21. Tél. : 42-74-22-77. De 95 F à 160 F.

Le Cercle des menteurs
Sur son billet d'entrée, le spectateur inscrit un mot qui, s'il est tiré au sort, sera le départ d'un exercice d'improvisation théâtrale. Quatre comédiens et un musicien inventent dans l'instant des univers d'où jaillissent des étincelles de folie burlesque et poétique.
Espace Jemmapes, 116, quai de Jemmapes, Paris 10e. 21 heures, les 17, 18, 19 et 20 mai. Tél. : 48-03-11-09. 70 F.

Patrick Gauthier/Jean-Luc Chevalier
Deux instrumentistes-compositeurs formés dans la nébuleuse Magma. Le pianiste Patrick Gauthier compose un monde où les claviers répondent aux voix, le guitariste Jean-Luc Chevalier passe par l'Afrique et le jazz. Leurs deux formations inviteront Christian Vander.
Passage du Nord-Ouest, 13, rue du Faubourg-Montmartre, Paris 9e. 19 heures, le 17. Tél. : 36-68-03-32. Location Fnac, Virgin. 110 F.

Les Basques à Paris
Trois jours d'interrogations à propos des musiques basques, de l'identité culturelle, avec conférence (le 17 mai à 19 heures, à la Sorbonne, médiateur : Francis Marmande), et illustration sonore. Du rock avec Txakun, Lin To Taun et Su Ta Gar au Divan du monde, des musiques traditionnelles avec Erramun Martikorena et Oskorri à l'Auditorium des Halles.
La Sorbonne, salle Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne, Paris 5e, 19 heures, le 17, entrée libre. Au Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 18e, 20 h 30, le 18. 60 F. Auditorium des Halles, Forum des Halles, 5, porte Saint-Eustache, Paris 11e, 20 h 30, le 19. 80 F et 100 F.

MUSIQUE

Une sélection de concerts de jazz, rock, chanson et musique du monde à Paris et en Ile-de-France

JAZZ

PARIS

Aldo Romano Palatino Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 17, 18, 19 et 20. Tél. : 40-26-46-60. Location Fnac, Virgin. 78 F.

Benny Golson Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris-6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 17, 18, 19, 20, 21, 22 et 23. Tél. : 43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Duo Charles Schneider, Benoît Delbecq
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16e. Mº Passy. 20 heures, le 18. Tél. : 42-30-15-16. 30 F.

Stefano di Battista, Flavio Boltro
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris-1er. Mº Châtelet. 21 h 30, les 18, 19 et 20. Tél. : 42-33-37-71. Location Fnac, Virgin. De 50 F à 70 F.

Carte blanche à Martial Solal
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16e. Mº Passy. 17 heures, le 21. Tél. : 42-30-15-16. Entrée libre.

Sonny Rollins
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 22. Tél. : 49-87-50-50. Location Fnac, Virgin. De 155 F à 235 F.

Arturo Sandoval Y Su Grupo
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris-14e. Mº Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, les 22 et 23. Tél. : 43-21-56-70.

Defunkt
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 23. Tél. : 45-23-51-41. Location Fnac, Virgin. De 110 F à 130 F.

Le Trio Evidence
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris-1er. Mº Châtelet. 22 h 45, les 23 et 30, jusqu'au 31. Tél. : 42-36-01-36. 75 F.

ILE-DE-FRANCE

Jimmy Giuffre, Paul Bley, Steve Swallow
Boulogne-Billancourt (92). TBB, 60, rue de la Belle-Feuille. Mº Marcel-Sembat. 20 h 30, le 17. Tél. : 46-03-60-44. Location Fnac. De 110 F à 160 F.

Lee Konitz Quartet
Chessy (77). Manhattan Jazz Club, Hôtel New York Eurodisney. Mº RER Marne-la-Vallée-Chessy. 21 h 30, les 17 et 18. Tél. : 60-45-75-16. 50 F.

Johnny Griffin, Roy Hargrove
Colombes (92). Salle des fêtes et des spectacles, 88, rue Saint-Denis. 20 h 30, le 20. Tél. : 47-81-69-02. De 110 F à 130 F.

Astrolab
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, les 17 et 18. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

Yves Robert, Julien Lourau, Hélène Labarrière
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, les 23 et 24. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

Christian Vander Trio
Saint-Germain-en-Laye (78). La Clef, 46, rue de Mareil. 21 heures, le 19. Tél. : 39-73-38-13.

ROCK

PARIS-Calvin Russel
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris-11e. Mº Voltaire. 20 h 30, les 17 et 18. Tél. : 47-00-55-22. Location Fnac. 157 F.

Lords of Acid
L'Erotika, 62, boulevard de Clichy, Paris-18e. Mº Blanche. 20 h 30, le 17. Tél. : 42-59-79-60. Location Fnac.

Hootie & the Blow Fish
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris-8e. Mº Saint-Augustin. 23 h 30, les 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26 et 27. Tél. : 42-25-18-06.

Mudhoney
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mº Anvers. 19 heures, le 18. Tél. : 42-31-31-31. Location Fnac. 126 F.

Sai Sai
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris-11e. Mº Bastille. 20 heures, le 18. Tél. : 47-00-57-59. Location Fnac, Virgin. 70 F.

Mary Chapin Carpenter
Au Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris-9e. 20 heures, le 19. Tél. : 42-55-48-50. 125 F.

The Orb
Palais omnisports de Paris-Bercy, salle Marcel-Cerdan, 8, boulevard de Bercy, Paris-9e. Mº Porte-de-Bercy. 21 heures, le 19. Tél. : 44-68-44-68. Location Fnac, Virgin. 135 F.

Soul Coughing
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris-11e. Mº Bastille. 20 heures, le 20. Tél. : 47-00-57-59. Location Fnac.

Jungle Hala, Barbes Family
New Moon, 9, place Pigalle, Paris-9e. Mº Pigalle. 21 heures, le 20. Tél. : 49-95-92-33. 40 F.

Tao Ravao & Vincent Bucher
Héritage Café, 2, rue Linois, Paris-15e. Mº Charles-Michels. 22 heures, le 20. Tél. : 40-59-97-97.

Les Wampas, les Dix Ans des Barrocks
New Moon, 9, place Pigalle, Paris-9e. Mº Pigalle. 16 heures, le 21. Tél. : 49-95-92-33. 40 F.

Machine Head, Mary Beats Jane, Meshugga
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mº Anvers. 19 heures, le 21. Tél. : 42-31-31-31. Location Fnac.

Fugazi
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mº Anvers. 19 heures, le 22. Tél. : 42-31-31-31. Location Fnac. 85 F.

Carmel
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 22. Tél. : 42-00-14-14. Location Fnac. 120 F.

The Skatalites
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris-11e. Mº Bastille. 20 heures, le 23. Tél. : 47-00-57-59. Location Fnac.

ILE-DE-FRANCE

Robben Ford
Ris-Orangis (91). Le Plan, avenue de l'Aunette. 20 heures, le 18. Tél. : 69-43-03-03. Location Fnac. 130 F.

Ange
Ris-Orangis (91). Le Plan, avenue de l'Aunette. 20 h 30, le 20. Tél. : 69-43-03-03. Location Fnac. 110 F.

CHANSON

PARIS

Princess Erika, Sinclair
Au Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris-9e. 20 heures, le 17. Tél. : 42-55-48-50. Entrée libre.

Les Chats maigres
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris-4e. Mº Bastille. 20 h 30, les 17 et 24, jusqu'au 28 juin. Tél. : 44-59-82-82. Entrée libre.

Renaud
La Mutualité, 24, rue Saint-Victor, Paris-5e. Mº Maubert-Mutualité. 20 h 30, les 17, 19, 20, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 29 et 30, jusqu'au 31. Tél. : 47-42-25-49. Location Fnac, Virgin. 165 F.

Salvatore Adamo
Palais de l'Unesco, 7, place de Fontenoy, Paris-7e. Mº Ségur, Cambronne. 20 h 30, le 17. Tél. : 45-68-25-85. Location Fnac, Virgin. 120 F.

Gabriel Yacoub
La Cigale-Kanterbräu, 120, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mº Pigalle. 20 heures, le 18. Tél. : 42-23-15-15. Location Fnac, Virgin.

24 heures pour nos droits
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mº Porte-de-Pantin. 16 heures, le 20 ; 14 heures, le 21. Tél. : 45-49-98-41. Location Fnac, Virgin. De 120 F à 150 F.

Marie France
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris-4e. Mº Bastille. 20 heures, les 20 et 27, jusqu'au 24 juin. Tél. : 44-59-82-82.

Julie Pietri
New Opus café, 167, quai de Valmy, Paris-10e. Mº Louis-Blanc. 22 heures, les 22, 23, 24, 25, 26 et 27. Tél. : 40-34-70-00. De 100 F à 290 F.

Spécial Beau Dommage, Dan Ar Braz
Au Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris-9e. 20 heures, le 23. Tél. : 42-55-48-50. Entrée libre.

ILE-DE-FRANCE

Alain Chamfort
Franconville (95). Centre Saint-Exupéry, 32 B, rue de la Station. 21 heures, le 19. Tél. : 39-32-66-06. De 80 F à 120 F.

Serge Reggiani
Franconville (95). Centre Saint-Exupéry, 32 B, rue de la Station. 21 heures, le 20. Tél. : 39-32-66-06. De 80 F à 120 F.

Catherine Lara
Garges-lès-Gonesses (95). Hôtel de ville, place de l'Hôtel-de-Ville. 17 heures, le 21. Tél. : 34-53-32-00. Entrée libre.

MUSIQUE DU MONDE

PARIS

Erramun Martikorena, Oskorri
Les Halles-L'Auditorium, 5, porte Saint-Eustache, Paris-4e. Mº Châtelet-les Halles. 20 h 30, le 19. Tél. : 42-36-13-90. De 80 F à 100 F.

Aqakhân Abdullaev, Mugam d'Azerbaïdjan
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris-6e. Mº Saint-Placide, Notre-Dame-des-Champs. 20 h 30, le 19 ; 19 heures, le 20 ; 17 heures, le 21. Tél. : 45-44-72-30. Location Fnac. De 90 F à 120 F.

Amar El-Achab et son orchestre
Institut du monde arabe, 1, rue des-Fossés-Saint-Bernard, Paris-5e. Mº Jussieu. 20 h 30, les 19 et 20. Tél. : 40-51-38-37. Location Fnac. De 70 F à 90 F.

Kali
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mº Château-d'Eau. 20 heures, le 20. Tél. : 45-23-51-41. Location Fnac. De 110 F à 130 F.

Papa Wemba
La Cigale-Kanterbräu, 120, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mº Pigalle. 20 heures, le 20. Tél. : 42-23-15-15. Location Fnac.

Les Kâmkârs
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4e. Mº Châtelet. 20 h 30, le 22. Tél. : 42-74-22-77. Location Fnac. 80 F.

Afrique du Sud, musiques en liberté
Grande Halle de la Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mº Porte-de-Pantin. 19 heures, les 23, 24, 26 et 27 mai et les 1er, 2, 3 et 4 juin ; 16 heures, les 25 et 28 mai et le 5 juin, jusqu'au 11 juin. Tél. : 40-03-75-75. Location Fnac, Virgin. 120 F.

ILE-DE-FRANCE

Khaled
Argenteuil (95). Salle Jean-Vilar, 9, boulevard Héloïse. 21 heures, le 23. Tél. : 34-23-44-70. De 40 F à 100 F.

Imrat Khan
Nanterre (92). Maison de la musique, 8, rue des Anciennes-Mairies. 20 h 45, le 23. Tél. : 41-37-94-20. Location Fnac. De 70 F à 120 F.

Festival de musiques vivantes
Ris-Orangis (91). Parc de Saint-Eutrope, hippodrome d'Evry. 13 heures, le 20. Tél. : 69-02-13-20. Location Fnac. De 75 F à 150 F.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine et une sélection des films en exclusivité

NOUVEAUX FILMS

CARRINGTON (à partir du 22 mai)
Film franco-britannique de Christopher Hampton, avec Emma Thompson, Jonathan Pryce, Steven Waddington, Rufus Sewell, Penelope Wilton (2 h).
VO : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, Dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, Dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, Dolby, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, Dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, Dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Nation, Dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, Dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, Dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

LA CITÉ DES ENFANTS PERDUS
Film français de Jean-Pierre Jeunet et Marc Caro, avec Ron Perlman, Daniel Emilfork, Judith Vittet, Dominique Pinon, Jean-Claude Dreyfus, Geneviève Brunet (1 h 52).
Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, Dolby, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Danton, Dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, Dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Normandie, Dolby, 8e (36-68-49-56) ; Max Linder Panorama, THX, Dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, Dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, Dolby, 11e (36-68-48-56) ; Les Nation, Dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, Dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, Dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, Dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, Dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, Dolby, 15e (36-68-29-31) ; Majestic Passy, Dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

GEORGIA
Film américain d'Ulu Grosbard, avec Jennifer Jason Leigh, Mare Winningham, Ted Levine, Max Perlich, John Doe, John C. Reilly (1 h 30).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, Dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan, Dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, Dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Gobelins Fauvette, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, Dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

MÉCANIQUES CÉLESTES
Film franco-vénézuélien-belge-espagnol de Fina Torres, avec Ariadna Gil, Arielle Dombasle, Evelyne Didi, Frédéric Longbois, Lluis Homar, Alma Rosa Castellanos (1 h 25).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Saint-André-des-Arts II, Dolby, 6e (43-26-80-25) ; Gaumont Ambassade, Dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, 11e (36-68-48-56) ; Gaumont Gobelins Fauvette, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, Dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).

MERCEDES, MON AMOUR
Film franco-allemand de Bay Okan, avec Ilyas Salman, Valérie Lemoine, Micky Sebastien, Alexander Gittinger (1 h 30).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

RANGOON (à partir du 19 mai)
Film américain de John Boorman, avec Patricia Arquette, Frances McDormand, Spalding Gray, U Aung Ko (1 h 40).
VO : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, Dolby, 3e (36-68-69-23) ; Saint-André-des-Arts I, Dolby, 6e (43-26-48-18) ; UGC Odéon, Dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, Dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, Dolby, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, Dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, Dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, Dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, Dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Rex (le Grand Rex), Dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, Dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, Dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Lyon Bastille, Dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, Dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, Dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LE TERRORISTE
Film égyptien de Nader Galal, avec Adel Imam, Madiha Yousri, Salah Zulficar, Cherine, Ahmed Rateb, Hanan Chawki (2 h 10).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

TORA-SAN
Film japonais d'Yoji Yamada, avec Kiyoshi Atsumi, Chieko Baisho, Sachiko Mitsumoto, Chishu Ryu (1 h 32).
VO : Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34).

SÉLECTION

A LA CAMPAGNE
de Manuel Poirier,
avec Benoît Régent, Judith Henry, Sergi Lopez, Jean-Jacques Vanier, Serge Riaboukine, Elisabeth Commelin.
Français (1 h 48).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ASTÉRIX ET LES INDIENS
de Gerhard Hahn,
dessin animé. Allemand (1 h 24).
VF : UGC Triomphe, Dolby, 8e (36-68-45-47) ; UGC Lyon Bastille, Dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, Dolby, 15e (45-32-91-68) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).

CIRCUIT CAROLE
d'Emmanuelle Cuau,
avec Bulle Ogier, Laurence Côte, Frédéric Pierrot.
Français (1 h 15).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).

FREDDY SORT DE LA NUIT
de Wes Craven,
avec Robert Englund, Heather Langenkamp, Miko Hughes, David Newsom, Tracy Middendorf, John Saxon.
Américain (1 h 52).
Interdit – 12 ans.
VO : Forum Orient-Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; George-V, 8e (36-68-43-47).
VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).

HAUT BAS FRAGILE
de Jacques Rivette,
avec Marianne Denicourt, Nathalie Richard, Laurence Côte, André Marcon, Bruno Todeschini, Anna Karina.
Français (2 h 49).
Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

L'INONDATION
d'Igor Minaïev,
avec Isabelle Huppert, Boris Nevzorov, Macha Lipkina.
Franco-russe (1 h 40).
VO : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

LA JARRE
d'Ebrahim Fozouzesh,
avec Behzad Khodaveisi, Fatemeh Azrah, Alireza Haji-Ghasemi, Ramazan Molla-Abbasi, Hossein Balai, Abbas Khavaninzadeh.
Iranien (1 h 26).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LAST SEDUCTION
de John Dahl,
avec Linda Fiorentino, Peter Berg, Bill Pullman, J. T. Walsh, Bill Nunn, Bill Pullman.
Américain (1 h 50).
VO : Forum Orient-Express, Dolby, 1er (36-65-70-67) ; UGC Rotonde, Dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, Dolby, 6e (36-68-37-62) ; George-V, THX, 8e (36-68-43-47) ; UGC Normandie, Dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, Dolby, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, Dolby, 13e (36-68-22-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34).
VF : Rex, Dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, Dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, Dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Miramar, Dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, Dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, Dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LES QUATRE FILLES DU DOCTEUR MARCH
de Gillian Armstrong,
avec Winona Ryder, Samantha Mathis, Christian Bale, Mary Wickes, Gabriel Byrne, Kirsten Dunst.
Américain (1 h 55).
VO : Gaumont les Halles, Dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, Dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, Dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, Dolby, 16e (36-68-48-56) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Saint-Lazare-Pasquier, Dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, Dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, Dolby, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, Dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

REALITY SHOW
de Michel Poulette,
avec Martin Drainville, Agathe de La Fontaine, Dominique Michel, Yves Jacques, Patricia Tulasne, Benoit Brière.
Français (1 h 29).
Gaumont Marignan, Dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, Dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, Dolby, 14e (43-20-32-20).

71 FRAGMENTS D'UNE CHRONOLOGIE DU HASARD
de Michael Haneke,
avec Gabriel Cosmin Urdes, Lukas Miko, Otto Grünmandl, Anne Bennent, Udo Samel.
Autrichien (1 h 35).
VO : 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).

SONATINE
de Takeshi Kitano,
avec Takeshi Kitano, Aya Kokumai, Tetsu Watanabe, Masanobi Katsumuru, Susmu Terashima, Ren Ohsugi.
Japonais (1 h 34).
Interdit – 12 ans.
VO : Gaumont les Halles, Dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

THE KILLER
de John Woo,
avec Chow Yun-Fat, Danny Lee, Sally Yeh, Chu Kong.
Hongkong (1 h 50).
Interdit – 16 ans.
VO : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).
VF : Gaumont Opéra Impérial, Dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

UN ANGLAIS SOUS LES TROPIQUES
de Bruce Beresford,
avec Sean Connery, Colin Friels, Joanne Whalley-Kilmer, John Lithgow, Diana Rigg, Louis Gossett Jr.
Britannique (1 h 36).
VO : Gaumont les Halles, Dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, Dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).
VF : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, Dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

VIVE L'AMOUR
de Tsai Ming-Liang,
avec Yang Kuei-Mei, Chen Chao-Jung, Lee Kang-Sheng.
Chinois (1 h 58).
VO : La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

Microsoft et NBC s'allient dans le multimédia

LA CHAÎNE de télévision NBC, deuxième réseau américain par l'audience, et Microsoft, premier éditeur mondial de logiciels pour micro-ordinateurs, ont annoncé mardi 16 mai la formation d'une *« large alliance »* dans le multimédia. Aucun détail financier concernant cette opération n'a été communiqué par les deux partenaires, dont l'objectif est de concevoir, commercialiser, travailler ensemble une gamme de produits allant des CD-ROM aux services de télévision interactive, en passant par les services en ligne.

La complémentarité entre les deux entreprises pourrait être particulièrement mise à profit dans le domaine des réseaux, avec l'ouverture prochaine de Microsoft on Line, dont l'annonce coïncidera avec celle de Windows 95, la nouvelle version du système d'exploitation de Microsoft. NBC mettrait en place une équipe permanente pour adapter les informations de la chaîne aux services en ligne.

Annoncé quelques jours après la prise de participation de la société américaine de téléphone MCI dans le capital de News Corporation, la firme du magnat de la presse américain Rupert Murdoch, cet accord confirme la convergence entre les entreprises d'informatique et de télécommunications et les groupes de communication. Il complète la galaxie du président de Microsoft, Bill Gates (*Le Monde* du 15 mars), dont la stratégie vise à contrôler tous les maillons des futures autoroutes de l'information.

Un différend stratégique oppose Havas à Canal Plus

Pierre Dauzier aurait envisagé le remplacement de Pierre Lescure à la tête de la chaîne cryptée au moment où celle-ci négocie avec la CLT

À QUOI RÊVE le PDG d'Havas, Pierre Dauzier ? Sans nul doute à faire du groupe qu'il préside depuis 1986 l'un des pôles du multimédia et de la révolution numérique en Europe. Fortement ancré dans l'édition (Groupe de la Cité), la publicité (Euro RSCG) et dans la presse écrite, *via* son statut de régisseur, le groupe Havas reste minoritaire dans l'audiovisuel. Ses participations dans Canal Plus et la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) ne mettent pas Pierre Dauzier en position de piloter lui-même les opérations correspondant à ses ambitions en traitant directement avec Albert Frère – qui contrôle la CLT – ou Mark Wössner, patron du géant allemand Bertelsmann.

Est-ce pour cesser d'agir par personne interposée que Pierre Dauzier a tenté, il y a peu, de « débarquer » Pierre Lescure, PDG de Canal Plus ? Cette révolution de palais, en tout cas, a été près de se produire alors même que celui-ci était en train d'achever d'importantes négociations avec la CLT sur la technologie numérique (*Le Monde* du 10 mai). Le patron d'Havas a voulu convaincre ses alliés au sein du pacte d'actionnaires contrôlant la chaîne cryptée – la Compagnie générale des eaux et la Société générale qui, en commun avec Havas, détiennent près de 49 % de son capital – que le moment était venu d'organiser la succession de Pierre Lescure.

Parmi les noms proposés par le patron de Havas pour remplacer celui-ci auraient figuré ceux de Philippe Villin, ex-vice-président du *Figaro*, et de Michel Boutinard Rouelle, PDG de Avenir Havas Média (AHM), filiale de Havas. Des noms qui peuvent paraître incongrus : Philippe Villin affirme n'avoir jamais été au courant d'une telle proposition et *« estime qu'elle ne peut avoir d'autre effet que de lui nuire »*. Quant à Michel Boutinard Rouelle, un proche de Pierre Dauzier, son nom avait déjà été cité, lors de la démission fracassante d'André Rousselet, comme possible directeur général de Canal Plus.

L'offensive de Pierre Dauzier contre le management de Canal Plus semble s'être déroulée sur deux niveaux : public et privé. Publiquement, Pierre Dauzier a, depuis quatre mois, multiplié les entretiens dans les journaux et à la radio pour accréditer l'idée qu'il devait faire pression sur Canal Plus afin de briser les réticences de la chaîne à rapprocher sa stratégie numérique de celle de la CLT. L'argumentation était limpide : à la fois actionnaire de la CLT et de Canal Plus, Havas ne tenait pas à financer deux programmes numériques entièrement concurrents.

LES LIMITES DU « PACTE »

En réalité, malgré certaines résistances au sein de sa chaîne, il semble que Pierre Lescure ait pris contact, de lui-même, avec Albert Frère, principal actionnaire de la CLT, tout en prenant soin d'en prévenir ses actionnaires. Mais c'est au moment où Pierre Dauzier s'attribue publiquement tous les mérites d'un accord qui n'a pas encore été signé, que ce dernier entreprend de convaincre discrètement la Générale des eaux que *« nous* (sous-entendu : les actionnaires du pacte de contrôle) *avons un problème avec Lescure »*. Le contexte est favorable : les milieux financiers internationaux, désagréablement surpris par la chute de moitié des résultats de Canal Plus, avaient commencé à chahuter le titre à la City, à Londres.

Sans doute surpris, les dirigeants de la Générale des eaux (CGE) sont restés sourds aux propositions de Pierre Dauzier. *« La Générale des eaux n'a rien à reprocher à Pierre Lescure. Pour Guy Dejouany et Jean-Marie Messier* [tandem dirigeant de la CGE], *[son] remplacement n'a jamais été d'actualité »*, affirme aujourd'hui un responsable de la Compagnie. Et d'ajouter : *« Sans nous, Havas ne pouvait rien faire. »* Jeudi 11 mai, Jean-Marie Messier, directeur général de la CGE, intervenait en affirmant devant un parterre de journalistes économiques et d'analystes financiers qu'il considérait la participation de sa société dans Canal Plus comme *« stratégique »* et qu'il *« soutenait avec vigueur Pierre Lescure et l'équipe de Canal Plus »*. Mardi 16, Jean-Marie Messier renouvelait *« son soutien complet »* à l'équipe dirigée par Pierre Lescure.

Bien entendu, Pierre Dauzier nie toute ingérence et affirme qu'il ne se serait jamais permis de déstabiliser un homme en pleines négociations. Il considère même toute hypothèse de complot contre Pierre Lescure comme *« faribole »*. Il reste que cet épisode éclaire d'un jour nouveau le pacte d'actionnaires censé protéger Canal Plus. Constitué pour éviter l'intrusion de tiers dans le capital de la chaîne autant que pour organiser le départ du très encombrant André Rousselet, ce pacte montre ses limites dès qu'il s'agit d'organiser l'avenir de la chaîne. Havas rêve de rapatrier en son sein des pièces importantes de la machine Canal – notamment tout le pôle gestion de droits audiovisuels et cinématographiques qui vient d'être constitué avec Bertelsmann et Michael Jay Salomon –, tandis que la CGE ne voit qu'un intérêt limité au rapprochement entre la CLT et Canal Plus.

Pierre Dauzier reviendra-t-il à la charge ? La question mérite d'être posée au moment où Jacques Chirac, dont le patron d'Havas est un ami intime, s'installe pour sept ans à la présidence de la République.

Yves Mamou

1,75 milliard de francs pour le numérique

La Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) prévoit d'investir encore, plus de 1,75 milliard de francs, dans la technologie numérique et dans l'acquisition de droits audiovisuels, a annoncé, mardi 16 mai, Michel Delloye, administrateur délégué. *« Nous voulons développer notre propre offre de chaînes thématiques cryptées »*, a-t-il précisé, en ajoutant que l'accord technologique *« qui devrait être finalisé dans les prochains jours »* avec Canal Plus portait seulement sur *« une licence d'utilisation d'une technologie »*.

En 1994, la CLT a déjà investi près de 1 milliard de francs dans le numérique. Des augmentations de capital devront avoir lieu pour financer l'ensemble des investissements, selon M. Delloye. La CLT a enregistré *un bénéfice consolidé de 600 millions de francs en 1994*, la télévision représentant 82 % du chiffre d'affaires (en hausse de 9 %), 57 % étant réalisé en Allemagne et 25 % en France.

Le départ de Marc Tessier

Marc Tessier, directeur général du développement de Canal Plus, devait présenter mercredi 17 mai sa démission. Membre de l'équipe fondatrice de la chaîne cryptée, Marc Tessier a été le fer de lance du développement de Canal Plus à l'étranger et a piloté la politique de la chaîne dans la télévision numérique. Officiellement, ce départ est motivé par des projets personnels. En réalité, cet énarque-polytechnicien âgé de quarante-huit ans s'est heurté au refus de Pierre Lescure, PDG, de lui confier une réforme de l'organigramme du groupe Canal Plus, avec le titre de directeur général.

MERCREDI 17 MAI

TF 1

13.40 Série : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Dallas.
15.20 Vidéo Gag (et 17.05).
15.30 Remontée des Champs-Elysées par Jacques Chirac.
17.25 Les Garçons de la plage.
18.00 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Série : K 2000.
19.20 Magazine : Coucou !
19.50 Le Bébête Show (et 1.30).
20.00 Journal, *La Minute hippique*, Météo.
20.45 Divertissement : Pour la vie.
Autour de Fabrice et Valérie Pascal, deux couples prêts à passer par de multiples épreuves pour prouver leurs sentiments. Face à eux, un jury composé de trois couples de personnalités.
22.50 Le Droit de savoir.
Voyage à l'intérieur des sectes de la terreur.
0.15 Les Rendez-vous de l'entreprise.
Jean-Jacques Bonnaud, président du GAN.
0.40 Série : Paire d'as.
1.35 Journal, Météo.
1.50 Programmes de nuit.
Histoires naturelles (et 5.05) ; 2.45 TF 1 nuit (et 3.40, 4.15) ; 2.55, L'Equipe Cousteau en Amazonie ; 3.50, Intrigues ; 4.25, Musique.

FRANCE 2

13.30 America's Cup.
14.00 Série : Stryker.
14.45 Descente des Champs-Elysées par Jacques Chirac.
17.05 Série : Seconde B.
17.40 Série : Les Années collège.
18.05 Série : Sauvés par le gong.
18.35 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel (et 3.05).
19.50 Bonne nuit les petits.
19.55 Tirage du Loto (et 21.00).
20.00 Journal, Météo.
21.05 Téléfilm : La Veuve de l'architecte.
De Philippe Monnier, avec Michèle Morgan, Jacques François.
La veuve de l'architecte d'une cité « à problèmes » essaie d'aider ces jeunes en désarroi dont elle se sent en partie responsable. Caricatural.
22.40 Magazine : Bas les masques.
La Vie à trois.
23.50 Journal, Météo, Journal des courses.
0.20 Magazine : Signé Croisette.
0.30 Le Cercle de minuit.
Spécial Cannes.
1.50 ▶ Cinéma : Shadows. ■■
Film américain de John Cassavetes (1959, v.o.)

FRANCE 3

13.05 Jeu : Presse-citron.
13.35 Série : La croisière s'amuse.
14.30 Série : Magnum.
16.15 Félix le chat.
16.30 Les Minikeums.
17.40 Une pêche d'enfer.
18.20 Jeux : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Premiers paysages, de Maurice Denis.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.40 INC.
20.50 La Marche du siècle.
Etats d'urgences. Le Coran et la kalachnikov.
Les enjeux d'une guerre menée au nom de l'Islam. Enquête en Egypte, à Gaza, au Pakistan, en Afghanistan et au Soudan.
22.30 Météo, Journal.
22.35 Emission spéciale de la rédaction.
La passation de pouvoir entre M. Mitterrand et M. Chirac. Les moments forts de la journée.
Invités : Jacques Attali, Olivier Duhamel, Franz-Olivier Giesbert.
23.40 Documentaire : Un siècle d'écrivains.
Jean-Paul Sartre, d'André Bercoff et Dominique Masson.
0.30 Musique Graffiti.
Concerto pour piano et trompette, de Chostakovitch, par l'Orchestre philharmonique de Varsovie, sol. Marko Martlin, piano, dir. Jerzy Katlewicz (15 min).

M 6

12.30 Série : Les Routes du paradis.
13.30 M 6 Kid.
16.05 Magazine : Méga 6.
Présenté par Guillaume Stanzik.
16.25 Variétés : Hit Machine.
Emission présentée par Yves Noël et Ophélie Winter.
17.00 Magazine : Fanzine (et 0.40).
Présenté par Christophe Crenel. Génération computeur.
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : O'Hara.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Agence Acapulco.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Ecolo 6.
Présenté par Michel Cellier. Pas dans mon jardin !
20.45 Téléfilm : Papy superstar.
De Serge Ménard, avec Jean Lefebvre, Pierre Tornade.
Un retraité mélomane se voit interpeller par un compositeur italien du dix-huitième siècle alors qu'il se recueille sur sa tombe.
22.30 Téléfilm : Un terrible secret.
De John Llewellyn Moxey.
Un homme enquête sur l'apparent suicide de sa femme et la disparition de son fils.
0.10 Série : Sexy Zap.

CANAL +

13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Décode pas Bunny.
14.30 Les Plus Beaux Jardins du monde.
15.00 Le Journal du cinéma.
15.05 Téléfilm : Carreau d'as.
16.30 Surprises.
16.45 Sport : Basket-ball américain.
18.00 Canaille peluche.
— *En clair jusqu'à 21.00* —
18.25 Flash d'informations.
18.35 Nulle part ailleurs.
Cannes 95. Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes ; 19.20, la montée des marches du Palais par Isabelle Giordano.
19.30 Soirée d'ouverture du Festival de Cannes.
Présentée par Carole Bouquet.
Deux centenaires seront fêtés : celui de la naissance du cinéma et celui de la naissance de John Ford avec une rétrospective de ses films.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du Festival.
Présenté par Isabelle Giordano.
21.00 Cinéma : True Romance. ■■
Film américain de Tony Scott (1993).
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Singles. ■
Film américain de Cameron Crowe (1992, v.o.).
0.38 Cinéma : Présentation du film par Claude Chabrol.
0.40 ▶ Cinéma : Le Boucher. ■■■
Film français de Claude Chabrol (1969).

LA CINQUIÈME

13.00 Jeu : Ça déménage.
13.30 Va savoir.
Bergerie nationale (rediff.).
14.00 L'Esprit du sport.
Frédérique Hébrard (rediff.).
15.00 Mag 5.
15.45 Allô ! La Terre [3/5].
16.00 La Preuve par cinq.
L'année 1945 [3/5] (rediff.).
16.35 Inventer demain [3/5].
16.45 Les Grandes Inventions.
Le radar de Robert A. Watson (rediff.).
17.00 Jeunesse.
Les Explorateurs de la connaissance ; Téléchat.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Eco et compagnie.
La sécu en questions.
18.15 L'Amour en questions.
La grossesse au quotidien.
18.30 Le Monde des animaux.
Les nasiques de Bornéo.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti.
19.30 La Grande Transhumance.
Les Bergers espagnols sur les chemins royaux.
20.20 Le Dessous des cartes.
Russie : Kaliningrad.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Les Mercredis de l'Histoire.
Ishi, le dernier des Yahis, de Jed Riffe et Pam Roberts.
1911 : descendant d'une tribu indienne exterminée sur ordre du gouvernement californien à la fin du XIXe siècle, Ishi raconte à l'anthropologue Alfred Kroeber les us et les coutumes des siens.
21.40 Soirée Musica : Les Jolies Voix de mai.
21.41 L'Art d'Alfredo Kraus.
De José Montes-Baquer.
23.05 Concert : Jessye Norman.
Les Kindertotenlieder de Gustav Mahler, sur des poèmes de Friedrich Rückert. Avec l'Orchestre symphonique de Boston, dir. Seiji Ozawa. *Enregistré en décembre 1988 à l'ancien Opéra de Francfort.*
23.35 Hugo Wolf : La Braise.
Essai de Norbert Beilharz, avec Bruno Liberda (v.o.).
0.35 Documentaire : Chuppah.
De Laurie Zemelman-Schneider et Sascha Schneider (rediff.).
1.55 La Robe de Cendrillon.
Court métrage de Miriam Dehne (rediff.).

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles :
▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

CÂBLE

TV 5 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). *19.30 Journal de la TSR. En direct.* 20.00 Faut pas rêver. Rediff. de France 3 du 12 mai. 21.00 Temps présent. 22.00 *Journal de France 2. Edition de 20 heures.* 22.40 Feuilleton : Le Sorcier. 23.15 Bas les masques. Rediff. de France 2 du 10 mai. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

PLANÈTE 19.45 Louis Roederer, sur les traces de Saint-Exupéry. *De Jean-Marc Destang.* 20.25 La Rage de vivre. De Jochen Wolf. *21.45 Martin Veyron, l'enfance de l'art.* De Tessa Racine. 22.15 L'Homme libre. D'Annette Dutertre. 23.10 La Rivière Moraig. *De Bernard Pack. 0.00 Contact :* Elisabeth Badinter. De Stéphane Bureau et Bernard Labelle. 0.55 Qui a tué Martin Luther King ? De Michel Parbot (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos. 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.05). 19.45 Meilleurs souvenirs. 20.00 Paris Match Première (et 21.55). 21.00 Paris Modes. 22.20 Les Perles de la couronne. ■■■ Film français de Sacha Guitry et Christian-Jaque (1937, N.). 0.35 Festival de *Cannes 1995 (60 min).*

CANAL J 17.40 La Panthère rose. 18.00 Coup de bleu dans les étoiles. 18.15 Cajou. 19.15 Domino. 19.30 Série : Zorro.

CANAL JIMMY 20.00 Série : Au nom de la loi. *20.30 Série : Private Eye. 21.20* Série : Star Trek. 22.10 Chronique de mon canapé. 22.15 Série : Seinfeld. Le Dîner. *22.40 Série : Les Incorruptibles de* Chicago. Le Ghetto. 23.25 T'as pas une idée ? 0.25 Série : Dream On. 0.50 Série : New York Police Blues (50 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Docteur Quinn, femme médecin. *19.50 Série : Ne mangez* pas les marguerites. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : L'Age de cristal (et 0.00). *21.40 Série :* Mission impossible. 22.30 Série : Code Quantum. 23.15 Série : Equalizer. 0.50 Série : Le 16 à Kerbriant (25 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove (et 0.30). *20.10 MCM Mag (et 21.00, 22.30, 1.00).* 20.40 MCM découvertes. 21.30 MCM Rock Legends. 23.00 X Kulture. 23.30 Blah-Blah Groove. 0.30 Blah-Blah Métal (30 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Guide to Alternative Music. 22.00 The Worst of Most Wanted. 22.30 Beavis and Butthead. 23.00 *News at Night.* 23.15 CineMatic. 23.30 The Worst of Most Wanted. 0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT *19.00 Formule 1 Magazine.* 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 19.30 Cyclisme. Résumé. Tour d'Italie : 5e étape : *Porto Recanati-Tortoreto Lido.* 20.00 Prime Time Magazine. 22.00 Formule 1 Magazine. *22.30 Moto Magazine. 23.00* Football. En différé. Coupe de l'UEFA : finale retour. Juventus de Turin-Parme (120 min).

CINÉ CINÉFIL *18.55 Les salauds vont en enfer.* ■ Film français de Robert Hossein (1955, N.). 20.30 Entre onze heures et minuit. ■ Film français d'Henri Decoin (1948, N.). 22.05 Feux croisés. ■■ Film *américain d'Edward Dmytryk (1947, N.)* 23.35 Comment l'esprit vient aux femmes. ■■ Film américain de George *Cukor (1950, N., v.o.).*

CINÉ CINÉMAS 18.15 La Fiancée du pirate. ■■ Film français de Nelly Kaplan *(1969).* 20.00 Séquences. 20.30 Faites comme chez vous. ■ Film américain de *Tom Ropelewski (1989). 21.55 Ni avec toi,* ni sans toi. ■ Film français d'Alain Maline (1984). 23.25 Dans les coulisses de... 0.20 *Trafic d'indécence.* Téléfilm classé X (95 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE *19.00 Agora.* Bernard Pujo (Le Grand Condé). 19.30 Perspectives scientifiques. Bilan et perpectives de la *recherche en environnement.* 3. La recherche et l'innovation, une relation particulière avec la demande publique. 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Joutes musicales. 3. Rameau-Rousseau. 20.30 Tire *ta langue. Chansons, slogans, au rythme* d'une manif. 21.32 Correspondances. 22.00 Communauté des radios publiques *de langue française. A nos amours. Une* émission de la radio belge. 22.40 Les Nuits magnétiques. L'Envol. 2. Perdre terre (rediff.). 0.05 Du jour au lendemain. Claude Ollier (Outback ou l'arrière monde). 0.50 *Coda. La Pavane. 3. Esquisse d'un pas de* danse à l'anglaise. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Marina Vlady, comédienne. 20.00 Avant concert. 20.15 Concert. En direct du Concertgebouw d'Amsterdam, par le Chœur des Petits Chanteurs de la cathédrale Saint-Bavo (Haarlem), le Chœur des Petits Chanteurs des Sacrements (Breda), le *Chœur philharmonique de Prague* et l'Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Riccardo Chailly : Symphonie no 8 Des Mille, de Mahler. 22.00 Soliste. Frans Brüggen, flûtiste, chef d'orchestre. Sonate pour flûte à bec et continuo op. 1 no 7, de Haendel, Frans Brüggen, flûte ; Don Juan : Chaconne, de Gluck ; Symphonie *no 100 Militaire : allegretto, de Haydn, par* l'Orchestre du XVIIIe siècle, dir. Frans Brüggen. 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Merilainen, Kaipainen, Salonen. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Chopin, Saint-Saëns. *0.00 Jazz vivant. Les chanteuses Abbey Lin*coln et Betty Carter. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Les interventions à la radio

Radio Shalom, 94.8, 18 h 30 : Maurice Benassayag (« Le Grand Débat »)

France-Inter, 19 h 20 : Thème « Jacques Chirac, l'enjeu des 100 premiers jours » (« Objections »).

« Envoyé spécial » met en cause les décibels

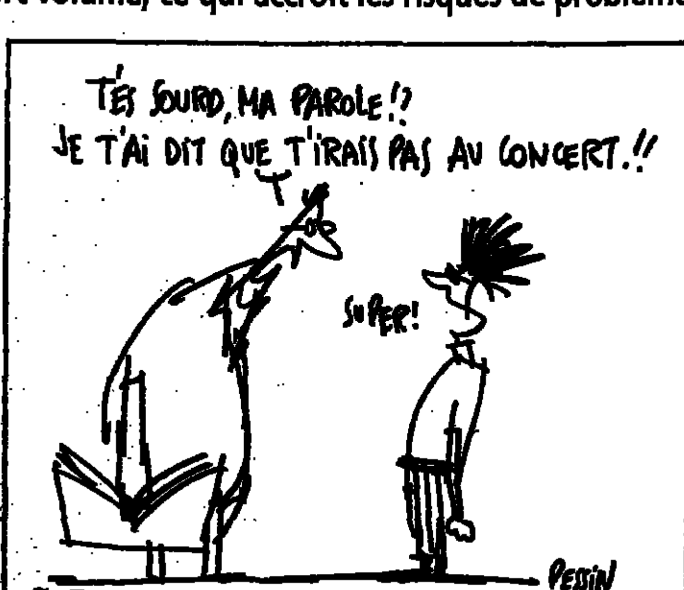
Amateurs de concerts ou de baladeur, les jeunes écoutent ou jouent de la musique à trop fort volume, ce qui accroît les risques de problèmes auditifs

APRÈS L'ALCOOL, la drogue, la sécurité routière, puis le tabac, c'est au tour du Conseil national du bruit d'attirer l'attention des autorités et du public sur les dommages causés par les volumes sonores trop importants. Le baladeur, les concerts et les discothèques sont dans le collimateur de l'organisme public. Avec un reportage d'« Envoyé spécial » intitulé « La musique qui rend sourd », France 2 se fait l'écho de cette campagne de sensibilisation.

Le reportage s'ouvre sur un groupe de hard rock en répétition dans une cave. Local trop exigu, mauvaise insonorisation, son trop élevé : pour supporter les décibels et pour protéger leurs tympans, les musiciens jouent avec des casques ou des bouchons dans les oreilles. Selon un acousticien, la guitare a été mesurée à 108 décibels. La batterie fait pire en culminant à 110, l'équivalent d'un marteau piqueur.

A partir de 120 décibels, le seuil de la douleur est atteint. Pour Mohamed Fofana, il a même été franchi, il y a près de deux ans, lors d'un concert du groupe U2, en tournée en France. Un passage trop près des enceintes lui a coûté son oreille droite, tandis que la gauche ne discerne plus que certains aigus. Selon un ingénieur du son, Mohamed Fofana ne distingue plus que les bruits de bouche, des sons semblables à ceux émis par les Bushmen. Désormais sourd, il en est réduit à porter des prothèses auditives et à lire sur les lèvres.

Exemple isolé ? Frédéric lui non plus ne s'est pas remis d'un autre concert d'U2 donné au cours de la même tournée. A la surdité irréversible de Mohamed Fofana répond l'hyperacousie de Frédéric. Ce dernier, autrefois musicien et étudiant en musicologie, ne supporte plus que des volumes très faibles. Le simple bruit métallique de clefs qui s'entrechoquent le met au supplice.



PHÉNOMÈNE DE SOCIÉTÉ

Après les groupes de quartier et les grands concerts, « Envoyé spécial » a placé son sonomètre dans les discothèques et à la sortie des écouteurs des baladeurs. A chaque fois, selon les instruments de mesure, le son est trop fort. Ici, c'est une femme qui garde un sifflement désagréable après une sortie en boîte de nuit ; là, c'est un lycéen dont l'oreille gauche est atrophiée par un usage immodéré du baladeur.

Selon un sondage, en 1993, 22 % des élèves de terminale souffraient de troubles auditifs, contre 10 % seulement dix ans plus tôt. Pour certains, la montée en puissance du volume sonore est « un phénomène de société ». Une mode née dans les années 60 avec la commercialisation des amplis puis des chaînes hi-fi. Selon CharlÉlie Couture, interprète de la chanson *Comme un avion sans ailes*, *« des instruments à faible potentialité sonore pouvaient enfin lutter avec les plus puissants »*. En d'autres termes, la guitare pouvait enfin espérer surpasser la batterie.

SE DÉMARQUER DES PARENTS

Toutefois, la technique n'est pas la seule explication. Pour des jeunes, la course au son est aussi un moyen de se démarquer des parents, d'obtenir des sensations nouvelles. *« A 13-14 ans*, raconte toujours CharÉlie Couture, *je cherchais à en avoir plein la tête. Plus c'était fort, plus j'avais l'impression que chaque pore de ma peau vibrait. Sinon je ressortais frustré et pourtant, souvent, les oreilles me bourdonnaient pendant deux ou trois jours. Parfois je ressentais des nausées. »*

Il a mené cette quête jusqu'en 1983. Cette année-là, un audiogramme a montré un léger déficit dans les médiums. Comme lui, selon une étude, 6 % des Français (2,75 millions de personnes) souffrent de problèmes auditifs. Depuis, CharlÉlie Couture se dit prêt à s'unir à certains musiciens qui prônent un volume limité à 105 décibels pendant les concerts. Les conséquences néfastes d'un concert ou d'une soirée en boîte de nuit sont évidentes, mais pas exemplaires, compte tenu de la responsabilité des nuisances urbaines, industrielles ou routières, dans la surdité.

Guy Dutheil

★ **France 2, « Envoyé spécial »,** ***jeudi 18 mai, 20 h 50.***

L'homme à la rose

par Agathe Logeart

ÉTAIT-CE lassitude ou ultime coquetterie ? Cet homme-là, décidément, ne fera jamais rien comme tout le monde. François Mitterrand, qui quatorze ans durant n'avait manqué ni un 14 juillet ni un message de voeux pour la nouvelle année, avait décidé de ne pas venir nous dire au revoir. Cela donnait un peu le sentiment qu'il nous laissait en plan, sans un geste ni un regard. Notre train partait sans lui cette fois, et il n'était même pas là pour agiter son mouchoir sur le bord du quai. Il fallut nous contenter d'un communiqué lu sur toutes les antennes. Ce ne fut ni triste ni gai. Il y parlait poliment de gratitude pour tout ce qu'il estime nous devoir, nous adressait ses souhaits de bonheur et encourageait Jacques Chirac à conduire la France dans la paix et la justice. C'était le moins qu'il pût faire. Mais on restait songeur. Il était étrange de n'avoir droit, en ce dernier soir de présidence mitterrandienne, qu'à des mots, et d'être ainsi privés d'images... Il avait tant fait partie de notre paysage, qu'on lui en voulait presque de tirer ainsi sa révérence sur la pointe des pieds, en ne laissant qu'un petit mot de circonstance sur la table de nuit. En fait, il inversait la charge de l'adieu, laissant aux autres le soin de prendre congé.

La télévision s'y employa donc, du mieux qu'elle put. Mais même en s'y mettant à plusieurs chaînes et en puisant abondamment dans les archives pour tenter de faire le tour de leur sujet, il leur échappait encore. France 3 prétendit nous livrer le Paris intime de l'amateur de librairies et de franche cuisine partagée entre amis. TF 1 s'aventura à résumer *« cinquante ans de vie politique »* en six minutes d'horloge. On revit le jeune soldat qui allait devenir Morland, le fonctionnaire de Vichy décoré de la francisque, puis le fringant ministre de la IVe République en smoking aux revers de satin. Quatre à quatre, on monta les marches de l'accession au pouvoir de l'homme à la rose, du ballottage de 1965 au congrès d'Epinay, de la défaite d'avenir de 1974 au Balajo de 1981. On connaissait mieux la suite, qui fut donc expédiée au plus vite.

France 2 préféra s'attacher aux terroirs de François Mitterrand. Il nous faisait les honneurs de sa maison familiale de Jarnac, montrait le lit de cuivre recouvert de piqué blanc où sa mère avait pris l'habitude de mettre au monde ses nombreux enfants. Dans un vase, des fleurs n'en finissaient pas de sécher. On fit un tour par la maison touffue de vigne vierge du grand-père lorrain, le vinaigrier. Puis on gravit la roche de Solutré, avant d'aller dans la Nièvre et de terminer le périple près des ânes de Latche, dans la bergerie-refuge aux milliers de livres.

On nous invitait à feuilleter un album de photos familières, presque familiales, tant elles avaient fini par devenir nôtres, jalonnant peu à peu de leurs repères notre propre chemin. Mais il en manquait beaucoup et ce n'était la faute de personne. Cette vie-là est simplement trop pleine ou l'écran trop petit.

JEUDI 18 MAI

TF 1

13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Dallas.
15.20 Série : La loi est la loi.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.50 Club Dorothée.
17.25 Série : Les Garçons de la plage.
18.00 Les Nouvelles Filles d'à côté.
17.55 Série : *Le Miracle de l'amour.*
18.25 Série : K 2000.
19.20 Magazine : Coucou !
19.50 Le Bébête Show (et 0.45).
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.50 Série : Julie Lescaut. *Recours en grâce*, de Joyce Bunuel. *Un dangereux malade mental s'évade d'un hôpital. La même nuit, l'ex-mari de Julie, victime d'un accident, sombre dans un profond coma. Le commissaire va découvrir que les deux affaires sont liées.*
22.30 Magazine : Famille, je vous aime. Invités : Inès de La Fressange et Jacques Rouland.
23.50 Série : Chapeau melon et *Bottes de cuir.*
0.50 Journal, Météo.
1.00 Programmes de nuit. Histoires naturelles (et 3.50, 5.05) ; 1.55 TF 1 nuit (et 3.40, 4.15) ; 2.05, L'Odyssée sous-marine du commandant Cousteau ; 4.25, Mésaventures ; 4.50, Musique.

FRANCE 2

13.45 Série : Inspecteur Derrick.
14.45 Série : L'Enquêteur.
15.40 Tiercé à Auteuil.
15.55 Variétés : La Chance aux chansons.
16.40 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Seconde B.
17.45 Série : Les Années collège.
18.15 Série : Sauvés par le gong.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel. Invité : Danyboon.
19.50 Bonne nuit les petits. Maman.
19.59 Journal, Météo, Point route.

20.50 Magazine : Envoyé spécial. *La musique qui rend sourd* ; Il était trois fois Hollywood ; L'Enfant sauvage.
22.45 Cinéma : Un homme et une femme. ■■ Film français de Claude Lelouch (1966). Avec Anouk Aimée, Jean-Louis Trintignant, Pierre Barouh.
0.30 Journal, Météo, Journal des courses.
1.00 Magazine : Signé Croisette.
1.10 Le Cercle de minuit. Spécial Cannes.
2.30 ▶ Cinéma : Faces. ■■ Film américain de John Cassavetes (1968, v.o.).

FRANCE 3

13.05 Jeu : Presse-citron.
13.35 Magazine : Vincent à l'heure. Invités : Roger Pierre, Nicolas Peyrac.
14.40 Série : La croisière s'amuse.
15.35 Série : Simon et Simon.
16.30 Les Minikeums. Popeye ; Ulysse 31 ; Tintin : Le Sceptre d'Ottokar (1).
17.40 Une pêche d'enfer. En direct de Cannes. Invité : Patrick Dupond.
18.20 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Opération shylock*, de Philip Roth.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Keno.

20.55 Cinéma : Rain Man. ■ *Film américain* de Barry Levinson (1988). Avec Dustin Hoffman.
23.10 Météo, Journal.
23.40 Documentaire : Les Dossiers de l'Histoire. Le Grand Retour [1/2]. Le Printemps de la liberté, de Jean Cherasse. *En janvier 1945, reviennent les prisonniers français d'Allemagne. C'est la plus grande migration humaine que la France ait connue. Témoignages, archives.*
0.35 Magazine : L'Heure du golf.
1.05 Musique Graffiti. *Cantabile*, de Paganini, par Jean-Jacques Kantorow, violon, Jacques Rouvier, piano.

M 6

13.25 Téléfilm : Max et Hélène. De Philip Saville. *Simon Wiesenthal, un chasseur de nazis, découvre qu'un industriel estimé est l'ex-commandant du camp de Silésie.*
17.00 Variétés : Hit Machine. Emission présentée par Yves Noël et Ophélie Winter.
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : O'Hara.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Agence Acapulco.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Passé simple. Présenté par Marielle Fournier. 1968 : la révolte étudiante.

20.50 Cinéma : Deux heures moins le quart avant Jésus-Christ. ■ Film français de Jean Yanne (1982). Avec Coluche, Michel Serrault, Jean Yanne.
22.40 Cinéma : Chromosome 3. ■ Film canadien de David Cronenberg (1979). Avec Olivier Reed, Samantha Eggar, Art Hindle.
0.15 Magazine : Fréquenstar (et 4.45). Présenté par Laurent Boyer.
2.30 Rediffusions. Airlift rodéo ; 3.25, Fanzine ; 3.50, Sports et découverte (1).

CANAL +

13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma : Les Pilleurs. ■■ Film américain de Walter Hill (1992).
15.15 Série : Les Grands Crimes du XXe siècle. Qui était l'assassin ?
15.45 Cinéma : Naked. ■■ Film britannique de Mike Leigh (1992).
17.50 Magazine : Le Journal du art (rediff.).
18.00 Canaille peluche. Rocko and Co.

EN CLAIR JUSQU'À 20.35

18.25 Nulle part ailleurs. Cannes 95.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du Festival. Présenté par Isabelle Giordano.

20.35 Cinéma : Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué. ■ Film français de Jean-Claude Sussfeld (1993).
22.10 Flash d'informations.
22.15 Cinéma : Kika. ■■ Film espagnol de Pedro Almodovar (1993, v.o.).
0.05 Cinéma : Grandeur et Descendance. ■ Film britannique de Robert Young (1992, v.o.).
1.30 Magazine : Le Journal du hard. Présenté par Philippe Vandel.

LA CINQUIÈME

13.00 Jeu : Ça déménage.
13.30 Défi. Invitées : Claire Berger, Marie-Odile Monchicourt.
14.00 Les Grandes Séductrices. *Rita Hayworth (rediff.).*
15.00 Guerriers des temps anciens. Les Shaolin (rediff.).
15.45 Allô ! La Terre [4/5].
16.00 La Preuve par cinq (rediff.).
16.35 Inventer demain [4/5].
16.45 Cours de langues vivantes. Anglais.
17.00 Jeunesse. Les Explorateurs de la connaissance ; Téléchat.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Cinq sur cinq. Un avion qui renifle l'air ; Détecter le stress en analysant la voix.
18.15 Affaires publiques. Le gouvernement.
18.30 Le Monde des animaux. Le gang des babouins.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti. Les hommes au foyer en Europe.
19.30 Documentaire : Dimitri Todorov, un film noir. D'Uli Kick. *Dimitri Todorov, le premier preneur d'otages de l'histoire de la RFA, sort de prison après vingt-deux ans d'emprisonnement. Une condamnation controversée...*
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 ▶ Soirée thématique : Dreyfus.
20.41 Téléfilm : L'Affaire Dreyfus. D'Yves Boisset [1/2], avec Thierry Frémont, Philippe Volter.
22.25 Documentaire : Le Sabre brisé. De Paule Zajdermann et Alain de Sédouy.
23.45 Rage et outrage. De Raoul Sangla (1994), avec Ute Lemper, Jean-Marc Bory, Lambert Wilson. *L'affaire Dreyfus, un moment clef de l'histoire de l'antisémitisme et de la manipulation de l'opinion par les médias, à travers les chansons et les textes de l'époque. Scénario de George Whyte, d'après des textes de Zola, Drumont, Dreyfus.*
0.40 Spectacle : Cabaret Valentin. De Hans Peter Cloos et Marie Pawlotsky. Avec Yann Collette, Denis Lavant, Mona Heftre (rediff.).
2.05 Rencontre. Avec Roger Colombani et Simon Mickaël (29 min).

CÂBLE

TV 5 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Monsieur Klein. ■■■ Film français de Joseph Losey (1976). 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.45 Pulsations. 23.45 Tout va bien. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

PLANÈTE 19.00 Les Enfants du voyage. De Dominique Mauclair et Laurent Chevallier [1/3]. Au fil de l'acrobatie. 20.05 Une école à la ville. De Jean-Louis Marcos (30 min). ▶ *Lire notre article p. 11.* 20.35 Force brute. De Robert Lihani [64/64]. Forces spéciales (50 min). 21.25 Louis Roederer, sur les traces de Saint-Exupéry. De Jean-Marc Destang (35 min). 22.00 La Rage de vivre. De Jochen Wolf. Le cinéma beur en France (85 min). 23.25 Martin Veyron, l'enfance de l'art. De Tessa Racine (25 min). 23.50 L'Homme libre. D'Annette Dutertre (55 min). 0.45 La Rivière Moraig. De Bernard Pack (50 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos. 19.15 Tout Paris (et 20.30). 19.45 Meilleurs souvenirs. 20.00 Ecran total (et 22.50). 21.00 La Maison du Docteur Edwards. ■■ Film américain d'Alfred Hitchcock (1945, N., v.o.). 23.20 Concert : Vladimir Ashkenazy. Enregistré à Moscou en 1989 (110 min).

CANAL J 17.40 La Panthère rose. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Il était une fois les Amériques ; 18.20, Tip top clip ; 18.25, Skippy ; 18.55, Jeux vidéo ; 19.00, Montre-moi ta ville ; 19.15, Jeux vidéo ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Zorro.

CANAL JIMMY 20.05 Le Mari de la femme à barbe. ■■ Film italo-français de Marco Ferreri (1963, N.). 21.30 Quatre en un. 22.00 Série : M.A.S.H. 22.25 Chronique du front. 22.30 Le Dernier Héros. ■ Film américain de Lamont Johnson (1974, v.o.). 0.00 Souvenir. Tous en scène (70 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Docteur Quinn, femme médecin. 19.50 Série : Ne mangez pas les marguerites. 20.15 Série : Les deux font la loi. De sang froid. Avec Richard Comar (30 min). 20.45 Série : Salut champion (et 0.10). 21.40 Série : Mission impossible. 22.30 Série : Code Quantum. 23.15 Série : Equalizer. 0.00 Le Club. 1.00 Série : Le 16 à Kerbriant (25 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove (et 23.30). 20.10 MCM Mag. (et 22.30, 1.00). 20.40 MCM découvertes. 21.00 Autour du groove. 21.30 MCM Rock Legends. 23.00 Radio Mag. 0.30 Blah-Blah Métal (30 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Guide to Alternative Music. 22.00 The Worst of Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Concert : Live 1 with Radiohead. *Enregistré au London's Astoria, en mai 1994.* 0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 19.30 Cyclisme. En différé. Tour d'Italie : 6e étape : Trani-Taranto. 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 20.00 Lutte libre. Championnats d'Europe. A Fribourg. 21.00 Catch. 22.00 Football. Les meilleurs moments de la Coupe de l'UEFA *94-95*. 23.00 Keirin. 0.00 Golf. (60 min).

CINÉ CINÉFIL 18.50 Entre onze heures et minuit. ■ Film français d'Henri Decoin (1948, N.). 20.30 Les Compagnons de la nouba. ■■ Film américain de William A. Seiter (1934, N.). 21.35 Les salauds vont en enfer. ■ Film français de Robert Hossein (1955, N.). 23.05 Le silence est d'or. ■■■ Film français de René Clair (1947) (N., 100 min). 0.45 Comment l'esprit vient aux femmes. ■■ Film américain de George Cukor (1950, N., v.o.).

CINÉ CINÉMAS 18.55 Histoires de fantômes chinois. ■ Film chinois (Hongkong) de Ching Siu Tung (1987). 20.30 Les Cavaliers. ■■ Film américain de John Frankenheimer (1970). 22.15 L'Adolescente. ■ Film franco-allemand de Jeanne Moreau (1978). 23.50 Vivement dimanche ! ■■ Film français de François Truffaut (1982, N., 110 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Josiane et Jean-Luc Racine (Une vie de paria. Le rire des asservis. Inde du Sud). 19.30 Perspectives scientifiques. Bilan et perspectives de la recherche en environnement. 4. Les îlots boisés : un exemple de recherche interdisciplinaire sur le local. 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Joutes musicales. 4. Lully-Charpentier. 20.30 Fiction. Cantiques de vous, de Stéphanie Katz. 21.32 Profils perdus. François Partant, l'anti-économiste (2). 22.40 Les Nuits magnétiques L'Envol. 3. *Blessures, chutes et consolations (rediff.).* 0.05 Du jour au lendemain. Gemma Salem (Mes Amis et Autres Ennemis). 0.50 Coda. La Pavane. 4. Esquisse d'un pas de danse à l'espagnole. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Entretiens avec Arthur Honegger ; 5.28, Qui êtes-vous Julien Bend ? ; 6.07, La Petite Fabrique du bonheur : Abdelwahad Meddeb.

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Emmanuel Carrère, écrivain. 20.00 Concert. Donné le 18 mars, au salon Marengo, à Versailles, Jean-Paul Fouchécourt, ténor, François Johannel, harpe : Romances chez Marie-Antoinette. 22.00 Soliste. Frans Brüggen, flûtiste, chef d'orchestre. Concerto pour violon et orchestre n° 2, de Mozart, par l'Ensemble Mozart d'Amsterdam, dir. Frans Brüggen ; *Symphonie n° 4 Italienne*, de Mendelssohn, par l'Orchestre du XVIIIe siècle, dir. Frans Brüggen. 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Rautavaara, Saariaho. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Schumman, Prokofiev. 0.00 Tapage nocturne. Œuvres de Goyone : Choro ; Missa barroca ; Le Baiser de l'araignée ; Balkis. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector. Œuvres de Debussy, Franck, Beethoven, Weber, Locatelli, Scarlatti, traditionnelles d'Espagne, Leclair, Méhul, Schumman, Grieg, Tchaïkovski, Moussorgski, Holst, Vaughan-Williams.

Les interventions à la radio

RCJ et Beur FM, 21 h 30 : Hommage à Issam Sartaoui (Première émission diffusée en commun).

Le Monde
JEUDI 18 MAI 1995

Royale présidence

par Pierre Georges

AU COURRIER, ce matin, une lettre de lecteur en pleine situation pour rappeler le mot de Napoléon à son frère, le jour du sacre : *« Joseph ! Si notre père nous voyait ! »*

C'est jour de sacre à l'Elysée, jour de relève, de garde descendante et de garde montante. C'est jour de remise des clefs et des codes. C'est jour de succession républicaine. Un président suit l'autre, bien plus qu'il ne le chasse. Un président s'en va, un président arrive. L'alternance en douceur, sereine, au point que ce qui n'est après tout que la norme devient un sujet d'étonnement, presque d'analyse.

Ainsi donc les choses peuvent-elles se passer au mieux, sans qu'il soit nécessaire d'ameuter la garnison, de sortir le sortant sous les lazzis et les quolibets ! Cela ne fut pas le cas, en 1981, et Valéry Giscard d'Estaing avait fait une sortie outragée et pompeuse devant les caméras. Il avait subi une sortie orageuse, et un peu minable, du palais présidentiel, insulté par une poignée de zélés zélateurs du monarque entrant. Cela avait été étrange, vaguement indigne et mis au compte, pertes et profits, du temps des affrontements rudes et partisans.

Nous n'en sommes plus là. Et voici que l'on parle désormais de République apaisée, d'alternance tranquille, plutôt fin de cycle que fin de règne. Le président sortant, après quatorze ans de pouvoir, s'offre un luxe inouï et presque inimaginable, celui de dire au revoir à l'ancienne, par écrit et non par l'image. Un petit mot à la France, un petit mot de gratitude et de voeux, un mot de sortie et presque de convenances. Allez, merci pour tout. Bonne chance à tous, à la France, et à Jacques Chirac. Presque une sortie en catimini par la grille du Coq, façon quand c'est fini, c'est fini. Le procédé manquait un peu de solennité, mais pas d'habileté. François Mitterrand s'en va d'un mot, non d'une image, sachant trop bien que, en notre siècle, ce sont les images qui restent bien plus que les écrits.

A départ modeste, arrivée qui ne l'est pas moins. *« Joseph ! Si notre père... »*. Jacques Chirac sera venu en CX et en costume de confection recevoir le sceptre et la mallette, l'onction et les consignes. Presque comme pour une rentrée de la République, comme il en est des classes, avec pomme dans le cartable et projets à spirales. Mais on n'échappe pas si facilement à son destin et aux exigences de la fonction. L'Elysée oblige. Et la République aussi.

Modeste ou pas, la solennité rattrape ainsi au galop celui qu'elle a choisi. Et, si elle ne le faisait pas, la presse qui vit de coutumes et des miettes du festin se chargerait de rappeler l'impétrant à l'ordre et aux ors républicains. Depuis plusieurs jours, pas une image, pas un mot qui ne cesse de célébrer, et sur tous les tons, l'alternance présidentielle. Des caves aux greniers de l'Elysée, du mobilier aux marmites, des goûts du sortant aux envies du rentrant, rien ne doit, rien ne nous sera épargné. Pas de cérémonie sans cérémonial, pas de Président sans Présidence !

François Mitterrand s'en fut au Panthéon. Jacques Chirac a choisi l'Arc de triomphe dans l'alternance des pèlerinages. Il y sera allé, en voiture de Président, en équipage de Président, en livrée de Président, en Président d'un pays définitivement décidé à rester royalement présidé.

Roland Dumas a investi Jacques Chirac des fonctions de président de la République

Le chef de l'Etat s'était recueilli sur la tombe du général de Gaulle

VINGT ET UN coups de canon ont été tirés aux Invalides, à Paris, dans la matinée du mercredi 17 mai, pour marquer la prise de fonctions de Jacques Chirac à la tête de l'Etat. Quelques instants auparavant, François Mitterrand avait accueilli son successeur sur le perron de l'Elysée, avant de lui transmettre au cours d'un tête-à-tête de près d'une heure plusieurs secrets liés à cette responsabilité.

M. Mitterrand a été raccompagné au bas du perron par M. Chirac, qui a attendu, au pied des marches, que la voiture de son prédécesseur, dans laquelle avait pris place Danielle Mitterrand, quitte la cour. M. et Mme Mitterrand ont quitté l'Elysée par l'entrée principale du Faubourg-Saint-Honoré, sous les applaudissements et quelques sifflets. D'importantes forces de police avaient été mises en place devant l'Elysée, où s'étaient massées plusieurs centaines de partisans de M. Chirac et des fidèles de M. Mitterrand, venus saluer la sortie de l'ancien président, certains avec une rose rouge à la main.

Dans la salle des fêtes de l'Elysée, le président du Conseil constitutionnel, Roland Dumas, a installé officiellement dans ses fonctions le nouveau chef de l'Etat, qui a reçu ensuite les insignes de sa fonction. *« Les Françaises et les Français ont été heureusement impressionnés par les conditions dans lesquelles a été transmis l'exercice de la responsabilité présidentielle »*, a déclaré l'ancien ministre des affaires étrangères, après avoir rappelé les résultats de l'élection présidentielle.

Le président de la République a prononcé alors un discours dans lequel il a rendu brièvement hommage à son prédécesseur, qui, a-t-il déclaré, *« a marqué de son empreinte les quatorze ans qui viennent de s'écouler »*. Le chef de l'Etat a souligné la volonté qui est la sienne de *« rendre les Français plus unis, plus égaux »* et de garantir *« un Etat impartial »* (*lire ci-dessous*). M. Chirac s'est rendu, ensuite, sur la terrasse de l'Elysée pour la présentation au drapeau et pour passer en revue les troupes de la Garde républicaine. Suivi par le premier ministre démissionnaire, Edouard Balladur, et par les présidents des deux Assemblées, Philipe Séguin et René Monory, il avait auparavant salué les nombreux invités qui se pressaient dans les salons de l'Elysée.

En milieu de journée, M. Chirac a rendu public un message aux armées, dans lequel il s'engage à maintenir la dissuasion nucléaire, *« socle de la défense de la France »*, *« au niveau nécessaire de suffisance et de crédibilité »*. Il s'était rendu, très tôt, mercredi, à Colombey-les-Deux-Eglises. Arrivé en hélicoptère peu avant 7 h 30, il est allé, seul, déposer sur la tombe du général de Gaulle une gerbe tricolore en forme de croix de Lorraine, assortie de la mention : *« Le président de la République. »* Il s'est recueilli pendant une dizaine de minutes.

Après avoir quitté l'Elysée, M. Mitterrand est allé rue de Solferino, dans le septième arrondissement, au siège du Parti socialiste, où il a été accueilli par le premier secrétaire, Henri Emmanuelli.

Claude Chirac à l'Élysée

La fille de Jacques Chirac, Claude, devrait chapeauter l'équipe de communication du nouveau président de la République. Voilà déjà six ans qu'après avoir été assistante dans l'agence de publicité RSCG elle s'est mise au service de *« Chirac »*, comme elle appelle son père (*Le Monde* du 25 avril). Elle est à l'origine, notamment, de la très longue campagne de terrain menée par M. Chirac, faite de centaines de réunions organisées avec des socio-professionnels qui ont nourri le discours du candidat sur *« la fracture sociale »*. François Mitterrand avait également pris à ses côtés, parmi ses collaborateurs, son fils Jean-Christophe, chargé des affaires africaines.

« Je me sens dépositaire d'une espérance »

JACQUES CHIRAC a prononcé, mercredi 17 mai, au palais de l'Elysée, après que François Mitterrand lui eut transmis ses pouvoirs et que le président du Conseil constitutionnel l'eut investi dans ses fonctions, le discours suivant :

VERBATIM

« En ce jour où je prends la responsabilité d'assumer la plus haute charge de l'Etat, je me sens dépositaire d'une espérance. L'élection présidentielle n'a pas vu la victoire d'une France contre une autre, d'une idéologie contre une autre. Elle a vu la victoire d'une France qui veut se donner les moyens d'entrer forte et unie dans le troisième millénaire.

» Le 7 mai, le peuple français a exprimé sa volonté de changement. Je suis décidé à placer le septennat qui commence sous le signe de la dignité, de la simplicité, de la fidélité aux valeurs essentielles de notre République. Je n'aurai d'autre ambition que de rendre les Français plus unis, plus égaux, et la France plus allante, plus forte de son histoire comme de ses atouts. Je ferait tout pour qu'un Etat impartial, assumant pleinement ses missions de souveraineté et de solidarité, soit pour les citoyens le garant de leurs droits et le protecteur de leurs libertés.

» Je ferai tout pour que notre démocratie soit affermie et mieux équilibrée, par un juste partage des compétences entre l'exécutif et le législatif, ainsi que l'avait voulu le général de Gaulle, fondateur de la Ve République. Le président arbitrera, fixera les grandes orientations, assurera l'unité de la nation, préservera son indépendance. Le gouvernement conduira la politique de la nation. Le Parlement fera la loi et contrôlera l'action gouvernementale. Telles sont les voies à suivre. Je veillerai à ce qu'une justice indépendante soit dotée des moyens supplémentaires nécessaires à l'accomplissement de sa tâche.

» Surtout, j'engagerai toutes mes forces pour restaurer la cohésion de la France et renouer le pacte républicain entre les Français. L'emploi sera ma préoccupation de tous les instants. La campagne qui s'achève a permis à notre pays de se découvrir tel qu'il est, avec ses cicatrices, ses fractures, ses inégalités, ses exclus, mais aussi avec son ardeur, sa générosité, son désir de rêver et de faire du rêve une réalité.

» La France est un vieux pays, mais elle est aussi une nation jeune, enthousiaste, prête à libérer le meilleur d'elle-même pour peu qu'on lui montre l'horizon, et non l'étroitesse de murs clos. Le président François Mitterrand a marqué de son empreinte les quatorze ans qui viennent de s'écouler. Un nouveau septennat commence. Je voudrais qu'à l'issue de mon mandat, les Français constatent que le changement espéré a été réalisé.

» Je voudrais que, plus assurés de leur avenir personnel, tous nos compatriotes se sentent partie prenante d'un destin collectif. Je voudrais que ces années, lourdes d'enjeux, mais ouvertes à tous les possibles, les voient devenir plus confiants, plus solidaires, plus patriotes, et en même temps plus européens, car la force intérieure est toujours la source d'un élan envers l'extérieur.

» Avec l'aide des hommes et des femmes de bonne volonté, conformément à l'esprit et à la lettre de nos institutions et, aussi, à l'idée que je me fais de ma mission, je serai, auprès des Français, garant du bien public, en charge des intérêts supérieurs de la France dans le monde et de l'universalité de son message. Vive la République ! Vive la France ! »

De plus en plus de chômeurs bénéficient de l'allocation de solidarité

VICTIMES des restrictions touchant les conditions d'indemnisation de l'UNEDIC, victimes également de l'allongement de la durée du chômage, davantage de demandeurs d'emploi bénéficient depuis deux ans du régime de solidarité. Selon une étude du ministère du travail, rendue publique mardi 17 mai, 450 200 personnes percevaient, fin décembre 1994, l'allocation spécifique de solidarité (ASS), d'un montant moyen de 2 380 francs par mois. Leur nombre est en augmentation de 14,8 % en un an et de 31,5 % par rapport à 1992. A titre de comparaison, entre 1991 et 1992, la proportion de chômeurs en ASS avait diminué de 0,2 %.

Selon le ministère du travail, cette dégradation de la situation s'explique d'abord par l'arrivée en fin de droits d'*« une importante cohorte de chômeurs »*, arrivés en 1990 et 1991 dans les Assedic pour cause de licenciement économique. Ceux-ci ont éprouvé d'avantage de difficultés à retrouver un emploi, comme en témoigne l'allongement de la durée moyenne d'indemnisation, de 361 jours en 1992 à 388 jours en 1993. La proportion de chômeurs exclus du régime d'assurance-chômage en raison de l'épuisement de leurs droits augmente aussi : ce motif concernait 29 % des « sorties » en 1993, contre 25 % en 1992 et 1991. Plus précisément, 13 % de ces demandeurs d'emploi en fin de droits ont, en 1993, souffert de l'instauration de l'allocation unique dégressive (AUD) et de la réduction des durées d'indemnisation. Ces réformes, décidées en 1992 et 1993 par les partenaires sociaux, ont, selon le ministère du travail, fait sortir du régime d'assurance 22 % des chômeurs indemnisés en 1994.

MOINS DE 5 000 F PAR MOIS

Au total, la proportion de chômeurs pris en charge par l'Unedic représentait, en 1993, 62,4 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi. En décembre 1994, le régime d'assurance-chômage ne couvrait plus que 45,6 % des demandeurs d'emploi. La baisse du montant moyen des indemnités-chômage s'est accélérée en 1994. Tous régimes confondus, l'allocation mensuelle brute s'est élevée en moyenne à 3 824 francs par personne (– 5,3 % par rapport à 1993). En assurance-chômage, cette prestation s'élève à 4 165 F (– 4 4 %), tandis qu'en ASS, elle représente 2 380 F (– 3 %). Au 30 juin 1994, 82 % des chômeurs indemnisés touchaient moins de 5 000 francs par mois (*Le Monde* du 12 janvier). Près d'un sur deux se contentaient de moins de 3 000 F.

V. D.

SOMMAIRE

SERVICES

BOURSE

Cours relevés le mercredi 17 mai, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	16388,90	– 1,33	– 16,48
Honk Kong index	9162,32	– 0,30	+ 11,85

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 16/05	Var. en % 15/05	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	2001,27	+ 0,49	+ 6,39
Londres FT 100	3300,80	– 0,30	+ 7,67
Zurich	1289,90	+ 0,24	+ 3,99
Milan MIB 30	1047	+ 0,10	+ 2,14
Francfort Dax 30	2110,52	+ 1,14	+ 0,18
Bruxelles	1463,39	– 0,24	+ 5,30
Suisse SBS	1096,70	+ 0,29	+ 5,63
Madrid Ibex 35	295,98	– 0,28	+ 3,84
Amsterdam CBS	288,30	—	+ 3,70

16388,90 – 18106,70 – 17425,35 – 16744 – 16062,65 – 15381,30 – 17 fév. – 30 mars – 17 mai

DEMAIN dans « Le Monde »

Les exigences de l'actualité nous ont amenés à publier dans ce numéro le portrait d'Alain Juppé et à repousser à nos éditions datées du 19 mai l'enquête sur « le trouble des Otaniens », annoncée hier. Nous prions nos lecteurs de nous en excuser.

Tirage du *Monde* daté mercredi 17 mai 1995 : 563 583 exemplaires 1 3

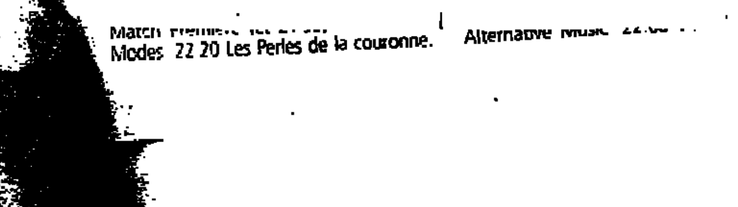
■ **ESPACE : la fusée Ariane a mis en orbite**, mercredi 17 mai à 8 h 34 (heure de la métropole), un nouveau satellite de télécommunications pour le compte de l'organisation internationale Intelsat. Cet Intelsat-706, d'un coût de 311 millions de dollars (environ 1,5 milliard de francs), est le premier d'une nouvelle génération de satellites de télécommunications capables de gérer 112 500 circuits téléphoniques. Early Bird, en 1965, n'en gérait que 360.

■ **CULTURE : *Jacques Toubon doit* rester ministre de la culture,** écrivent une cinquantaine de personnalités dans une lettre à Jacques Chirac et Alain Juppé dans laquelle ils se prononcent pour *« la continuité et le renforcement de l'action d'un grand ministère de la culture »*. Parmi les signataires figurent Jean-Jacques Beineix, Claude Lelouch, Nana Mouskouri, Line Renaud, Christian Clavier, Jean Reno, Vincent Lindon, Michèle Morgan, César, Olivier Debré, Pierre Soulages et Christian de Portzamparc.

■ **IRAK : un attentat a coûté la vie à deux responsables de l'ALNI** (Armée de libération nationale iranienne, branche armée du Mouvement des Moudjahidine du peuple), mercredi 17 mai, à el Chaab près de Bagdad. Un communiqué de ce mouvement, basé en Irak, précise que les victimes de cette attaque menée par des éléments armés, sont deux femmes et qu'une troisième a été grièvement blessée. – (*AFP.*)

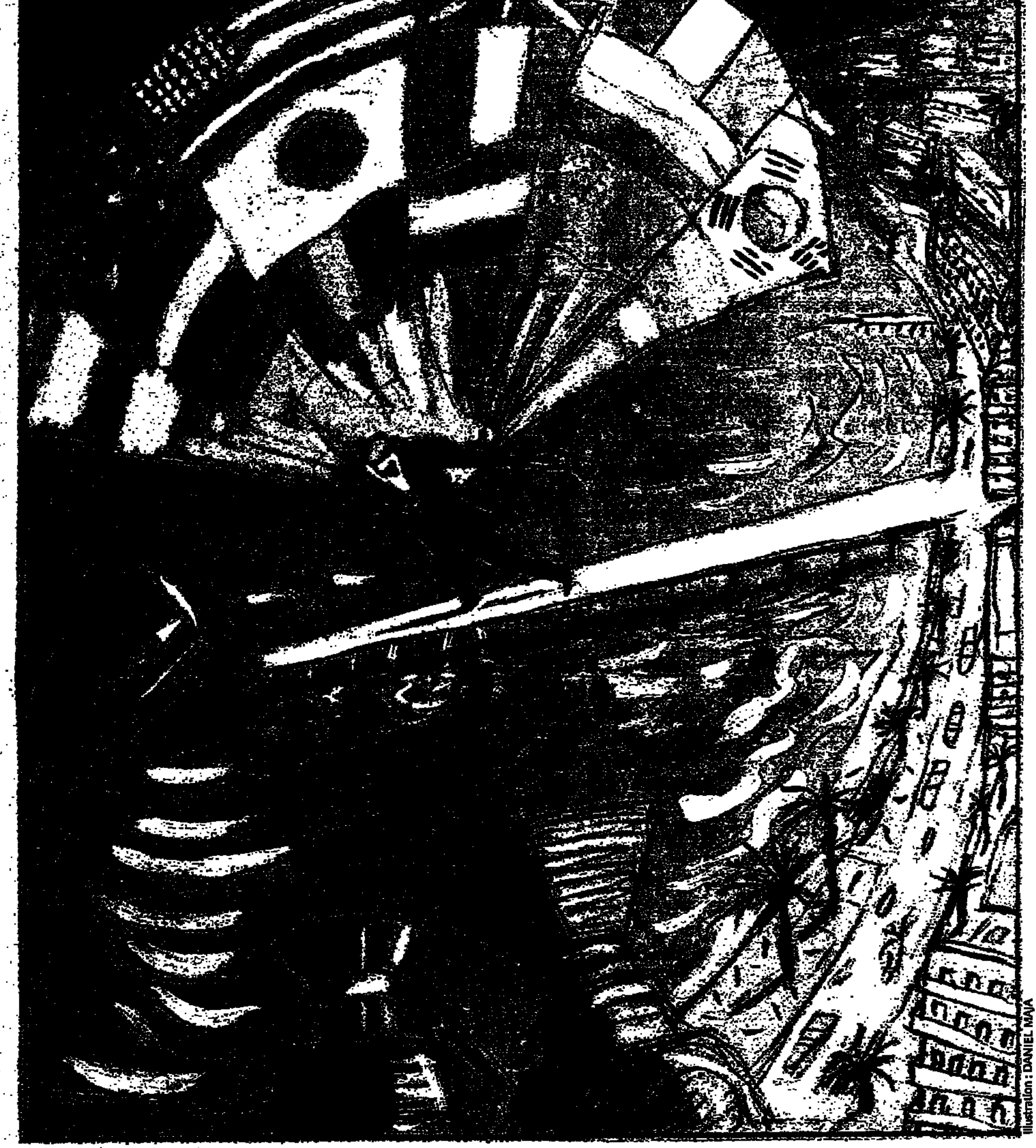
■ **ÉTATS-UNIS : quatre frères ayant combattu au Vietnam** comme volontaires ont déposé une plainte, lundi 15 mai, contre Robert McNamara, réclamant 100 millions de dollars (500 millions de francs) à l'ancien ministre américain de la défense. Ce dernier a affirmé dans son livre *Rétrospectivement. La tragédie et les leçons du Vietnam* (Times Books-Random House) que le conflit avait été une erreur. *« Il est lamentable qu'il cherche à tirer profit de la misère qu'il a apportée aux vrais patriotes de l'Amérique »*, a déclaré Rick Bolanos, l'un des quatre frères. – (*AFP.*)

■ **PACIFIQUE : deux séismes de forte intensité** ont eu lieu mercredi 17 mai dans le Pacifique, à proximité de la Nouvelle-Calédonie d'une part, et des îles Salomon d'autre part, sans provoquer de dégâts ou de victimes. Le premier, ressenti à 7 h 13 (heure locale) à 337 km au sud-est de Nouméa, était d'une magnitude 7,7 sur l'échelle de Richter. Le second, observé au large des îles Salomon, était d'une magnitude 8 mais n'a pas été perçu à Honiara, capitale de cet état indépendant du Pacifique. – (*AFP, Reuter.*)


Modes 22 20 Les Perles de la couronne. Alternative Music

Le Monde

CANNES 95


Illustration : DANIEL MAJA

48e Festival international du film

Drôle de bobine sur la photo satellite

PARFOIS les géographes dessinent des cartes en modifiant la taille des pays, afin de mettre en évidence l'importance de certaines régions dans un domaine particulier. Si l'on dessinait la planète cinématographique d'après les sélections cannoises, elle aurait une drôle de bobine.

Un festival, fût-il le premier au monde, présente un instantané d'une production mondiale qui obéit à des cycles relativement longs, sans avoir la lenteur de la dérive des continents. D'autant que cette photo satellite est prise à travers le filtre de la subjectivité des sélectionneurs : l'équipe de Gilles Jacob pour la Sélection officielle et Un certain regard ; celle de Pierre-Henri Deléau pour la Quinzaine des réalisateurs et Cinémas en France ; celle de Jean Roy pour la Semaine de la critique. Le Festival de Cannes n'en reste pas moins le meilleur point d'observation pour évaluer l'état du cinéma dans le monde. Un état déséquilibré qui suggère souvent que la planète penche *« du côté qu'elle va tomber »*.

Déséquilibre provoqué d'abord par ceux qui brillent par leur absence : pas un film du pays le plus riche du Vieux Continent, l'Allemagne – voilà longtemps que Wim Wenders, présent avec la production portugaise *Lisbonne Story*, ne se sent plus allemand et se cherche une patrie entre Europe et mythique pays du cinéma. Très faible représentation de l'Italie, qui ne présente que deux titres (dont un seul en compétition), après avoir été, pendant de nombreuses années, la première nation européenne du cinéma. Hormis la France et la Grande-Bretagne, il n'y aura pas grand-chose non plus du reste de l'Europe occidentale. Quant à l'Europe centrale et orientale, elle continue de subir les effets des grands chambardements de ses régimes politiques, de ses systèmes économiques et aussi, semble-t-il, de son imaginaire et de sa faculté de le raconter.

Depuis le début de la décennie, on fondait quelques espoirs sur les Républiques asiatiques de l'ex-URSS. Rien pour l'heure ne vient les confirmer. Le Japon, géant économique riche d'une immense histoire cinématographique, ne figure qu'avec un seul titre dans le grand panorama cannois. Comme l'Inde, pourtant premier pays producteur au monde. Comme le monde arabe, qui fait décidément mauvais ménage avec l'image, plus encore depuis que l'Égypte, seul pôle important de production, subit à son tour la pression de l'intégrisme musulman. Il y a longtemps que le cinéma d'Amérique latine est sinistré. Depuis quelques années, le Mexique semblait susceptible d'abriter un nouveau développement, mais la récente crise financière lui a porté un brutal coup d'arrêt. Pendant ce temps, l'Afrique ferraille dur pour exister au sein des images du monde. L'espoir viendra peut-être de la démocratie qui naît à l'extrême sud du continent et pourrait lui donner le point d'appui économique et logistique dont elle manque. Un film, *Waati*, de Souleymane Cissé, en murmure à mi-voix l'espérance.

Dressant à notre tour la carte du cinéma mondial tel que Cannes en porte témoignage, nous avons voulu aussi raconter l'histoire de quelques-uns de ces « presque absents » que sont la Russie, le Japon, l'Afrique. Leur quasi-invisibilité fait tache sur la planisphère. En regard, on trouve les pôles désormais habituels de la vitalité du cinéma : les Etats-Unis (flanqués de Canadiens au dynamisme inattendu), la France et la zone chinoise. Mais aussi deux pays dont la créativité prouve, d'une part, qu'une cinématographie peut renaître de cendres qu'on croyait déjà tièdes ; d'autre part que, malgré les contraintes, des auteurs peuvent se faire entendre et écouter.

Ici, c'est la Grande-Bretagne, dont on saluait régulièrement les bons films grâce à une poignée de francs-tireurs, tout en déplorant la décrépitude de son industrie, et qui semble pour la première fois depuis longtemps en mesure de dépasser le « coup par coup ». Là, c'est l'Iran qui, profitant de la percée sur les écrans internationaux d'Abbas Kiarostami, son meilleur cinéaste, révèle une plus grande diversité d'inspiration, à une époque charnière de son histoire. La situation à Téhéran rappelle, à bien des égards, celle qui prévaut en Chine populaire. Les dirigeants de ces deux pays tentent de contrôler l'ouverture économique, sans rien céder de leur emprise idéologique et politique. Le cinéma se faufile vaille que vaille dans les fissures ainsi apparues.

En Chine, la grande inconnue demeure la possibilité de stabiliser les ponts entre le continent, Taïwan et Hongkong : la sélection cannoise montre combien les gens de cinéma *y aspirent, y sont prêts, et quelle* puissance aurait la mise en commun de leurs forces. L'Extrême-Orient est peut-être, aujourd'hui, la seule alternative possible à l'hégémonie planétaire d'Hollywood, si les gérontes de Pékin ne bradent pas leur industrie des images aux Majors.

A Hollywood même se produisent des mutations fondamentales. Les autoroutes de l'information conduisent à de gigantesques concentrations des techniques et des capitaux. Là se croisent Steven Spielberg et les empereurs du logiciel, le businessman de la musique pop David Gehfen, des sociétés de télécoms, des opérateurs du câble, des diffuseurs, des banquiers, des avocats, des propriétaires de catalogues de droits. Pour eux, les *images ne sont* qu'une forme particulière de ce qu'ils appellent désormais le *software*, à stocker dans des banques de données – comme si l'image était jamais donnée !

DE ces mutations-là, les sélections cannoises ne portent pas la trace, même si l'on en percevra certainement l'écho dans les conversations d'affaires au Majestic, au Carlton ou à l'Hôtel du Cap. Le Festival correspond peut-être à une époque déjà révolue dans cette région virtuelle qu'on appelle Silliwood, où s'accouplent pour d'improbables progénitures les puces de silice et les serpents de pellicule. A Cannes, ce sont encore les bonnes vieilles histoires qui tiennent le haut de l'affiche : celles de stars affectionnant la posture d'anges maudits et d'indépendants aux dents longues frayant leur chemin vers la gloire et le pouvoir. Parce que le cinéma américain, qui vit plusieurs temporalités simultanément, reste aussi celui où les aventures de la production prennent encore des allures de western, dans l'ombre des « moguls » de jadis. Il reste aussi celui qui demeure capable de produire des vedettes – même si, hormis la présidente du jury, Jeanne Moreau, peu de très grands noms viendront cette année escalader les marches du palais... Mitchum ? Peut-être ! Sinon, on se consolera avec la rétrospective John Ford.

Deux repères caractérisent la présence française. D'abord – c'est désormais une tradition –, le rôle d'interlocuteur privilégié joué par Paris auprès d'un grand nombre de cinéastes du monde. Pour la seule Sélection officielle, parmi les vingt-cinq titres (et à côté des trois représentants nationaux), pas moins de huit films doivent tout ou partie de leur existence au soutien français, public et privé. Ensuite, la sélection tricolore est cette année uniquement composée de deuxièmes films, signés de jeunes réalisateurs. La même génération domine d'ailleurs les autres sections. Certes, nécessité a fait loi : si Maurice Pialat, Jean-Paul Rappeneau ou Claude Sautet avaient pu, ou voulu, être prêts pour la Croisette, ils y auraient fort probablement été conviés.

« Est-il besoin de célébrer le cinéma ? Ne serait-il pas, ou plus assez, célèbre ? », se demande Godard

Cette sélection n'en est pas moins de bon augure : elle traduit un renouvellement des troupes, et aussi une certaine diversité, qui va du « nouveau réalisme » d'un Xavier Beauvois aux fantasmagories technologiques de Caro et Jeunet, en passant par la recherche d'une modernité agressivement décalée de Mathieu Kassovitz. Ouverture internationale et soutien à la jeunesse : ce sont aussi les deux principaux axes de la politique de production cinématographique d'Arte, chaîne dont l'intervention paraît de plus en plus indispensable à l'heure où les autres diffuseurs ont entrepris de contourner le pacte – forcé – entre grand et petit écran, qui a beaucoup fait pour la survie de « l'exception française », du milieu des années 80 à celui de la présente décennie.

CETTE carte du cinéma, le Festival en présente une autre vision – historique –, avec les téléfilms commandés à de grands cinéastes par le British Film Institute sur le siècle du cinéma dans leur pays. Encyclopédique avec Martin Scorsese, conviviale avec Stephen Frears, sombre et narcissique avec Nagisa Oshima, imaginative avec Nelson Pereira Dos Santos : les visions varient avec les auteurs. Dans le petit film mélancolique et ironique cosigné par Jean-Luc Godard et Anne-Marie Miéville, l'auteur d'*Hélas pour moi* demande en substance à Michel Piccoli, président de l'association Premier Siècle : *« Est-il besoin de célébrer le cinéma ? Ne serait-il pas, ou plus assez, célèbre ? »*. Et regrette qu'on ne le célèbre pas chaque jour de chaque année. Il n'a pas tort.

Du moins, brassant dans son tourbillon hommes de l'art et hommes d'argent, amateurs et professionnels, micro et méga films, caméra-clochards, nababs et jeunes premières, le Festival de Cannes reste la grande trompette de la renommée cinématographique. Satellite d'observation et instrument de promotion, cela fait une drôle de machine, montée et démontée chaque année au mois de mai sur les bords de la Méditerranée. Machine difforme et cahotante, trop ceci et pas assez cela ; machine dont chacun se plaira, cette fois encore, à souligner les ratés et les embardées. Une machine à la Tinguely, composite comme le cinéma lui-même, et qui lui est indispensable.

JEAN-MICHEL FRODON

De plus en plus de chômeurs bénéficient de l'allocation de solidarité

L'irrésistible ascension

Sage mariage pour

Le producteur-vendeur-acheteur-distributeur Miramax présente quatre films en sélection à Cannes. Huit, si l'on compte ceux de la maison mère, le groupe Disney. Histoire d'une alliance dont Hollywood suit attentivement les tribulations.

PALME d'or à Cannes en 1989 avec *Sexe, mensonges et vidéo*. Palme d'or en 1994 avec *Pulp Fiction*. Double Palme d'or avec *La Leçon de piano* et *Adieu ma concubine*. Vingt-deux nominations aux Oscars 1995. Depuis quelques années, la société de production et de distribution Miramax occupe le haut du pavé dans l'industrie cinématographique américaine, avec des cinéastes réputés « fragiles », voire « difficiles » selon les canons hollywoodiens. Le cinéma « indépendant » américain y trouve sa niche (Soderbergh, Tarantino, Wayne Wang), le cinéma européen aussi, de langue étrangère (*La Reine Margot*, de Chéreau ; *Attache-moi*, d'Almodovar ; la trilogie de Kieszlowski), parfois cubain (*Fraise et Chocolat*), à l'occasion asiatique (Chen Kaige).

Miramax, ce sont les frères Weinstein : Harvey, quarante-trois ans ; Robert, quarante ans. Celui-ci est toujours en retrait ; celui-là toujours en avant. Voix de violoncelle mais carrure de grosse caisse, il peut être rugueux et colérique, la minute qui suit charmeur, presque primesautier. Avec haine ou affection, on les surnomme les « renégats » du côté de Beverly Hills, ou les cowboys. Ils sont dynamiques, agressifs, parfois brutaux. Les publications professionnelles suivent, tel un feuilleton, leurs démêlés avec les créateurs (producteurs, acteurs, réalisateurs). Ils veulent tout prendre en main, tout contrôler – comparés à eux, Woody Allen et Stanley Kubrick feraient figure de laxistes. Tous reconnaissent cependant aux deux frères une passion dévorante pour le cinéma, qu'on est loin de retrouver chez la plupart des actuels dirigeants de l'industrie. Champions du marketing, les frères Weinstein savent aussi entretenir leur légende.

Ils sont nés à Flushing, dans le faubourg de Queens, près de Manhattan. Leur père, diamantaire, les emmenait tous les samedis au cinéma tandis que leur mère allait chez le coiffeur. Quand ils étaient étudiants à l'université de Buffalo, Harvey organisait des concerts de rock, Robert gérait une petite salle de cinéma local. Décidant de se lancer dans la distribution, ils débarquent à Cannes au début des années 80. *« Tout ce que*



D.R.

Gena Rowlands dans « The Neon Bible » du Britannique Terence Davies, l'un des films Miramax en compétition.

Quatre films canadiens

L'école de Toronto

Depuis 1988, le Centre canadien du film forme de jeunes scénaristes, producteurs et réalisateurs.

QUATRE. Jamais le Canada n'aura eu à Cannes autant de films sélectionnés par les diverses sections du Festival. Première œuvre du metteur en scène de théâtre Robert Lepage, *Le Confessionnal*, avec Lothaire Bluteau (*Jésus de Montréal*), fait l'ouverture de la Quinzaine des réalisateurs, qui présente également *Eldorado*, de Charles Binamé. *Rude*, de Clement Virgo, est à Un certain regard, et *Soul Survivor*, de Stephen Williams, à la Semaine de la critique. Deux francophones, deux anglophones.

Ces deux derniers sont presque cousins. Quoique de styles différents, ils ont pour cadre la minorité Jamaïcaine au Canada. Leurs auteurs sont issus du Centre canadien du film (CCF), un organisme qui semble en mesure de donner un coup de jeune à un cinéma canadien anglophone qui, malgré quelques grands noms (récemment : David Cronenberg, Atom Egoyan), fit longtemps figure de réserve pour Hollywood. Opérationnel depuis 1988, le Centre fut mis en chantier en 1986 par Norman Jewison, le réalisateur de *Dans la chaleur de la nuit* et de *L'Affaire Thomas Crown*. Il est basé à Toronto, mais étend son action à l'ensemble du territoire canadien, et prend pour modèles l'American Film Institute et le Sundance Institute créé par Robert Redford dans l'Utah (d'où son surnom de « Sundance Nord »). Il est financé pour un tiers par l'industrie, pour un tiers sur fonds publics (fédéraux, provinciaux et municipaux), le reste étant couvert par diverses fondations. Dans le conseil d'administration et les comités consultatifs figure le gotha du cinéma et des arts canadiens.

« La ville la plus multiculturelle du monde »

Le Centre est destiné aux scénaristes, producteurs et réalisateurs. Pour y accéder, il faut avoir déjà fait ses preuves dans une discipline artistique, pas forcément liée à l'audiovisuel (le romancier Michael Ontaadje est un ancien résident) et présenter un projet de film. Les six premiers mois de scolarité à plein temps offrent une initiation aux techniques de base. Dans le même temps, chaque étudiant doit commencer à préparer un court-métrage, qui prendra corps durant le trimestre suivant : préparant *Rude* et *Soul Survivor*, Clement Virgo et Stephen Williams réalisent respectivement *Save My Lost Nigga' Soul* et *Variations on the Key 2 Life*, qui remportent plusieurs prix dans des festivals internationaux. Pour éviter les futures incompréhensions entre corps de métier, les apprentis réalisateurs s'initient aussi à la production, tandis que les producteurs suivent des ateliers de scénario et de réalisation.

Enfin, au cours d'un séminaire intensif d'un mois, les producteurs se penchent sur les questions, de plus en plus complexes, de coproduction internationale. Au bout des neuf mois, le projet de long-métrage apporté par chacun entre dans le circuit normal d'une recherche de financement. De ce processus sont nés, par exemple, *Zero Patience*, de John Greyson, *Double Happiness*, de Mina Shum (primé au Festival de Toronto en 1994), *I Love a Man in Uniform*, de David Wellington, présenté à la Quinzaine en 1993. Alors que *Soul Survivor* a été financé à travers les circuits traditionnels, *Rude* doit son existence au Feature Film Project, créé en 1992 au sein du Centre canadien du film et destiné à produire et lancer, sur deux ans, trois premiers longs-métrages. Les budgets ne doivent pas dépasser 800 000 dollars canadiens (un peu moins de 3 millions de francs).

Les Nations unies ont récemment élu Toronto comme *« la ville la plus multiculturelle du monde »*. Selon Wayne Clarkson, directeur du CCF, *« l'impact de la forte immigration, il y a près de vingt ans, en provenance d'Asie et des Caraïbes, commence à se faire sentir, notamment au cinéma et à la télévision »*. Critiqué pour son recrutement trop « blanc », le Centre a lancé en 1991 son premier laboratoire d'été, destiné à la formation et au développement des *« cinéastes de couleur et amérindiens »*, selon sa désignation officielle. Le premier laboratoire d'été comptait dans ses rangs Mina Shum, Clement Virgo, Stephen Williams et Damon d'Oliveira, le producteur de *Rude*.

H. B.

Les parallèles de Johnny Depp

AUX côtés de Tom Cruise, Brad Pitt et Keanu Reeves, il complète le quatuor de tête des grands jeunes premiers du cinéma américain d'aujourd'hui. Les trois autres sont résolument modernes, mais Johnny Depp, pommettes saillantes, peau un peu trop blanche, traits un peu trop parfaits, a le visage d'une star du muet. Rien d'étonnant si les deux films cannois où il figure, *Ed Wood*, de Tim Burton, et *Dead Man*, de Jim Jarmush, sont en noir et blanc.

Né dans le Kentucky (le 9 juin 1963), élevé en Floride, il se rêvait en rocker quand il rallia Los Angeles. Il y devient le copain de virée de Nicolas Cage et décroche quelques rôles microscopiques : victime de *Cauchemar sur Elm Street*, apparition fugitive (fesses à l'air) du porno soft *Private Resort*, comparse dans *Platoon*.



D.R.

Johnny Depp dans le rôle-titre d'« Ed Wood », réalisé par Tim Burton.

Un « pin-up boy » dont les adolescentes collent le portrait au mur, au plafond...

Le feuilleton télé *21 Jump Street* chamboule tout. Depp devient le *pin-up boy* de l'année, les adolescentes collent son portrait sur les murs, au plafond, dans la salle de bains. Dès que son contrat le lui permet, il fuit la série, malgré les conseils de son entourage, pour devenir Johnny dans *Cry Baby*, de John Waters, l'auteur pestiféré de *Pink Flamingos* (et membre du jury cette année). *« Qui a tué Johnny Depp ? »*, hurle la presse. Réponse : Johnny Depp lui-même, qui, banane au crâne et larme à l'œil, moque son image de beau gosse. Le coup réussit : il peut jouer les losers sans perdre son public. Sans *Cry Baby*, Tim Burton n'aurait jamais pensé à lui pour *Edward aux mains d'argent*, puis *Ed Wood*, où, campant le cinéaste réputé « le plus nul de l'histoire du cinéma », il apparaît portant pull angora et talons hauts.

Les êtres incarnés par Depp se réfugient souvent dans l'imaginaire et dans la création. Edward – *« celui qui me ressemble le plus »*, dit souvent l'acteur – sculptait un bestiaire ; Ed Wood navigue entre soucoupes volantes et pieuvre géante ; dans *Don Juan de Marco*, Depp est un mythomane qui se prend pour don Juan. Un psychiatre (Marlon Brando) tente de le détromper : le ramènera-t-il sur terre ou se laissera-t-il emporter dans l'univers parallèle de son patient ? L'univers parallèle de Johnny Depp se nourrit aussi de culture cinématographique – dans *Benny & June*, il reprenait les grands numéros de Chaplin ou de Keaton. On l'a vu ou le verra face à Vincent Price, Marlon Brando, Robert Mitchum. Il choisit d'abord ses cinéastes, parfois européens (Emir Kusturica, dans *Arizona Dream*, Lasse Halström, pour *Gilbert Grape*), toujours hors des sentiers battus. Pour Burton puis Jarmush, Depp a refusé *Dracula*, *Speed* et *Interview avec un vampire*.

Suite logique, le beau Johnny prépare son passage à la réalisation : en 1993, il a financé et coréalisé un court-métrage, *Stuff* (« bordel »), où, en un plan-séquence de onze minutes, la caméra traverse une pièce furieusement en désordre. En 1994, il a mis en scène *Banter*, plongée dans le monde des drogues dures. Et il prépare son premier long-métrage, *The Brave* : l'histoire d'un homme sans logis, contraint pour survivre de risquer sa peau en jouant dans des films...

H. B.

L'irrésistible ascensi

ige pour



èles

Depp



de Miramax

mauvais garçons

nous en savions, c'était que chaque année s'y retrouvaient tous les producteurs, tous les distributeurs. » Hasard inouï ou habileté, ils trouvent à se loger. Dans un placard à balais, mais à l'hôtel Majestic, centre névralgique du business sur la Croisette. Ils ne connaissent personne, personne ne les connaît, tous les films « porteurs » sont déjà pris. Reste le film d'un concert de bienfaisance donné pour Amnesty International. Les membres de Monty Python sont au générique, Sting et Pete Townshend en assurent une partie musicale. Les Weinstein fondent leur maison de production, l'appellent Miramax (du nom de leurs parents, Miriam et Max), achètent *The Secret Policeman's Ball*. Apprenant qu'existe un autre film portant le même titre, ils en rachètent les droits, font un montage des deux et servent le tout sous le titre de *The Secret Policeman's Other Ball*.

Le film marche aux Etats-Unis, ils s'essaient à la production, l'écriture de scénario, la réalisation. Ce n'est pas tout à fait le succès – qui se souvient de *Playing for Keeps* (1986) ? – mais c'est suffisant pour attirer l'attention d'une banque, la British Midland Montague, qui investit dans l'entreprise et accorde aux frères un important crédit. Ils s'en servent pour produire, et présenter à Cannes, en 1988, *Scandal*, de Michael Caton-Jones, tiré d'un fait-divers qui provoqua la chute du ministre britannique John Profumo. 1989 sera l'année faste. Repéré à l'état d'ébauche au Festival de Sundance, *Sexe, mensonges et vidéo*, de Steven Soderberg, remporte la Palme d'or à Cannes (et James Spader le Prix d'interprétation masculine) ; *My Left Foot* vaut à Daniel Day Lewis l'Oscar du meilleur acteur et *Cinema Paradiso*, de Giuseppe Tornatore, celui du meilleur film étranger.

Les frères Weinstein ont le génie de la promotion, ils aiment ça, ils ne s'en cachent pas. Ils savent vendre jusqu'aux produits les plus impossibles (*My Left Foot*, ou l'histoire d'un infirme rageusement cloué dans un fauteuil roulant, qui peint avec son pied gauche), jouent sans scrupule du « gimmick ». Ils en font la preuve à l'échelle mondiale au moment de *In Bed with Madonna*, avec la manière dont ils utilisent la prestation de la vedette à Cannes : Miramax, qui n'avait le film en distribution que pour le territoire nord-américain, a su orchestrer savamment le raz de marée. Et, distributeur seulement pour les Etats-Unis, envoie la facture à Dino de Laurentiis : Cannes, n'est-ce pas, c'est l'affaire du distributeur international.

Les patrons de Miramax savent aussi se faire entendre pour défendre leurs films lorsqu'ils les estiment mal traités : Hollywood se souvient encore du raffut qu'ils causèrent lorsque *Europa, Europa*, d'Agnieszka Holland, et, l'an dernier, *Rouge*, de Krzysztof Kieslowski, furent disqualifiés pour l'oscar du meilleur film étranger. Mais, à l'inverse, certains créateurs attribuent aux frères un irrespect total des œuvres qu'ils acquièrent. Ils remontent les films (ou obligent les cinéastes à les remonter) après les avoir acquis, sûrs qu'ils sont – Harvey en particulier – de leur connaissance du goût du public américain. Amputés de dix à vingt minutes, ou carrément remontés, *Cinema Paradiso*, de Giuseppe Tornatore, *Fraise et Chocolat*, du Cubain Tomas Guttierez Alea, *Adieu ma concubine*, de Chen Kaige, ou tel film d'Almodovar s'en sont-ils mieux portés ?

Et *quid* de *La Reine Margot*, de Patrice Chéreau ? « *Les Français m'ont surnommé d'Artagnan*, s'esclaffait Harvey Weinstein peu avant la sortie américaine. *Parce que je voulais sortir mon sabre et tailler dans le film – qui avait aussi besoin de musique : il n'y en avait pas sur les scènes de duel, on n'entendait que le choc des épées !* ». Ses méthodes ont valu à Harvey Weinstein le sobriquet de « Harvey Scissorhands », en référence au film de Tim Burton, *Edward aux mains d'argent*, où le héros avait des ciseaux en guise de mains.

La « vigueur » de Miramax dans le domaine des acquisitions est légendaire. Lorsque Ciby 2000, la société de production de Francis Bouygues, décide que personne ne verra *La Leçon de piano*, de Jane Campion, avant sa présentation à Cannes, Harvey Weinstein fait une cour effrénée au patron de Ciby, Jean-François Fonlupt : Miramax verra, et aura son *Piano* avant tout le monde – avant la moindre enchère. En 1989, une cinquantaine de distributeurs et d'acheteurs potentiels sont « secrètement » conviés à voir *Cinema Paradiso* avant la projection officielle. « *Ça nous rappelait notre enfance, un petit cinéma d'art et d'essai dans Queens où nous découvrions les films étrangers* », déclaraient les deux frères. A la fin de la projection, ils savent qu'ils prendront le film ; il leur a fallu trois secondes pour en décider. Tandis que les autres distributeurs débattent entre eux avant de prendre rendez-vous avec le vendeur pour le lendemain, Harvey Weinstein cloue ce dernier au mur, et affirme ne pas donner cher de sa peau s'il ne lui vend pas immédiatement ce film splendide. De vrais marchands. On les compare de plus en plus aux « moguls » de l'âge d'or hollywoodien.

Miramax, ou les frères Weinstein, Harvey et Robert. Deux « Calamity boys » aux méthodes parfois expéditives.

Le compliment est à double tranchant : emporté par son élan, Miramax achèterait tout ce qui bouge, ce qui ferait monter les enchères, et déréglerait le marché. Les frères Weinstein tiennent bon, mais sentent qu'ils n'ont plus grand-chose à prouver, après avoir acheté, lancé, distribué avec succès des films considérés par les Majors comme trop marginaux ou, tels *Coups de feu sur Broadway*, de Woody Allen, peu susceptibles de franchir la barre magique des 100 millions de dollars de recette, en dessous de laquelle, pour Hollywood, un film n'existe pas.

Passant à l'échelon supérieur, rendus plus avisés par quelques revers, les frères Weinstein décident de renouer avec la production. Dans le style qui leur est propre : direct. Parce qu'ils ne sont que deux à décider, ils réagissent très vite, sans même se consulter, dit-on. Ils attirent donc les personnalités qui ne supportent plus les vingt-trois mille intermédiaires du système hollywoodien. Wayne Wang tourne coup sur coup *Smoke* et *Blue in the Face*, d'après Paul Auster. Harvey Keitel et Sean Penn passent avec eux des contrats multifilms. Ils financent, produisent ou coproduisent des entreprises à l'époque jugées risquées, telles que *Prêt-à-Porter*, de Robert Altman, et surtout *Pulp Fiction*, de Quentin Tarantino, mis en chantier par TriStar (une des sociétés de Sony), que la violence du scénario finit par incommoder. *Pulp Fiction*, outre la Palme d'or, rapportera beaucoup d'argent. Montrer qu'un film « maison » peut faire un triomphe commercial était à ce moment crucial, pour affermir la position de Miramax auprès de Disney, qui l'a racheté, armes et bagages, en 1993.

Le 30 avril de cette année-là, la nouvelle a fait l'effet d'une bombe : le studio à qui l'on doit *Chérie, j'ai rétréci les gosses*, *Sister Act*, *La Petite Sirène* et *Aladdin* acquiert la société qui a lancé *The Crying Game* et *Les Arnaqueurs*. Le mariage de la carpe mièvre et du chaud lapin. L'accord, complexe, porte sur la production et la distribution sous toutes ses formes (salle, télévision, câble, vidéo, droits dérivés). Et il est astucieux : Miramax a désormais accès à des réseaux de mille salles et plus, Disney a un vivier de créateurs auquel son image et ses méthodes ne lui donnaient pas droit. Miramax, qui vient de créer une filiale réservée aux films pour enfants et familles – la Miramax Family Films, dont Robert Weinstein s'occupe particulièrement –, peut bénéficier de l'expertise de Disney dans ce domaine. Chacun sait faire des choses dont l'autre est incapable. De fait, présenté en compétition sous label Disney, *Ed Wood*, de Tim Burton, ressemble furieusement à un film Miramax. Enfin, Disney assure à Miramax une autonomie totale dans la production... jusqu'à 12 millions de dollars par film.

Le rapport chaleureux entre les frères Weinstein et Jeffrey Katzenberg, alors patron des studios Disney, a facilité le rapprochement. Le départ de Katzenberg (parti créer Dreamworks avec Steven Spielberg et Davis Gehfen) risque de le compliquer, même si son remplaçant, le producteur-réalisateur Joe Roth, se dit déterminé à respecter le contrat. Katzenberg ou Roth, le point de friction semble être la censure, celle des fameux *ratings*. Miramax a toujours su tirer le meilleur parti promotionnel du label X, devenu NC-17 (interdit aux moins de dix-sept ans). Notoires sont ses bagarres avec la commission de contrôle à propos d'*Attache-moi* ou de *Clerks*. Sous l'égide Disney, Miramax a dû renoncer, l'an dernier, à distribuer *You So Crazy*, film-concert d'un comique black post-Eddie Murphy, Martin Lawrence.

La controverse risque de resurgir à Cannes autour de *Kids*, de Larry Clark (en compétition) : l'image que donnent le réalisateur et son scénariste d'une certaine jeunesse new-yorkaise d'aujourd'hui est peu conforme aux pieux désirs des parents. *Kids* n'est pas encore passé devant la commission des *ratings* – la copie définitive n'était pas prête avant Cannes. Mais *Kids* n'est qu'un des vingt-cinq titres que Miramax emporte dans sa valise. Outre les films présentés cette année, ceux des années précédentes à qui, par le plus grand des hasards, aurait échappé un écran de village bantou, Miramax travaille sur pas moins de huit projets, dont, produit par Quentin Tarantino, *Dust and Dawn*, de Roberto Rodriguez, le réalisateur d'*El Mariachi* et de sa « suite », *Desperado*, qui est présenté hors compétition.

HENRI BÉHAR

« Land and Freedom », de Ken Loach.

D.R.

Paradoxe : si les films britanniques n'ont jamais été aussi nombreux en sélection officielle (six sont en compétition), l'Angleterre n'a jamais été aussi absente des écrans. Du XVIIIe siècle anglais (« La Folie du roi George », de Nicolas Hytner) et français (« Jefferson à Paris », de James Ivory) à l'Amérique d'aujourd'hui (« The Neon Bible », de Terence Davies), en passant par l'Angleterre des années 10 (« Carrington », de Christopher Hampton), l'Espagne de 1936 (« Land and Freedom », de Ken Loach) et la Birmanie (« Rangoon », de John Boorman), les cinéastes britanniques explorent le monde et son histoire. Entre coïncidences et choix délibérés des cinéastes et des producteurs, la sélection traduit ainsi la vocation internationale du cinéma britannique. Pour recouvrer une atmosphère plus proche de celle à laquelle ont habitué les films anglais ces dernières années, il faudra explorer les sections parallèles. C'est ainsi que l'on découvrira notamment, à la Semaine de la critique, « Madagascar Skin », le deuxième film de Chris Newby (« La Recluse »), et, à la Quinzaine des réalisateurs, « Three Steps to Heaven », premier film de Constantine Giannaris, situé dans les milieux londoniens de la pègre, de la politique et de l'homosexualité. Quant à Mike Newell, il s'est intéressé, dans « An Awfully Big Adventure », à l'univers du théâtre au lendemain de la seconde guerre mondiale.

Six films en compétition

Chapeau melon...

Les producteurs britanniques font désormais de leur spécificité un atout pour conquérir le marché international.

« QUAND le film de Hugh Hudson *Les Chariots de feu* a reçu l'Oscar du meilleur film étranger, *Variety a titré : « Les Anglais sautent sur Hollywood. » Aujourd'hui, les Anglais restent chez eux.* » Lancée par le producteur de *Quatre mariages et un enterrement* lors de la cérémonie des Césars, la formule pouvait prêter à sourire, les cinéastes britanniques n'ayant jamais résisté très longtemps aux sirènes hollywoodiennes. On murmurait pourtant déjà que l'Union Jack flotterait sur le prochain Festival de Cannes, que la sélection britannique serait la plus remarquée. Mais après tout, il en est ainsi presque chaque année, grâce à Stephen Frears, Ken Loach, Mike Leigh ou quelque autre franc-tireur, dont les films viennent régulièrement témoigner sur la Croisette de la singulière vitalité d'une production tenue pour moribonde, et de sa capacité à fouiller les tares d'une société à la dérive. Rien d'étonnant, donc, que le cinéma britannique soit très présent à Cannes en 1995. A cela près que ce cinéma n'est plus le même, dopé et remis en confiance par la remontée des entrées et, plus encore, par le succès international de *Quatre mariages et un enterrement*.

L'année 1994 a été marquée en Grande-Bretagne par une augmentation de la fréquentation de l'ordre de 8 %, que l'on peut, pour une large part, attribuer à la *construction de multiplexes*. Ces ensembles de plus de dix salles sont aujourd'hui au nombre de soixante-huit (la création de dix salles supplémentaires est prévue dans les prochains mois), qui regroupent 33 % des écrans britanniques et ont drainé 40 % des 123,5 millions d'entrées enregistrées en 1994 (presque autant qu'en France, où l'on est descendu cette année à 126,3 millions). La part prise dans ce résultat par *Quatre mariages et un enterrement* est certes rassurante pour la production anglaise, mais le succès remporté à l'étranger, notamment aux Etats-Unis, par le film de Mike Newell l'est davantage encore : preuve est ainsi faite qu'un film anglais entièrement conçu et compris comme tel, qui ne cherche pas à ressembler aux productions hollywoodiennes, peut s'imposer sur le marché international. Venant après le succès, notamment américain, du film de Neil Jordan *The Crying Game*, ce triomphe ne pouvait que faire perdre leurs complexes aux producteurs britanniques. Même si certains s'inquiètent de savoir si ces bons résultats ne risquent pas de remettre en cause les systèmes d'aides à l'industrie cinématographique (il est question de défiscalisation et de l'attribution d'une partie des revenus de la Loterie nationale) sur lesquels le gouvernement doit prochainement se prononcer. Un argument devrait toutefois peser dans la réflexion : les exportations de films ont rapporté 208 millions de livres en 1993, alors que la balance est déficitaire pour les produits destinés à la télévision.

Sur le terrain du film à costumes, spécialité britannique jusque-là balisée par l'Américain James Ivory (qui sera présent au Festival avec *Jefferson à Paris*), se sont également installés Christopher Hampton avec *Carrington*, chronique de l'amitié, qui s'épanouit dans les années 10, entre le peintre Dora Carrington et l'écrivain Lytton Strachey, et Nicholas Hytner, avec *La Folie du roi George*, évocation de la personnalité de George III, le grand-père de la reine Victoria, qui régna de 1760 à 1820. Le premier devait à l'origine être réalisé par Mike Newell, qui a donc été remplacé par l'adaptateur, au théâtre et au cinéma (pour Stephen Frears), des *Liaisons dangereuses*. Quant à Nicholas Hytner, un des directeurs associés du Royal National Theatre de Londres, metteur en scène de plusieurs pièces pour la Royal Shakespeare Company, il a porté à l'écran sa propre mise en scène (1991) de la pièce d'Alan Bennett *La Folie de George III*. Deux cinéastes débutants, donc, mais forts d'une grande expérience théâtrale.

Les succès remportés hors d'Angleterre par Kenneth Branagh ne sont pas étrangers à cette émergence de talents venus de la scène (avant de réaliser son propre film, Hytner a longtemps observé Branagh sur le tournage de son *Frankenstein*). Car si les acteurs britanniques ont depuis toujours été très sollicités par le cinéma et par Hollywood, auxquels très peu ont résisté, le passage au cinéma des *metteurs en scène de théâtre* est un phénomène relativement nouveau en Grande-Bretagne, hormis l'exception que fut, jadis, Laurence Olivier. Le prestige du théâtre rejaillit sur le cinéma qui, en retour, offre à ceux qui le servent l'assurance d'un enviable confort matériel et la promesse d'une possible popularité. Les films renouent ainsi avec une tradition culturelle à laquelle le cinéma britannique paraissait de plus en plus étranger et dont les producteurs estiment désormais qu'elle peut être source de revenus appréciables.

Les succès de *The Crying Game*, *Quatre mariages* et celui, plus récent, de *Petits meurtres entre amis*, ont également confirmé l'importance dans le paysage cinématographique anglais de Channel 4. Tout le monde savait depuis longtemps que peu de films réellement ambitieux se faisaient en Grande-Bretagne sans cette chaîne de télévision. Les financiers ont désormais compris que Channel 4 était de surcroît à même de produire des films aux budget maintenus dans des proportions « raisonnables », mais qui se révèlent de bonnes affaires commerciales. Les méthodes de Channel 4 se distinguent notamment de celles habituelles à la profession par la confiance manifestée à l'égard des cinéastes débutants ou peu expérimentés, auxquels la chaîne commande un court métrage de onze minutes, sorte d'examen de passage qui permet aux plus méritants de se voir ensuite offrir une vraie chance. C'est ainsi que Nicholas Hytner a pu convaincre Channel 4 de se lancer dans la production de *La Folie du roi George*.

Le sérieux apporté à la fabrication des films est également connu, surtout depuis que l'on sait que Channel 4 différa de six mois le tournage de *Quatre mariages et un enterrement*, dont le projet avait été apporté par Polygram, afin de permettre l'écriture de quatre nouvelles versions du scénario. On est loin des interventions « froides » dont se satisfont souvent les chaînes de télévision. Michael Grade, *le chief executive* de Channel 4, a passé trois années à Hollywood et s'est empressé de revenir à Londres. Ronald Sheldo, un des producteurs de *Carrington*, est né aux Etats-Unis, a produit ses premiers films en Angleterre, dans les années 60, avant de repartir pour Hollywood, où il fut notamment vice-président de la Columbia, puis de s'installer de nouveau à Londres. Cette volonté commune à Grade et à Sheldon d'acquérir à Hollywood une expérience qui peut se révéler profitable en Angleterre est proche de celle de Stephen Frears, qui semble décidé à travailler aussi bien en Amérique qu'en Europe. Elle témoigne de ce que les Britanniques, de naissance ou d'adoption, *ne considèrent plus* Hollywood comme une fin en soi, mais comme un passage dont il n'est pas même certain qu'il soit obligatoire. Il y aurait peut-être là des enseignements à tirer pour l'avenir du cinéma européen, mais sans oublier que la langue anglaise est la seule qui permette de toucher directement le marché international. Atout maître que les producteurs anglais ont trop rarement abattu par le passé. Il les autorise aujourd'hui à se montrer confiants dans l'avenir des films *so british* qu'ils se proposent de privilégier désormais.

PASCAL MÉRIGEAU

... et bottes de sept lieues

Les Britanniques, de naissance ou d'adoption, ne considèrent plus Hollywood comme une fin en soi, mais comme un passage qui n'est même plus obligatoire

La révolution trahie de Ken Loach

SI on lui demande pourquoi il est le seul des grands cinéastes britanniques à n'avoir jamais répondu à l'appel des Américains, Ken Loach sourit : *« J'aimerais bien dire qu'il m'a fallu faire preuve d'un courage et d'une abnégation hors du commun, mais je dois reconnaître que le téléphone n'a pas souvent sonné.* » Le voici une nouvelle fois à Cannes, deux ans après que *Raining Stones* a remporté le prix spécial du jury, ex aequo avec *Le Maître de marionnettes*. Mais, *cette fois-ci*, ce n'est pas de la société britannique qu'il est question. Pour la deuxième fois de sa carrière (après *Fatherland*, en 1982), Ken Loach a quitté son île, pour réaliser *Land and Freedom (Terre et Liberté)*, évocation d'un épisode de la guerre d'Espagne. *« C'est l'histoire d'une révolution trahie*, explique-t-il, *celle des milices de 1936, dont le combat et les espoirs ont été écrasés par le stalinisme. »*

Loach a voulu rendre hommage à ces combattants oubliés et a trouvé dans cette situation historique certains points communs avec l'état des sociétés occidentales aujourd'hui, *« notamment l'importance du chômage et la puissance de l'extrême droite »*. La présentation de *Land and Freedom* en Espagne, où le film a été en grande partie réalisé, lui a valu *« une des plus grandes joies de (sa) vie : une communion exceptionnelle des spectateurs avec les personnages et avec le film, proche de celle que l'on connaît parfois au théâtre »*.

SATELLITES

Au lendemain du Festival de Cannes, *« la meilleure occasion qui soit de présenter des films et d'en parler »*, il mettra la dernière main à son nouveau projet, qu'il réalisera en octobre et novembre prochains, en Ecosse et au Nicaragua, sur un scénario écrit par l'un des interprètes de *Land and Freedom*, qui a lui-même été avocat au Nicaragua. Après, c'est certain, il reviendra travailler en Grande-Bretagne. Même si l'apparente bonne santé du cinéma britannique lui paraît purement de circonstance : *« Nous sommes entièrement satellisés par le cinéma américain. C'est comme dans le football : lorsqu'une petite équipe possède des bons joueurs, elle n'a aucune chance de les garder très longtemps. »*

P. M.

Crise économique, crise de la création

La roulette russe

Production, distribution, exploitation : une cinématographie engluée dans un marasme infernal.

AVEC seulement 74 films en 1994, la Russie a enregistré une baisse de moitié de sa production par rapport à 1993 (137 films, contre 152 en 1990, 375 en 1991 et 178 en 1992). Dans un pays où le fonctionnement de l'économie ne ressemble aujourd'hui à aucun système connu, il semble naturel que l'industrie cinématographique n'échappe pas aux multiples problèmes auxquels toute activité commerciale doit faire face.

L'hyperinflation galopante est la première raison de ce recul : le rouble, seule monnaie officiellement acceptée dans le pays depuis le 1er janvier 1994, ne vaut plus aujourd'hui que 0,0002 dollar. Or le coût d'un film moyen est désormais de 2 milliards de roubles (400 000 dollars). S'il fut, il y a quelques années, beaucoup question de blanchiment d'argent (d'où le grand nombre de titres en 1991) dans le cinéma, ce n'est plus vrai aujourd'hui – on a trouvé depuis des investissements plus efficaces. Les trois seules sources de financement possibles sont donc l'Etat – par l'intermédiaire du Roskomkino, qui fait office de ministère du cinéma –, un producteur privé (appelé « sponsor ») désireux de faire parler de lui à l'étranger et qui s'offre donc une sorte de campagne publicitaire pour 400 000 dollars, ou bien un (co)producteur étranger.

L'Etat est de moins en moins en mesure d'assurer son rôle. Sur les 74 films de l'année, seuls 28 ont bénéficié de son soutien... parfois bien après la fin du tournage, ce qui oblige les metteurs en scène à recourir à d'autres sources. De plus, à cause de l'inflation, les mois qui séparent la signature du ministre du versement effectif peuvent réduire la somme d'un bon tiers. Les sponsors sont toujours des personnes travaillant dans une autre sphère d'activité et qui, par passion pour le cinéma ou intérêt pour un metteur en scène, décident d'investir des fonds dans un projet dont ils espèrent qu'il franchira les frontières du pays.

Le problème est moins le financement des films que la possibilité d'en obtenir des recettes

Quant aux producteurs étrangers, leur attrait pour la Russie s'est amenuisé. Seul le fonds d'aide aux coproductions avec les pays d'Europe centrale et orientale du CNC français (fonds ECO) offre encore un peu d'espoir aux auteurs russes. Quinze d'entre eux ont soumis un projet en 1994, deux seulement ont été retenus. Sur les 74 films achevés en 1994, 6 étaient des coproductions avec la France (dont 5 grâce au fonds ECO), 3 avec l'Allemagne, 1 avec l'Italie, 1 avec le Royaume-Uni, 1 avec les Etats-Unis. On remarque aussi que, malgré la petite quantité de films coproduits avec la France, ce sont surtout ces oeuvres qui ont représenté la Russie dans les grands festivals internationaux.

Mais le problème principal est pourtant moins le financement des films que la possibilité d'en obtenir des recettes, à l'heure de la totale désorganisation de la distribution et de l'exploitation. On comprend qu'elle décourage les quelques producteurs qui savent, avant même de commencer un film, que jamais les frais engagés ne seront couverts sur leur propre territoire. Avec 296 maisons de distribution répertoriées dans la seule Russie, l'atomisation du réseau atteint des proportions inégalées. Seules quelques sociétés d'envergure nationale arrivent à subsister : même les films américains, qui dominent largement le marché (73 % des séances de cinéma à Moscou en 1994 leur étaient consacrées, pour 8 % aux russes, 6 % aux français et 9 % aux films d'autres pays d'Europe), ne prospèrent pas comme leurs distributeurs le souhaiteraient.

Les majors américaines sont installées en Russie par l'intermédiaire de sociétés russes avec lesquelles elles ont passé des accords-cadres. Plutôt que de s'implanter directement elles souhaitaient former le personnel russe aux techniques de la distribution américaine de masse. Il n'en fut rien, et la chute de la fréquentation et l'insécurité régnant autour des salles conduisent certaines majors, qui s'étaient donné quelques années de travail à perte dans l'espoir d'une embellie rapide, à remettre en question leur présence sur ce territoire. Ce qui risque une nouvelle fois de modifier en profondeur le paysage de la distribution.

Quel que soit le film distribué, quelle que soit la société de distribution, toute sortie en salle est un échec commercial : avec une population de 149 millions d'habitants pour la seule Russie, le plus grand succès de l'année, américain, aura rassemblé moins de 500 000 spectateurs... L'immensité du territoire, la quasi-inexistence d'un système d'assurances dans le domaine du cinéma, l'absence de billetterie unique, l'impossibilité pour les distributeurs de contrôler la bonne application des contrats par les sous-traitants locaux, les frais de sortie gigantesques, l'extrême lenteur des virements bancaires, la cherté du temps d'antenne télévisée, l'absence de moyens de communication performants et le piratage des films à sortir par les chaînes de télévision câblées locales sont autant d'obstacles qui restent à surmonter.

Le parc de salles s'est, de plus, considérablement réduit. Des 2 888 écrans en 1992, il n'en restait plus, officiellement, que 1 900 en 1994. Mais on estime que moins de 1 000 salles fonctionnent effectivement, et qu'à peine une centaine sont encore rentables. Encore cette rentabilité tient-elle à la location à des entreprises commerciales de centaines de mètres carrés de halls et des cafétérias de ces immenses bâtiments, fruits de la folie des grandeurs soviétique. Il arrive souvent qu'une rangée de sièges sur deux soit retirée, voire la totalité, transformant la salle elle-même en discothèque bihebdomadaire. Le paradoxe atteint son paroxysme lorsqu'un exploitant affirme que moins il programme de séances plus il gagne d'argent...

La fréquentation s'est effondrée : le nombre de spectateurs est passé de 4 milliards en 1985 à 160 millions en 1994. Quatre raisons à cette désaffection du public envers le « lieu cinéma » : le repli sur le noyau familial des sociétés en crise, le prix du billet (qui varie de 2 500 à 4 000 roubles, alors que le salaire minimal est de 43 300 roubles), l'insécurité (les salles encore chauffées sont le seul lieu de rencontre financièrement abordable pour une jeunesse désœuvrée et désorientée) et, raison principale, sans doute, l'état du parc de salles. Les bâtiments sont délabrés et inconfortables, les installations techniques tombent en ruine depuis que le matériel, fabriqué dans les ex-pays frères, en République tchèque notamment, est vendu en devises fortes.

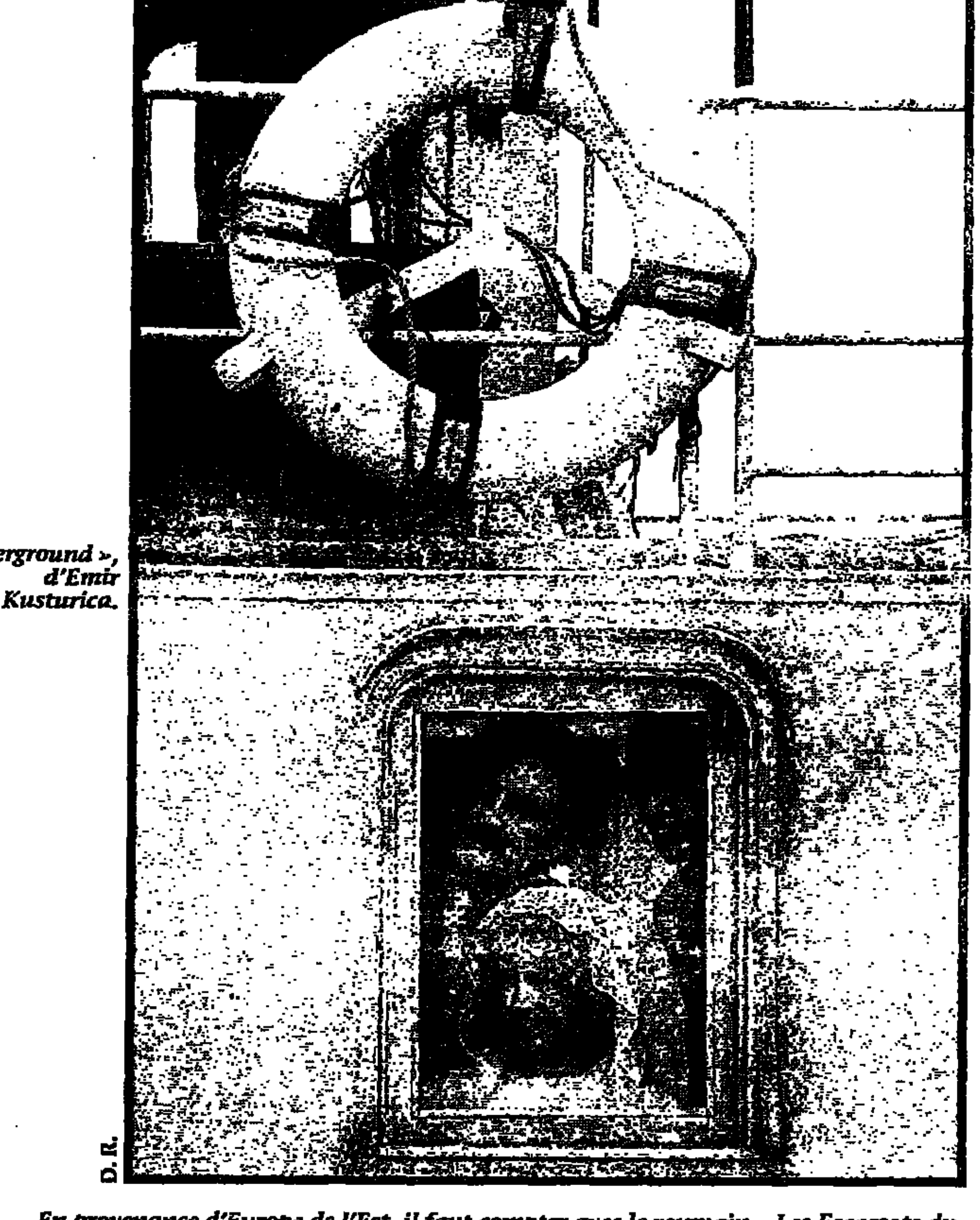
La plupart des films récents sont des comédies mélodramatiques, des adaptations littéraires ou des policiers

Pourtant, les experts affirment que la première salle de cinéma digne de ce nom qui ouvrira sera rentable, même si le prix du billet y est plus élevé qu'ailleurs. Les Américains s'apprêteraient à franchir le pas à Moscou. Et on espère qu'avec le programme « Phare » de l'Union européenne, destiné à aider les pays d'Europe centrale et les pays baltes (il permet depuis peu aux entreprises culturelles de bénéficier de soutiens financiers dans le cadre de partenariats avec l'Ouest), l'Europe pourra participer à une indispensable rénovation du parc de salles.

Encore faudra-t-il savoir ce que l'on y montre. La plupart des films russes récents sont des comédies mélodramatiques, des adaptations littéraires ou des policiers. On peut ajouter quelques films d'auteur destinés à un cercle restreint de cinéphiles avertis et quelques productions exceptionnelles, tel *Soleil trompeur* de Mikhalkov (Oscar du film étranger cette année). Accusés par certains de ne tourner que pour les festivals étrangers, par d'autres de faire des films indignes d'une cinématographie héritière d'Eisenstein et de Tarkovski, les cinéastes russes ne sont, dans de telles conditions, guère à même de créer des oeuvres porteuses d'espoir et de renouveau.

Peu représentée cette année au Festival de Cannes, la cinématographie russe continue de se tordre dans des convulsions dont personne n'entrevoit la fin. Même Alexeï Guerman, grand metteur en scène reconnu internationalement, aidé par le Roskomkino, le studio Lenfilm de Saint-Pétersbourg et le fonds ECO, n'a toujours pas achevé son film, *Khroustalev, ma voiture !* dont le tournage débuta en décembre 1992. Les bons esprits s'en vont répétant que l'heure n'est plus aux auteurs. Mais rien ne prouve que celle des films commerciaux ait sonné.

JOËL CHAPRON



« Underground », d'Emir Kusturica.

D. R.

En provenance d'Europe de l'Est, il faut compter avec le roumain « Les Escargots du sénateur », de Mircea Daneliuc, et le hongrois « Poste avancé », de Pether Gothar. La tragédie qui embrase les Balkans depuis trois ans est également représentée, en sélection officielle, par deux des films les plus attendus, signés d'auteurs souvent célébrés sur la Croisette : « Le Regard d'Ulysse », réalisé tout au long du Danube et jusqu'à Sarajevo par Theo Angelopoulos, et « Underground », tourné dans les studios de Belgrade par le Bosniaque Emir Kusturica. Un seul film russe est cette année sélectionné à Cannes, « Musique pour décembre », d'Ivan Dykovichni, auxquels on peut adjoindre « Le Lion à la barbe blanche », court métrage d'Andreï Khrjanovski, et le moyen métrage cosigné par Andreï Tarkovski et son scénariste de « Nostalghia », Tonino Guerra, même si « Le Temps du voyage » est un film italien.

Trois jeunes réalisateurs

Enfants de la fin du siècle

Xavier Beauvois, Karim Dridi, Mathieu Kassovitz : trois regards pour explorer une réalité, celle des années du sida, de la guerre, de l'exclusion et de la violence.

L'ÉDITION 1994 du Festival de Cannes avait marqué pour le cinéma français l'apparition d'une relève, venue en rangs serrés contrarier le ronronnement d'un cinéma dont on se plaisait à déplorer ici et là, et souvent avec quelque excès, le manque d'audace et d'originalité, et une frilosité éloignant les cinéastes des sujets les plus « brûlants ». Si la compétition faisait encore la part belle aux productions lourdes (*La Reine Margot, Les Patriotes, Grosse fatigue*), les films présentés dans la sélection Un certain regard (*J'ai pas sommeil, L'Eau froide, Les Roseaux sauvages*) et dans le cadre de Cinémas en France (*Les Amoureux, Petits arrangements avec les morts, Trop de bonheur*), section très dévaluée depuis plusieurs années et qui retrouva ainsi un éclat surprenant, traduisaient d'authentiques désirs de cinéma et une volonté commune de parler du monde d'aujourd'hui.

A Claire Denis, Olivier Assayas, Catherine Corsini, Pascale Ferran et Cédric Kahn, succèdent cette année, notamment, Xavier Beauvois et Mathieu Kassovitz en compétition, Karim Dridi à Un certain regard. Ils ont respectivement vingt-huit, vingt-sept et trente-quatre ans, présentent à Cannes leur deuxième film (après *Nord*, *Métisse* et *Pigalle*) et se posent des questions auxquelles ils apportent des réponses différentes. Mais leur volonté d'appréhender le réel de cette fin de siècle, des années du sida, de la guerre, des banlieues et de la violence, les réunit.

Les trois cinéastes se sont posé la question du réalisme : connaissance « de l'intérieur » pour Beauvois, usage volontaire de l'artifice chez Kassovitz, travail avec les acteurs chez Dridi

Dans *N'oublie pas que tu vas mourir*, Xavier Beauvois retrace le parcours d'un étudiant en histoire de l'art qui, découvrant accidentellement sa séropositivité, entame un processus suicidaire aux contours de descente aux enfers individuelle, avant de rencontrer l'amour puis de s'immerger dans la tragédie bosniaque. Le sida, la drogue, le sexe, la déchéance, la guerre, face à la lumière de la peinture italienne et du ciel de Rome, éclairés par les quatuors à cordes spécialement composés par John Cale : le titre l'indiquait déjà sans ambiguïté, *N'oublie pas que tu vas mourir* est un film hanté par la mort, né du désir du réalisateur d'« *adapter un comportement romantique à la réalité du quotidien* ».

« *Le fait que j'ai perdu beaucoup d'amis à cause du sida a compté,* poursuit Xavier Beauvois, *mais c'est avant tout l'idée de condamnation à mort qui a servi de détonateur. Le thème est sans doute intemporel, mais je voulais l'ancrer dans un contexte réaliste.* » Pour le cinéaste, cet ancrage nécessitait à la fois un grand respect de la logique dramatique (« *Le spectateur doit savoir d'où vient l'argent que le personnage utilise pour faire ce qu'il veut* ») et une parfaite connaissance de la réalité décrite : « *A mon âge, alors que j'essaie d'emmagasiner le plus possible d'expérience, il me paraît impossible de filmer quelque chose que je ne connais pas. Il faut vieillir avant d'aborder des sujets plus éloignés de soi.* » Cette certitude l'a convaincu de se faire arrêter par la police, pour connaître « *de l'intérieur* » les vraies conditions d'une garde à vue, et l'a conduit jusqu'à Mostar, où il a découvert que la guerre ne ressemblait pas à ce que l'on voit au cinéma. Plus que le fracas des explosions et le crépitement des armes automatiques, c'est le silence de la guerre qui l'a saisi, et le chant des oiseaux s'élevant seul sur un paysage muet.

Les dernières scènes du film ont été filmées en Bosnie, sur les lieux mêmes de l'action. A l'exception de celles où l'on tire à la mitraillette. Une question de morale : « *Comment est-il possible de mimer la mort au milieu de gens qui se font réellement tuer ?* » Conscient également qu'il ne pouvait demander à un acteur d'interpréter les scènes très dures qu'il écrivait, il a décidé d'emblée qu'il incarnerait lui-même le rôle principal. Façon radicale d'aller jusqu'au bout de la logique d'un film qui est *le* sien, qu'il a réalisé en « *vampirisant* » tous ceux qui travaillaient avec lui, et dont il sait à l'avance, sans s'en réjouir ni le craindre, qu'il risque de beaucoup choquer.

La Haine devrait également causer quelques remous en baie de Cannes. Mathieu Kassovitz accoste en effet avec un sujet fort (les bavures policières et le déferlement de violence qu'elles engendrent), abordé de front, avec toute la brutalité des mots et des comportements qu'il suppose. Avec, aussi, le désir d'offrir un vrai spectacle, susceptible de séduire. L'emploi du noir et blanc symbolise cette double approche, visant l'apparence documentaire en même temps qu'il traduit une sophistication, évidente dans les choix de réalisation. « *A partir du moment où l'on se lance dans la fiction, en disposant du budget nécessaire, on est obligatoirement dans le faux,* explique-t-il. *C'est également une question d'éthique de réalisateur : je ne suis pas un travailleur social, mais un cinéaste, qui sait qu'aucun film, jamais, ne changera le monde. Le désir de cinéma est donc forcément plus fort, qui crée l'envie de faire un film qui soit aussi un spectacle, que les gens aient envie de voir et prennent plaisir à voir. Tout en évitant de sombrer dans l'esthétisme. Sur ce sujet, le budget, quel qu'il soit, sera de toute façon trop élevé.* »

Mathieu Kassovitz a ainsi voulu que sa description de la banlieue évite le misérabilisme : les images sont belles, le recours aux courtes focales intègre harmonieusement les personnages à leur environnement, le Dolby-Stéréo donne au son cette coloration séduisante que le scénario refuse par ailleurs (ni personnages féminins, ni scènes de sexe, ni musique de film). En revanche, les scènes situées à Paris isolent les personnages des décors, avec une caméra fixe, et le son a été enregistré en mono. « *De toute façon*, sourit encore le cinéaste, *c'est fichu d'avance pour ce qui est du réalisme : impossible de ne pas tomber dans les clichés à un moment ou à un autre. J'ai surtout veillé à ne pas verser dans l'esthétique vidéoclip, à laquelle la construction du film, avec ses séquences fermées sur elles-mêmes, pouvait conduire. Mon film de référence pourrait être* Mean Streets *et j'ai une immense admiration pour le cinéma de Ken Loach, mais je n'ai pas le talent nécessaire pour prétendre les approcher : j'ai besoin de tous les artifices du spectacle.* »

La référence au cinéma réaliste de Ken Loach sert également à Karim Dridi : « *Etre capable de passer cinq mois à Manchester pour tourner cinq semaines, voilà qui impose un respect et traduit une humilité dont je souhaite, modestement, m'inspirer.* » Au départ, *Bye-Bye* est né du désir de ce jeune cinéaste, né d'un père tunisien et d'une mère française, de traiter du thème de la culpabilité. Au fil de la préparation et du tournage (qui s'est déplacé de Belleville, qui s'est trop transformé ces dernières années, à Marseille), le film est devenu moins violent, plus nuancé, plus tendre. La description de la famille algérienne s'est faite plus centrale et a influé sur l'histoire d'Ismaël, vingt-cinq ans, torturé par un drame dont il se sent responsable, et de son petit frère Mouloud, treize ans, que leur séjour à Marseille place au cœur du trafic de drogue, du racisme et de la violence. Pour Karim Dridi, le réalisme passe d'abord par les acteurs : « *Il me semble impossible de prétendre au réalisme si l'on utilise des comédiens connus. Mais je ne crois pas non plus à un certain genre de naturalisme, qui consiste à prendre des non-professionnels auxquels on demande pratiquement de tenir leur propre rôle : je tiens à ce que les interprètes jouent vraiment. Le rôle de la tante est tenu par une femme au foyer, qui a voulu faire du théâtre quand elle était plus jeune. Son talent n'a jamais été exploité et, lorsque je l'ai choisie, j'ai surtout été sensible à son désir de jeu.* » Mais, davantage encore que les interprètes, l'implication du réalisateur détermine le rapport du film avec la réalité : « *Il faut savoir ce que l'on est disposé à donner pour le sujet, ce que l'on est prêt à faire vraiment. Plus on donne et plus on a de chances d'être en phase avec ce que l'on a choisi de filmer.* »

Beauvois, Kassovitz, Dridi, trois approches différentes de réalités fuyantes, minées par les clichés, faussement balisées par la surmédiatisation dont fait l'objet tout ce qui, croit-on, peut être défini comme un « *sujet de société* ». Trois manières de filmer le monde, réunies dans un même désir de cinéma, et une même émotion à la perspective de présenter son film au Festival de Cannes. « *Lorsque j'étais lycéen, à Calais,* se souvient Xavier Beauvois, *je faisais rire mes copains quand je leur disais que le bac ne m'intéressait pas, puisque je voulais être metteur en scène. Et quand ma mère hésitait à me laisser partir pour Paris, je lui disais qu'elle ne le regretterait pas, parce qu'un jour j'irais à Cannes pour montrer mon film.* » Preuve que, aussi ancré dans le réel qu'il puisse être, aussi sombres soient les perspectives qu'il dégage, le cinéma fait toujours rêver.

PASCAL MÉRIGEAU



Le personnage de Krank (Daniel Emilfork), croqué par le styliste Jean-Paul Gaultier pour « la Cité des enfants perdus ».

Nul ne disputera à Marc Caro et Jean-Pierre Jeunet l'ampleur de leurs ambitions. Avec « La Cité des enfants perdus », présenté en ouverture de la compétition officielle, les coréalisateurs de « Delicatessen » poursuivent la mise à l'écran de leur univers visuel forgé dans la pratique de la bande dessinée, du clip et de la publicité. Avec un objectif avéré : contester aux Américains le monopole du fantastique contemporain et des effets spéciaux informatisés. Aux antipodes du réalisme des autres films français en sélection officielle, leur fantasmagorie a mobilisé deux laboratoires de manipulation des images, Duboi et Buf Compagnie. Depuis quelques années, on voit se multiplier les trucages électroniques dans des films français traditionnels, notamment des comédies comme « Les Visiteurs » ou « Grosse fatigue » (en attendant le prochain film de Jean-Marie Poiré, « Les Anges gardiens »). La tentative de Caro et Jeunet vise, elle, à inventer une nouvelle esthétique directement inspirée de ces outils, et destinée selon eux à succéder à la première génération de l'imagerie triomphante – avec les moyens du seul cinéma – qu'incarnèrent, il y a une quinzaine d'années,des réalisateurstels que Luc Besson ou Jean-Jacques Beineix.

هكذا في الأصل

La filiale cinéma d'Arte

La Sept fait neuf

Une politique centrée sur la découverte de nouveaux talents et l'aide aux films de grands cinéastes français et internationaux.

COPRODUCTRICE de huit films en sélection officielle (six en compétition et deux à Un certain regard), la filiale La Sept-cinéma d'Arte apparaît sans mal comme un relais essentiel pour le cinéma d'auteur français, mais aussi mondial. De plus, les films sélectionnés illustrent à la perfection les conclusions du rapport récemment réalisé sur les activités de la filiale depuis sa naissance en septembre 1991. Ils mettent en lumière, aussi, la politique annoncée par le président d'Arte, Jérôme Clément, sur la foi de ce rapport.

Analysant à la fois les résultats en salle, les sélections et récompenses recueillies dans les festivals internationaux, l'audience de la diffusion sur la chaîne et la rentabilité des investissements, ce rapport rédigé par Richard Boidin, responsable du cinéma depuis six mois, met en évidence le point fort de la politique menée par la branche « production » de la filiale, que dirige depuis sa création Georges Goldenstern : les premiers et deuxièmes films français – ceux-là mêmes mis à l'honneur par la sélection cannoise. *Les Nuits fauves, Petits arrangements avec les morts, Mina Tannenbaum, L'Odeur de la papaye verte, La Sentinelle*... apparaissent comme les perles du catalogue. Des films qui cumulent les avantages de révéler de nouveaux cinéastes – soit l'affirmation du caractère culturel de la chaîne –, et de correspondre à des budgets modestes, les seuls que la filiale peut se permettre, avec ses 43 millions de francs pour ce poste cette année (une enveloppe en baisse : elle était de 50 millions l'année précédente, et surtout bien inférieure aux moyens dont disposent les trois grands diffuseurs hertziens, 188,6 MF pour TF 1, 128 pour France 2 et 84,6 pour France 3).

« *Notre stratégie est claire*, dit Jérôme Clément. *La priorité sera davantage encore en faveur de la découverte de nouveaux talents, et de l'accompagnement de ceux que nous avons aidé à révéler. Cela correspond à la fois à notre nature, à nos moyens et à nos intérêts.* » « *Mais nous ne deviendrons pas un guichet automatique*, précise Richard Boidin. *Personne, aucun producteur ou aucun type de film ne dispose d'un droit d'accès à la filiale, dont les choix restent de notre seul ressort.* »

Schématiquement, les engagements de La Sept-cinéma se répartissent entre trois catégories : parmi les 58 titres coproduits depuis la création, 22 constituent ce fer de lance des premiers ou deuxièmes films. S'y ajoutent d'une part l'intervention dans les films de cinéastes français majeurs (Rivette avec *Jeanne la Pucelle*, Depardon avec *Délits flagrants*, Cavalier avec *Libera me*, Garrel avec *La Naissance de l'amour*, ou encore le prochain Rohmer, *Conte d'été*), d'autre part la participation à des œuvres signées de grands cinéastes internationaux. Ce que reflète la sélection cannoise : à côté de Xavier Beauvois, Mathieu Kassovitz ou Karim Dridi, on trouve en effet Souleymane Cissé, Theo Angelopoulos, Manoel de Oliveira, Zhang Yimou – après Moretti et Chahine, avant Kanevski et Lounguine. Les résultats de ces deux autres secteurs sont nettement moins convaincants.

Quel est le sens du label « culturel » accolé à la chaîne ?

« *Nous serons plus prudents dans le choix des titres et plus attentifs aux montages financiers, mais il n'est pas question de renoncer à ces deux axes*, affirme Jérôme Clément. *Ils correspondent à deux caractéristiques de la chaîne, sa vocation culturelle et sa dimension internationale.* » Une affirmation qui est loin d'aller de soi : on avait vu, au milieu de l'an dernier, la direction d'Arte tentée par un recentrage vers des productions plus « grand public » (*Le Monde* du 6 septembre). En affirmant aujourd'hui la priorité à la découverte de jeunes talents et le maintien du soutien aux grands créateurs de l'écran, Jérôme Clément tranche un débat de fond, portant sur le sens même du label « culturel » accolé à sa chaîne, dans le domaine du long-métrage : vitrine servant à populariser la culture au sens large, par exemple en participant à des adaptations de grands romans sous une forme spectaculaire, ou interlocuteur privilégié des artistes du cinéma lui-même.

En proclamant son choix en faveur de l'option la plus exigeante, quitte à faire preuve d'un volontarisme qui est la raison d'être même du service public – proclamation dont il faudra dans les mois à venir vérifier la mise en pratique –, Jérôme Clément assigne à sa chaîne une mission qui apparaît de plus en plus indispensable. Comme l'analyse en détail un récent bilan de la production (*Le Financement du film français*, publié par *Ecran total*), les autres chaînes, y compris Canal Plus, ont considérablement infléchi leur politique de coproduction en 1994, concentrant leurs obligations d'investissements sur un plus petit nombre de films, et surtout de nature beaucoup moins variée. « *Du prime-time sinon rien* » pourrait devenir leur slogan. Face à ce resserrement, dont les projets artistiquement les plus ambitieux sont les victimes naturelles, l'existence de La Sept-cinéma risque de devenir vitale pour toute une partie du cinéma français... et mondial. L'historique détaillé de beaucoup des films coproduits par Arte prouve en effet que, sans elle, ils ne se seraient tout simplement pas réalisés.

Politique, le choix d'Arte est aussi économique. Avec les moyens dont elle dispose pour l'instant, la chaîne culturelle n'aurait de toute façon pas la possibilité de concurrencer les autres diffuseurs sur des superproductions. S'il reste souhaitable que son budget propre connaisse une augmentation, le véritable enjeu, pas seulement financier, concerne la relation avec le partenaire allemand. La Sept-cinéma est en effet une émanation de la seule partie française, sans équivalent outre-Rhin. La différence de statut du cinéma de part et d'autre de la frontière et la confusion entre films et téléfilms en usage chez les diffuseurs germaniques ont empêché la création d'une filiale similaire qui, en joignant ses forces à celles de la société parisienne, aurait notablement modifié les capacités d'intervention.

Selon Jérôme Clément, cette situation a commencé d'évoluer, comme en témoigne une récente réunion bipartite, tenue à Hambourg fin avril : « *Il s'agit de mettre en place un réseau de partenaires de production, au premier rang desquels figurent les deux grandes chaînes publiques allemandes, ARD et ZDF, mais aussi des producteurs indépendants. En créant ainsi une sorte de club, Arte remplit pleinement sa fonction de structure de rencontre, de confrontation et éventuellement de cofinancement. Nous avons compris qu'on ne pouvait pas exiger la symétrie de toutes les structures, il faut trouver des formules plus souples.*

» *La mise en place de ce réseau signifie que nous pourrons désormais envisager de rester aux côtés d'un jeune réalisateur qu'on aurait aidé à découvrir mais qui, à son troisième ou quatrième film, a besoin d'un financement supérieur à nos moyens actuels.* » La partie en est encore à ses débuts, son enjeu est considérable : rien moins que la naissance de cet axe franco-allemand dont on sait bien que, dans le cinéma comme en tout autre domaine, il constitue la colonne vertébrale de toute politique européenne.

A l'échelle française, la politique cinéma d'Arte passe aussi par la diffusion, en début de soirée, de films (pas seulement ceux qu'elle a coproduits) qui, sur les autres chaînes hertziennes, sont relégués à des heures tardives. Pour mettre en valeur la place qu'ils comptent tenir dans le cinéma, les dirigeants d'Arte se réfèrent volontiers à l'exemple de Channel 4, qui fut (et reste en partie) la cheville ouvrière de la défense du cinéma britannique. Avec au moins une différence de taille : malgré la réussite de la série « Tous les garçons et les filles », qui envoyait il y a un an trois de ses épisodes à Cannes et a connu un triomphe aux Césars avec *Les Roseaux sauvages* d'André Téchiné, il n'est pas question, dit-on avenue Théophile-Gautier, de remettre en cause le principe de la distinction entre films et fictions télévisées.

J.-M. F.

Renouveau

par Gilles Jacob

POUR inaugurer ce deuxième siècle du cinéma, il nous paraît de bon augure de confirmer de jeunes cinéastes. Si l'aventure du premier film est souvent la plus émouvante, ce sont les deuxièmes films qui permettent d'envisager s'il y a ou non vrai renouvellement des talents. Sur la totalité des œuvres que nous avons visionnées et qui représentent, pour la France, la moitié de la production annuelle, un nouveau courant se dessine, celui des promesses tenues, des paris confirmés. *La Haine* offre une vision stupéfiante des problèmes d'intégration, déjà au cœur de *Métisse*. *N'oublie pas que tu vas mourir* continue de surprendre par la crudité et la distance du regard du cinéaste de *Nord*. *La Cité des enfants perdus* réitère l'extraordinaire invention visuelle déjà à l'œuvre dans *Delicatessen*. *Bye Bye* dévoile une nouvelle facette du réalisateur déjà remarqué de *Pigalle*. Quant à Anne Fontaine, elle esquisse à nouveau dans *Augustin* les contours d'une œuvre commencée avec *Les histoires d'amour finissent mal en général*.

Cette génération des « enfants perdus » – trouvée chez nous et ailleurs – se cherche, en mal du père, en mal de repères, dans des cités désenchantées. Cités et environnement : les contours d'un nouveau territoire de la fiction apparaissent peu à peu. Le cinéma hexagonal prend à son tour en compte une banlieue où se télescopent certains des paradoxes de la vie contemporaine : misère et société de consommation, anonymat et société du spectacle... La désintégration des familles, la loi du milieu et l'échec de l'assimilation débouchent sur une situation comparable à celle des « quartiers-nations » des villes américaines (Little Italy, Little Odessa, Chinatown). Un sous-genre explose sous nos yeux, en prise directe avec notre temps, comme le sont les films italo-américains (*Mean Streets, Le Parrain*...), les films de Spike Lee ou, plus récemment, de Tarantino et de James Gray (*Little Odessa*).

Ajouterai-je que si ces enfants trouvés venaient d'outre-Atlantique, on crierait au génie ?

Gilles Jacob est délégué général du Festival de Cannes.

Six films en provenance

Fissures dans la grande

L'œil de l'Etat est toujours là, mais les cinéastes, aidés par la reconnaissance internationale, apprennent à contourner ce pesant regard. Bagarre.



Deux grands noms dominent le versant asiatique des sélections cannoises : vedettarisé par le succès d'« Epouses et concubines » (1991), Zhang Yimou est l'un des principaux représentants de cette « cinquième génération » qui a renouvelé avec éclat le cinéma chinois au sortir de la Révolution culturelle. Il présente à Cannes « Shanghaï Triad », situé dans les milieux interlopes du grand port, durant les années 30, avec celle qui cessa durant le tournage d'être sa compagne et son actrice fétiche, Gong Li. Sans avoir jusqu'à présent connu un succès comparable, le Taïwanais Hou Hsiao-hsien s'est affirmé comme l'un des grands metteurs en scène contemporains, avec « Un été chez grand-père », « Poussière dans le vent », « La Cité des douleurs » et « Le Maître de marionnettes », prix spécial du jury il y a deux ans à Cannes. Il présente « Good Men, Good Women » (photo), tourné en partie en Chine populaire. A la Quinzaine des réalisateurs figure l'un des « poulains » de Hou Hsiao-hsien, Hsu Hsiao-ming, découvert dans la même section il y a quatre ans, et qui présente « Heartbreak Island ». A Un certain regard, il faut guetter « Rencontre au crépuscule », de Chen Yi-fei, et « La Môme singe » de Xiao Yen-Wang, et à la Semaine de la critique « La Belle-Fille », du Taïwanais Steve Wang. Le Japon est représenté par le seul « Sharaku », évocation d'un artiste du XVIII[e] siècle par le vétéran Masahiro Shinoda.

PÉKIN
de notre correspondant

LES déboires de Zhang Yimou au cours du tournage de *Shanghaï Triad* illustrent le jeu d'esquive entre les cinéastes et les autorités. Furieux du succès du réalisateur de *Vivre* à Cannes, où le film primé avait été présenté l'an dernier avant d'avoir obtenu le visa de censure chinois, les surveillants de la pellicule mirent au point un nouveau règlement destiné à limiter le nombre de productions montées avec l'apport de capitaux extérieurs. La mesure provoqua la suspension du tournage de cette coproduction avec la France : l'équipe ne pouvait continuer tant qu'il n'aurait pas été prouvé que le film faisait partie du quota des œuvres autorisées.

La parade fut une astuce financière – le « retrait » d'UGC, abandonnant formellement son rôle de coproducteur pour ne rester que le distributeur européen. Elle a permis de reprendre le tournage et d'achever le film. Jusque là, il était impossible d'entreprendre un tournage contesté par l'Etat, qui détenait le monopole des moyens de production. L'émergence d'un embryon de secteur privé à l'intérieur même de la cage où était enfermé le cinéma chinois change considérablement les données du jeu pour les censeurs. Il va leur falloir compter avec un milieu qui, face au pouvoir, parle le seul langage désormais recevable du fait de la faillite idéologique : celui de l'argent.

Depuis des années, le cinéma « nationalisé » chinois perd de l'argent. N'ayant à offrir au public que la sempiternelle glorification des héros du régime, il se trouve de plus en plus déphasé par rapport à une société où la nouvelle bourgeoisie a accès, légalement ou non, aux productions des Majors américaines, grâce au satellite et à la vidéo.

Certains commencent à comprendre que la bagarre a quelque peu changé de terrain. Ainsi a-t-on vu China Film, le distributeur national, se féliciter de l'accord conclu, le 26 février, par Pékin et Washington sur la question des copyrights et la lutte contre la piraterie. Pour les politiques frileux, il s'agissait d'autoriser une percée de Hollywood sur le marché chinois, question ultra sensible pour raisons idéologiques. Pour les commerçants du cinéma, en revanche, il y a là matière à un regain d'espoir. China Film pourra dégager des dividendes du succès escompté des œuvres américaines, qui lui permettront en principe d'investir dans la production nationale.

Le plaisir d'un pied-de-nez au régime sur un sujet tabou

D'autre part, certains réalisateurs prennent de moins en moins de gants avec un pouvoir qui s'appuyait principalement, autrefois, sur les mécanismes d'autocensure. Ainsi Zhang Yuan, l'auteur des *Loubards de Pékin*, s'est-il offert le plaisir d'un pied de nez au régime sur un sujet relevant théoriquement du tabou absolu : la place

Le blocage du cinéma japonais

En attendant les mutants

Berceau du jeu vidéo et du magnétoscope, le Japon est au cœur des mutations que connaissent les industries de l'image. Le cinéma japonais a subi de plein fouet l'assaut de ces nouveaux venus sans que l'énergie créatrice, et les investissements qui lui ont donné naissance, paraissent capables encore de venir à sa rescousse.

TOKYO
Correspondance

DES statistiques en apparence honorables cachent mal les difficultés de la création cinématographique et de son industrie. 251 films ont été produits au Japon en 1994, et la part de marché des films japonais est remontée à 40 %. Mais dans cet ensemble, on compte une vingtaine de dessins animés et, au bas mot, 120 films pornographiques. A côté des éternelles superproductions de la Toho (*Godzilla*, vingtième du nom) ou de la Shochiku (*Tora-san*, n° 46), pas moins de six dessins animés figurent parmi les dix premiers succès nippons du box-office. Le dessin animé *Pompoko* (réalisé par Isao Takahata, et produit par les studios Ghibli et la Daei), en tête du box-office des films nippons, se place troisième derrière les films américains. Avec, selon la Toei, 40 % des recettes de l'industrie cinématographique, les dessins animés sont le seul rempart contre l'invasion américaine. Sans eux, la part de marché du cinéma japonais atteindrait à peine 24 %.

Alors qu'elles produisaient jusqu'à 500 films dans les années 60, les Majors japonaises ont dû abandonner le cinéma pour rester à flot. Elles lui ont préféré les chaînes d'hôtel, l'immobilier, les magasins de fleurs, les parcs à thème, les séries télévisées... et les films américains. La Toho s'en tient à un Godzilla – films d'aventures fantastiques – par an, tandis que la Toei est aujourd'hui le plus gros producteur de dessins animés du monde. La Shochiku, dont Nagisa Oshima avait claqué la porte en 1959 pour s'installer à son compte, est la seule des trois à s'intéresser au jeune cinéma indépendant. Son vice-président, Kazuyoshi Okuyama, a instauré en février dernier un fonds d'investissement (l'équivalent de 275 millions de francs) pour les sociétés désireuses d'investir dans les films qu'il produira et prévoit une Semaine des jeunes réalisateurs en octobre, à prix réduit. La Nikkatsu a déposé son bilan en juillet 1993. La Daei a été rachetée par les éditions Tokuma, et a cédé ses salles.

Ce sont les trois majors encore en place (Toho, Toei, Shochiku) qui contrôlent les circuits de distribution des films nippons, pour le malheur des indépendants : le distributeur doit, pour avoir accès à ce circuit, garantir à l'avance les recettes de l'exploitant (une des trois majors), selon la pratique du *Mae-uri hosho*. Les coûts se répercutant en amont, produire un film devient un pari trop risqué pour la plupart des producteurs indépendants. Les majors (à la fois distributeurs et exploitants) sont d'autant plus à même de profiter de leur position dominante qu'aucune réglementation ne régit les pratiques des entreprises, et que la transparence n'est pas de mise.

Les films étrangers, pour lesquels un plus grand nombre de gros distributeurs (les Américains, Nippon Herald, Toho-Towa...) se font concurrence, ne sont pas soumis à l'astreinte de l'avance sur recettes. Hors des gros circuits, de petites salles indépendantes ont fait leur apparition à Tokyo et Osaka dans les années 80, sur le modèle d'Iwanami Hall. Ce sont ces distributeurs – et exploitants pour certains – (Euro-Space, Image Forum, Alcine Terran, Herald Ace) qui se lancent aujourd'hui, à petits pas, dans la production de films japonais. Si la plupart de ces films restent condamnés à une sortie confidentielle, Cine qua Non, petit distributeur de films français, a produit un des seuls succès indépendants de 1993, le film de Yoichi Saï *De quel côté la lune*. A plus grande échelle, Herald Ace, épaulé par sa maison mère Nippon Herald, a cette année, avec *Sharaku*, gagné le pari d'une grosse production culturelle au pays du Nintendo.

Il est vrai que les spectateurs ne sont plus au rendez-vous. En 1960, on comptait plus d'un milliard de spectateurs pour près de 7 500 écrans. En 1994, il y a eu 123 millions de spectateurs dans 1 747 salles, pour une population de 125 millions d'âmes. En revanche, les ventes et locations de films en vidéo atteignent le double du box-office nippon. Le nombre de spectateurs vidéo est estimé à 670 millions de personnes. Le chiffre d'affaires des télévisions dépasse les 3 000 milliards de yens. Quand Masahiro Shinoda, le réalisateur de *Sharaku*, explique que *« les salles de cinéma d'aujourd'hui sont les magasins vidéo »*, cela a plus d'une signification au Japon. Il est fréquent que des sociétés de vidéo, telles Pony Canyon Productions, Amuse Vidéo, ou Bandai Visual, coproduisent ou produisent des films. Tant et si bien que leur apport dans le financement des films, sous forme de droits vidéo ou d'investissement direct, varie de 40 à 70 % du budget de ceux-ci. Pour compléter, le producteur fait appel aux télévisions, ou bien à des sociétés totalement extérieures au cinéma.

« Les salles de cinéma d'aujourd'hui sont les magasins vidéo », explique Masahiro Shinoda, le réalisateur de « Sharaku »

Peu cinéphiles et principalement portées sur la production de films TV (les *dorama*), les télévisions nipponnes investissent essentiellement dans les films commerciaux. Une nouvelle tendance a fait son apparition : les chaînes produisent pour le cinéma des remakes de séries télé. A la faveur de la bulle spéculative de la fin des années 80, des grands magasins (Seiyu), des maisons de commerce (Marubeni), des maisons de titre (Nissho Iwai, Mitsui), des groupes industriels (Suntory, le géant des vins et spiritueux), se sont lancés, avec plus ou moins de bonheur, dans le cinéma. Aujourd'hui touchés par la crise économique, ces « sponsors » sont moins généreux. Et la vidéo connaît à son tour une récession. Mais l'arrivée des multiplexes pourrait casser le monopole des majors, même si les sept complexes en activité diffusent pour l'instant essentiellement des films américains. Enfin, selon M. Horikoshi, d'Euro Space, l'ouverture des « dragons » asiatiques (Corée, Taïwan) à la culture japonaise pourrait apporter des ressources supplémentaires aux films indépendants japonais.

Dans l'étroite marge qui lui reste, la création ne survit que grâce aux initiatives privées, tel le festival Pia du film indépendant. L'octroi d'une bourse aux lauréats permet chaque année à des jeunes réalisateurs de faire leurs premiers pas. Souvent assimilée à une cinémathèque privée, la Fondation Kawakita présente les films japonais aux festivals étrangers. Et si la télévision monopolise aujourd'hui les talents, il arrive que des stars du petit écran reviennent au cinéma avec succès, comme Takeshi Kitano, le réalisateur de *Sonatine*, sorti en France le 3 mai.

Malgré les quelques velléités du gouvernement à l'occasion du centenaire du cinéma, et l'ouverture très prochaine d'une nouvelle cinémathèque aux moyens cependant limités, les perspectives semblent plutôt sombres pour le cinéma japonais. A moins que l'alliance de la vidéo, de l'électronique et de la télévision ne donne naissance à une espèce mutante, entre le dessin animé et le jeu vidéo.

BRICE PEDROLETTI

هكذا عن الأصل

du monde Chinois

muraille

Tienanmen, à Pékin, centre géopsychologique de l'organisation du pouvoir, théâtre du drame de 1989 et de plusieurs autres événements d'importance par le passé. Sans aborder de front la dernière répression, l'œil de Zhang Yuan ironise sur la symbolique pesante dont le gouvernement entoure *La Place*, filmée dans sa vie quotidienne du matin au soir – non pas en vidéo légère mais avec une lourde caméra 35 mm. Impertinence inimaginable il y a peu de temps encore.

Les clips vidéo offrent également un espace de respiration : le même Zhang Yuan s'est payé la tête du régime en réalisant un clip du rocker Cui Jian, qui bouscule sans ménagement la vieille génération communiste. Sous la scène d'une représentation folklorique poussiéreuse, contemplée par une assemblée de gérontes impavides, Zhang Yuan et ses compères, le cou plié par la faible hauteur du plafond, martèlent un rock énergique. Pour annoncer finalement que l'équipe de la cage, ou du cachot, *« s'est envolée »*. Et les vieux communistes d'applaudir, sans comprendre que leur ovation est détournée.

Il y a encore loin avant que de telles percées permettent aux cinéastes chinois de travailler librement. La distribution de telles œuvres reste confinée à un public « branché », confidentiel, si l'on considère le nombre d'habitants, ne serait-ce qu'en ville. C'est même le danger qui pèse, non seulement sur le cinéma mais aussi sur les autres disciplines artistiques : un phénomène d'enfermement dans un ghetto où l'insolence et l'expérimentation sont tolérées à condition de demeurer discrètes, à destination des seuls initiés. Quand on se remémore l'aridité du désert artistique dans lequel Mao avait laissé son pays, on se dit qu'il y a peut-être là plus qu'un mirage. Un espoir dont la réalisation passe sans doute, entre autres, par le développement de liens plus réguliers, quoique toujours fragiles, avec les « autres Chinois », ceux de Taïwan, de Hongkong et d'« outre-mer ».

FRANCIS DERON

Vents d'est

AU mois d'avril, les cinéastes de Hongkong manifestaient leur inquiétude face à la perspective du retour de la colonie britannique dans le giron continental, en 1997 : aux représentants de la Guilde des réalisateurs, qui s'étaient adressés au « Comité de travail préliminaire » chargé d'organiser la réunification, le responsable pékinois a assuré que le régime *« n'interviendrait pas dans la production »*. Ce qui reste à prouver. A ce souci, formulé en termes de liberté d'expression, s'en ajoute un autre, explicitement commercial : on s'est fort alarmé à Hongkong de voir pour la première fois des productions hollywoodiennes (*Jurassic Park*, *Speed*) tenir le haut d'un box-office jusqu'alors tout entier voué aux films locaux.

Au même moment, en Chine populaire, les très officiels représentants des studios d'État manifestaient des angoisses comparables, et se sont émus de l'ouverture, trop large à leurs yeux, des frontières aux films américains. S'il est clair que la production traditionnelle n'est pas en mesure de lutter avec cette concurrence, l'ouverture aux coproductions entre Chinois peut faire figure d'alternative. Chen Kaige, lauréat de la Palme d'or avec *Adieu ma concubine* il y a deux ans, achève sur le continent le tournage de son nouveau film, financé par la productrice de Hongkong Hsu Feng. C'est aussi un financier de Hongkong qui a permis la bonne fin de *Rouge*, de Li Shaohong, en compétition au dernier Festival de Berlin... après qu'un producteur de Taipeh s'était montré défaillant. Et Hou Hsiao-hsien, le plus grand cinéaste taïwanais, a tourné une grande partie de *Good Men, Good Women* sur le continent.

Le Hongkongais Wong Kar-wai, l'auteur de *Chungking Express*, produit actuellement un premier film d'un compatriote, réalisé dans la région de Xi'an. *Rencontre au crépuscule* (montré à Un certain regard), premier film d'un peintre de Shanghaï, Chen Yi-fei, est lui aussi produit à Hongkong, tandis que *La Môme singe*, de Xiao-Yen Wang, est l'œuvre d'une Chinoise installée aux Etats-Unis, mais qui a tourné en Chine populaire... Manifestement, les flux s'accélèrent, même s'ils demeurent à la merci des revirements et tracasseries des autorités. En Chine populaire même, les mentalités des créateurs évoluent à toute allure. On trouvera une ample description de ces modifications des arts et des médias dans *La Petite Révolution culturelle*, de Marie-Claire Huot, récemment publié aux Editions Philippe Picquier.

J.-M. F.

Découverte en Malaisie

LA révélation de cinéastes et de cinématographies méconnus est l'une des fonctions d'un festival. Grâce à Pierre Rissient, inépuisable arpenteur des coins les plus reculés de la planète des images, les festivaliers sont cette année conviés à découvrir un réalisateur dont il est peu probable qu'ils aient jamais entendu le nom, *U-Wei Bin HajiSaari*, et des films d'une origine qui a peu de chance de leur être familière, la Malaisie. Après l'indépendance (1946), il exista dans les années 50 une petite production nationale, dont la seule figure marquante, P. Ramlee, était réalisateur, acteur, producteur et scénariste. Elle s'est interrompue en 1959 avec l'autonomie de Singapour, où cessa également l'activité cinématographique menée par des producteurs de Hongkong.

Parmi une poignée de cinéastes tentant de jeter les bases d'une cinématographie nationale, le « missi dominici » du Festival de Cannes a débusqué un réalisateur de quarante ans : U-Wei, qui est l'auteur de deux longs-métrages et de plusieurs films produits par la télévision. C'est un florilège de son travail qui est présenté sur la Croisette, avec l'intégralité de *L'Incendiaire*, adaptation pour le petit écran d'une nouvelle de Faulkner, et des extraits d'un autre film réalisé pour la télévision, *Je suis le roi de la montagne*, ainsi que du premier long-métrage de cinéma de U-Wei, *Femme, épouse et putain*, qui a connu un succès triomphal à Singapour et en Indonésie, ce qui lui a permis de sortir également en Malaisie, malgré l'hostilité de la censure.

Pierre Rissient affirme attendre également beaucoup de Mee Pok Man, premier long-métrage d'un jeune cinéaste de Singapour, Eric Khoo, qui signalerait l'émergence d'une nouvelle cinématographie dans la métropole du Sud-Est asiatique. En péril sous de nombreuses latitudes, le cinéma continue pourtant de se renouveler, souvent là où on l'attendait le moins.

J.-M. F.

Entretien avec Souleymane Cissé

Donner du « Waati » ...

Itinéraire d'une jeune Sud-Africaine à travers « Le Temps », l'espace et l'histoire.

WAATI (*Le Temps*) représente à plus d'un titre l'Afrique et son cinéma. D'abord du fait de son auteur, surtout depuis que *Yeelen*, présenté avec succès à Cannes en 1987, a fait de lui l'un des rares grands noms de cette région du monde. Un nouveau film de Cissé est nécessairement une date importante sur l'agenda du cinéma africain. Ensuite parce que le scénario de son film prend en écharpe le continent tout entier, géographiquement (du sud à l'ouest), historiquement (de l'apartheid aux conflits intercommunautaires post-coloniaux), linguistiquement, et plus encore par l'ampleur et la diversité des thèmes évoqués. Jusqu'au récit, qui accompagne l'itinéraire d'une jeune sud-africaine à travers le temps, l'espace et les différentes formes de savoir : les hiatus et les changements de régime de la narration traduisent l'inexistence d'un « scénario en béton » pour l'Afrique, disent la fragmentation et l'incertitude sur les destins du continent et de ses habitants.

La durée et la difficulté de la production de *Waati* sont eux aussi représentatifs des conditions d'existence du cinéma en Afrique : Souleymane Cissé a mis sept ans à mener à bien un projet qui porte bien son nom, *Le Temps*. Pour ce faire, il lui a fallu fédérer autour de lui d'improbables et instables alliances, dans lesquelles se retrouvent deux des principaux producteurs français, Daniel Toscan du Plantier et Claude Berri, rejoints par le producteur tunisien Tarak Ben Ammar, Arte et Canal Plus, l'Union européenne et l'État malien, sans omettre le rôle central joué par le Centre national du cinéma (français). Au cœur de ce dispositif se trouve la propre société de production du cinéaste, qu'il a créée dès son retour à Bamako après avoir étudié la mise en scène à Moscou. C'est grâce à elle qu'il a pu réaliser *Den Musso (La Jeune Fille)* en 1975, *Baara (Le Travail)* en 1979, *Finyé (Le Vent)* en 1982, *Yeelen (La Lumière)* en 1986.

Le cinéma n'intéresse pas les hommes d'affaires africains

Un parcours semé d'embûches – son premier film lui avait valu des menaces d'emprisonnement, tandis que des fonctionnaires maliens faisaient le voyage de Paris pour tenter de détruire le négatif –, qui n'ont pas disparu avec *Waati*. L'écriture du scénario, pour une grande part situé en Afrique du Sud, se heurta longtemps à l'impossibilité de se rendre sur place. Le premier tournage, en Afrique de l'Ouest, a dû s'interrompre ; l'actrice principale a changé ; plusieurs fois les sources financières se sont taries et Cissé a dû reprendre le chemin des capitales du Nord pour rouvrir les vannes, et au passage gager tous ses biens personnels. « Etc. », serait-on tenté d'écrire, avec un fatalisme auquel n'a pas cédé le réalisateur. Parvenu au terme de ce marathon, il en raconte les principales étapes, les enjeux majeurs, ainsi que les défis auxquels est, selon lui, confronté le cinéma africain. Sans aménité.

« L'idée de départ du film : la situation en Afrique du Sud – encore soumise au régime d'apartheid quand je commence à écrire – est la version la plus spectaculaire et la mieux connue d'un problème commun à toute l'Afrique. Nous l'avons au Mali avec les Touaregs, on le retrouve même avec les Berbères en Afrique du Nord. J'ai essayé de poser une question globale sur les oppositions ethniques. Je suis né dans un pays où le métissage est assez fréquent, ni mon père ni moi n'avons connu de conflits intercommunautaires comparables à ce qui se produit aujourd'hui. Malheureusement, le temps qui s'est écoulé depuis a montré, dans d'autres parties du continent, combien mes angoisses étaient fondées. Partir de l'Afrique du Sud et y revenir me permettait une approche globale, la libération de Mandela puis son élection ne modifiaient pas cette question de fond : l'apartheid aura été un phénomène anecdotique dans l'histoire longue du continent.

» On dit qu'il est impossible de produire un film comme Waati avec de l'argent africain, que le continent est trop pauvre. C'est faux. Il y a des gens riches en Afrique, qui dépensent des sommes considérables en pur gâchis. Le problème tient à ce que les hommes d'affaires africains ne comprennent pas ou ne veulent pas comprendre : le cinéma ne les intéresse pas. Ils n'ont pas conscience de sa portée. Le film a coûté finalement 30 millions de francs, ce qui n'est pas cher – vu son ampleur – à l'échelle de la production française. Il aurait pu coûter moins avec une production plus solide. Dans chaque pays, j'ai fait appel à des techniciens locaux autour d'un noyau constant, composé du directeur de la photo italien, Vincenzo Marano (qui a remplacé un couple de cameramen russes, puis un français), du directeur de production espagnol et d'un directeur général malien.

» **Au Mali, l'Etat nous a aidés politiquement** sinon financièrement, son intervention a été utile pour s'adresser à des organismes internationaux. Le président du Burkina Faso avait promis son soutien, mais il n'a rien fait. En Afrique du Sud, je n'ai pas trouvé de partenaire, j'espérais que la télévision nationale (la SABC) participerait à la production, mais ils ont refusé. Ce pays représente pourtant une chance unique d'offrir une alternative à la coproduction avec l'Europe, il faut pouvoir créer un axe Sud-Sud. L'administration Mandela a évidemment des problèmes plus brûlants, mais il est essentiel qu'à moyen terme elle s'en préoccupe. Il existe une infrastructure, des laboratoires, des auditoriums, mais pour l'heure tout reste entre les mains d'entrepreneurs blancs, obéissant aux seules motivations du profit.

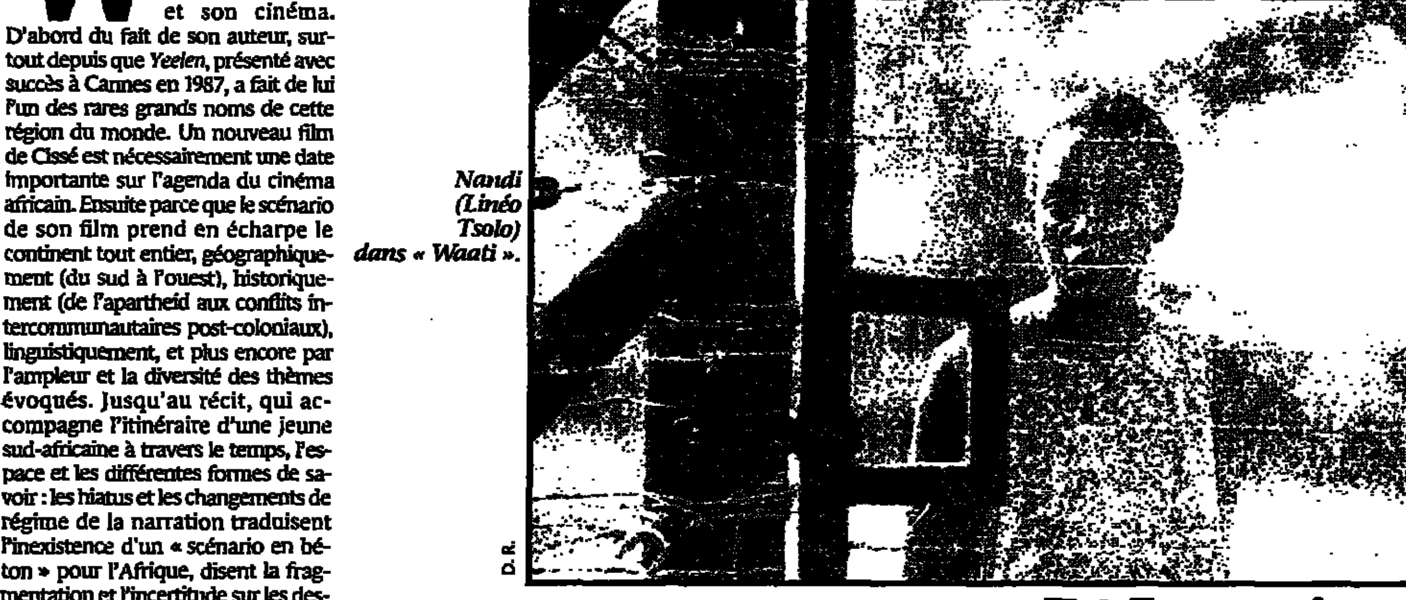
» Dans Waati, *on voit la fille du patron boer qui opprimait la famille de l'héroïne, Nandi, lui offrir son amitié et lui demander de prendre en considération ses propres angoisses. Nandi refuse, en lui expliquant pourquoi. Il aurait été trop facile de présenter une réconciliation, je montre le début du pardon, qui consiste à se parler. Je ne peux pas aller au-delà, je ne peux pas me mettre à la place des Sud-Africains, je peux seulement observer et essayer de comprendre. Je ne veux pas être un donneur de leçon. Mes précédents films, qui ont circulé dans la plupart des pays d'Afrique, m'ont appris que le public comprend très bien les nuances, qu'il voit même des choses dont je n'avais pas conscience, mais qui sont pourtant sur l'écran.*

» **J'appartiens à une culture où ce qui est raconté** reste sous forme d'images. Nous n'avons pas une culture de l'écrit, nous avons une culture orale qui se transforme en images, et celles-ci sont fortes parce qu'elles sont inattendues. Bien sûr le surnaturel en fait partie, peu importe qu'on y croie ou pas : une force s'impose par laquelle se produit le rapprochement – entre les idées, entre les personnes, entre les communautés. Nandi, l'héroïne du film, connaît l'existence de ces puissances grâce à sa grand-mère et aux contes dont elle l'a nourrie, il lui arrive de pouvoir les utiliser, dans des circonstances extrêmes.

» Au bout d'une semaine de tournage, je me suis rendu compte que la jeune fille qui aidait comme stagiaire au maquillage ressemblait beaucoup plus à mon idée du personnage principal que l'étudiante en Sorbonne que j'avais choisie. Bien qu'elle n'ait jamais joué, je lui ai proposé le rôle. Au début, toute l'équipe m'a fait la tête, ils n'aimaient pas la nouvelle Nandi, mais à mesure qu'on avançait dans le tournage, tous se sont rendu compte que Linéo Tsolo était faite pour ce rôle. Son père a dû fuir à cause de l'apartheid, elle est née à Soweto, elle est en phase avec le film. Parmi les comédiens, les Sud-Africains sont des professionnels, les autres des amateurs, mais personne n'improvise. Sauf la vieille femme touarègue, que j'ai laissé dire ce qu'elle voulait. À ce moment, je voulais dépasser le système de la fiction.

» **Jusqu'à présent, je ne suis pas** arrivé à créer l'environnement dont j'ai besoin pour faire mes films comme il le faudrait. Je suis déçu par le cinéma africain, je trouve qu'il y a très peu de bons films. Je suis membre actif de la Fédération panafricaine des cinéastes (dont le président, le réalisateur burkinabé Gaston Kabore, fait cette année partie du jury du Festival), *mais je reproche à cet organisme de ne pas suffisamment préparer la relève. Il faut créer les structures qui permettent de stabiliser ce qui est acquis, sinon on reste à la merci de quelques jeunes sans talent mais avec une grande gueule, qui se mettent en avant. Il faut créer le futur, c'est de la responsabilité des pouvoirs politiques, sans eux rien n'est possible. L'inauguration de la Cinémathèque africaine à Ouagadougou est une bonne initiative, mais pour moi le plus important reste de créer une école de cinéma, c'est ce dont nous avons le plus besoin. Ce qui reste à faire est plus important que ce qui a été accompli* ».

Propos recueillis par
JEAN-MICHEL FRODON



Nandi (Linéo Tsolo) dans « Waati ».

D.R.

... au « Waati »

En mal d'image

« CINÉMA africain ». Il faudrait commencer par s'interroger sur cette expression. Sa pertinence tient aux difficultés similaires que rencontrent tous les réalisateurs du continent noir. La formule n'échappe pourtant pas à l'ambiguïté entre la vieille aspiration panafricaine, généreuse mais plus enlisée que jamais, et la reconnaissance des diversités, qui serait évidente dans d'autres régions du monde : qui songerait à mettre dans le même sac un film portugais et un film allemand ? Toujours est-il qu'avec seulement deux films présents au Festival, toutes sections confondues (*Waati* du Malien Souleymane Cissé et *Haramuya* du Burkinabé Drissa Touré, auxquels on peut ajouter *L'Enfant noir*, réalisé en Guinée par le Français Laurent Chevalier), l'Afrique apparaît mal représentée au sein de la grande manifestation internationale. Ce faible nombre de titres est à la fois inquiétant et naturel, traduisant la réelle difficulté des pays les plus pauvres à projeter, pour eux-mêmes et vers l'extérieur, leur propre image. Pourtant, à côté du film de Touré, déjà montré, et primé, au récent Festival panafricain de Ouagadougou (*Le Monde* du 8 mars), le grand œuvre de Souleymane Cissé témoigne à lui seul à la fois des possibilités et des obstacles, également immenses, des films d'Afrique.

J.-M. F.

« Le Temps de l'amour » et « Salam Cinéma », deux films

Téhéran tourne et contourne

Par un paradoxe dont le cinéma fournit maints exemples, l'un des pays soumis au plus rigoureux contrôle de la censure en même temps qu'à de très graves difficultés matérielles, l'Iran, se confirme d'année en année, de festival en festival, comme « terra cinematographica » de première importance.

TÉHÉRAN
de notre envoyé spécial

SOUVENT, un cinéaste joue le rôle de repère et de pilote dans la découverte d'une cinématographie – il en alla ainsi avec Kurosawa pour le cinéma japonais, avec Glauber Rocha pour le Brésil, avec Milos Forman pour la Tchécoslovaquie, dans les années 50 et 60. Pour l'Iran, c'est Abbas Kiarostami qui a rempli, à bon droit, cette fonction.

Et Cannes aura scandé les dernières étapes de cette montée vers la lumière, commencée grâce à des festivals plus tournés vers la découverte : Locarno, les Trois Continents à Nantes, La Rochelle. Au terme d'un scénario similaire, la sélection à Cannes, dans la section Un certain regard, de deux films – rarissime privilège – de Mohsen Makhmalbaf devrait permettre à la fois d'élargir la connaissance d'un autre grand cinéaste, et d'ancrer l'idée que le cinéma iranien ne se résume pas à l'auteur de *Où est la maison de mon ami ?* et d'*Au travers des oliviers*.

Le cinéma a une longue histoire en Iran depuis que le chah Mozaffaredin ramena d'un voyage dans les villes d'eaux européennes la première caméra, en 1900. Une histoire compliquée aussi, marquée par l'opposition des religieux, et l'importance du rôle des minorités. Sous le règne de Mohammad Reza Pahlavi, la production nationale connaît son véritable essor au début des années 50, atteignant vingt titres en 1953 pour culminer à quatre-vingt-dix en 1972. La plupart des films mélangent imitations de série B à l'américaine et mélodrames orientaux, en intégrant des personnages de la culture traditionnelle pour créer le genre des « films farsis ». Mais, à partir des années 60, prend forme un cinéma d'auteur plus exigeant et plus original.

Les religieux restent des adversaires du cinéma, frivole, immoral et porteur des poisons de l'Occident

Bien que le chiisme iranien ne pratique pas l'interdit de la représentation, à l'instar des sunnites, comme en témoigne la longue tradition de la miniature persane, les religieux restent des adversaires du cinéma, frivole, immoral et porteur des poisons de l'Occident. Il est fréquemment pris à partie durant la montée de la contestation islamiste des années 70 : plusieurs salles sont saccagées – en août 1978, l'incendie du Rex à Abadan fait quatre cents morts. L'arrivée au pouvoir de Khomeiny se traduit par une chute brutale de la production, l'interdiction de tous les films tournés avant la révolution de 1979 (qui, évidemment, ne respectent pas les nouveaux canons religieux) et l'instauration d'une censure extrêmement contraignante.

Pourtant, dès 1981, le guide spirituel déclare : *« Nous ne sommes pas contre le cinéma, nous sommes contre la corruption des mœurs. »* La révolution culturelle que le régime veut mettre en œuvre se heurte à un paradoxe : les Iraniens restent très friands de films, et l'essor de la vidéo permet la circulation sous le manteau des productions du Grand Satan et des petits, auxquelles il importe d'opposer un contre-feu. Alors que se succèdent les ministres « de la culture et de l'orientation islamique », chaque fois accueillis comme des coupeurs de têtes et qui mènent une politique plus nuancée, se met en place un jeu complexe d'interdiction et de laisser-faire, au sein duquel bon nombre de cinéastes fraient leur chemin. Même si les incessantes luttes entre factions au pouvoir, relayées par une presse aux ordres, en fait souvent les otages de campagnes de dénigrement, et de revirements imprévisibles.

Mais si quelques-uns des meilleurs (Amir Naderi, réalisateur du *Coureur*, ou tout récemment Bahram Beizai, l'auteur de *Bashu le petit étranger*) ont choisi l'exil, un grand nombre de cinéastes talentueux poursuivent leur œuvre, comme en témoignent notamment, outre les cas de Kiarostami et de Makhmalbaf, *La Jarre* d'Ebrahim Farouzesh et *L'Homme d'Abadan* de Kianoush Ayari, respectivement Léopard d'or et Léopard d'argent à Locarno en 1994. La production devrait atteindre 70 titres en 1995, après avoir fluctué aux abords de la cinquantaine depuis 1987. La fréquentation avoisine, quant à elle, les 70 millions d'entrées annuelles. Au cœur du dispositif cinématographique se trouve la Fondation Farabi, organisme parapublic créé en 1983. Son actuel directeur, Mohammad Hossein Haghighi, affirme que *« Farabi fonctionne comme intermédiaire entre secteur public et privé »*. En fait, la fondation a longtemps contrôlé l'ensemble de la filière : financement de la production, supervision des scénarios, accès au matériel de tournage et de montage, distribution, exportation des films nationaux et importation des réalisations étrangères – seule la censure, au sens strict, reste du ressort direct du ministère.

Le monopole de Farabi est à présent lentement remis en question par le retour en force du secteur privé. En témoignent les deux films montrés à Cannes, produits par un jeune homme d'affaires enrichi par le commerce avec l'étranger, Abbas Ranjbar. Celui-ci s'est passé de l'infrastructure de la Fondation pour présenter *Salam Cinéma* sur la Croisette, tandis que *Le Temps de l'amour*, toujours interdit, ne doit sa venue qu'à l'existence d'une copie en Turquie. On constate également la remise en cause de la toute-puissance de Farabi à travers la récente création d'un autre organisme, CMI, qui regroupe autour du département fiction de la télévision iranienne une dizaine de maisons de production privées.

« Ceux qui crient dès qu'on voit un cheveu d'une petite fille sur une image savent-ils quel coup brutal ils font subir aux gens du métier, qui sont chacun un soldat au front de la résistance culturelle ? »

Et l'ensemble des producteurs indépendants ont rendu publique début avril une virulente déclaration, en réponse à une tentative d'instituer une carte professionnelle renouvelable chaque année. S'appuyant sur un discours prononcé en février 1994 par le « guide » (l'ayatollah Khamenei), où il attribue à la communauté artistique la prééminence sur l'État dans les domaines culturels, ils dénoncent dans la volonté des officiels de continuer à régenter le cinéma *« un contrôle* [devenu] *une surveillance directe, une protection* [qui se mue] *en massacre, et une aide* [qui devient] *la destruction de tout épanouissement des talents »*. Ils affirment que la poursuite des interventions politiques va entraîner la disparition de l'investissement privé dans la production et *« mènera à l'impasse la pensée des artistes »*. Proclamant que *« le gouvernement islamique doit seulement définir les lignes générales »* (...), qu'*« il n'a pas à se mêler de production, de distribution »*, ils récusent, outre la mise en place de la carte, l'interventionnisme sur la publicité et dans la classification des films : *« Ceux qui crient dès qu'on voit un cheveu d'une petite fille sur une image savent-ils quel coup brutal ils font subir aux gens du métier, qui sont chacun un soldat au front de la résistance culturelle ? »*

S'il n'est pas question de transgresser les tabous, concernant notamment les mœurs, et dont les femmes sont les principales victimes (outre les obligations vestimentaires, il est par exemple interdit d'entendre un chant féminin sur une bande-son), à l'intérieur de ce cadre sont nés des films d'observation sociale très aiguë, et parfois fort critiques (*lire ci-contre*). Les films dont les personnages principaux sont des enfants esquivent d'emblée un grand nombre d'interdits : l'un des principaux vecteurs a donc été le département cinéma de la



D. R.

Mohsen Makhmalbaf sur le tournage de « Salam Cinéma ».

Après la révolution

TÉHÉRAN
correspondance

« LES dirigeants religieux ne *sont pas contre le cinéma à condition qu'il présente une éthique islamique, sans plaisir charnel, ou artificiel comme l'alcool ; qu'il glorifie si possible la révolution et surtout qu'il ne condamne pas le régime »*, disait récemment un membre d'une institution gouvernementale, pour présenter les deux genres les plus prisés dans les années 80 : le « film de guerre » et le « film moralisateur ». Le film historique à caractère religieux s'est, lui, très peu développé. Quant à la comédie, après une éclipse presque totale, elle a commencé à réapparaître.

Devenu un véritable genre, le cinéma moralisateur traduit à l'écran les valeurs islamiques : honnêteté, justice et humilité. Ses héros sont systématiquement issus des classes défavorisées. Malgré une tendance au misérabilisme – il est symptomatique que plus de 80 % de ces films comportent au moins une scène d'hôpital –, les thèmes de la corruption, de l'injustice ou de l'avidité des possédants témoignent éloquemment des comportements sociaux face aux difficultés de la vie quotidienne, notamment dans les grandes villes. Ce genre a accordé une place privilégiée aux enfants, représentants d'un idéal de pureté, d'honnêteté et de générosité, et qui appartiennent à la première génération forgée par la République islamique. L'Institut pour le développement intellectuel des enfants et des jeunes adultes, le Kanûn, a produit la plupart de ces films, sous l'influence d'Abbas Kiarostami.

La violence est restée, malgré un code religieux réticent à son égard, un élément majeur dans la production iranienne, comme pour contrebalancer l'absence d'autres facteurs divertissants. Le film de guerre, à partir de 1981 (un an après le début du conflit avec l'Irak) constitue plus de la moitié de la production durant toute la décennie. Le maître dans ce domaine, Ebrahim Hatami-Kia, appartient à la génération de réalisateurs impliqués très jeunes dans la révolution et dans la guerre. Issus de son expérience approfondie du front, où il a tourné, pour une série télévisée, *L'Histoire de la victoire* en 1985, ses films s'attachent à la mentalité des combattants, qu'ils soient sur un champ de bataille ou à l'hôpital. Au front, la plupart des personnages présentent le même comportement : aucun d'eux ne veut mourir, aucun d'eux n'est un héros ; pourtant, ils choisissent finalement le martyre.

Mais dans son dernier film, *De Karkheh au Rhin* (1993), qui a connu un énorme succès dans les salles nationales, Hatami-Kia porte un regard plus distant et critique sur la guerre – recul partagé par d'autres réalisateurs. Les conséquences psychologiques du conflit, son coût humain et économique ont en effet été ressentis beaucoup plus amèrement après 1989, date de la fin des combats et de la mort de Khomeiny. A la fin des années 80 s'est développé un cinéma qui, tout en préservant les tabous de l'islam et du sexe, témoigne des déséquilibres sociaux et remet en question certains des mots d'ordre qui avaient rythmé la révolution.

C'est d'ailleurs aussi depuis cette date que les réalisateurs traitent avec davantage d'audace des maux de la société, et commencent à s'attaquer à des sujets tenus à l'écart jusqu'à présent, comme le carcan des traditions ou les souffrances des femmes, deux thèmes très souvent liés. La révolution iranienne ne s'est pas faite au nom d'un retour au passé, contrairement aux idées généralement répandues : la modernité occidentale a souvent participé au mouvement révolutionnaire. Mais des pratiques ancestrales demeurent, et certaines se renforcent, tandis que les aspirations à un mode de vie individualiste et occidentalisé des jeunes – surtout dans les grandes villes – creuse un fossé de frustrations entre normes traditionnelles et comportements issus de l'époque impériale mais aussi de la révolution.

Les réalisateurs traitent avec davantage d'audace des sujets tenus à l'écart jusqu'à présent, comme le carcan des traditions ou les souffrances des femmes

Les cinéastes s'attaquent notamment à des institutions comme le mariage à l'ancienne et ses conséquences, ou au code de l'honneur, qui justifie parfois les comportements les plus abjects. La souffrance des femmes est traitée depuis 1992 avec plus d'attention par les cinéastes, plusieurs films récents ayant d'ailleurs un prénom féminin comme titre : *Nargess* (1992), *Sara* (1993), *Zinat* (1994)... Et la dernière œuvre de la cinéaste Rakshan Bani-Etemad, *Le Foulard bleu* (1995), qui sera présentée au prochain Festival de Locarno, est un hymne à une jeune femme des quartiers défavorisés, qui se bat pour sa famille, son travail, sa dignité, et l'amour caché qu'elle partage avec son employeur de trente ans son aîné.

AGNÈS DEVICTOR

هكذا من الأصل

L'irrésistible ascensio

e pour

s

pp



de Mohsen Makhmalbaf

la censure

Fondation pour le développement intellectuel des enfants et des jeunes adultes, créé et longtemps animé par Kiarostami. *Le Ballon blanc*, présenté à Cannes par la Quinzaine des réalisateurs, réalisé par Jafar Panahi d'après un scénario de Kiarostami (dont il est l'assistant) continue de témoigner brillamment pour cette tendance.

L'un des aspects les plus intrigants des films iraniens concerne l'importance accordée à la mise en scène cinématographique comme sujet même des œuvres : elle est au centre de *Close-Up*, d'*Et la vie continue* et d'*Au travers des oliviers* de Kiarostami, comme de plusieurs films de Makhmalbaf (dont les deux sélectionnés à Cannes), elle est explicitement évoquée dans bon nombre d'autres réalisations. Cette thématique n'est pas nouvelle : le cinéma, enjeu de la démocratisation et de la modernisation, était déjà le sujet du deuxième long métrage de fiction iranien, *Hadji Agha, acteur de cinéma*, d'Avanes Ohanian en 1932. Elle s'explique en partie par le fonctionnement actuel d'une société qui elle-même relève, à tous les échelons, d'une « mise en scène » *reposant sur le respect* de codes, l'utilisation de faux-semblants, un jeu infiniment complexe avec les apparences. Ainsi, en parlant de lui-même, le cinéma décrit le monde.

J.-M. F.



« Le Temps de l'amour », un des deux films de Mohsen Makhmalbaf présentés à Cannes.

D. R.

Entretien avec le réalisateur

« Un miroir qui se déplace devant la réalité »

S'ils n'ont guère eu l'occasion, hors festivals, de découvrir le travail de Mohsen Makhmalbaf (seul *« Le Cycliste » a connu une* distribution confidentielle), les spectateurs français ont pu entrevoir le réalisateur dans *« Close-Up », d'Abbas Kiarostami : c'était lui le* cinéaste ultra-célèbre dont un quidam prenait la place dans cette reconstitution d'un fait *divers authentique, et il apparaissait durant la* dernière séquence. En Iran, Makhmalbaf a conquis sa popularité au cours d'un parcours à *la fois surprenant et exemplaire.*

CHIRAZ
de notre envoyé spécial

Mohsen Makhmalbaf est né en juin 1957 dans les quartiers déshérités du sud de Téhéran. Très jeune, il rejoint les rangs des activistes islamistes opposants au régime du chah, ce qui lui vaut de passer plusieurs années en prison, après avoir attaqué un policier. Libéré par la révolution de 1979, militant radical d'un idéal ultrareligieux, égalitariste et anticapitaliste, il devient réalisateur pour propager ses idées, tournant quatre films « à message » enflammés et simplistes. Cette période (1982-1985) s'achève avec *Boycott*, qui dénonce à la fois la police politique du chah et les communistes.

A partir du *Camelot* (1986), suivi par *Le Cycliste* (1987), Makhmalbaf connaît une double évolution : d'une part, l'absence de réformes sociales et les conséquences de la guerre contre l'Irak l'amènent progressivement à s'opposer au régime dont il était apparu comme le cinéaste officiel ; d'autre part, il se passionne pour l'expression cinématographique, et s'invente un style très personnel. Il use (et parfois abuse) d'abord de scènes d'onirisme traduisant sa vision cauchemardesque du monde qui l'entoure, en particulier dans le virulent pamphlet *Le Mariage des bénis* (1988). Progressivement, il s'approche d'un cinéma plus épuré, où le documentaire tient une meilleure part. Autodidacte, Mohsen *Makhmalbaf est également* un écrivain prolifique (vingt livres parus).

Depuis sa rupture avec la ligne officielle, il s'est trouvé un allié en la personne d'un producteur indépendant, Abbas Ranjbar. L'un des deux films présentés à Cannes, *Le Temps de l'amour* (1990), leur premier travail en commun, a aussitôt été interdit : les autorités n'ont apparemment pas apprécié cette histoire d'amour qui, en trois épisodes, relativise le comportement de chacun, présentant trois déroulements possibles à partir du même synopsis – il est vrai que cela ne s'accorde guère avec l'intégrisme, qui prétend définir la loi unique applicable à chaque situation. Ou est-ce la beauté sensuelle du film qui, sans outrepasser aucune règle, a dérangé ?

Le second film de Makhmalbaf montré à Cannes, *Salam Cinéma* (1995), met en scène le réalisateur lui-même, auditionnant des dizaines d'aspirants comédiens : formidable étude des comportements d'aujourd'hui, et passionnante réflexion sur les mécanismes de la mise en scène. Une version deux fois plus longue (trois heures) du même film sera présentée au prochain Festival de Locarno, qui réservera une place importante au cinéma iranien, avec notamment l'intégrale des nombreux inédits de Kiarostami. D'ici là, Mohsen Makhmalbaf aura terminé son treizième long métrage, *Gabeh*, sur le tournage duquel nous l'avons rencontré, au pied des tombeaux des anciens empereurs perses à Naqsh-e Rostam.

– « Que signifie le titre de votre film, *Gabeh*, et quel est son sujet ?

– *Gabeh* est le nom d'un genre de tapis iranien, fabriqué par les tribus nomades avec de la laine non traitée et des teintures naturelles. Les dessins de ces tapis naissent de ce qui se produit dans l'existence de ceux qui les tissent. Quand ils traversent un désert, il y a du jaune ; si quelqu'un meurt il y aura du noir ; s'il y a une naissance, on verra un bébé apparaître. Ce film me permet de montrer comment la vie engendre des œuvres. A l'origine, il s'agissait d'un court métrage documentaire, [illegible] c'est un long métrage dans lequel s'est faufilée la fiction. Le rapport entre le tapis et la vie est très semblable au cinéma que j'aime : un cinéma qui appartient à la culture d'un endroit particulier et qui peut être très personnel, et aussi très libre, sans obéir à des schémas préétablis. Logiquement, la nature et l'histoire du film ont changé au fil de ce qui se produisait pendant le tournage, comme un *gabeh*.

– Que pensiez-vous du cinéma, avant la révolution ?

– Je n'y allais jamais, pour deux raisons : j'étais très religieux et opposé au cinéma, qui nous était interdit. Et les films étaient mauvais, sans aucune valeur artistique – du moins est-ce ce que je croyais. Plus tard, j'ai découvert les œuvres de Dariush Mehrjui ou de Bahram Beizai, qui faisaient de bons films avant la révolution. C'est d'ailleurs en voyant un très mauvais film, après la révolution, que je suis devenu réalisateur : on y retrouvait les pires schémas bollywoodiens, et je me suis dit qu'alors que tout était en train de changer dans le pays, il n'était pas possible qu'on continue à tourner des nullités pareilles. Ensuite, j'ai compris que le cinéma pouvait être un but, en même temps qu'un moyen, un mode de vie. Et il m'a semblé que je pouvais rester un bon croyant en devenant cinéaste.

– Vos premiers films ont été produits par le département de la propagande islamique ?

– Ils ont été produits grâce à cet organisme. J'ai emprunté de l'argent pour pouvoir les réaliser, avec des comédiens amateurs, tous bénévoles, comme les techniciens, et lui a accepté de garantir mon emprunt... dans le cas où le résultat leur conviendrait. Ce qui a été le cas.

– Votre cinéma change au milieu des années 80.

– Au début, j'utilisais les films pour exprimer mes idées. Puis, j'ai commencé à considérer le cinéma comme un art. En six mois, j'ai lu quatre cents livres en prenant des notes, sur la technique, la mise en scène, la théorie, la critique. Dans mes premiers films j'étais très extrémiste. Ensuite, mon point de vue s'est relativisé, tout en restant attentif à la réalité sociale. Dans *Nasreddine Shah* – réalisé en 1991, ce film évoque, sur le mode burlesque, la naissance du cinéma en Iran –, on voit un grand miroir transporté par un chariot : le cinéma est ce miroir qui se déplace devant la réalité. J'essaie qu'il ne reflète pas seulement les apparences. C'est pourquoi j'ai eu recours à des séquences de fantastique.

– A partir du *Colporteur*, vous commencez à avoir des problèmes avec la censure ?

– Une petite scène à été censurée. Mais ensuite, quand j'ai réalisé *Le Cycliste*, on m'a ordonné de ne pas tourner en Iran. J'ai été surpris par l'hostilité des autorités, alors que je me considérais dans le même camp. Au début, quand j'étais un activiste, je faisais la même chose que ces futurs officiels, nous étions dans les mêmes prisons avant la révolution, nous avions les mêmes buts : la libération du pays et l'abolition de la misère.

– *Le Mariage des bénis* traduit le passage de la critique sociale à la critique politique directe.

– J'ai essayé de montrer ce qui se passe à l'intérieur de ceux qui ont véritablement cru à la révolution, et ont été déçus. Le film est sorti en Iran, il a été bien reçu, mais il a eu des problèmes pour être montré à l'étranger : il n'a jamais pu être présenté en compétition dans un festival, afin qu'il ne reçoive pas de prix.

– Votre changement d'attitude par rapport au régime a-t-il rendu plus difficile la réalisation des films suivants ?

– Entre 1982 et 1986, les cinéastes ont bénéficié d'une certaine liberté : le gouvernement les aidait sans leur imposer de grandes limites. Mais ça s'est terminé au moment où je réalisais *Le Temps de l'amour*, qui a été filmé à Istanbul parce qu'à nouveau on m'avait ordonné de ne pas le tourner en Iran. A l'origine, le film *devait comporter neuf* épisodes, mais je n'ai pas pu mener à bien les six derniers. J'avais imaginé que chacun des neuf épisodes se passait dans un pays différent, avec des mœurs, des religions différentes, les jeux de permutation auraient porté trois fois sur la situation sentimentale, trois fois sur la situation policière, trois fois sur l'attitude religieuse.

» Je voulais montrer combien la moralité, ou même la légalité, dépendent de l'endroit où on se trouve. Tant de choses sont conditionnées par le pays où on naît, l'époque, l'origine sociale. *Le Temps de l'amour* se voulait une leçon de tolérance, mais il a déclenché une réaction d'intolérance en Iran : les autorités ont dit qu'il menaçait l'harmonie de la société, qu'il manquait de respect à la famille, qu'il *était impudique*, etc.

Alors que je suggérais seulement qu'il n'y a pas une explication unique, ou un seul chemin vers Dieu. A présent, la censure donne un meilleur grade aux mauvais films – qui reproduisent les schémas anciens – qu'aux bons films *(même autorisé, un film est classé A, B, C ou D : selon le grade obtenu, il bénéficie d'une diffusion plus ou moins large, et son réalisateur obtient – ou non – des facilités pour son film suivant).*

– Que représente pour vous la participation aux festivals internationaux ?

– Mes films ont été présentés dans cent quarante festivals. Sans la censure, ç'aurait pu être le double. Figurer dans les festivals m'a aidé à être reconnu, mais m'a aussi valu des problèmes : certains de nos journaux sont très attentifs à ce que je fais. Je considère que je montre notre culture au monde ; d'autres pensent différemment. Ils prétendent que si mes films sont acceptés c'est qu'ils sont occidentalisés, alors que je crois que c'est leur originalité qui leur permet de voyager : ces films-là, seul un Iranien peut les réaliser. A un moment où, dans le monde entier, nous passons pour un peuple de terroristes, je trouve important de montrer la réalité. Malheureusement, certains médias pensent le contraire.

– Comment est né *Salam Cinéma* ?

– J'avais ce sujet en tête depuis dix ans. Je me suis décidé à le réaliser après que plusieurs de mes scénarios eurent été refusés, et notamment un projet sur le pèlerinage à La Mecque : le gouvernement m'a laissé le publier sous la forme d'un livre, moins compromettant qu'un film selon lui. Pour *Salam Cinéma*, j'ai passé des petites annonces dans les journaux, une foule de gens sont venus, croyant à un casting pour un film qui serait tourné ensuite. J'ai donc fait une déclaration pour expliquer que cette audition était le film lui-même : tout le monde a rempli un formulaire pour accepter d'être filmé.

» Il y a une grande passion pour le cinéma chez les Iraniens. Et le cinéma reste menacé ici. Il faut le défendre contre les forces du passé. Ce n'est pas nouveau : le deuxième film iranien racontait déjà l'histoire de quelqu'un qui est contre le cinéma et va apprendre à l'aimer. Ce sujet est d'actualité depuis soixante ans : c'est mon histoire ! Et c'est l'histoire de cette société qui est d'abord hostile à la nouveauté, puis se passionne pour elle. Cette attitude nous a souvent fait perdre un temps précieux. »

Propos recueillis par
JEAN-MICHEL FRODON

SÉLECTION OFFICIELLE

COMPÉTITION

OUVERTURE : *La Cité des enfants perdus*, de Marc Caro et Jean-Pierre Jeunet : le 17 à 19 h 15 et 23 h.
Sharaku, de Masahiro Shinoda : le 18 à 8 h 30, 15 h et 19 h.
Waati (Le Temps), de Souleymane Cissé : le 18 à 11 h 30 et 22 h.
Beyond Rangoon (Rangoon), de John Boorman : le 19 à 8 h 30, 14 h et 19 h 45.
Angels and Insects, de Philip Haas : le 19 à 11 h 15 et 22 h 30.
Jefferson in Paris (Jefferson à Paris), de James Ivory : le 20 à 8 h 30 et 19 *Senatorul Melcilor (Les Escargots du sénateur)*, de Mircea Daneliuc : le 20 à 11 h 45 et 22 h 15.
Carrington, de Christopher Hampton : le 21 à 8 h 30, 14 h et 20 h 15.
Historias del Kronen (Histoires du Kronen), de Montxo Amendariz : le 21 à 11 h 30 et 17 h 45.
Between the Devil and the Deep Blue Sea, de Marion Hänsel : le 21 à 23 h.
Land and Freedom, de Ken Loach : le 22 à 8 h 30, 14 h et 19 h 30.
Kids, de Larry Clark : le 22 à 17 h.
Haonan Haonu (Good Men Good Women), de Hou Hsiao Hsien : le 22 à 11 h 15 et 22 h 30.
The Neon Bible, de Terence Davies : le 23 à 8 h 30, 14 h et 19 h 30.
L'Amore molesto (L'Amour qui dérange), de Mario Martone : le 23 à 11 h 15, 16 h 45 et 22 h.
Le Regard d'Ulysse, de Théo Angelopoulos : le 24 à 8 h 30 et 18 h 30.
Shanghai Triad, de Zhang Yimou : le 24 à 14 h et 22 h 30.
The Madness of King George (La Folie du roi George), de Nicholas Hytner : le 25 à 8 h 30, 14 h et 19 h 30.
N'oublie pas que tu vas mourir, de Xavier Beauvois : le 25 à 16 h 45.
O Convento (Le Couvent), de Manoël de Oliveira : le 25 à 11 h 15 et 22 h 05.
Underground, d'Emir Kusturica : le 26 à 8 h 30 et 18 h 30.
Ed Wood, de Tim Burton : le 26 à 12 h 30, 15 h 30 et 22 h 30.
La Haine, de Mathieu Kassovitz : le 27 à 8 h 30, 15 h et 19 h 30.
Dead Man, de Jim Jarmush : le 27 à 11 h et 22 h 30.
CLÔTURE : *the Quick and the Dead*, de Sam Raimi (hors compétition) : le 28 à 19 h et 23 h.
★ Tous les films sont projetés au Grand Auditorium Lumière.

SÉANCES SPÉCIALES

The Usual Suspects, de Bryan Singer (hors compétition) : le 19 à 16 h 45.
To Die For, de Gus Van Sant (hors compétition) : le 20 à 0 h 30.
Kiss of Death, de Barbet Schroeder (hors compétition) : le 23 à 0 h 30.
Desperado, de Robert Rodriguez (hors compétition) : le 25 à 0 h 30.

UN CERTAIN REGARD

OUVERTURE : *Georgia*, d'Ulu Grosbard : le 18 à 14 h 30 et 22 h 30.
Idradhanura Chhai (Les Ombres de l'arc-en-ciel), de Susant Misra : le 19 à 11 h et 17 h.
Unstrung Heroes, de Diane Keaton : le 19 à 14 h 30 et 22 h.
Lisbon Story, de Wim Wenders : le 20 à 11 h et 17 h.
Le Plus Bel Age..., de Didier Haudepin : le 20 à 14 h 30 et 22 h 30.
Augustin, d'Anne Fontaine : le 21 à 11 h et 17 h.
The Poison Tasters, d'Ulrik Theer : le 21 à 11 h et 17 h.
Bye-Bye, de Karim Dridi : le 21 à 14 h 30 et 22 h 30.
Nobât E Ashéghi (Le Temps de l'amour), de Mohsen Makhmalbaf : le 22 à 11 h et 17 h.
Salam Cinema, de Mohsen Makhmalbaf : le 22 à 11 h et 17 h.
Evening Liaison (Rencontre au crépuscule), de Chen Yi Fei : le 22 à 14 h 30 et 22 h 30.
A Részleg (Poste avancé), de Péther Gothar : le 23 à 11 h et 17 h.
Rude, de Clement Virgo : le 23 à 14 h 30 et 22 h 30.
Kaki Bakar, de U-Wei bin Hajisaari : le 24 à 11 h.
The Monkey Kid (La Môme singe), de Xiao-Yen Wang : le 24 à 17 h.
Etz Hadomim Tafus (Sous l'arbre Domin), de Eli Cohen : le 25 à 11 h et 17 h.
Canadian Bacon, de Michael Moore : le 25 à 14 h 30 et 22 h 30.
Mouzyka Dlia Dekabria (Musique pour décembre), d'Ivan Dykhovitchny : le 26 à 11 h et 17 h.
Things to Do in Denver When You're Dead, de Gary Fleder : le 26 à 14 h 30 et 22 h.
Haramuya, de Drissa Touré : le 27 à 11 h et 17 h.
Tempo Di Viaggio, d'Andrei Tarkovski et Tonino Guerra : le 28 à 11 h et 17 h.
CLÔTURE : *The Englishman Who Went up a Hill but Came Down A Mountain*, de Christopher Monger : le 27 à 14 h 30 et 22 h.
★ Tous les films de cette sélection sont projetés au Théâtre Claude-Debussy.

Le jury de la compétition officielle

● Sous la présidence de Jeanne Moreau, Mmes Nadine Gordimer, écrivain (Afrique du Sud), Michèle Ray-Gavras, productrice (France), Maria Zvereva, scénariste (Russie), et MM. Gianni Amelio, réalisateur (Italie), Jean-Claude Brialy, acteur et réalisateur (France), Emilio Garcia Riera, historien et critique (Mexique), Gaston Kaboré, réalisateur (Burkina-Faso), Philippe Rousselot, directeur de la photo (France) et John Waters, réalisateur (Etats-Unis).



Vincent Cassel et Hubert Kounde dans « La Haine », de Mathieu Kassovitz.

D.R.

SEMAINE DE LA CRITIQUE

Soul Survivor, de Stephen Williams : le 18 à 11 h et 20 h 30 (A) ; 14 h 30 et 17 h (B) ; le 19 à 8 h 45 (C), 17 h (D), 22 h 30 (A) ; le 20 à 16 h 30 (E).
The Daughter-in-Law (La Belle-Fille), de Steve Wang : le 19 à 11 h et 22 h 30 (A), 14 h 30 et 17 h (B) ; le 20 à 8 h 45 (C), 17 h (D), 22 h 30 (A) ; le 21 à 16 h 30 (E).
Mute Witness, de Anthony Waller : le 20 à 11 h et 20 h 30 (A), 14 h 30 et 17 h (B) ; le 21 à 8 h 45 (C), 17 h (D), 22 h 30 (A) ; le 22 à 16 h 30 (E).
Denise Calls Up, de Harold Salwen : le 21 à 11 h et 20 h 30 (A), 14h30 et 17 h (B) ; le 22 à 8 h 45 (C), 17 h (D), 22 h 30 (A) ; le 23 à 16 h 30 (E).
Madagascar Skin de Chris Newby : le 22 à 11 h et 20 h 30 (A), 14 h 30 et 17 h (B) ; le 23 à 8 h 45 (C), 17 h (D), 22 h 30 (A) ; le 24 à 16 h 30 (E).
Los Hijos del Viento (Les Enfants du Vent), de Fernando Merinero : le 23 à 11 h et 20 h 30 (A), 14 h 30 et 17 h (B) ; le 24 à 8 h 45 (C), 17 h (D) et à 22 h 30 (A) ; le 25 à 16 h 30 (E).
Manneken Pis, de Frank Van Passel : le 24 à 11 h et 20 h 30 (A), 14 h 30 et 17 h (B) ; le 25 à 8 h 45 (C), 17 h (D), 22 h 30 (A) ; le 26 à 16 h 30 (E).
★ Les lettres qui suivent les heures de projection correspondent aux salles suivantes :
A : Auditorium Jean-Louis-Bory (Palais des Festivals).
B : Espace Miramar.
C : Salle Debussy.
D : Espace Mérimée (immeuble de La Licorne, avenue Francis-Tonner).
E : Studio 13 (23, avenue du Docteur-Picaud).

QUINZAINE DES RÉALISATEURS

OUVERTURE : *Le Confessionnal*, de Robert Lepage : le 18 à 11 h 15 (A) et 19 h 45 (A) ; le 19 à 14 h 30 (A), 20 h (B) et 22 h (B).
Eggs, de Bent Harmer : le 18 à 14 h 30 (A) et 22 h 15 (A) ; le 19 à 18 h ; le 20 à 14 h 30 (A).
Heartbreak Island, de Hsu Hsaio-ming : le 19 à 9h (A), 22 h 15 (A) ; le 20 à 18 h (B) ; le 22 à 14 h 30 (A).
Le Ballon blanc, de Jafar Pahani : le 19 à 11 h 15 (A), 19 h 45 (A) ; le 20 à 20 h (B) ; le 21 à 14 h 30 (A).
3 Steps To Heaven, de Constantine Giannaris : le 20 à 9 h (A) et 22 h 15 (A) ; le 21 à 18 h (B) ; le 24 à 14 h 30 (A).
Heavy, de James Mangold : le 20 à 11 h 15 (A) et 19 h 45 (A) ; le 21 à 20 h (B) ; le 23 à 14 h 30 (A).
L'Amérique des autres, de Goran Paskaljevic : le 21 à 9h (A) et 22 h 15 (A) le 22 à 18 h (B) ; le 25 à 14 h 30 (A).
Le Conte des trois diamants, de Michel Khleifi : le 21 à 11 h 15 (A) et 19 h 45 (A) ; le 22 à 20 h (B) ; le 25 à 17 h 15 (A).
Der Kopf Des Mohrens (La Tête du Maure), de Paulus Manker : le 22 à 9 h (A) et 22 h 15 (A) ; le 23 à 20 h (B) ; le 26 à 9h (A).
Sommaren (Entre deux étés), de Kristian Petri : le 22 à 11 h 15 (A) et 19 h 45 (A) ; le 23 à 18 h (B) ; le 25 à 17 h 15 (A).
L'Enfant noir, de Laurent Chevallier : le 23 à 9 h (A) et 22 h 15 (A) ; le 24 à 18 h (B).
Safe, de Todd Haynes : le 23 à 11 h 15 (A) et 19 h 45 (A) ; le 24 à 20 h (A) ; le 26 à 11 h 15 (A).
Nella Mischia, de Gianni Zasani : le 24 à 9 h (A) et 22 h 15 (A) ; le 25 à 18 h (B) ; le 26 à 19 h 45 (B).
Eldorado, de Charles Binamé : le 24 à 11 h 15 (A) et 19 h 45 (A) ; le 25 à 20 h (B) ; le 26 à 17 h 15 (A).
Cafe Society, de Raymond DeFelitta : le 25 à 11 h 15 (A) et 19 h 45 (A) ; le 26 à 20 h (B) et 22 h 15 (A).
CLÔTURE : *An Awfully Big Adventure*, de Mike Newell : le 25 à 9h (A) et 22 h 15 (A) ; le 26 à 18 h (B) ; le 27 à 22 h 15 (A).
★ Les lettres qui suivent les heures de projection correspondent aux salles suivantes :
A : Théâtre Palais-Croisette, Salle Jacques-Doniol-Valcroze.
B : Cinéma Les Arcades.

CINÉMAS EN FRANCE

Corps inflammables, de Jacques Maillot : le 19 à 17 h 15 (A) ; le 20 à 9 h (B), 13 h (B), 22h (C) ; le 25 à 8 h 30 (B) et 22h (C) ; le 27 à 19 h 45 (A).
Revivre, de Jean-Luc Raynaud : le 20 à 17 h 15 (A) ; le 21 à 9 h (B) et 22 h (C) ; le 26 à 22h (C) ; le 27 à 8 h 30 (B) et 17 h 15 (A).
Faute de soleil, de Christophe Blanc : le 21 à 17 h 15 (A) ; le 22 à 9 h (B), 13 h (B) et 22 h (C) ; le 27 à 8 h 30 (B), 14 h 30 (A) et 18 h (C).
Le Rocher d'Acapulco, de Laurent Tuel : le 22 à 17 h 15 (A) ; le 23 à 9 h (B), 13 h (B) et 22 h (C) ; le 25 à 8 h 30 (B) ; le 27 à 11 h 15 (A) et 20 h (C).
Visiblement je vous aime, de Jean-Michel Carré ; le 23 à 17 h 15 (A) ; le 24 à 9 h (B), 13 h (B) et 22 h (C) ; le 26 à 9 h (B) ; le 27 à 9 h (A) et à 22 h (C).
★ Les lettres qui suivent les heures de projection correspondent aux salles suivantes :
A : Théâtre Palais-Croisette.
B : Salle André-Bazin.
C : Cinéma Les Arcades.

RÉTROSPECTIVE JOHN FORD

The Whole Town's Talking (Toute la ville en parle) : le 18 à 21 h 30 (A).
Steamboat Round the Bend : le 19 à 11 h (A).
Stagecoach (La Chevauchée fantastique) : le 19 à 21 h 30 (A).
The Prisoner of Shark Island (Je n'ai pas tué Lincoln) : le 20 à 11 h (A).
Wagonmaster (Le Convoi des braves) : le 20 à 16 h 30 (C).
The Grapes of Wrath (Les Raisins de la colère) : le 20 à 21 h 30 (A).
Young Mr Lincoln (Vers sa destinée) : le 21 à 11h (A).
Cheyenne Autumn (Les Cheyennes) : le 21 à 12 h 45 (B).
My Darling Clementine (La Poursuite infernale) : le 21 à 21 h 30 (A).
How Green was my Valley (Qu'elle était verte ma vallée) : le 22 à 11 h (A).
Fort Apache (Le Massacre de Fort Apache) : le 22 à 21 h 30 (A).
They Were Expendable (Les Sacrifiés) : le 23 à 11 h (A).
She Wore a Yellow Ribbon (La Charge héroïque) : le 23 à 21 h 30 (A).
The Iron Horse (Le Cheval de fer) : le 24 à 11h (A).
The Quiet Man (L'Homme tranquille) : le 24 à 21 h 30 (A).
Three Bad Men (Trois sublimes canailles) : le 25 à 11 h (A).
The Searchers (La Prisonnière du désert) : le 25 à 21 h 30 (A).
The Wings of Eagles (l'Aigle vole au soleil) : le 26 à 11h (A).
The Last Hurrah (La Dernière Fanfare) : le 26 à 14 h 30 (A).
The Sun Shines Bright (Le Soleil brille pour tout le monde) : le 26 à 17 h (A).
Sergeant Rutledge (Le Sergent Noir) : le 26 à 21 h 30 (A).
Two Rode Together (Les Deux Cavaliers) : le 27 à 11 h (A).
The Man Who Shot Liberty Valance (L'Homme qui tua Liberty Valance) : le 27 à 14 h 30 (A).
Donovan's Reef (La Taverne de l'Irlandais) : le 27 à 17 h (A).
Seven Women (Frontière chinoise) : le 27 à 21 h 30 (A).

CINÉMA DE TOUJOURS

Prima della Rivoluzione, de Bernardo Bertolucci : le 18 à 19 h 30 (A).
Nosferatu, de Friedriech Wilhelm Murnau : le 24 à 24 h (A).
The Cold Deck (Grand frère), de William S. Hart : le 25 à 17 h (A).
Jeunes Lumières : le 27 à 11 h (D).

CINÉMA VU PAR...

Cinema of Tears, de Nelson Pereira Dos Santos : le 19 à 19 h 30 (B).
A Personal Journey with Martin Scorsese (première partie), de Martin Scorsese : le 20 à 19 h 30 (B).
A Personal Journey with Martin Scorsese (deuxième partie) : le 21 à 19 h 30 (B).
Typically British, de Stephen Frears : le 22 à 19 h 30 (B).
2 x 50 ans de cinéma français, de Jean-Luc Godard et Anne-Marie Miéville : le 23 à 19 h 30 (B).
100 Years of Japanese Cinema, de Nagisa Oshima : le 24 à 19 h 30 (B).
The Cinema on the Road, de Jang Sun-Woo : le 25 à 19 h 30 (B).
Cinema of Unease, de Sam Neill : le 26 à 19 h 30 (B).
★ Les lettres qui suivent les heures de projection correspondent aux salles suivantes :
A : Salle Miramar.
B : Salle André-Bazin.
C : Grand Théâtre Lumière.
D : Auditorium Jean-Louis-Bory.

Le Monde à Cannes :
Résidence Gray d'Albion
(Appartement nº 5111)
64, rue d'Antibes,
06400 Cannes
Tél. : 92-94-09-83
Fax : 93-94-48-95